l'Année Francophone Internationale

Voyage en francophonies

n°27 - 2019

Francophonie **polonaise**
Francophonies en Limousin # **35 ans**
Dossier : **Mobilité** jeunesse
Carte blanche **ESJ Lille** : Migration
Science en français
Droits **linguistiques**
Économie : L'assurance réinventée
Presse suisse : État des lieux
Francophonie en **Ontario**
50 ans de l'OFQJ
Lectures francophones

Grand angle - Louisiane

Culture | Histoire | Société
Droits de l'Homme et démocratie
Géopolitique | Économie | Éducation

Édito

★ par Arnaud Galy, rédacteur en chef ★

Certains écrivains souffrent, à leurs dires, de la peur de la page blanche. Faut-il les plaindre ? Sans doute, il n'est jamais agréable de souffrir même si ce mal n'a rien de comparable avec d'autres misères du monde. La page blanche, qui s'étale sur le bureau de l'équipe de l'Année Francophone Internationale au mois de novembre est quant à elle une délicieuse souffrance. Il s'agit du moment où tout est possible ! L'instant magique où nous nous projetons 12 mois plus tard, imaginant, fantasmant le contenu de la revue à venir. L'esprit d'escalier est à son comble. De quoi ou de qui parlerons-nous ? Quelles illustrations privilégierons-nous ? Qui sera impliqué pour expliquer, éclairer, enquêter ? Attention au respect de la diversité géographique ou culturelle des sujets abordés. Gare au renouvellement des plumes tout en restant fidèles au cercle des engagés de longue date. Enthousiasmant remue-méninges…

… Qui, cette année, vous embarque au fil des pages…

En Louisiane, historique terre francophone que nous explorons intimement grâce à la mobilisation d'auteurs du cru engagés. Ce dossier fait figure de pari, car ce printemps 2018 la Louisiane a officiellement fait acte de candidature à l'Organisation Internationale de la Francophone. Le verdict tombera lors du Sommet de la Francophonie qui se tiendra à Erevan (Arménie) en octobre 2018, alors que l'Année Francophone Internationale sera déjà imprimée. Porterons-nous chance à nos cousins nord-américains ?

Restons sur ce continent et observons, au Canada voisin, l'Ontario qui poursuit son affirmation francophone tandis que le Québec fête ses 50 ans de coopération avec la France en célébrant l'Office Franco-Québécois de la Jeunesse. Traversons les continents et les frontières en nous immergeant dans le dossier « mobilité de la jeunesse » et dans la carte blanche construite par les étudiants de l'École Supérieure de Journalisme de Lille. Deux sujets intenses qui démontrent, s'il le fallait encore, l'attraction exercée par certains pays sur les populations jeunes ou dans la force de l'âge en quête d'avenir meilleur. Migration économique, migration étudiante, migration quasi forcée ou pleinement volontaire… les défis à relever ont de multiples causes, rares sont les cas où seules l'insouciance et l'expérience sont les moteurs.

Incursion en Pologne où une extraordinaire aventure mêlant la langue française et le théâtre mobilise des foules de lycéens, de professeurs et d'auteurs. Aventure qui s'exporte encore et toujours plus… jusqu'au Brésil ou aux États-Unis. Sans omettre la lecture

de l'histoire de la langue française en Pologne vue par un universitaire français en poste à Varsovie.

Le Festival des Francophonies en Limousin fête ses 35 ans ! Les doctorants en littérature francophone de l'Université de Limoges sont allés à la rencontre des figures qui ont fait de cet événement un moment phare pour les cultures francophones.

La presse francophone suisse mal en point, les « jeunes pousses » francophones à l'assaut du marché de l'assurance, l'ONU et l'OIF au plus près des sociétés malmenées par des pouvoirs peu respectueux des droits humains sont aussi au sommaire de cette 27e édition. Tout comme une enquête menée par la chaire Senghor de la Francophonie de Lyon et l'Institut International pour la Francophonie qui assurément captivera les observateurs de la francophonie institutionnelle : la Francométrie 2018 : le classement de Lyon. Sans négliger les « lectures francophones », une année de publications centrées sur le sujet qui nous mobilise tous, vous et nous !

Embarquement immédiat... ■

agorafrancophone
l'information revitalisée

L'Année Francophone Internationale est éditée par Agora Francophone Internationale, association dont l'objectif est de contribuer par tous les moyens, matériels et intellectuels, au rayonnement des outils médiatiques qu'elle place au service des francophonies : la plateforme www.agora-francophone.org et la revue papier Année Francophone Internationale (http://boutique.agora-francophone.org). Son action vise à rendre pleinement compte de la permanence et de la richesse du lien francophone ainsi que de la vitalité de tous ses acteurs à travers le monde. Par son information et les mises en réseaux qu'elle favorise, elle promeut les idées de diversité culturelle et de pluralisme francophone.

L'Année Francophone Internationale, née en 1991 d'une idée du premier ministre de la Francophonie, Alain Decaux, et de Michel Tétu, a été conçue avant tout comme un outil de travail visant à faire le point tous les ans sur ce qui se passe dans les pays de la Francophonie/francophonie. Longtemps le concept a été : « l'essentiel de la francophonie une fois par an » avec une ligne éditoriale scientifique et universitaire. Petit à petit est apparu l'intérêt de métisser journalistes et universitaires parmi les auteurs de l'AFI. La revue est « un produit à maturation lente » qui compte aujourd'hui une centaine de contributeurs. Depuis 2015 (n°24) , la revue a entamé sa mue : les articles retraçant l'actualité politique, sociale, économique et culturelle de chaque pays francophone sont désormais consultables par le plus grand nombre en ligne dans une rubrique à part entière de notre portail www.agora-francophone.org ; les dossiers thématiques et lectures francophones constituent alors le socle de la revue papier. En 2016 : grand tournant pour la revue à l'occasion de ses 25 ans avec une charte graphique résolument contemporaine et une ligne éditoriale entièrement revue. La colonne vertébrale de la revue est un Grand angle sur un pays francophone vu sous toutes ses coutures et de nombreux dossiers thématiques, des portraits et rencontres de francophones.

Les actions de l'association Agora Francophone Internationale sont soutenues depuis de nombreuses années par la DGLFLF (ministère de la Culture), TV5 Monde et pour la première année par le MEAE et l'OIF. Qu'ils en soient tous remerciés.

Le conseil d'administration d'Agora Francophone Internationale :

- **Président** : Pierre SAVARY
- **Présidents d'honneur** : Loïc HERVOUET, Françoise TÉTU DE LABSADE
- **Vice-présidents** : Daniel DELOIT, Edgar FONCK, Charles MOUMOUNI
- **Trésorier** : Natasa LAPORTE
- **Secrétaire** : Peter KLAUS
- **Secrétaire adjoint** : Georges POIRIER
- **Membres** : Céline ARGY, Arnaud GALY, Nathalie GUILLAUMIN-PRADIGNAC, Dominique HOPPE, Ivan KABACOFF, Maria NEAGU, Marie PLANCHARD, Jean-François de RAYMOND.

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

@francediplo

france.diplomatie

francediplotv

francediplo

www.france.diplomatie.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'EUROPE ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Goûtez au plaisir des mots avec l'opération

DIS-MOI DIX MOTS

sous toutes les formes

Arabesque
Composer
Coquille
Cursif, ive
Gribouillis
Logogramme
Phylactère
Rébus
Signe
Tracé

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture

Une opération organisée par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Plus d'informations sur : www.dismoidixmots.culture.fr

Conception graphique : © The Shelf Company

XVIIE SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

11 ET 12 OCTOBRE 2018

À EREVAN (ARMÉNIE)

VIVRE ENSEMBLE DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

LA **FRANCOPHONIE**
VOUS DONNE RENDEZ-VOUS À **EREVAN**

EREVAN
XVIIe SOMMET de la Francophonie 2018

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

Pourquoi choisir entre information et culture ?

Avec 9 chaînes généralistes, 2 chaînes thématiques (art de vivre et jeunesse), des programmes sous-titrés en 14 langues, TV5MONDE est le premier réseau francophone mondial de télévision, présent dans 198 pays, diffusé auprès de 360 millions de foyers connectés.

TV5MONDE

La chaîne culturelle francophone mondiale

YouTube

tv5monde.com

© Gwendoline Le Goff / PanoramiC - Marina Charles

RICHELIEU
INTERNATIONAL EUROPE

“Le Club de la Francophonie”

Dans sa mission de promotion de la francophonie, Le **Richelieu International Europe** s’adresse particulièrement aux jeunes par des actions diverses en liaison avec des établissements scolaires : soutien scolaire, organisation de concours de mots croisés, de poésie, de dictée, de rédaction et même un concours d’éloquence en Belgique.

Sans tenir compte des différences, de religions, d’idéologies ou de civilisations, le fait de parler la langue française crée entre les membres des pays francophones une véritable communion de pensée et d’intérêt.

Le **Richelieu International Europe** est un club service exclusivement d’expression française présent dans plusieurs pays du monde.
Ses clubs sont des tribunes qui favorisent la culture, les échanges, la concertation, l’action collective, l’ouverture, la tolérance et l’aide à la jeunesse dans le monde entier et sous toutes ses formes. Ils se veulent intergénérationnels et mixtes.

Le **Richelieu International Europe**, dans le respect de ses valeurs et de sa devise « Paix et Fraternité », a pour mission de promouvoir la langue française à l’échelle internationale, nationale et locale et d’être au service de la jeunesse par des actions de type social, éducatif, culturel et humanitaire. Ces actions s’étendent à tout le monde de la francophonie et contribuent à l’épanouissement de la personnalité de ses membres.

28 rue des Sainfoins - 61000 Alençon - France
+33 (0)6 42 98 45 69 - webmestre@richelieurope.eu
www.richelieurope.eu

Nouvelles de Flandre

le magazine de la francophonie en Flandre

www.francophonie.be/ndf

vous souhaitez suivre une formation en journalisme ?

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE JOURNALISME DE LILLE

LICENCE JOURNALISME MULTIMÉDIA À DISTANCE

MASTER GÉNÉRALISTE EN PRÉSENTIEL

MASTER MANAGEMENT DES MÉDIAS À DISTANCE

tous étudiants de l'ESJ Lille

Plus d'informations sur **www.esj-lille.fr**

Université de Limoges

Au service des francophonies
depuis 1968

50 ANS de francophonie

formation • recherche • culture • partenariats internationaux • coopération

retrouvez le programme anniversaire sur www.unilim.fr

INSTITUT INTERNATIONAL POUR LA FRANCOPHONIE

Installé à Lyon, l'Institut International pour la Francophonie propose, au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et de l'Université de Lyon :

- **Des formations initiales et continues**
- **Des recherches sur l'objet Francophonie et sur son attractivité**
- **Une réflexion et de la prospective autour de la Francophonie**

Revue Internationale des Francophonies

http://rifrancophonies.com

L'Institut abrite également la Chaire Senghor de Lyon ainsi que le Secrétariat du Réseau international des Chaires Senghor de la Francophonie.

Réseau International des Chaires Senghor de la Francophonie

http://www.chaires-senghor.org

http://2if.universite-lyon.fr

03. Édito
06. Pages partenaires

1- Cultures francophones

#1- La Francophonie polonaise

20. L'impact du français en Pologne : historique et évolution
29. Le théâtre francophone dynamisé depuis la Pologne. 10 sur 10 mérite la note maximale !

#2- Les Francophonies en Limousin - 35 ans d'engagement

40. Marie-Agnès Sevestre : toute une vie au service de la francophonie ?
46. Entretien avec Joseph Makutu, Proviseur du Lycée Maryse Bastié
49. Le Prix Théâtre RFI : une romance du bonheur de l'art et de la langue de Molière
55. Sony Labou Tansi et le festival les Francophonies en Limousin
60. Entretien avec l'artiste Wêrê Wêrê Liking
65. Zadi Zaourou, un Sofa de la culture africaine francophone ?
70. Une maison où viennent accoucher des auteurs

2- Grand angle LOUISIANE

81. Préambule amoureux

Le CODOFIL 50 ans d'histoire

89. Joyeux anniversaire, CODOFIL !!! Wow, 50 ans, que le temps passe vite !
91. Le Grand Jimmie et sa suite…
97. L'État de Louisiane et les relations extérieures
101. La Francophonie louisianaise : un point de vue québécois
103. Clint Bruce, poème
104. Nathan Rabalais, poèmes
106. Les poètes lauréats de la Louisiane française
109. Mais qui donc asteur parle le français en Louisiane
121. Le cas extraordinaire de la Louisiane littéraire
131. La Renaissance du Boulevard Oretha Castle Haley, une illustration de la politique de renouvellement urbain à La Nouvelle-Orléans
136. Vaudou, traditions, hip hop et bounce, le gumbo « afro » de NOLA

3- Mobilité internationale des étudiants

143. Mobilité internationale des étudiants, derrière les chiffres le choc d'une réalité

4- Vivre sur la route, survivre à la route

Carte blanche aux étudiants de l'ESJ Lille

175. Édito
176. Un billet pour Agadez : à bord du bus pour l'Europe
179. Retour à la case départ
182. Au Maroc, l'autre visage de la traite humaine

SOMMAIRE

185. À Thiaroye, les yeux braqués sur l'horizon

188. Le rêve tunisien, « c'est de partir »

5- Science en français

194. Francométrie 2018 : le classement de Lyon

210. Mes francophonies

6- Une francophonie multifacettes

#1- Droits linguistiques

217. La Francophonie et l'ONU fervents défenseurs des droits de l'Homme

#2- Économie : assurance

226. Ces jeunes pousses francophones qui réinventent l'assurance

#3- Presse francophone de Suisse

231. La presse francophone de Suisse, un état très préoccupant

#4- Ontario

238. Ontario : nouveau venu « observateur » en Francophonie

#5- OFQJ

250. La belle histoire de l'Office franco-québécois pour la jeunesse

7- Lectures francophones

260. Recensions

276. Nos auteurs publient

Portrait de famille [1890 - 1906] © Louisiana State Museum - Olidé Schexnayder

1

Cultures francophones

#1- La Francophonie polonaise

#2- Les Francophonies en Limousin

Le conte de Perrault, le Petit chaperon rouge (Czerwony kapturek) joué par le Teatr Groteska de Cracovie.
© Arnaud Galy

#1
La francophonie polonaise

L'impact du français en Pologne : *historique et évolution*

★ PAR SÉBASTIEN DUCOURTIOUX ★

Quand on parle de la Francophonie, nous avons souvent tendance à penser, et c'est tout à fait légitime, aux pays où le français est la première langue, la langue officielle ou une langue seconde très importante. Il y a pourtant au sein de l'Organisation Internationale Francophone plusieurs pays où le français n'a encore qu'une place relativement modeste, mais qui restent des vecteurs importants si l'on veut un rayonnement international de la langue française.

Parmi ces pays se trouve la Pologne, État observateur à l'OIF depuis 1997. Plus important pays d'Europe centrale, la « nouvelle Europe » comme il est parfois coutume de l'appeler, la Pologne n'est ni un pays frontalier de la France, ni une ancienne colonie française et sa langue est une langue slave et non romane. Le lien avec la langue française n'est ainsi pas un lien direct, et rien à priori ne prédestine le français à avoir une place importante dans le pays. À ce titre, il nous parait donc intéressant d'observer comment s'est faite et se fait encore l'implantation du français, son histoire, mais aussi les défis actuels pour la langue.

Dans l'influence qu'une langue peut avoir dans un pays, l'histoire des relations bilatérales et l'établissement de structures d'éducation auront un impact souvent déterminant : des liens positifs influeront sur la représentation que se fera un pays sur l'autre et augmenteront l'intérêt pour la culture et pour la langue par extension. À l'inverse, certains évènements peuvent ternir cette image et amoindrir cet intérêt. Et c'est ce que nous nous proposons d'explorer ici dans le cas des relations bilatérales franco-polonaises sous une perspective historique.

★ Dr Sébastien Ducourtioux, Institut d'études romanes, Université de Varsovie

Des débuts difficiles suivis d'une montée en puissance du français

Si les contacts franco-polonais datent du XIe siècle (Doroszewski, 1934), ce n'est vraiment qu'avec l'élection en 1573 d'Henri III de Valois au trône de Pologne, l'un des plus puissants pays de l'époque, que les deux pays vont commencer à entretenir des relations. Henri aurait réussi à obtenir cette couronne grâce à sa mère, Catherine de Médicis (De Vigenère, 1573). Toutefois cet épisode qui aurait pu rapprocher les deux pays va en fait un peu desservir l'image de la France dans le pays. Quand le trône de France est vacant, il abandonne le pays dans la nuit du 18 au 19 juin 1574 sans l'accord de la diète polonaise. Voltaire (Cramer, 1756 : 532) écrira « *dès que Henri III apprend la mort de son frère, il s'évade de Pologne comme on s'enfuit de prison* ». Nous parlons de cet évènement, car il est bien

connu des Polonais et est régulièrement cité lors des conversations lorsque l'on évoque les Français. D'autre part, les guerres de religion vont pousser des protestants à venir s'installer en Pologne et certains vont demander à pouvoir donner des cours de français (Lewicka, 1982 :12). Les écoles calvinistes vont avoir des enseignants ou même recteurs français et vont constituer une première base de l'enseignement du français en Pologne. Néanmoins, la place de la langue va rester mineure face au latin par exemple. Le XVIIe siècle verra l'avènement de deux reines françaises en Pologne (Marie-Louise de Gonzague entre 1646 et 1667, puis Marie-Casimire d'Arquien 1676-1696) qui vont en particulier favoriser l'arrivée de deux congrégations vouées à l'enseignement : les Visitandines et les Demoiselles du saint sacrement. Ces deux congrégations ont joué un grand rôle dans la diffusion du français en Pologne (Caravolas, 2000 : 259). Elles avaient en effet pour pensionnaires des jeunes filles d'origine noble qui restaient pour y être éduquées en français pendant plusieurs années. Doroszewski (1934 : 38) note que si le français n'est pas encore répandu et connu, les emprunts au français se font de plus en plus nombreux, liés à la vie mondaine, la toilette féminine ou l'art militaire : des mots tels que banquet, bon temps, gavotte, compliment, coiffe, pistolet ou canon apparaissent dans la langue sous une forme polonisée, adaptés au niveau orthographique et phonique.

C'est avec Louis XV qui va aider son beau père Stanisław Leszczyński, ex-roi de Pologne, à reprendre son trône, que de nouvelles relations fortes se font entre les deux pays. Pour une partie des Polonais, la France devient le rempart contre l'influence russe, mais la distance empêche l'armée française de protéger l'élection de Stanisław et c'est finalement Auguste III soutenu par les armées russes qui montera sur le trône. Son successeur, Stanislas Auguste Poniatowski, va être très influencé par les idées des Lumières, et sous son règne le latin va être détrôné au profit de l'allemand et du français (Jedryka, 1978 :151). Ce dernier est utilisé dans les salons aristocratiques et bourgeois, mais également pour la diplomatie et la correspondance privée, à l'instar de ce qu'il peut se passer dans d'autres pays à cette époque (Russie ou Prusse par exemple). L'influence du français en Pologne a été fortement augmentée entre autres grâce à l'influence des Lumières, mais aussi à Jan Potocki dont une partie de l'œuvre a été écrite en français. Le réformateur éducatif Stanislas Konarski, ancien proche de Leszczynski, va sous Poniatowski moderniser le système d'enseignement polonais et prendre « *des mesures pour assurer à la langue et la culture françaises un rang qui correspondit à la suprématie de la France* » (Ociepka, 2010 :154). Le français sera donc enseigné de façon institutionnelle. Caravolas (2000 : 260) indique qu'il existe en Pologne dans cette deuxième moitié du XVIIIe siècle un véritable « *engouement de la bonne société polonaise pour tout ce qui est français (manières, modes, langue, livres)* ». Beaucoup de manuels d'enseignement du français sont alors publiés en Pologne, plusieurs en langue polonaise dont la Grammatyka francuska krotko zebrana dla uczacych sie jezyka francuzkiego w Akademii Wilenskie de 1774 qui a connu pas moins de neuf éditions. La langue étrangère des Polo-

nais éduqués à l'époque est donc le français, même si par la suite l'allemand sera de plus en plus imposé dans l'enseignement public. Doroszeski (1934 : 40) souligne qu'au XVIIIe, les emprunts continuent sur les mêmes thématiques qu'au XVIIe : vie mondaine (cabriolet, lambris pavillon, amant par exemple), toilette (cravate, entoilage entre autres), militaire (cadet, mousquet, grenadier, artillerie) et culinaire (bouillon, confiture, gaufre).

Disparition de la Pologne et liens forts avec la France

Si les idées des Lumières vont être à l'origine de la constitution américaine, elles le seront également pour la première constitution en Europe continentale : la Constitution polonaise du 3 mai 1791. Elle sera à l'origine du second démembrement de la Pologne, qui va disparaître de la carte. Plusieurs insurrections contre le démembrement se dérouleront, dont celle de Kościuszko, qui a étudié en France et a été un élément clé lors de la révolution américaine aux côtés de La Fayette. Celui-ci ira en France en 1798, où il rejoindra d'autres immigrés polonais et y rencontrera le premier consul Bonaparte. Il n'aura toutefois jamais confiance en lui (Herbst, 1969) sachant que Napoléon ne se servirait de la Pologne que pour ses propres visées. De fait, avec la partition de la Pologne, c'est tout naturellement que les Polonais vont rejoindre la grande armée de Napoléon afin de tenter de recréer leur pays, ce qui sera en partie fait avec la création de l'éphémère Grand duché de Varsovie. Le Code Napoléon y sera imposé et restera en grande partie implémenté en Pologne jusqu'en 1946. Il conserve encore une forte

Bienfaisance de Napoléon 1er envers Narocki, vieillard polonais de 117 ans qui lui est présenté
© Collection du château de Versailles.

influence sur le droit actuel. Au niveau de la langue, le début du XIXe va voir une grande assimilation de mots français dans la langue polonaise (Brunot 1934 : 445–487). Krawczykowski (2015 : 160) indique un changement dans la nature des emprunts à la langue française avec la période napoléonienne. Avec le Code Napoléon, les incursions dans la langue vont commencer à toucher le vocabulaire de la société et la vie politique. Les Polonais ont été la plus grande force de la Grande Armée après les Français avec près de 100 000 soldats dont 70 % vont mourir lors de la retraite de Russie (BnF patrimoines partagés). Même si Kościuszko et d'autres considèrent que Napoléon a utilisé les Polonais pour ses plans personnels et que l'image de la France va se ternir avec la chute de l'Empire et la fin des espoirs polonais, il n'en reste pas moins que l'impact de la culture française a été grand à l'époque.

Entre 1830 et 1831 aura lieu une insurrection infructueuse contre la Russie. La défaite des insurgés va entrainer la Grande émigration, essentiellement composée de l'élite intellectuelle, qui va voir en la France une terre d'accueil naturelle. Parmi eux, beaucoup d'artistes dont Chopin, Sienkiewicz, Norwid et bien entendu Mickiewicz qui a été professeur au Collège de France. Les écrits de ce dernier, propagés en Pologne, comprennent régulièrement des références à la France. L'engouement pour la France durera tout au long du XIXe en Pologne, ainsi que le souligne Krawczykowski (2015 :162) en citant Witicki qui critique la francuszczyzna (francitude) des Polonais en 1885 et raille les Polonais un peu fortunés allant en pèlerinage à Paris comme un musulman allant sur la tombe du prophète. S'il existe une image positive, les Polonais émigrés en France sont en revanche souvent déçus par ce qu'ils trouvent à Paris, loin de l'idéal qu'ils avaient en tête (ibidem :171).

Au niveau linguistique, l'intégration de mots français en polonais au XIXe continuera après la période napoléonienne et verra par exemple des mots tels qu'appartement, avance, affiche, munitions, bagage, bandage, billet, bulletin, bureau ou encore crème, là encore sous forme polonisée (exemple : krem pour crème, biuro pour bureau) (Bajda, 2014, en ligne). Doroszewski (1934 : 44) indique par ailleurs « *qu'apparaissent en très grand nombre des mots se rapportant aux sciences, aux arts, aux institutions sociales […] tout ce qu'il y a d'essentiel dans la vie moderne d'une société organisée* ».

En 1892, est mise en place la chaire de philologie romane à l'Université Jagellone de Cracovie. Elle est la première au niveau universitaire sur le territoire qui composait la Pologne. En 1910, c'est le réseau des Alliances françaises de Pologne qui s'implante sur le territoire partagé et va également permettre de diffuser la langue française et qui fonctionnera jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

La renaissance de la Pologne : des relations fortes, mais difficiles

Avec la Première Guerre mondiale, le rêve des Polonais de reformer leur pays fait que des centaines d'émigrés polonais rejoignent la Légion étrangère française pour se battre. Ce n'est qu'en 1917, avec la disparition de la Russie, que le gouvernement français peut se permettre d'admettre une armée polonaise.

Celle-ci, souvent appelée « l'armée bleue » et équipée par la France, naîtra officiellement le 4 juin 1917 et comptera deux divisions d'environ 70 000 hommes au total (des Polonais, mais aussi des Français) sous le commandement du général Haller. Le pays va à nouveau vite faire face à la guerre et devra se battre contre les bolcheviques en 1919. L'armée bleue rejoindra la Pologne et sera épaulée par une mission militaire française composée de 400 officiers dont feront partie Weygand et un jeune capitaine : de Gaulle. Celui-ci gardera un souvenir fort de ses deux séjours en Pologne à cette époque. Cette année 1919 voit aussi naître la chaire de philologie romane à l'Université de Varsovie. Après la victoire polonaise en 1921, la France et la Pologne vont signer plusieurs traités de coopération à la fois politiques (accord politique et convention militaire de 1921), militaires, mais aussi économiques (convention commerciale franco-polonaise du 9 décembre 1924). En 1924 est ouvert l'Institut français de Varsovie. La Pologne se dote par ailleurs en 1921 d'une nouvelle constitution qui est calquée sur celle de la IIIe République française. Ainsi que le note Laforest (2003 :395), les intérêts économiques français étaient considérables dans le pays, la France étant le premier investisseur en Pologne à l'époque et le second créancier. Les investissements français vont entre autres servir à des investissements directs dans les travaux publics et l'industrie, dont par exemple la construction du port de Gdynia ainsi que d'une ligne de chemin de fer reliant ce port à la région industrielle de Silésie. Pays allié, ayant aidé à la défense du territoire, impliqué économiquement, modèle politique, structures scolaires et universitaires : tout semble favorable ici à un rôle important de la langue française dans le pays. Il y a par ailleurs beaucoup de Polonais qui dans le cadre d'accords partent travailler dans les mines françaises en raison d'une part de la pénurie de bras à cause des pertes humaines pendant la guerre en France, et d'autre part de la relative pauvreté dans la Pologne qui renaît. De fortes communautés ouvrières polonaises vont ainsi émerger en France dans le Nord et en Lorraine, qui maintiendront par la suite des contacts précieux entre les deux pays.

Cependant, lors de la crise de 1929, plusieurs scandales économiques et la montée du protectionnisme vont mettre à mal les relations économiques. Le système mis en place, trop favorable aux sociétés françaises a fait que celles-ci furent accusées de piller les ressources du pays (ibidem : 406). Wandycz (1988 : 454) cité par Laforest, indique que « *les placements français en Pologne, par leur importance, auraient dû constituer le ciment de l'alliance franco-polonaise. Ils furent cependant davantage une source de tension qu'un facteur de rapprochement* ».

Le peu d'intervention française à la déclaration de guerre et la défaite de 1940 laissent les Polonais sur un sentiment de trahison, et la « *déception a profondément stigmatisé l'image de la langue française, désormais associée à une jolie forme sans contenu, artificielle et pleine de fausse courtoisie* » (Fotowicz, en ligne). Pendant la guerre, les Alliances françaises sont fermées, mais il est à noter que dans les universités, des enseignants tels que le Professeur Stanisław Wędkiewicz et Zdana Matuszewicz à Varsovie continuent à donner

La statue du Général de Gaulle au cœur de Varsovie, en souvenir des 20 mois passés par le militaire français à former des Polonais à l'École militaire et à l'Académie militaire entre 1919 et 1920.
© Arnaud Galy

des cours de français clandestins. En 1945, les Polonais reprocheront également aux alliés et à la France le fait de les avoir « *laissés aux Russes* », ce qui a été vécu comme une nouvelle trahison. Au début de l'après-guerre, la guerre froide place la France et la Pologne dans des camps opposés. Le russe est obligatoire dans l'enseignement des langues et les langues occidentales sont mises en retrait même si leur enseignement continue. En 1946 est ouvert l'Institut français de Cracovie, qui est rattaché à celui de Varsovie en 1948 sous l'appellation Institut français de Pologne avec des antennes dans plusieurs autres grandes villes du pays. Mais des accusations d'espionnage vont mettre tout cela en pause. Une certaine libéralisation de la vie culturelle intervient après 1956 et fait renaître un intérêt pour les langues étrangères. Toutefois le peu d'utilité dans la vie par la suite réservait ce type d'études aux personnes pouvant avoir un contact avec l'Occident. Les échanges continuent malgré tout et, en février 1958, est créé le Centre de civilisation française (CCF) auprès de l'Université de Varsovie dirigé au départ par Michel Foucault, tandis qu'un centre de civilisation polonaise est ouvert auprès de l'Université Paris IV-Sorbonne. Ces centres coordonnent des projets de recherche universitaires et soutiennent la coopération académique. En septembre 1967, le général de Gaulle est le premier chef d'État occidental à venir en visite officielle en Pologne communiste. Son appel à une réelle coopération culturelle entre les deux pays va mener à la réactivation de l'Institut français de Varsovie et à celui de Cracovie sous forme de salles de lecture françaises. Dans les années 70, le réseau d'Alliances françaises se réimplante sous la forme de centres de langue et de culture française. Ces centres vont diffuser la culture française par le biais de cours de français, de la mise à disposition de publications souvent censurées dans leurs bibliothèques, mais aussi par des commandes spéciales venant de France et permettant à certains Polonais d'avoir accès à des produits occidentaux.

L'époque actuelle : une perte de vitesse importante

À la chute du communisme, le russe n'est plus obligatoire, et c'est la ruée vers l'Occident et sa culture. Côté économique, les investissements français en Pologne ont été importants. Les écoles privées ouvrent en masse. Dans les écoles primaires et collèges, le nombre d'apprenants en français passe de 100 500 en 1986/87 à 271 200 en 1993/94 puis 286 500 en 1997/98 (rapport annuel statistique GUS 1998). Si ces chiffres semblent montrer une forte augmentation (presque le triple d'élèves), ils sont néanmoins à mettre en parallèle avec les chiffres de l'anglais qui passe de 269 400 apprenants en 1986/7 à 2 233 400 en 1997/98, soit presque 9 fois plus : c'est donc l'anglais qui est le grand gagnant de la chute du rideau de fer. Comme le note Ziolkowski (2004 : 59) :

la langue et la culture françaises en Pologne perdirent peu à peu du terrain. La mondialisation culturelle anglo-saxonne y était pour quelque chose, de même que – au grand dam de nombreux Polonais – une certaine inertie et passivité, voire l'absence des fonds nécessaires, ainsi que l'idée répandue parmi certains des représentants des pays francophones (l'Hexa-

L'auteur et acteur Thomas Miauton rencontre les élèves francophones du Lycée 17 de Cracovie.
© Arnaud Galy

gone compris) qui semblaient convaincus que la culture française s'en tirerait par elle-même. Peu à peu, mais inexorablement, la langue anglaise finit par occuper la première place et devint la source principale d'emprunts linguistiques dans le polonais actuel.

Ce constat reste malheureusement très actuel. La proportion d'élèves apprenant le français dans le primaire et secondaire est passé de 3,3 % en 2005/2006 à 2,4 % en 2015/2016 (Kucharczyk, 2018 : 47). La baisse générale du nombre de jeunes, la baisse du niveau de français au lycée en raison d'un baccalauréat privilégiant la compétence communicative au détriment de la qualité d'expression, le peu de choix du français chez les bacheliers (1 604 bacheliers sur toute la Pologne en 2016, source : Centralna Komisja Egzaminacyjna), les réformes de l'admission en université, ont fait en sorte que les structures universitaires ont vu fondre le nombre de candidats aux études romanes (Ucherek, 2014, en ligne). Par ailleurs, le taux d'abandon des études a augmenté. Pour s'adapter, plusieurs instituts de philologie romane en Pologne ont fait le choix d'ouvrir les études à des candidats n'ayant pas appris le français auparavant. Ainsi à l'Institut d'études romanes de l'Université de Varsovie, près de 50 % des étudiants de licence sont de cette nouvelle filière depuis 2010. Le réseau Alliance française en Pologne est quant à lui passé de 19 structures locales dans les années 90 à 8 en 2015. Les réformes actuelles du secondaire en Pologne, réduisant le nombre d'heures pour les langues étrangères, ne devraient guère contribuer à améliorer la situation du français dans le pays. Le fait que beaucoup de sociétés françaises en Pologne continuent à avoir l'anglais comme langue d'entreprise n'aide guère à motiver les apprenants potentiels.

Doit-on pour autant être pessimistes sur l'avenir du français dans le pays ? Nous ne le pensons pas. La langue française garde une image très positive aux yeux des Polonais et un petit sondage réalisé sur les réseaux sociaux au mois d'avril 2018 (79 répondants) auprès de personnes ayant appris le français montre leur fort engagement : 94,9 % (75 personnes) d'entre elles déclarent qu'il vaut vraiment la peine d'apprendre la langue. Pour 73,7 % (56 personnes) pour des raisons professionnelles, 64,5 % (49 personnes) pour la culture et 44,7 % (34 personnes) pour le tourisme. 62 personnes ont été capables de donner plusieurs mots polonais d'origine française, dont berceuse, abat-jour, champagne, parasol, moutarde, chaise longue ou encore porte-monnaie. Nous remarquons que la grande majorité des mots cités proviennent des emprunts liés aux vêtements, loisirs et cuisine, ce qui nous rapproche du fond pré-napoléonien. Le fait que la langue française soit plus souvent associée à la mode,

au tourisme et aux loisirs qu'au travail ou à la technologie semble ainsi nous ramener à l'influence précédant le XIXe. Pourtant, un ouvrage publié en 2012 dénombre 3 500 mots dans la langue polonaise moderne venant du français. Si le nombre d'apprenants a baissé dans le secondaire, l'intérêt dans les écoles privées et dans le supérieur en filière « débutant » semble stable voire en progression. ■

Bibliographie

• Bajda, J. (2014), *Les influences culturelles françaises sur la culture polonaise de la fin du XIXe siècle*, en ligne : http://etudesslaves.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=619 (consulté le 31.05.2018).

• Caravolas J-A (2000), *Histoire de la didactique des langues au siècle des Lumières. Précis et anthologie thématique*, Presses de l'université de Montréal-Gunter Narr Verlag, montréal/Tübingen.

• Cramer (ed.) (1756), *Collection des œuvres complètes de M. De Voltaire*, Genève.

• de Vigenère B. (1573), *Description du royaume de la Poloigne*, Paris.

• Doroszewski W. (1934), *La langue française en Pologne*, Revue des Études Slaves 14-1-2 pp. 36-50.

• Falkowski J. (1908), *Wspomnienia z roku 1848 i 1849*. Część 2, Varsovie.

• Fotowicz A. (2014), *Les Polonais et la langue française*, en ligne : http://courrierpologne.fr/les-polonais-et-la-langue/ (consulté le 31.05.2018).

• Herbst S. (1969), « *Tadeusz Kościuszko* », dans Polski Słownik Biograficzny, vol. 14, Cracovie.

• Jedryka, Z. (1978), *Les Lumières en Pologne, Dix-Huitième Siècle* 10 pp. 147-155.

• Krawczykowski A. (2015), *L'image de la France et des Français dans l'histoire et la culture polonaise dans la première partie du XIXe siècle*, Prace Polonistyczne, seria LXX, pp. 157-176.

• Kucharczyk R. (2018), *Nauczanie języków obcych a dydaktyka wielojęzyczności (na przykładie francuskiego jako drugiego języka obcego)*, Werset, Lublin.

• Laforest C. (2003), *La stratégie française et la Pologne (1919-1939). Aspects économiques et implications politiques*, Histoire, économie & société n 22-3 pp. 395-411.

• Lewicka H. (1982), *Réforme, Humanisme, Renaissance* n.15 pp. 12-17.

• Nikliborc A. (1961), *Les Manuels du français publiés en Pologne au XVIIIe siècle*, Wrocławskie Towarzystwo naukowe. Rozprawy komisji językowej, Wrocław, III , pp. 151-178.

• Ociepka N. (2010) *l'enseignement du français en Pologne jusqu'au XIXe siècle*, Zeszyty Glottodydaktyczne Zeszyt 2, pp. 147-156.

• Ucherek W. (2014). *L'état de l'enseignement du français à l'Université de Wrocław,* en ligne : http://etudesslaves.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=611 (consulté le 31.05.2018).

• Wandycz Piotr S. (1988). *The Twilight of French Eastern Alliances, 1926–1936 : French-Czechoslovak-Polish Relations from Locarno to the Remilitarization of the Rhineland*. Princeton University Press, Princeton.

• Ziolkowski M. (2004), *La Francophonie en Pologne,* Hermès, La Revue 2004/3 (n° 40), pp. 59-61.

Le théâtre francophone dynamisé depuis la Pologne

10 sur 10 mérite la note maximale !

★ PAR ARNAUD GALY ★

★ Arnaud Galy, journaliste et photographe, rédacteur en chef de l'Année Francophone Internationale et www.agora-francophone.org

Institutionnellement la Pologne n'est qu'un pays « observateur » de l'Organisation Internationale de la Francophonie, loin du cercle actif des États pour qui la Francophonie est une évidence culturelle et politique. Pourtant, c'est bien au pays de Chopin qu'est née une initiative phare pour la diffusion de la langue française dans le monde. Entrons par les coulisses…

Iris et Jan au 4e Festival International de Théâtre Francophone pour Lycéens à Poznań © Draméducation

Un léger tapis de neige recouvre les allées du château-hôtel Sieraków. Niché dans un parc aux arbres dénudés et majestueux, ce cocon est tout proche de Cracovie. Dans l'entrée, le zen Seigneur des lieux, le chat Théophile, observe goguenard les entrées et sorties des résidents : pause cigarette, promenade inspirante dans le parc, prise d'un taxi pour s'échapper… Derrière l'apparente atmosphère apaisée du lieu se cache une effervescence feutrée. 10 auteurs de théâtre logent ici, sorte de conclave artistique, et ont pour mission laïque d'écrire, en dix jours, une pièce de théâtre d'une dizaine de pages comprenant une dizaine de rôles. Simplicité biblique. D'où l'appellation 10 sur 10… Ce rituel est aussi

Placide, Théophile attend Thierry Simon de coussinets fermes [Sieraków – Cracovie 2018] © Arnaud Galy

récent qu'incontournable dans le paysage culturel francophone des « gens de théâtre ». À son origine, Jan Nowak, sorte de rouleau compresseur, bonhomme et entreprenant, que certains n'hésitent pas à qualifier d'insouciant, voire de carrément fou. Plus l'adjectif est excessif plus il est porteur d'affection et d'admiration. D'où sort cet OPMI [1] ?

Méthode bison

Jan se souvient, un sourire narquois au coin des lèvres, de sa nullité en français à l'école jusqu'à ce qu'un professeur de sport le persuade que l'allemand était la langue du passé et qu'il ne tombe amoureux d'un Bescherelle franco-polonais. Étrange individu, non ? Suite à cette révélation, tout s'est enchaîné. Nous sommes en 2007, la Pologne s'éveille de plain-pied dans l'Union européenne et sa jeunesse voit l'avenir en grand. Jan s'initie au théâtre et peaufine son français. Surtout, l'intrépide grimpe les marches quatre à quatre jusqu'à se retrouver un jour de juillet en Avignon, au cœur du célébrissime festival. Une expérience renouvelée plusieurs années pendant lesquelles Jan monte et démonte des initiatives, crée et saborde, se crée un réseau polonais et avignonnais, enchaîne les petits boulots de survie sans abdiquer ! En 2009, de retour en Avignon… il croise pour la première fois Iris Munos, jeune comédienne française qui se débat pour jouer, apprendre et gagner sa vie. Les deux jeunes se parlent, se laissent aller et comprennent vite qu'ils ont des atomes plus que crochus ! En 2011, Avi-

1. Objet Polonais Mal Identifié

gnon les réunit une fois de plus… ou quand les vies privée et professionnelle se percutent et font Big Bang ! De leur aventure privée, ils tirent une conclusion, ils veulent ardemment se lancer dans des projets mêlant la culture, la jeunesse, l'ouverture aux autres et le bonheur d'être ensemble. Qu'à cela ne tienne ! Ils s'installent à Poznan, mitonnent une méthode d'apprentissage du français par le théâtre. Changement de cap, des hauts et des bas, une nouvelle idée par minute… le temps de gestation peut sembler chaotique, mais un point est solide comme un roc : Jan et Iris ne dérogent pas à leur règle de base : travailler ensemble sur des valeurs communes. Dans sa nouvelle vie polonaise, Iris trouve ses marques, elle incarne « la » comédienne française qui donne la valeur ajoutée à l'école. Draméducation est née. Fin d'un long premier acte.

Le deuxième acte est un clin d'œil du destin.

La ville de Poznan et WBI [2] sont depuis plusieurs années liées par un accord de coopération culturelle. Dans la corbeille de mariage se trouve Laurent van Wetter, un auteur de théâtre belge invité à animer des stages de mise en scène. Jan et Laurent s'entendent comme larrons en foire tout en laissant libre cours à leurs envies, convaincus que leur complémentarité les mènera loin. L'histoire montrera que le diagnostic était pertinent. De leur côté Jan et Iris croient plus que jamais en leur bonne étoile et multiplient les initiatives : maison d'édition, traductions de pièces, tournées dans toute la Pologne, création d'une bibliothèque de pièces de théâtre francophone contemporain, agent d'auteurs, cours de français par le théâtre, classes de maître… À la limite de la boulimie, rien ne les arrête, sauf, peut-être le trop-plein ! Laurent qui poursuit sa carrière d'auteur, n'intervient auprès de Draméducation que pour des missions précises, le couple est donc face à la machine infernale qu'il a inventée. Après des années de déferlantes, Jan et Iris ont parfois l'impression de vivre dans un tambour de machine à laver. Ils refusent de se noyer, leur intuition les alerte, et judicieusement, ils recentrent peu à peu leur énergie folle sur un projet resserré.

Entrons en résidence

Resserré, certes, mais pas moins ambitieux ! Revenons aux résidences 10 sur 10. En février 2018, elle se tenait en banlieue de Cracovie, un an plus tôt, elle se déroulait en Silésie dans la ville minière de Zabrze et en 2016 à Ryn aux confins de la Biélorussie, de la Lituanie et de la région russe de Kaliningrad. En 2015, afin de tester le concept, la résidence n'était que virtuelle. Les auteurs, restés chez eux, n'avaient pu se confronter à ce huis clos si enthousiasmant et avaient écrit leurs pièces sans connaître la douce pression du temps compté ni la convivialité, entretenue par les délicatesses locales, des soirées communes.

Sans connaître, non plus, la ferveur des rencontres avec les jeunes polonais francophone. Comme ce matin, dans le gymnase d'un lycée bilingue de Cracovie, plein comme un œuf. Alignés, les 10 auteurs venus de Suisse, de Belgique, du Cameroun ou de France sont la cible de questions, parfois maladroites

2. Wallonie Bruxelles International

ou timides, jamais désinvoltes. L'écriture, le théâtre, leur pays d'origine, leurs impressions sur la Pologne rien n'est laissé de côté. Difficile de tenir un débat aussi déséquilibré en nombre et pourtant, l'expérience marque les deux camps. Dès l'échange terminé, les auteurs, par binôme, se retrouvent face à de petits groupes d'élèves avec la mission d'animer un atelier d'écriture. Trop rapide, trop brouillon parfois, mais, toujours pertinent. « *Il faut savoir boucler l'histoire* » martèle Thomas Miauton à ses interlocuteurs emberlificotés dans une histoire sans fin. Camille Rebetez et Carolie Logiou sont face à des élèves à l'expression française aisée qui jouent déjà avec l'humour et le suspens. Impressionnant et aussi rassurant quant au niveau pédagogique des enseignants de ce lycée.

De retour à la résidence, chacun doit se re-concentrer sur son texte. Les jours passent. L'horloge est impitoyable. Julie Annen est au fond du gouffre, comme paralysée. Les mots ne lui viennent pas : « *Je ne veux pas écrire pour écrire* ». Une explication franche et percutante avec Jan la débride. Elle entre enfin dans son travail. D'autres auteurs, Thierry Simon et Luc Tatar s'interrogent et alimentent l'éternel débat du « *que signifie écrire pour la jeunesse ?* » Hors de question de tenter artificiellement de se mettre au niveau de compréhension supposé des adolescents. Ce serait la meilleure manière d'écrire étriqué et de « *faire* » un produit sans saveur ni style. Alors oui, parfois le risque de « *larguer* » un lecteur existe. Et alors ? Sans négliger le fait qu'être qualifié d'auteur pour la jeunesse est un brin réducteur. Être auteur, tout simplement… Tiens, voici Penda Diouf qui traverse l'entrée sous le doux regard de Théophile. Emmitouflée dans un pull-over, une écharpe et une capuche elle sort affronter le froid, ordinateur sous le bras. Le besoin d'aérer ses neurones se fait sentir. Elle n'a presque plus mal au coude… souvenir d'une malencontreuse chute de patins à glace. Il en est un qu'on ne voit jamais, c'est Sufo Sufo, déjà présent à la précédente édition à Zabrze. Sufo Sufo n'écrit que dans sa chambre et, assurément il bosse ! Ses « camarades » de résidence ne le croisent qu'au repas et encore pas toujours – « *on mange trop !* » - et tard le soir dans le salon de détente. Chacun doit trouver son rythme, son lieu, son moyen de décompresser ou de dynamiser – dynamiter – son imaginaire.

Jan organise une visite au camp d'Auschwitz-Birkenau. Selon le niveau d'avancement de leur pièce, chacun décide de faire ou non le déplacement. Pour certains, il est hors de question de se confronter à ce lieu si lourd de sens et d'émotions de peur d'être démobilisés, d'autres comme Sufo Sufo, Penda Diouf ou Luc Tatar franchissent le pas et font « l'expérience ». Car oui, pénétrer à la nuit tombante, par un temps froid et pluvieux de février, en ce lieu est une expérience. Tout comme en était une, en 2017 à Zabrze, de s'enfoncer dans les entrailles de la terre, au cœur des mines de charbon. La description du travail des mineurs et des maladies professionnelles liées ou la pollution ambiante dans la ville étaient autant de sources d'inspiration pour les auteurs. Parvenir à alterner l'écriture et la réflexion, la vie en collectivité et le repli nécessaire sur soi sont probablement les clefs d'une résidence réussie… vaste programme !

Les pièces en cours sont présentées au groupe lors de soirées lecture [Sieraków – Cracovie 2018] © Arnaud Galy

Après moult hésitations Julie Annen a trouvé le fil conducteur de sa pièce [Sieraków – Cracovie 2018] © Arnaud Galy

★ Auteurs invités en 2017

Martin Bellemare, Élise Boch, Éva Bondon, Élise Hofner, Sabine Revillet, Gwendoline Soublin, Sufo Sufo, Marie Vaiana, Rebecca Vaissermann, Merlin Vervaet.

★ Auteurs invités en 2018

Julie Annen, Béatrice Bienville, Penda Diouf, Suzanne Emond, Caroline Logiou, Thomas Miauton, Camille Rebetez, Thierry Simon, Sufo Sufo, Luc Tartar.

★ Principaux partenaires de Draméducation – 10 sur 10

Fondation Zygmunt Zaleski, La Fondation Jan Michalski, l'OIF, WBI, les Instituts français, la SACD, la SSA.

Au fait, où donc est Iris Munos ? Absente pour cause de classe de maître au Brésil en duo avec Laurent van Wetter ! Absente pour la bonne cause…

10 sur 10 s'exporte

Le Brésil, mais aussi l'Arménie ou les États-Unis ! Depuis un an, deux peut-être, Jan et Iris ont trouvé le fil conducteur à leur aventure. Depuis peu rejoints par la dynamique et engagée Katia Shahoika, qu'ils ont rencontrée au festival à Poznan où elle menaient une troupe biélorusse, ils ont un cap à tenir. Un cap dégraissé des idées multiples parfois parasites et des tâtonnements : les pièces des auteurs en résidence sont publiées et alimentent un fonds dans lequel les professeurs de français (FLE ou non) peuvent venir puiser. Les élèves autant que les professeurs disposent ainsi de pièces courtes écrites par des auteurs « vivants » prêtes à être montées sur scène. Les auteurs s'engagent à répondre aux sollicitations des professeurs qui auraient besoin de conseils ou simplement d'échanges lors de leur travail avec les élèves. Le cas échéant, Iris, accompagnée d'un auteur se déplace – en 2018 au Brésil et aux États-Unis - afin d'organiser des classes de maître avec les professeurs. Histoire de les guider, leur donner des méthodes et aussi de créer une complicité désirée par chacune des parties.

Autre moment fort récurrent : chaque année, au printemps, à Poznan, Jan et Iris organisent le Festival International de Théâtre Francophone pour Lycéens. En 2018, une quinzaine de troupes venues de Pologne, d'Arménie, d'Albanie, de Tunisie ou de Biélorussie sont venues, sans pression, car il n'y a pas de compétition donc pas de classement, juste pour le plaisir de jouer en français. Des festivals « frères » existent déjà en Bulgarie et en Arménie. D'autres sont en gestation en Macédoine, en Moldavie, en Tunisie et aux États-Unis.

Une avant-première !

La résidence d'auteurs qui se tiendra en Pologne en mars 2019 aura un partenaire de prestige : la Comédie française ! Un peu tôt pour dévoiler les détails de cette excitante nouvelle, mais que rêver de plus pertinent et « légitimant » pour Jan Nowak et Iris Munos ? Rien. Ou peut-être le fait que le duo Jan et Iris, accompagné de Katia, sont, à l'heure où ces lignes sont écrites, invité du Festival d'Avignon Off pour y présenter 10 sur 10 et parler théâtre francophone. Preuve que les initiatives pour une francophonie jeune, pacifiée et enthousiaste peuvent venir d'un pays inattendu, comme la Pologne. L'épilogue n'est pas pour demain !

▶

1. Ambiance obscure et lumineuse [Zabrze 2017]
2. Jan Nowak, orateur dans une école bilingue entouré de Gwendoline Soublin, Sufo Sufo et Éva Bondon [Zabrze 2017]

3. 10 sur 10 ou l'art et la manière de mettre les auteurs en parfaite condition [Sieraków – Cracovie 2018]

4. Besoin de décompresser Thomas Miauton ? [Sieraków – Cracovie 2018]

5. Sabine Revillet peaufine les dialogues de sa pièce centrée sur le harcèlement à l'école [Zabrze 2017]
6. Sufo Sufo absorbé par son histoire d'oiseau et d'enfant à la poursuite du temps perdu [Zabrze 2017]

© Arnaud Galy

1

2

3

4

5

6

Paroles de Zabrze – 2017
Des auteurs et la francophonie

Rebecca Vaissermann (France) :
La francophonie, je ne la mesurais pas du tout avant de venir ici à Zabrze. J'avais une vision totalement centrée sur la France, la francophonie c'était la France et là, d'un coup je découvre l'immensité de ce que cela recouvre. Pendant mes études de théâtre, j'avais bien lu des auteurs québécois et eu des cours sur le théâtre africain, mais rien ne m'a été proposé éclairant la francophonie dans sa diversité et richesse. Ici tout s'est précipité.

Sabine Revillet (France) :
La francophonie m'est apparue lors d'une résidence d'une année au Québec à laquelle participait aussi un auteur burkinabè. Ensuite je suis partie pour une autre résidence à la Réunion. J'étais avec Marie et un auteur malgache. Là, j'ai été impressionnée par les auteurs de la Réunion qui déclamaient leurs textes, sans notes. J'ai compris le rôle de l'oralité et cette capacité à inventer la langue dans l'instant avec un puissant imaginaire. C'était pour moi un éveil ou un réveil à la langue ! Je crois que la littérature africaine m'aide à décrypter l'actualité.

Sufo Sufo (Cameroun) :
Je crois qu'être francophone est quelque chose d'inné quand on est camerounais, comme être homme ou femme. Je suis ce que je suis grâce à la langue française. La francophonie concrétise l'idée d'une politique du regroupement par affinité. Il est légitime de se regrouper autour de la langue française. On se reconnaît comme francophone, on se regroupe comme tel. Maintenant, je suis plus réticent sur l'usage de la francophonie qui en est fait par les ONG ou les politiciens. Souvent, ils placent le mot de francophonie pour masquer, cacher, l'exploitation des pays africains. Le bien et le mal sont l'ambiguïté classique de l'homme ! Mais je préfère voir le verre à moitié plein que le verre à moitié vide, sans être naïf…

Martin Bellemare (Québec) :
En tant que Québécois, ça me parle… oui. C'est ma langue, mais c'est aussi la lutte de mes ancêtres pour sa survie. C'est aussi une question sensible aujourd'hui du fait de la mondialisation. Dès qu'on est confronté à une situation donnée, la question de la langue revient. La question de la francophonie me fait immédiatement penser à Maurice Richard, ce talentueux hockeyeur francophone qui a tant fait pour que les anglophones considèrent mieux les Québécois francophones. Il est à l'origine d'une célèbre émeute et est associé à la Révolution tranquille. Je pense aussi à ce mélange de langues qu'il peut y avoir à Montréal avec l'arabe, le créole et tant d'autres… Parler de francophonie me rappelle aussi les référendums sur l'indépendance perdus ! À chaque fois un choc, des pleurs… Une langue implique une logique et la logique latine est si différente de la logique anglo-saxonne.

Propos recueillis par Arnaud Galy

Paroles du Brésil - 2018
« Le théâtre n'est pas une thérapie, le théâtre c'est la vie »

Cristina Pietraroia (Université de São Paulo) / Julie Vuillermoz (Alliance Française de Brasilia), enseignantes de français ayant participé à la MasterClass d'Iris Munos et Laurent van Wetter

La MasterClass « Exploiter le théâtre en classe de FLE », conçue par Iris Munos et Jan Nowak, réalisée pendant la session du BELC (Université Régionale), a eu lieu à Brasília, au Brésil, du 03 au 08 février 2018. Elle a été animée par Iris Munos elle-même et par Laurent Van Wetter, acteur et dramaturge belge.

Avant cette MasterClass, les participants avaient reçu les consignes suivantes : porter des vêtements confortables, de préférence noirs ; enlever montres, boucles d'oreilles, colliers, et ne pas porter de chaussures. Aucun problème. Ce que nous ne savions pas encore, c'est qu'Iris et Laurent allaient nous faire enlever beaucoup plus : de mauvaises habitudes, des comportements négatifs, des attitudes timides ou, au contraire, arrogantes, des préjugés. Nous allions apprendre à commencer de zéro, à être tout à fait débutants dans une prise en considération singulière et extrêmement formatrice de l'autre et de nous-mêmes ; nous allions devenir autres, ou plutôt nous-mêmes, dans ce que nous avions de plus subjectif et personnel.

Nous étions seize participants de différentes origines et enseignants le français dans des établissements divers – universités, écoles primaires et secondaires, Alliances Françaises. Nous nous connaissions à peine, cependant, cinq jours plus tard, à raison de sept heures par jour, nous avions constitué un groupe solide et collaborateur, prêt à employer des techniques de théâtre dans nos classes de FLE et à surmonter nos propres défis. Comment sommes-nous arrivés à ce résultat et à des transformations si importantes en un temps si court ?

Tout d'abord, par la prise de conscience de l'espace et de la façon de l'occuper en groupe, sans trous et sans gêne. Ensuite, par des jeux dans ce même espace, devenu notre scène quotidienne et où nous évoluions à l'aise après très peu de temps. Les animateurs proposaient et faisaient avec nous des activités ludiques très variées : écouter une consigne et la réaliser le plus rapidement possible, se présenter par un geste et en y associant notre prénom, mémoriser les gestes et les prénoms des autres, faire le samouraï, jouer aux ballons invisibles colorés, agir comme des poissons apeurés, conduire par la voix un collègue provisoirement aveugle, faire le serpent sur des corps obstacles, apprendre à écouter, à se confier à l'autre, à se livrer à l'inconnu.

Au fil des journées, des exercices dynamiques nous donnaient l'énergie quand il fallait être plus actifs, tandis que des exercices presque méditatifs nous donnaient le calme et la concentration nécessaires pour nous rappeler la présence de nos corps, notre respiration, nos objectifs. Après, il nous a fallu apprendre à suivre des consignes plus strictes liées au monde du théâtre : entrer sur scène en regardant un point fixe, s'arrêter à un endroit déterminé, sortir de scène, ne pas oublier de respirer (très important !), faire un geste devant le public, mais attention, un geste veut dire un geste, et pas deux. Nous avons appris que jouer ce n'est pas paraphraser.

Apprendre à écouter les commentaires des professeurs et des collègues sur ce que nous avions montré sur scène et non sur ce que nous avions imaginé faire a été un des

moments les plus difficiles, car il s'agissait d'accepter les critiques sans se justifier ni se juger.
Lors de la deuxième partie du cours, Iris et Laurent nous ont demandé de ne plus suivre les consignes à la perfection, de nous montrer davantage, de créer, d'innover, d'improviser. Bouleversements et troubles : comment trouver la bonne mesure entre consignes et liberté ? Entre règles et créativité ? En se donnant tout entier à la scène.

Nous étions alors prêts à aborder les textes dramaturgiques, issus de la Collection 10 sur 10. Nous avons appris par cœur ces extraits en suivant des techniques proposées par les animateurs, telles que la marche, la répétition en groupe, dans différents espaces, avec diverses intonations. Au cours des dernières classes, des mantes religieuses, des personnages mi-hommes mi-machines, des écolières amoureuses, des fonctionnaires harcelés ont envahi la scène. Nous n'avons pas joué en public, nous avons joué pour nous et là nous avons découvert le plaisir de nous apprécier et d'admirer notre capacité à dépasser nos propres limites.
Les masques sont tombés, les égos se sont tus et les âmes se sont connectées les unes aux autres autour de l'objectif commun fixé au début de l'atelier : apprendre à se livrer et se délivrer des barrières sociales construites tout au long de nos vies à travers la mise en scène et la langue française, une langue de moins en moins étrangère pour certains d'entre nous.
Iris et Laurent nous ont fait enlever, tel un oignon, les différentes couches qui nous empêchent souvent de découvrir notre être profond. Il nous ont appris à lâcher prise et ainsi découvrir un univers plein de sens et de sentiments créé dans un collectif qui avait, dans l'entraide et non pas dans la compétition, son mot de passe. ■

Une manière originale de trouver la concentration pour Penda Diouf et Camille Rebetez [Sieraków – Cracovie 2018] © Arnaud Galy

#2
Les Francophonies en Limousin
35 ans d'engagement

Dossier écrit par :
• les doctorants en littérature et francophonie - Université de Limoges (France) : Félicia N'zikoko, Guiba Kone, Prisca Enyengue Yacouba Yeo, Roddy Edoumou, Urbain Ndoukou-Ndoukou, Yro Stéphane Monhenou Flavien,
• le journaliste Nassuf Djailani
Remerciements au professeur Jean-Michel Devèsa pour sa bienveillance.

Marie-Agnès Sevestre :

toute une vie au service de la francophonie ?

★ PROPOS RECUEILLIS PAR FÉLICIA N'ZIKOKO, GUIBA KONE, KARELLE KALAMON ★

En 2006, Marie-Agnès Sevestre prit ses fonctions aux Francophonies en tant que directrice du Festival. Auparavant, elle avait dirigé L'Hippodrome, scène nationale de Douai pendant dix ans. Elle y a aussi créé Les Météores, festival international des langues françaises. Femme d'engagement, comme le montre chacune des éditions des Francophonies qu'elle a concoctées, elle a aussi été vice-présidente du Syndeac, le Syndicat des entreprises artistiques et culturelles. Treize années plus tard, elle s'ouvre à cœur joie pour nous parler de son amour de la Francophonie.

★ Karelle Kalamon, Étudiante en Master I de Littérature et Francophonie, Université de Limoges.

Marie-Agnès Sevestre sous le regard de Yaya Mbilé Bitang et de Marcel Bozonnet lors d'une lecture de poésies au Théâtre de l'Union
© Arnaud Galy

F. N. : Nous allons rentrer directement dans le vif du sujet. Notre première préoccupation est relative au choix de votre personne au poste de directrice du Festival.

M.-A. S. : Il faut dire que le Festival, je l'ai connu bien avant d'en prendre la direction. Aussi faut-il rappeler que bien avant d'être à ce poste, j'étais directrice d'une scène nationale dans le Nord de la France où j'avais mis sur pied un festival francophone. Mon intérêt pour la francophonie date donc de bien longtemps. Ainsi, lorsque le poste a été vacant, j'ai tout de suite déposé ma candidature. Comme tout candidat, j'ai remis un dossier et un projet qui contenaient des options et des résolutions. Le jury a porté son choix sur mon projet. Et c'est comme cela qu'a commencé mon aventure à la direction de ce Festival. En outre, on peut dire que c'est un parcours qui résume un peu toute ma vie professionnelle.

K. K. : Puisque nous parlons du Festival, j'ai une question. Au départ, il avait pour dénomination : le Festival des théâtres francophones. Pourquoi l'abandon de cette appellation au profit du Festival des francophonies en Limousin ? Qu'est-ce qui a motivé le choix de cette nouvelle dénomination ?

M.-A. S. : Le Festival aura trente-cinq ans cette année. Il est bien évident qu'en trente-cinq ans le monde francophone a beaucoup évolué tant au niveau des arts que des relations entre pays. Au départ, l'événement était un festival de théâtre mis sur pied en 1984 par un homme de théâtre, Pierre Debauche, grand metteur en scène venant de Belgique. Pour lui, le festival avait pour perspectives essentielles, la littérature et le théâtre, tout particulièrement. Il s'est avéré qu'avec le temps un certain nombre d'arts vivants, notamment la danse, ont été pris en compte. C'est de là que vient l'évolution du nom. Je pense que la décision vient de mon prédécesseur Patrick Le Mauff qui lui donna l'appellation Les Francophonies en Limousin, avec un pluriel qui souligne la diversité de l'horizon. Mais il y a aussi le souci de l'éloignement avec la Francophonie (institutionnelle) qui renvoie plus à une interprétation politique.

F. N. : Comment définirez-vous le Festival d'une manière générale, en un mot, une expression ?

M.-A. S. : [Rires] Peut-être pas en une seule expression. Sûrement plusieurs. Je dirai que c'est un moment de rencontre en période de fin d'été (fin septembre - début octobre). Durant une dizaine de jours, se retrouvent à Limoges des gens qui viennent des quatre coins du monde. Ce qui détermine le Festival, c'est l'élargissement de l'horizon du public et un moment exceptionnel d'échanges et de débats pour les artistes. Les artistes de Montréal échangent avec leurs homologues de Tananarive, etc. Et nous faisons en sorte qu'ils aient du temps pour cela.

K. K. : Nous allons changer un tout petit peu d'axe. En cette période de coupes budgétaires et de récession, pouvez-vous nous dire si le Festival a toujours les moyens de ses ambitions ?

M.-A. S. : Je vous dis directement NON. Nous n'avons pas les moyens de nos ambitions et nous n'avons pas les moyens de nos missions. Nous ne sommes pas en situation d'équilibre budgétaire.

K. K. : Alors, comment se passe le financement ? Avez-vous des partenaires ? Quelle est leur participation ?

M.-A. S. : Comme partenaires, nous avons le Ministère de la culture, la Région Nouvelle-Aquitaine, la Mairie de Limoges, le département de la Haute-Vienne et des partenaires tels que l'OIF, la SACD, etc. Vous posez une question qui est extrêmement pertinente. [Un instant] Je ne sais pas à ce jour comment je vais boucler le financement de ma prochaine édition.

K. K. : Mais vous avez des pistes ?

M.-A. : En dehors de faire des coupes financières dans le festival, je ne sais pas comment financer.

K. K. : Dans ce cas, cela pourrait avoir un impact sur la qualité du Festival ?

M.-A. S. : Eh bien, voilà ! C'est un enjeu actuel. [Rires]

F. N. : Si vous nous le permettez, revenons au Festival. Qu'est-ce qui fait sa particularité ?

M.-A. S. : D'abord, il faut savoir qu'il existe une centaine de festivals en France. Le nôtre est un festival de création. C'est-à-dire qu'on invite des artistes d'horizons assez variés à venir créer (même s'il n'y a pas que des créations) des spectacles chez nous. C'est en cela que réside notre singularité. À cela, il faut ajouter que nous sommes le seul festival d'arts vivants francophones en France. En outre, il y a une autre particularité à savoir l'accent mis sur l'accueil des auteurs.

K. K. : Au sujet des créations, on s'aperçoit de la forte participation des artistes venant du continent africain. Quel est votre regard sur l'art de ce continent ?

M.-A. S. : C'est une question délicate et très large que vous posez. Une chose est certaine, c'est que je ne peux pas avoir un même regard, pendant douze ans, sur l'art du continent africain. Il y a un regain de vitalité avec la création de festivals en Afrique, notamment ceux de Brazzaville et de Ouagadougou, et de bien d'autres. Il faut aussi reconnaître qu'en Europe il y a un intérêt croissant pour l'art africain. Il existe de plus en plus de coopérations entre artistes africains et européens. Chose qui n'existait pas il y a une dizaine d'années. Et ces collaborations participent au renouvellement des codes artistiques africains et des langages européens. Je vous donne un exemple. Il y a une quinzaine d'années, si des artistes venaient du Bénin à Limoges, ils retournaient ensuite dans leur pays. Aujourd'hui, les choses ont bien changé. Il y a des projets qui se créent autour de ces artistes leur permettant de pouvoir jouer sur plusieurs scènes. En outre, il faut reconnaître qu'il y a beaucoup de grandes figures qui brillent par leur talent mais aussi par l'immense travail abattu par nos équipes. Par exemple, Dieudonné Niangouna que nous avons accueilli à plusieurs reprises ici. Aujourd'hui, il donne des spectacles en Allemagne et en Hollande. Il tourne au Brésil. Il y a donc un nouveau champ d'opportunités qui s'offre aux artistes africains. En clair, je peux vous affirmer que nous observons une meilleure considération pour les artistes africains, une meilleure connaissance de leurs enjeux et de leurs besoins, de leur langage artistique. Je trouve cela excellent pour eux et c'est un encouragement pour le travail du Festival des francophonies.

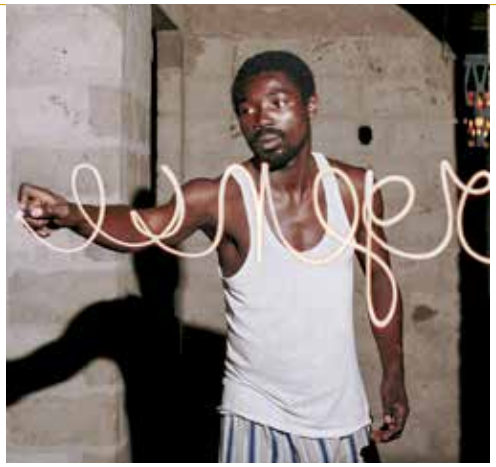

Dieudonné Niangouna
© N. Boutros

F. N. : En dépit du manque de financement, quelles sont les surprises que nous réserve le festival pour cette année ?

M.-A. S. : Nous invitons une compagnie qui vient de l'Inde. Il y aura des artistes Belges, Québécois, Burkinabés. Et des Français. Et une invitation spéciale à la Caraïbe (Martinique, Guadeloupe, etc.). Un monde diversifié en quelque sorte. Voici un peu le programme prévisionnel. J'espère pouvoir le réaliser en dépit des restrictions financières.

K. K. : Avec votre permission, nous allons aller dans une tout autre dimension : le prix Sony Labou Tansi des Lycéens. Pourquoi un prix focalisé sur la personne de Sony Labou Tansi tout en sachant que le festival a connu pas mal de dramaturges et de metteurs en scène ?

M.-A. S. : Il faut dire d'emblée que Sony Labou Tansi est une personne exceptionnellement emblématique. C'est une grande figure de la littérature mondiale et pas seulement en Afrique. Ce prix est donc un hommage à un grand artiste qui a marqué les premiers moments du Festival. Il était très régulièrement invité à cet évènement jusqu'à son décès en 1995. Il a beaucoup forgé l'histoire du Festival. Je ne l'ai pas connu personnellement, mais il a marqué positivement cette manifestation. Il y est très associé. Au point que, lorsqu'on parle du Festival des francophonies, les gens pensent directement à Sony Labou Tansi et inversement. On aurait pu dire le prix Kateb Yacine, Aimé Césaire, Tchicaya U Tam'si ou Gaston Miron. Mais Sony Labou Tansi a une histoire spéciale avec le Festival. Il a été un éclaireur pour toute une génération d'auteurs congolais et même africains. L'objectif du prix est de récompenser de jeunes talents par le vote des lycéens. Pour cette année, il y a mille quatre cents lycéens qui participent à ce concours. Trente lycées (de la France, du Bénin, du Cambodge, du Vietnam, etc) font partie du jury. C'est dire l'engouement que ce prix suscite. Pourquoi ce prix ? Dans l'esprit de ses concepteurs et animateurs, il est question de donner l'habitude aux lycéens de lire des auteurs contemporains et d'éprouver du plaisir à découvrir des auteurs qui ne sont pas des classiques. Des auteurs du monde d'aujourd'hui qui parlent à des jeunes d'aujourd'hui. Ce qui implique des partenariats établis avec des éditeurs de divers pays.

K. K. : Cela fait exactement treize ans que vous êtes à la tête de ce festival. Pouvez-vous dire à nos lecteurs vos plus belles expériences ?

M.-A. S. : Oh ! Il y en a tellement.

K. K. : Oui, mais une en particulier, une expérience vraiment inouïe…

M.-A. S. : Il faut que je réfléchisse. [Un instant] Il y a tellement de belles expériences. Dans le cadre de mes fonctions, je voyage beaucoup. Et cela me permet de rencontrer des personnes exceptionnelles. J'ai été à

Kinshasa. J'ai vu des artistes dans des situations très difficiles. Mais cela n'est en aucun cas un frein à l'épanouissement de leur talent. C'est ce que Dieudonné Niangouna (qui lui est de Brazzaville) appelle « *boxer la situation* ». Chaque fois que je me retrouve en face d'un artiste qui « *boxe la situation* », j'ai un sentiment de joie qui m'anime. Ce sont des moments de très grande intensité. Je me dis que tant que nous pouvons apporter un peu d'aide à ces talents, nous en sommes fiers. Il y a aussi le fait de découvrir d'autres facettes de certains acteurs. J'ai eu cette semaine un échange avec un artiste togolais nommé Marc. J'ai découvert une autre facette de lui. Je le savais acteur mais pas écrivain. Il produit de beaux textes que j'ai eu l'occasion de lire. Découvrir de nouvelles facettes chez des artistes et les voir éclore comme pour Aristide Tarnagda, par exemple, est une très grande expérience pour moi.

F. N. : Nous sommes à l'approche du prochain Festival. Qu'est-ce que vous pouvez tirer de positif dans l'édition précédente ?

M.-A. S. : De mon point de vue et sur le plan artistique, le Festival précédent était le plus réussi de toutes mes éditions. L'année dernière, j'ai pu réaliser le Festival que je voulais. Souvent, il arrive que l'on ne puisse pas mettre en œuvre ce qu'on a prévu de faire et comme on a prévu de le faire. Avec les artistes, il n'y a pas de science exacte. Beaucoup d'imprévus (manque de moyens, moins de répétitions, mauvais timing, etc.). L'année dernière, je n'ai pas eu ce genre de déception. Je n'ai eu que de belles surprises. C'est un Festival où nous avons eu bizarrement moins de public, pourtant c'était le plus réussi ! Les artistes étaient d'une grande présence. Même le temps a été clément car il n'a pas plu. Tout a bien marché, sauf cette baisse de fréquentation. Ce que j'en tire comme conclusion ? C'est qu'il n'y a aucune conclusion ! On ne sait pas s'il existe des recettes magiques. Mais il y a un point positif : la forte fréquentation des jeunes. Cela s'explique par la relation étroite entre la direction du Festival et les lycées. Il y a des lycées qui viennent de régions voisines et qui résident durant trois jours à Limoges. Ils participent à tous les débats. Mais aussi et surtout, il ne faut pas oublier que ce n'est pas un Festival de « têtes d'affiche ».

F. N. : Marie-Agnès Sevestre, treize ans à la tête du festival. C'est toute une vie ?

M.-A. S. : Treize ans, ce n'est pas toute une vie. Moi ma vie, elle a été ailleurs, avant. Cependant, je peux affirmer que j'ai consacré toute ma vie à la francophonie. Avant d'être ici, j'ai été à la tête d'un festival (Les Météores) que j'ai créé et qui a duré dix ans. Et bien avant, j'étais dans une maison d'édition et je m'occupais des auteurs francophones. C'est tout une carrière au service de la francophonie et le Festival des francophonies est sans aucun doute la partie la plus importante de ma vie professionnelle. Ce Festival est très prestigieux et très connu. Il me fallait être à la hauteur du challenge. Et personnellement, j'ai été très honorée d'être nommée à la tête de ce festival.

F. N. : Alors, pourquoi vouloir partir ?

M.-A. S. : Mon départ est motivé par le désir d'un renouvellement de l'équipe dirigeante. Parce que fondamentalement je pense que ce type de manifestation a besoin de change-

Monstres
© Christophe Péan

ment. Il faut laisser la place à d'autres personnes et à d'autres profils. Un festival a besoin d'être incarné. Et j'espère l'avoir incarné. Mais il faut éviter de se confondre avec lui. Je pense qu'il ne faut pas rester trop longtemps à la tête de ces structures. C'est une question de santé mentale pour moi et pour le Festival, sans parler de l'équipe. C'est une décision que je pense très sage. Et je pense que tout va bien se passer pour la suite.

K. K. : Un conseil à donner aux jeunes artistes ?

M.A : Il ne faut jamais rien lâcher de ses convictions, de ses objectifs. Aussi, il faut apprendre à en parler, savoir les partager avec d'autres pour trouver des alliés. Parce que si vous êtes tout seul et pensez que vous faites des choses intéressantes, cela ne suffit pas. Il faut être persuadé de faire des choses intéressantes mais être capable d'en parler avec son entourage. Et à partir de là, la route peut s'ouvrir à vous. Je ne suis pas une artiste mais je n'ai rien lâché. Je me suis accrochée à mes convictions. Il m'a fallu faire de la pédagogie tout le temps et trouver des partenaires. Toujours au service de la création et des artistes. ■

Entretien avec Joseph Makutu, Proviseur du Lycée Maryse Bastié

★ propos recueillis par Prisca Enyengue et Yacouba Yeo ★

La technologie gouverne aujourd'hui le monde par ses prouesses innovantes. Le constat laisse entrevoir cependant que l'espace francophone traîne encore les pas dans cette révolution. Joseph Makutu, l'un des acteurs du Festival des francophonies en Limousin commente cette situation.

Yacouba Yeo : Que pouvez-vous dire concrètement sur le Festival des francophonies en Limousin ?

Joseph Makutu : Il faut absolument avoir à l'esprit que la francophonie est un espace de plus en plus important dans le monde. Les auteurs francophones, notamment ceux de l'Afrique et des Outre-mer, ont énormément contribué à l'animation de ce festival. Son organisation impliquait à la fois la culture avec toutes les écritures qui pouvaient en découler et les festivités. Un auteur comme Sony Labou Tansi a

Joseph Makutu en entretien
© François Pradignac

beaucoup « impacté » cette manifestation du fait de son engagement assez remarquable. À ses côtés, on peut en énumérer beaucoup, à l'instar du Tchadien Koulsy Lamko, de l'Algérien Slimane Benaïssa et du Congolais Pius Ngandu Nkashama. En ce qui me concerne, j'ai été fortement marqué par un élément qui va au-delà du festival proprement dit. En 2009, nous avons pu mettre en place la francophonie au cœur de la recherche scientifique. Un espace nous avait été d'ailleurs accordé par Jacques Fontanille, président de l'Université de Limoges à l'époque. Les activités se déroulaient sous l'impulsion d'un vice-président de l'ENSIL chargé des ouvertures au niveau international, en l'occurrence Guy Matejka. Pour ce plateau, il y avait à la fois des médecins-chercheurs et deux invités de marque de nationalité togolaise et béninoise.

Ma contribution portait sur l'électricité. Je faisais remarquer que l'énergie était de plus en plus corrélée à la connaissance ; et que, plus de cinq cent millions d'Africains n'aient pas la possibilité d'en bénéficier, c'était un moyen de les priver de l'accès à l'information la plus rapide. Je pensais à Internet et à tous ces médias de communication qui dépendent de l'électricité. Aujourd'hui, nous pouvons nous réjouir parce que des progrès sont intervenus, même si nous estimons que le volume de production n'est encore assez important pour que chaque foyer puisse en bénéficier.

D'autres interventions ont suivi dont celle de Marc Dufumier à propos d'un concept remarquable. Dufumier était un professeur d'Agro Paris Tech qui avait imaginé toute une série de réponses pour remédier à la pauvreté des sols.

Prisca Enyengue : Comment la francophonie a-t-elle intégré petit à petit les établissements scolaires de sorte qu'elle entre dans le processus d'apprentissage ?

J. M. : Le constat est qu'en métropole, lorsqu'on parle de la France aux jeunes apprenants, nombreux, plusieurs parmi eux ont tendance à croire que la France reste uniquement celle de l'Hexagone. Elle fait partie des pays qui exercent leur souveraineté sur une zone extrêmement vaste, d'une superficie considérable : sur plus d'un million de kilomètres carrés, dans le Pacifique sud, de la Nouvelle-Calédonie jusqu'à la Polynésie, nous sommes dans une zone francophone. Lorsqu'on passe du côté de toute l'Afrique, on remarque que c'est la zone avec le plus grand nombre de locuteurs francophones dans le monde. Au niveau de l'océan Indien avec des pays comme la Réunion, Madagascar, Mayotte, les Comores, on s'aperçoit que l'aire francophone est aussi considérable. Je n'en exclus pas bien sûr le Canada, le Québec et certaines régions dans des États américains, et des espaces comme Saint-Pierre-et-Miquelon qui ont une histoire avec la France… Voilà pourquoi la célébration de la francophonie et son intégration dans les programmes des collèges et lycées est capitale. Quant au Festival des francophonies en Limousin, il jouit d'une reconnaissance internationale.

De plus en plus, dans le cadre de ce festival, les établissements scolaires deviennent des lieux où se déroulent les représentations. Notre objectif consiste à tout mettre en œuvre pour que les élèves vivent cette francophonie de façon concrète. Nos professeurs de lettres se sont inscrits dans cette logique

il y a deux ans de cela. On essaie de faire en sorte que l'esprit des francophonies, moi j'y crois énormément, puisse se perpétuer dans les établissements en France.

Il existe un autre aspect. Il s'agit des résidences d'écriture. Grâce à ce festival, on a assisté à l'émergence d'un certain nombre d'écrivains assez importants. L'Afrique d'expression française apporte, dans ce registre, une richesse supplémentaire. Mais je crois que l'Afrique a un préjugé très favorable en Limousin. L'accueil y est chaleureux.

Y. Y. : Vous qui, en qualité de proviseur de lycée, êtes un responsable de l'enseignement scolaire en France, pouvez-vous dire comment les résidences d'écriture mises en place à l'occasion de ce festival concourent à l'émergence de nouveaux écrivains ?

J. M. : C'était aussi l'un des objectifs du festival : inviter les auteurs du monde francophone à venir animer et représenter leur culture. Personnellement, je regrette le fait de n'avoir pas trop entendu parler d'Abdou Diouf à l'époque où il fut Secrétaire Général de la Francophonie. Il a sûrement posé des actes, néanmoins nous sommes restés sur notre faim. Il aurait pu marquer sa présence à Limoges, lieu symbolique pour la francophonie même si elle est également célébrée autrement ailleurs.

E. P. : Vous n'avez de cesse d'évoquer la technologie dans sa relation à la francophonie. Pouvez-vous être plus explicite ?

J. M. : Il faut reconnaître que la culture technologique bouleverse aujourd'hui tous les domaines. La révolution numérique est en train de modifier énormément de choses. Je songe à un rapport réalisé en mars 2017 à Palo Alto en Californie à l'initiative du groupe DELL et de l'Institut du Futur d'Oxford. Les chercheurs qui travaillaient sur ce projet sont arrivés à la conclusion selon laquelle 80 à 85 % des métiers de 2030 ne sont pas encore connus de nos jours. Si vous soustrayez 2030 de 2018, il ne vous restera que 12 années… Ce qui sous-entend que les jeunes qui, à 20 ou 30 ans seront concernés par ces nouveaux métiers, ont aujourd'hui entre 8 et 18 ans. Ce sont nos élèves de primaire, collège et lycée. Cette étude ne met pas en exergue des problèmes du futur, mais plutôt ceux du temps présent pour lesquels il faut trouver des solutions. Elle interroge les systèmes d'éducation dans le monde et cherche à savoir si ces systèmes sont outillés pour accompagner les élèves afin que ceux-ci répondent à ce challenge. Avant 2002, par exemple, avant que Skyrock ne mette en place sa plateforme, personne ne pouvait se douter qu'il existerait de nos jours un métier de blogueur. Or si vous prenez le cas d'un jeune né autour des années 2000, il vous dira que les blogueurs ont toujours existé… Que la révolution scientifique annonce le changement du monde, moi, j'y crois résolument.

Maintenant demandons-nous si les systèmes éducatifs sont armés pour y faire face. La question ne devrait pas se poser pour tout ce qui est fondamental, c'est-à-dire tout ce qui touche à l'histoire, la géographie, le français, les mathématiques. Mais dans le domaine technologique, les choses sont différentes et changent. L'ordinateur est un produit de la culture technologique.

En septembre 2017, le conseil de l'orientation à l'emploi français a produit un rapport qui

va dans ce sens. Lorsqu'on interroge quatre mille chefs d'entreprise, 45% répondent qu'ils ignorent ce que deviendront leurs entreprises dans cinq ans. Je vous donne un autre exemple. Pour réaliser une forme, il fallait prendre un bloc de métal et l'usiner. La démarche diffère de nos jours avec l'existence de l'impression 3D. Vous vous rappelez sûrement de Descartes qui était à la fois un scientifique et un philosophe. Il avait une fille nommée Francine. De Stockholm, où il se rend peu avant sa mort, il ramène quelques objets personnels dont un automate à l'effigie de Francine. Le capitaine du bateau, intrigué, profitant de l'inattention de Descartes ouvre l'automate pour découvrir avec stupéfaction le mécanisme de l'horlogerie. Prenant peur, il jette l'objet puis se sauve…

De la même façon, l'intelligence artificielle liée à la robotique est capable de nous émerveiller ou de nous effrayer.

Dans le domaine littéraire, en France, on a plus de trois millions d'illettrés «traditionnels» (des personnes qui ne savent ni lire, ni écrire). Il faut y ajouter environ onze millions d'illettrés «électroniques», dont je pourrais faire partie. On constate donc qu'il existe une jeunesse née avec l'informatique et qui est familière de ses outils et instruments. Malheureusement, les gens lettrés, au sens traditionnel du terme, ignorent qu'ils sont illettrés du point de vue électronique. ■

Le Prix Théâtre RFI : *une romance du bonheur de l'art* et de la langue de Molière

★ PAR RODDY EDOUMOU ★

La langue française s'impose de plus en plus dans le concert des nations, compte tenu de la diversité des peuples qui la pratique. Au-delà des échanges économiques qu'elle rend possible, elle est le lieu des rencontres interactives et le moyen de création des œuvres de l'esprit. Si la Francophonie en tant qu'institution politique est très connue, il y a une francophonie culturelle et artistique dans laquelle les femmes et les hommes expriment leur vision du monde et leur art de vivre. Et parmi les structures qui construisent cet édifice, le Festival des Francophonies en Limousin s'est révélé comme un cadre incontournable pour l'épanouissement du français. Pour valoriser la langue de Molière, il n'y a rien de mieux que la représentation scénique. Ainsi, le théâtre s'est imposé comme matrice du Festival et le fil d'Ariane qui le relie au Prix Théâtre RFI dont il est un partenaire majeur. RFI (Radio France Internationale), l'antenne francophone par excellence, participe à la promotion des activités du Festival.

Dès lors, à travers quelques entretiens avec

Sihanouk
© Christophe Péan

différents acteurs qui contribuent à cette collaboration, nous nous proposons de voir les principaux éléments qui ont favorisé cette réussite culturelle et littéraire.

Entretien avec Marie-Agnès Sevestre, directrice du Festival des Francophonies en Limousin

Pourquoi le Festival des francophonies en Limousin a-t-il décidé de devenir un des partenaires du Prix théâtre RFI ?

La question ne s'est pas exactement posée dans ces termes. Pascal Paradou, directeur des magazines à l'époque à RFI, venait régulièrement au Festival des Francophonies dans la mesure où RFI est un partenaire à part entière du Festival. J'ai donc fait remarquer à Pascal Paradou que le Prix théâtre RFI, qui avait été créé dans les années 70 et s'était arrêté dans les années 90, manquait dans le paysage, car personne n'avait pris le relais. En effet, RFI avait le mérite de jeter un regard panoramique sur les dramaturgies contemporaines des « pays du Sud », avec compétence et rigueur. D'ailleurs ce prix a découvert certains dramaturges, en ces années-là, à l'instar de Sony Labou Tansi, Kossi Efoui ou encore Koffi Kwahulé. Il m'apparaissait nécessaire de faire revivre ce prix. J'ai donc proposé à Pascal Paradou une réorganisation du Prix, avec des nouvelles caractéristiques, compte tenu de l'envergure de RFI aujourd'hui et le large public qu'il touche. Or Marie-Christine Saragosse, la présidente de France Médias Monde (RFI, France 24 et Radio Doulya) ambitionnait de réinvestir le champ culturel à RFI et d'impulser une dynamique à ces questions d'écriture. Il y avait donc une parfaite coordination entre le Festival et le projet de RFI. Ainsi, quand le Prix Théâtre a été lancé, le Festival est devenu naturellement un partenaire, puisque nous avions contribué directement à son élaboration.

Quelles sont les caractéristiques requises pour postuler au Prix Théâtre RFI ?

Les candidats doivent avoir moins de 46 ans, ils doivent présenter des manuscrits inédits de langue française (pas de traduction). Nous n'accordons pas une extrême rigueur aux questions esthétiques ou thématiques, l'essentiel est que le candidat produise un texte destiné à la scène.

Depuis sa création, le prix théâtre a récompensé des candidats de pays et de continents différents. Est-ce que le caractère cosmopolite du Festival et plus globalement de la ville de Limoges est un critère recherché dans les textes ?

Le multiculturalisme du Festival est bien antérieur au prix, le Festival a aujourd'hui 35 ans d'existence, donc vous comprenez bien qu'on n'a pas attendu la création du prix pour mettre en avant la diversité au Festival. Une chose est certaine, le Festival des Francophonies en Limousin s'adresse à bien d'autres francophones que les Africains. En effet, il y a des Québécois, des Belges, des Suisses, des artistes venus du Maghreb, du Liban, d'Haïti, etc.

Marie-Agnès Sevestre, Hakim Bah (auteur guinéen, prix RFI 2016), Edouard Elvis Bvouma (auteur camerounais, prix RFI 2017) et Pascal Paradou (RFI)
© Christophe Péan

Pourquoi le théâtre au détriment d'autres genres très connus comme le roman ou la poésie ?

Le Festival des Francophonies en Limousin s'est construit sur le théâtre, c'est un peu comme notre ADN, chaque jour nous travaillons avec des acteurs, des metteurs en scène et bien d'autres artistes de la scène. Par ailleurs, le Festival est ouvert aussi à la musique, à la danse et à la littérature, de manière générale. Mais le cœur même du Festival, c'est le théâtre.

Quel bilan faites-vous du prix théâtre, depuis sa création jusqu'aujourd'hui ?

J'ai pu découvrir des écrivains que je ne connaissais pas, des écrivains qui n'auraient peut-être pas pensé un jour envoyer leurs manuscrits au Festival, c'est donc une collaboration très enrichissante pour moi, nous en faisons un bilan très positif. On note aussi, chez certains écrivains d'Afrique subsaharienne, une envie croissante d'écrire des pièces de théâtre. Et par le biais de nos partenaires, les Instituts français par exemple, ces jeunes dramaturges se font de mieux en mieux connaître sur le plan national, du moins. Ils sont ainsi lus et joués au Tarmac, à Théâtre Ouvert, au théâtre de l'Aquarium, etc.

Le Festival des Francophonies en Limousin collabore-t-il avec d'autres structures festivalières ?

Oui, nous travaillons naturellement avec d'autres festivals des pays francophones. On peut par exemple citer le « Festival Mantsina » de Brazzaville ; le « Festival des Récréatrales » de Ouagadougou ; le « Festival des Quatre Chemins » de Port-au-Prince ; etc. Mais aussi avec des festivals européens, haïtiens, canadiens.

C'est votre dernier Festival en tant que membre du jury, au désarroi de Pascal Paradou qui regrette votre départ. Alors pourquoi partez-vous ?

Je dirige ce Festival depuis 13 ans, j'ai pu faire le tour de mes idées. Mais je reste ouverte à toute personne ayant besoin de mon soutien.

Entretien avec Pascal Paradou, directeur adjoint à RFI, chargé des opérations culturelles et de la Francophonie

Comment est né le Prix Théâtre RFI et quels étaient les objectifs ?

Le prix est né en 2014, avec l'idée de renouer avec la tradition du concours inter théâtral africain qui avait été si important dans les années 70 et 80. Par ailleurs, une conversation décisive avec Koffi Kwahule m'a encouragé dans cette voie. Il me disait que les auteurs africains ne savaient pas pour qui ils écrivaient et qu'un prix serait un bon moteur car l'auditoire de RFI était un « bon public ». Enfin Marie-Agnès Sevestre m'a proposé de m'accompagner dans le lancement de ce prix en m'apportant une pré-sélection issue de son comité de lecture. La première année en effet il n'y a pas eu d'appel à écritures mais nous « *avons mis le pied dans la porte* » selon notre expression pour imposer ce prix, en interne à RFI et en externe .

Les objectifs étaient de mettre en lumière un auteur (je suis convaincu qu'il y a un renouveau dramaturgique en Afrique) et de faire circuler par la voix des ondes un texte sur un théâtre panafricain et international.

Et pourquoi le Festival des Francophonies en Limousin comme partenaire ?

Limoges est partenaire du Prix. Marie-Agnès m'a accompagné dès le début. Elle siège au jury et le prix est remis au Festival de Limoges. Ensuite le texte est lu dans le cadre de « Nouvelles Zébrures ».

Quel bilan faites-vous de cette collaboration entre le Prix Théâtre RFI et le Festival des Francophonies en Limousin ?

Le bilan me semble excellent tant pour Limoges que pour nous. Et je considère qu'il y a un lien naturel. Le prix a permis de renouer un partenariat (abandonné depuis quelques années) avec le Festival des Francophonies en Limousin. Je n'ai rien prévu de particulier pour l'anniversaire du festival, juste quelques larmes d'émotion à savoir que c'est le dernier pour Marie-Agnès.

Entretien avec la Libanaise Hala Moughanie, lauréate du Prix Théâtre RFI 2015 pour son texte *Tais-toi et creuse*

Comment avez-vous eu connaissance du Prix Théâtre RFI ?

C'est une connaissance à moi, metteur en scène, qui m'en a parlé.

Qu'est -ce qui vous a motivé à y participer ?

Rien ! C'était une bouteille jetée à la mer, après 8-9 ans durant lesquels mon écriture n'avait pas été reconnue.

Quelle sensibilité avez-vous avec la langue française quand vous parlez et quand vous écrivez ?

C'est ma langue. Parler et écrire en français c'est comme boire de l'eau ou respirer l'oxygène.

Avez-vous une sensibilité singulière pour le théâtre ? Quelles perspectives offre-t-il que les autres genres littéraires n'offriraient pas ?

Je perçois le théâtre comme le genre politique par excellence. Il permet de montrer au mieux les conflits culturels, politiques, historiques, humains et sociaux ; de « dire et montrer », alors que, pour moi, le roman permet surtout de « décrire et raconter ».

Après l'obtention du prix, votre texte a-t-il été publié ?

Il n'a pas été publié. Mais il a été traduit ou est en cours de traduction en trois langues et une mise en scène est prévue dans une des langues, hors de France.

Entretien avec le Camerounais Edouard Elvis Bvouma, lauréat du Prix Théâtre RFI 2017 pour son texte *La poupée barbue*

Comment avez-vous eu la connaissance de l'existence du prix ? Qu'est-ce qui vous a motivé à y participer ? Est-ce ce prix qui vous a révélé au grand public ?

J'ai été au courant de l'existence du prix dès sa première édition par les médias et les réseaux sociaux. J'ai participé à la deuxième édition en 2015 avec mon texte *À la guerre comme à la game boy* qui a été finaliste. Recevoir un prix est une belle consécration et une reconnaissance de son travail et je crois que c'est ce qui m'a motivé à participer. Avant le prix, j'avais déjà une reconnaissance assez modeste mais il est vrai que ce prix a eu une résonance qui a permis que je sois un peu plus connu au-delà du seul milieu théâtral et que mon travail suscite un peu plus d'intérêt.

Savez-vous que le Festival des Francophonies en Limousin est un des partenaires majeurs du prix ? Que pensez-vous de ce Festival de manière générale ?

Bien sûr que je savais que le festival des Francophonies est un partenaire important de ce prix. Vu d'Afrique où je vis, ce festival est un pont entre l'Afrique Francophone et la France. Le festival est incontournable, c'est là où il faut aller, c'est le lieu de la grande rencontre. Depuis trois ans, j'ai la chance de venir pour quelques jours au festival et je dois dire qu'effectivement c'est un festival important pour la francophonie.

Quel est votre rapport à la langue française ? Vous permet-elle de mener à bien vos projets d'écrire ?

C'est la langue que j'ai d'abord apprise, celle que je parle le mieux et surtout la langue dans laquelle je pense et j'écris. Héritage de la colonisation certes, mais je suis tombé dedans étant petit. Comme institution culturelle, la Francophonie incarne des valeurs que je trouve nobles.

Pourquoi le théâtre ? Trouvez-vous que le théâtre vous offre de meilleures possibilités d'expression que le roman ou la poésie ? Pouvez-vous résumer en quelques mots votre pièce *La poupée barbue* ?

Le théâtre parce que j'aime l'immédiateté de la représentation et surtout son côté vivant. En tant que dramaturge, le fait de penser que j'écris pour des acteurs me permet de créer ou de m'exprimer davantage qu'avec la poésie qui pour moi est plus intérieure ou encore le roman qui est plus de l'ordre du récit.

La Poupée barbue, c'est l'histoire d'une jeune fille qui raconte la guerre à hauteur d'enfant. Elle vient de s'enfuir du camp des réfugiés pour rejoindre le jeune soldat qui l'avait enlevée mais celui-ci reste inerte. En attendant qu'il se réveille, elle lui raconte sa vie, ses peurs et ses rêves brisés. ■

Sony Labou Tansi *et le festival* les Francophonies en Limousin

★ PAR URBAIN NDOUKOU-NDOUKOU ★

« Je crois dur comme fer à cette chose-là, j'en donnerai ma vie pour. Nous sommes condamnés à être plus forts que nous et à nous surpasser chaque jour. Ce n'est pas du catéchisme. C'est le sens de ce que nous plantons ensemble. J'ai l'air d'être pressé. Pas du tout. Nous devons être meilleurs que les autres. L'Afrique sera pour la francité et les francophonies ce que l'Amérique latine est pour l'hispanité aujourd'hui.[1] »

1. Propos tiré de la lettre du 15 décembre 1989 que l'écrivain Sony Labou Tansi avait écrite à Madame Monique Blin.

De son nom de naissance Marcel Ntsoni, Sony Labou Tansi est un auteur congolais né en 1947 au Congo Brazzaville. Il a été directeur et metteur en scène de la troupe le Rocado Zulu théâtre, qui rencontra très vite le succès, en jouant notamment ses propres productions dramaturgiques.

Publié en 1979, son roman *La Vie et demie* lui a valu d'être reconnu par la critique comme l'un des meilleurs romanciers de sa génération. En effet, l'intrigue de ce roman se déroule en Katamalanasie, un pays imaginaire d'Afrique

dirigé par une dynastie de dictateurs sanguinaires et grotesques s'affublant du titre de « *Guide Providentiel* » ; elle évolue dans un univers quasi fantastique où les morts ne meurent jamais tout à fait définitivement. Ainsi, Martial la figure emblématique de la résistance katamalanasienne, même éventré et démembré, continuera sa lutte sous une forme spectrale. Sa fille, Chaïdana, possédant « *un corps d'une envergure écrasante* », serti de « *formes affolantes* », poursuivra l'œuvre de son père en se servant de ses atouts érotiques et de son sexe pour piéger et empoisonner ses adversaires politiques à l'origine de l'assassinat de son géniteur. Malheureusement pour elle, sa déchéance est inévitable et est sanctionnée par un viol collectif perpétré par une cascade de miliciens armés.

Usant d'une langue inventive et d'un vocabulaire mêlant le kikongo (sa langue maternelle) à la syntaxe de la grammaire française, Sony Labou Tansi a peut-être inauguré « l'*absurdité du désespoir* » en parlant des « *môchetés* » et de l'essoufflement de notre monde, un monde « *où l'homme est plus que jamais résolu à tuer la vie* » avec des « *chair-mot-de-passe* », pour reprendre sa propre formule. L'écrivain congolais fût également un poète boulimique[2].

Il est mort à l'âge de 47 ans en 1995, il y a 23 ans de cela.

Sony Labou Tansi et Monique Blin : deux rêveurs entêtés…

« Je soutiens qu'à l'étape actuelle une bonne présence de l'Afrique sera toujours une chose importante pour Limoges et pour l'esprit de Limoges. Je ne peux pas par amitié, t'offrir le luxe du silence. Tu as fait pour la création africaine plus que dix ou vingt gouvernements et tu dois le savoir, tu es notre Mère Teresa ou notre abbé Pierre. »

(Sony Labou Tansi, lettre à Monique Blin, le 14 octobre 1993.)

Au moment où le Festival international Les Francophonies en Limousin s'apprête à célébrer son 35e anniversaire, il semble opportun, et même vital de dépoussiérer un tant soit peu les archives, afin de suivre la singularité d'une amitié forte à travers les correspondances échangées entre Sony Labou Tansi et Monique Blin durant plusieurs années de travail entre Brazzaville et Limoges. Ces courriers permettent en substance de saisir le parcours ainsi que l'abnégation de deux travailleurs

2. Sony Labou Tansi, *Poèmes*, [Édition Critique réalisée par Claire Riffard et Nicolas Martin-Granel], CNRS Éditions, Paris, 2015.

1986 - M. Blin, W.Soyinka, Sony-Labou-Tansi
© Archives du Festival les Francophonies en Limousin

Francophonies 2016
(24 sept) - « Costume
ou demi Dakar »
© Christophe Péan

acharnés qui ont mobilisé leur temps et leur énergie pour créer des passerelles culturelles répondant à une radicale exigence humaine.

Il s'agit principalement de restituer le contenu inédit de quelques lettres de Sony Labou Tansi adressées à son amie. Le Festival de Limoges est au cœur de leurs échanges. On y découvre un Sony Labou Tansi qui adopte la posture d'une sorte d'ambassadeur africain totalement investi d'une responsabilité panafricaine, à savoir défendre les intérêts culturels et humains du continent, mais aussi convaincre ses partenaires d'aider l'Afrique dans la création de circuits artistiques propices à la promotion efficiente de son génie.

Ainsi, dans sa lettre du 7 janvier 1987, Sony Labou Tansi réaffirme sa foi en l'idée de voir aboutir les projets pour lesquels ils se battaient l'un et l'autre corps et âme. Il y écrit ceci :

« Nous nous battrons jusqu'au bout. De toute manière l'avenir c'est nous. Les petits schémas classiques des bêtes placées à l'entrée de l'enclos vont un jour se casser les couilles. Je crois dans notre action, je m'investis entièrement dedans pour faire des choses dans le sens de l'avenir. »

Sony Labou Tansi n'était pas un griot africain à la solde des paroles tropicales faisant l'apologie d'un certain folklore, mais un homme qui avait compris que seule une action intelligente pouvait faire triompher son rêve d'une Afrique collaborant culturellement d'égal à égal avec la France et, partant, avec le reste du monde. D'où sa lettre du 7 janvier 1987 :

« J'ai une dette de parler de Limoges. Mais je préfère payer en actes. Tu comprends ? C'est notre combat : des actes, des actes, du boulot, des produits, des idées, des alliés… »

On retrouve l'expression de cette détermination et surtout de la grande générosité que Sony Labou Tansi dégageait, quand il s'agissait d'inventer des idées neuves et bénéfiques pour l'émancipation professionnelle des acteurs africains, dans sa lettre du 18 janvier 1993. Il y déclare :

« Je crois qu'il faut creuser l'idée d'une structure en aval et en amont de Limoges qui permette de monter les productions et les tournées surtout pour l'Afrique qui est démunie de ce point de vue. »

« L'arc en terre », de Louya Victor, Diblingue Loumouny, Dian-Daha Laby Jones, mise en scène de Sony Labou Tansi, par le Rocado Zulu Théâtre
© Archives du Festival les Francophonies en Limousin

Sony Labou Tansi s'est vraiment battu pour les intérêts de l'Afrique jusqu'à sa mort. Il était un vrai panafricain qui rêvait d'implanter durablement la présence de l'Afrique à Limoges.
Sa correspondance montre combien il s'est engagé dans cette direction. Car la volonté de Sony Labou Tansi était de voir un jour l'Afrique autonome, lorsqu'elle aurait ses propres circuits culturels. Malgré les pesanteurs politiques et historiques existant entre la France et l'Afrique, et qui occultent souvent la richesse des échanges culturels entre les peuples, Sony Labou Tansi ne s'est pas résigné pour autant, bien au contraire il a cru à la primauté de la culture sur la barbarie, c'est pourquoi il entendait profiter du Festival de Limoges pour transmettre ce rêve plein d'humanité. C'était la visée de cette collaboration.

Le Festival de Limoges, une plateforme dynamique pour créer des compagnonnages…

« Je crois que le Festival reste un moment capital de l'année et un des moments les plus forts de ma vie : il a créé des amitiés profondes et nous sommes en devoir d'exigence par rapport à ses amitiés là qu'on ne rencontre pas dans tous les festivals. La notion de suivi nous a offert une plateforme humaine et de sincérité. »
(Sony Labou Tansi, lettre à Monique Blin, 14 octobre 1993.)

Le Festival de Limoges a toujours revêtu un caractère particulier aux yeux de Sony Labou Tansi. Au fond, quand on lit sa correspondance, on découvre un humaniste sans cesse préoccupé à nouer des relations fraternelles et humaines, par le biais de la pratique théâtrale. D'ailleurs, c'est pourquoi Sony Labou Tansi rêvait de voir s'établir au sein des échanges et des rencontres de Limoges, un « *festival des fraternités nouvelles* ». C'était donc une vraie plateforme d'expression des diversités culturelles issues du monde francophone. Ainsi qu'il le notait en date du 14 octobre 1993 :
« Même si je suis encore mal de nageoire dans les franco-françaises. Il faut que le festival soit sur le bateau. À sa vraie place. Les fraternités nouvelles c'est la force des différences, par les différences et au-delà des différends. Je crois dur comme fer à cette chose-là. »

On voit bien les enjeux que représentait la ville de Limoges pour Sony Labou Tansi. Dans cette même lettre, l'écrivain observe :
« *Même si peu de monde y croit,* écrit-il, *nous avons une parole et un langage à proposer dans un monde qui s'essouffle de partout et de tout. Et pour cela et à cause de cela Limoges reste pour nous une fenêtre à ne pas gâcher.* »

Il est clair que le Festival de Limoges a été pour Sony Labou Tansi une plateforme humaine d'envergure. Il l'a réaffirmé dans une lettre du 7 novembre 1992 : *« Le Festival devient une tradition amicale et professionnel, je crois qu'il faut imprimer des nouvelles aventures avec forte force. Nous n'avons pas fini de rêver. »*

Faire de l'Afrique le cœur de la francité

« *La langue française a son point d'équilibre quelque part entre Kinshasa et Brazzaville, bien plus qu'entre Paris et Montauban. Cette langue française a dépassé l'Hexagone, elle a parcouru*

le monde entier et elle est ce qui nous unit [...] *Il y a bien longtemps que la langue française n'est plus uniquement française. Elle est autant, voire davantage, africaine que française.* »
Déclaration du Président Emmanuel Macron, en novembre 2017, devant les étudiants à Ouagadougou[3].

Lorsqu'en 1993, dans une lettre à Monique Blin, l'écrivain congolais Sony Labou Tansi écrivait : *« L'Afrique sera pour la francité et les francophonies ce que l'Amérique latine est pour l'hispanité aujourd'hui »*, était-il un visionnaire ? De fait, le Festival de Limoges demeure à ce jour, ainsi que l'avait déjà envisagé Sony Labou Tansi, une plateforme et un pont, un relais, par le biais duquel les acteurs culturels français et africains peuvent s'atteler à transformer la honte des relations subalternes passées, celles générées par la France coloniale, en une expérience d'échanges civilisationnels. Cela, Sony Labou Tansi l'avait compris de bonne heure, pour preuve une lettre à Monique Blin datant du 14 mai 1987, l'atteste : *« L'Afrique saura crier un jour plus haut que la pacotille »*.
Il faut renforcer les acquis amassés au fil des années par les pionniers de ce merveilleux « outil » qu'est le Festival, en entretenant jalousement la qualité des amitiés que la ville de Limoges a permis de nouer. C'était l'une des fortes recommandations que Sony Labou Tansi prêchait de son vivant à l'endroit de ses compagnons de travail et de ses proches. ■

3.https://www.lemonde.fr/emmanuel-macron/article/2017/11/28/colonisation-egalite-hommes-femmes-francophonie. Consulté le 28/05/2018 à 11h40.

Entretien avec l'artiste
Wêrê Wêrê Liking

★ par Yro Stéphane Monhenou Flavien ★

Wêré Wêré Liking
© Alain Chambaretaud

De son vrai nom Eddy Njock Nicole, Wêrê Wêrê Liking appartient à l'élite de la culture noire africaine. Née le 01 mai 1950 à Bondè dans le centre du Cameroun, c'est en 1978 que cette artiste essentiellement autodidacte s'installe en Côte d'Ivoire après des années de recherche sur la pédagogie et les pratiques de danseuses traditionnelles en Afrique subsaharienne. De 1979 à 1985, elle occupe la fonction de chercheur en techniques pédagogiques traditionnelles à l'université d'Abi-

djan. Un statut d'universitaire que Wêrê Wêrê Liking abandonne pour se consacrer entièrement à partir de 1985 à son centre de formation artistique qu'elle baptisera village Ki-Yi et dont le but principal est de stimuler le potentiel des jeunes Africains par la culture. Artiste pluridimensionnelle, Wêrê Wêrê Liking est romancière, dramaturge, poète, conteuse, peintre et metteure en scène. Habituée des scènes, elle fait partie des créateurs africains de spectacles qui, dans les années 1980 et 1990, ont fait les beaux jours du Festival des Francophonies en Limousin avec des pièces comme *Dieu Chose* (1988) ; *Singuè Mura : considérant que la femme…* (1990) ; *Percus Perçues* (1991) et *Waranba opéra mandingue* (avec Souleymane Koly en 1991) ; *Un Touareg s'est marié à une Pygmée* (1992) ; *Les Nuages de terre de Daniel Danis*, mis en scène par Daniel Meilleur et Wêrê Wêrê Liking (1994) et *L'Enfant Mbèné* (1997).

Le festival des francophonies en Limousin : témoignage

S.Y. : Yro Stéphane / WWL : Wêrê Wêrê Liking

S.Y. : On vous sait une femme de scène et, comme telle, vous avez tout au long de votre carrière participé à un nombre important de festivals. Aujourd'hui, nous nous attarderons sur l'un d'entre eux : le Festival des francophonies en Limousin. Voici mes deux premières questions : à quand remonte votre première participation à cette grande fête culturelle française et comment l'avez-vous découverte ?

WWL : C'est ici, sur cette terrasse que nous avons été sélectionnés. Toutes ces salles qui nous entourent n'existaient pas, il n'y avait en tout et pour tout que cette petite villa. À vrai dire, nous avions entendu parler de ce festival puisque le Didiga de feu Bernard Zadi Zaourou y était déjà allé et c'est lui qui nous en avait dit du bien. Je n'avais pas postulé parce que je ne savais pas qu'il fallait le faire. Ensuite, nous avons créé *Dieu Chose* qui était mon premier grand spectacle de marionnettes. Le directeur du Centre culturel français d'alors a énormément aimé cette création et comme j'avais écrit quelque chose sur les marionnettes du Mali, il a proposé de faire les photos pour publier un livre ensemble. C'est ce qui a été fait en 1987 après que la directrice de la maison d'édition soit tombée sous le charme du spectacle. Cette année-là nous n'avons pas été sélectionnés bien que nous ayons appris la présence, en Côte d'Ivoire, de la directrice du festival. Concentrée sur mes créations et très mauvaise en relationnel, j'avoue ne pas avoir été là où il fallait être pour la sélection. J'ai eu beaucoup d'articles élogieux sur mon spectacle. Et il semblerait que c'est à son retour à Limoges que les membres du comité de la direction ont posé la question de savoir les raisons de mon absence puisque les journaux avaient désigné cette création comme étant la meilleure de l'année. C'est tout étonnée que la directrice du Festival leur a répondu qu'elle n'en avait aucunement entendu parlé. L'année suivante, elle est revenue. Nous avions créé un nouveau spectacle intitulé *Les Cloches*. C'est donc en 1988 que mes deux spectacles, *Dieu-chose* et *Les Cloches*, ont été sélectionnés pour être joués au Festival. Je suis venue à Limoges avec ma troupe et nous avons été bien accueillis. J'aimerais toutefois souligner qu'avant le Festival des Francophonies en

Amou Tati
© Christophe Péan

Limousin nous avions joué en tant que Ki-Yi Mbock dans un autre festival français, celui de Nantes en 1985 et en 1987. Pour revenir au festival de Limoges, nous étions très contents de passer à une autre étape. Il m'a permis de faire la connaissance de Sony Labou Tansi, un artiste francophone africain que j'appréciais énormément et dont je connaissais les textes bien avant de le rencontrer. J'ai également été ravie de faire la rencontre d'artistes québécois, belges, ...

S.Y. : On remarquera que vous avez pris part plusieurs années d'affilée à ce festival après votre première participation en 1988. En effet, vous y êtes retournée en 1990, en 1991, en 1992, en 1994 et en 1997 et après plus rien, silence total. Quelles sont les raisons de cet arrêt subit à partir de 1997 bien que le festival ait eu d'autres éditions.

WWL : La directrice du Festival d'alors voulait montrer, surtout en ce qui concernait l'Afrique, des troupes qui se professionnalisaient et nous n'étions pas très nombreux à l'époque. Ma troupe, le Ki-Yi Mbock, s'inscrivait dans cette donne. J'ai créé Ki-Yi Mbock alors que j'étais chercheur à l'Université d'Abidjan. Je ne voulais pas faire une carrière universitaire, mais plutôt celle de créatrice, j'ai donc décidé de mettre sur pied ma propre structure. À l'époque, certains de mes collègues universitaires et même des personnes de mon entourage n'y croyaient pas trop. C'était donc une joie et un challenge pour moi de voir un Festival et à sa tête une directrice qui encourageait ce genre d'initiative. Nous avons aussi été d'un grand soutien à la directrice en veillant tous à montrer quelque chose qui évoluait dans notre travail. Avec elle, nous n'avions rien d'autre à faire que de signaler une nouvelle création puisqu'elle ne voulait accueillir que des créations lesquelles d'ailleurs n'étaient pas sélectionnées d'emblée. À cet effet, nous nous étions tous battus pour avoir à peu près une saison en Côte d'Ivoire où on montrait les spectacles : ainsi quand elle se déplaçait, la directrice pouvait voir ce que les uns et les autres avaient à proposer. Elle faisait alors une sélection objective des nouveaux spectacles qui seraient joués à Limoges. Elle gardait toujours une ou deux compagnies qui maintenaient la barre haut par rapport à la programmation. Et, ça c'était un état de fait qui était loin de nous déplaire puisque c'était un challenge de savoir que chaque année nos créations ne seraient retenues que si elles étaient de bonne qualité. Mais à son départ, je crois que la politique a changé radicalement.

Vous savez, c'est ce qui manque le plus aux artistes africains qui, malheureusement, n'ont pas de réelle échéance pour que la qualité de leur travail soit jugée et leur permettre de vendre leurs spectacles. Actuellement, il y a le MASA en Côte d'Ivoire, mais ça, c'est une autre histoire.

S.Y. : Avez-vous le sentiment de faire partie des artistes ayant marqué l'histoire du Festival des francophonies en Limousin...

WWL : Effectivement, nous avons fait de très belles rencontres et nous avons co-créé et créé des choses avec l'aide du Festival. Quand un festival apprécie un travail, il peut participer à la création du prochain spectacle. Ainsi le Festival des Francophonies en Limousin a

participé à la création de mon spectacle intitulé *Un Touareg s'est marié à une Pygmée*. Lors de nos participations, nous avons fait la connaissance du Théâtre des deux mondes et, sommes tombés amoureux les uns des autres, ils nous ont proposé un projet intitulé *Les Nuages de terre* de Daniel Danis que nous avons créé ensemble avec la caution du Festival. Il faut surtout reconnaître que le Festival des Francophonies en Limousin a été le lieu de véritables débats sur la francophonie qui devait se distancier des discours politiciens pour devenir une réalité dans le vécu des créateurs et des hommes de culture. Il se passait des choses intéressantes et à chaque édition il y avait des perspectives pour tous les acteurs présents.

S.Y. : On comprend, à vos propos, que le Festival des francophonies en Limousin vous a beaucoup apporté.

WWL : En effet, le festival a énormément aidé à l'expansion de ma carrière de dramaturge, mais surtout, il a permis de faire connaître davantage ma littérature en Europe et au Canada.

S.Y. : À quand le retour au Festival des francophonies en Limousin ?

WWL : Je n'attends qu'une invitation des organisateurs du Festival ! Je n'ai pas de problème particulier avec celui-ci. Vous savez quand j'ai été en Italie pour créer, à la demande d'un groupe de théâtre de femmes, une pièce expérimentale qu'on a intitulée *Mayday*, j'ai invité la directrice du festival pour qu'elle vienne voir et quand elle est venue, elle a dit qu'elle n'avait pas aimé et cela s'est arrêté là.

S.Y. : J'aimerais, pour terminer, que vous nous racontiez le plus beau souvenir que vous gardez de toutes vos participations au Festival.

WWL : (Rire) Il y en a beaucoup et de belles, mais je vais vous raconter une anecdote qui est très amusante, celle de ma rencontre avec les Canadiens. Quand on allait au Festival, on essayait de voir le maximum de spectacles possible. Ce n'est pas comme aujourd'hui où dans les festivals on vous programme et vous venez la veille de votre spectacle, jouez le lendemain puis repartez aussitôt. Au Festival des Francophonies en Limousin, tous les artistes venaient dès la cérémonie d'ouverture et restaient jusqu'à la clôture. L'avantage, c'est qu'on avait la possibilité de voir les spectacles les uns des autres, nous nous gavions donc de représentations. Cette année-là, on avait entendu parlé du spectacle d'un Québécois et par curiosité nous y sommes allés. Ces derniers parlaient avec un accent tel que nous n'avons rien compris, le spectacle nous laissait perplexes et nous nous sommes dit : mais de quelle langue s'agit-il ? On ne dirait pas que c'est du français ! De plus, la pièce en elle-même était tout aussi ardue puisqu'on entendait certains Québécois se plaindre que le texte était vraiment difficile. Nous avions joué *Singuè Mura* et à la fin de la représentation de nombreux spectateurs nous ont félicités en nous offrant de gros bouquets de fleurs puis nous ont invités à venir voir leur spectacle en retour. Mais, quand nous avons su que c'était des Québécois et comme j'étais tellement spontanée à l'époque, j'ai dit automatiquement qu'on ne viendrait pas parce qu'il nous était difficile de les comprendre. Ils

nous ont dit que si c'était la seule raison pour laquelle nous hésitions à venir voir leur spectacle, ils nous promettaient de ne pas dire un seul mot. Du coup, cette proposition a retenu mon attention et je leur ai posé la question de savoir s'ils ne parleraient pas. Ceux-ci m'ont répondu que s'ils ouvraient la bouche nous serions libres de sortir de la salle. Nous nous sommes tous regardés un instant et avons décidé d'y aller. Nous sommes partis à la représentation et laissez-moi vous dire que ce fut le plus beau spectacle que j'ai vu jusqu'à ce jour. Le titre de la pièce était *Terre promise ou Terra promisa* co-créé avec des Italiens. C'était un spectacle magnifique, d'une sensibilité et d'une maîtrise technique extraordinaire. À la fin de leur représentation nous étions tellement sous le charme que nous leur avons offert tous les bouquets que nous avions reçus lors de notre spectacle et cela été une grande histoire d'amour entre ces Québécois et nous, jusqu'à ce qu'on crée *Les Nuages de terre* avec Daniel Danis. Cela a été merveilleux, on a passé des moments exceptionnels. ■

Zadi Zaourou, un Sofa de la culture africaine francophone ?

★ par Guiba Koné et Yacouba Yéo ★

Bottey Zadi Zaourou
© Alain Chambaretaud

Né en 1938 à Soubré au Centre-ouest de la Côte d'Ivoire, Zadi Zaourou, de son nom à l'état civil, Bottey Zadi Zaourou tire sa révérence le 20 mars 2012 à Abidjan. Il était dramaturge, metteur en scène, oraliste, universitaire ivoirien, membre fondateur du Groupement de Recherches sur la Tradition Orale, membre de l'Institut de Littérature et d'Esthétique Négro-Africaines, fondateur de la compagnie du *Didiga*. Son amour pour la langue française et la Francophonie s'est manifesté à travers une dramaturgie de rupture et une affirmation de son identité culturelle : une esthétique en l'occurrence singulière qui renvoie au récit des exploits de Djergbeug-

beu, un chasseur traditionnel.

Les Premiers Pas avec la francophonie

Titulaire d'une thèse de Doctorat d'État ès Lettres obtenue à l'Université de Strasbourg II, Zadi Zaourou regagne son pays, la Côte d'Ivoire, et fonde l'une des premières troupes théâtrales : la compagnie *Didiga* (l'art de l'impensable). Ses pièces s'inspirent fortement du *Didiga* issu de la tradition.

Didiga est un mot de l'ethnie Bété qui symbolise un mythe initiatique des cercles de chasseurs traditionnels. En ce sens, il a des accointances avec le *Donsomana* (récit initiatique utilisée par Ahmadou Kourouma dans *En attendant le vote des bêtes sauvages*). C'est un art que pratiquaient les chasseurs. Ils pouvaient passer plusieurs semaines dans la forêt en quête du gibier, surmontant la faim, la soif et surtout la férocité de certaines bêtes sauvages. À leur retour au village, ces héros psalmodiaient leurs exploits et leurs mésaventures. Le *didiga* célèbre ainsi le meilleur des chasseurs tant pas sa bravoure que sa générosité et son habilité. Il est la sentinelle de la Cité aux dires de Bernard Zadi.

Le théâtre de Zadi Zaourou participe à la « *négrification*[1] » du théâtre. Son art musical est basé sur le Dodo, arc musical en pays bété. Utilisé durant la préhistoire, on en retrouve également des traces dans la peinture préhistorique magdalénienne (10 000 ans av. JC). Le Dodo est exécuté par les chasseurs afin de s'attirer les grâces des forces supranaturelles. Zadi avait pour habitude d'accompagner régulièrement ses pièces de théâtres au son de cet instrument.

1. Jean Michel Dévésa, Sony Labou Tansi, écrivain de la honte et des rives magiques du Kongo, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 92.

Du 15 au 28 octobre 1984, avec sa troupe théâtrale, il prend part à la première édition du Festival des Théâtres francophones, l'ancêtre de l'actuel Festival des Francophonies en Limousin. Il avait à ses côtés un certain Sony Labou Tansi (dont l'aura aujourd'hui se confond avec le Festival), Louise Roy, Yves Desgagnés, Robert Angebaud, Emmanuel Genvrin, Pierre Debauche. À cette occasion, Zadi Zaourou présente au public *La Termitière*, une satire des indépendances africaines. Pour Zadi Zaourou, le théâtre doit permettre de pouvoir s'exprimer et dénoncer comme le fut le cas avec le théâtre romantique de Victor Hugo lequel estimait que « *la liberté littéraire est fille de liberté politique* ».

Par le biais d'une représentation alliant gestuelle, musique, parole proférée, le metteur en scène propose une allégorie qui symbolise le combat entre l'Afrique d'hier et l'Afrique de la postindépendance :

La Termitière, c'est une vision tragique de l'Afrique en proie à elle-même, dans sa rude tentative de procéder à une transformation qui tarde. L'œuvre propose deux mondes, deux espaces, deux types de personnages qui s'affrontent. Face à face en effet, se regardant dans le blanc des yeux, l'Afrique d'hier et celle qui à peine sous « Les Soleils des indépendances ». Donc un pays paysage et heureux, où la première vertu de l'habitant est le travail volontaire. Sur ce pays, voilà que le malheur vient s'abattre subitement. Un pouvoir ténébreux confisque les libertés des citoyens et les soumet à une dictature d'une incroyable cruauté.

(Zadi Zaourou, 2001 : 77-78).

Fort de cette première expérience réussie avec la Francophonie culturelle, Zadi Zaourou

en tente une seconde l'année suivante. Du 11 au 25 octobre 1985 à Limoges, Zadi Zaourou présente deux pièces inédites : *Les Secrets de Dieux* et *La Guerre des femmes*. *Le Secret de Dieux* procède d'un savant mélange entre le jeu scénique des acteurs les arts vivants que sont la musique et la danse. À l'instar de *La Termitière*, *Le Secret des dieux* est une satire du pouvoir politique africain.

La Guerre des femmes est emblématique de l'art et de l'esthétique de Zadi Zaourou. Le dramaturge interroge les difficultés des couples à vivre en harmonie. La guerre qui oppose le pays des femmes à celui des hommes illustre les conflits les opposant dans le foyer. Cette histoire s'inspire de plusieurs mythes et légendes soulignant le rôle de la femme dans le monde.

Le théâtre de Zaourou se débarrasse des codes esthétiques habituels du théâtre. C'est une écriture de bouleversement, d'incitation à la révolution et à la subversion. Chaque pièce de l'auteur est unique sur le plan de son architecture. *La Guerre des femmes* se compose en vingt tableaux. *Les Sofas* se décline en sept tableaux numérotés en chiffres romains. En outre, contrairement à Wole Soyinka, Zadi Zaourou accorde peu d'importance aux didascalies (externes et internes). Son écriture participe d'une certaine anarchie et de l'éclectisme, le but étant d'écrire un théâtre libre des normes imposées par la dramaturgie classique. Le temps y est totalement indéfini, voire brouillé. Si les repères temporels ne relèvent pas de la fantaisie, ils expriment davantage la notion d'indétermination (il se fait tard ; il est l'heure, midi pile ; dès aujourd'hui). L'espace, en revanche, est très repéré, il renvoie toujours à la Côte d'Ivoire.

Par « *Sofa* », Zadi Zaourou désigne un « *guerrier* » pour la liberté des peuples et l'affirmation de la culture africaine :

Karamoko, voici ton crime : tu nous reviens de France truqué car dignité, honneur, amour du pays et du peuple, tout cela ne compte plus pour toi. Toute la terre Mandingue n'est-elle pas à feu et à sang par la faute de l'envahisseur blanc ? Le djoliba ne charrie plus que des eaux vermeilles, le sang de notre peuple. Partout ils brûlent et pillent. Mamadou Lamine, le roi des Sarakollé : mort ! Son fils Souaibou, un adolescent de dix-huit ans : mort ! mort, fusillé sans jugement. Mort aussi des milliers de simples gens réduits au travail forcé. Qui saurait se souvenir de tous les crimes si ma mémoire n'y parvient, moi le maître des griots ? Tout cela, tu le sais, et tu trouves absurde que nous préparions notre peuple à la résistance ? Tout cela, tu le sais, prince, et tu te ravales jusqu'à ramper aux pieds d'Archinard pour négocier avec lui on ne sait quelle paix nouvelle ? (Les Sofas, 1975 : 30*)*

Pour Zadi Zaourou, la Francophonie doit prendre en compte les aspirations de tous les peuples (désir de liberté, valorisation des us et coutumes) qui composent sa sphère. Ce qui passe par la reconnaissance des effets néfastes de la colonisation.

Une autre spécificité de Zadi Zaourou est son appropriation de pratiques culturelles relevant de plusieurs ethnies ivoiriennes : les Malinké pour le donsomana (au nord de la Côte d'Ivoire), la danse du masque Zaouli chez le peuple Gouro (à l'ouest), la fête des ignames chez les Agnis (à l'Est) et la fête de Toussaint chez les Adjoukrou (au sud). Cette approche « trans-communautaire » fait de lui l'un des meilleurs dramaturges ivoiriens de tous les

1

4

5

2

6

7

3

8

9

temps. Chez Zadi, la culture n'a pas de frontières et toutes les cultures ont leur place, à la même enseigne, à l'intérieur de l'espace francophone.

La Langue française comme un parchemin

La maîtrise de la langue française et des théories d'analyse des textes littéraires joue un rôle assez déterminant dans le théâtre de Zadi Zaourou. La langue française lui sert de parchemin indispensable pour véhiculer sa culture. C'est à travers elle qu'il arrive à mieux mettre en valeur sa tradition. Ce poète-dramaturge a toujours su apprécier et appréhender le mot pour s'en faire un allié redoutable dans la dénonciation. Amoureux de la langue française, il s'est spécialisé en stylistique et c'est l'un des premiers universitaires noirs africains à l'appliquer à la tradition africaine : *En Afrique noire, aucune recherche marquante n'a été entreprise dans le domaine de la stylistique. Pour cette raison, nous ne pouvions nous adresser qu'aux seuls théoriciens européens. Or les théories et les méthodes de ces savants, même si elles comportent un aspect universel, n'ont été conçues avant tout que pour une société déterminée dont la pratique de la parole n'est pas forcément celle des autres peuples. Il nous fallait donc défier du suivisme, nous écarter quelque peu des sentiers battus et oser nous tromper dans la recherche de notre spécificité. (*Zadi Zaourou, *Césaire entre deux cultures,* 1978, 295*)*

Pour Zadi Zaourou, l'étude des us et coutumes de l'Afrique n'est pas un geste ethnocentrique ou de repli identitaire. Sa visée a été reconnue par Jean Derive : *La grande originalité de Zadi, par rapport aux divers aspects de ce courant expérimental inspiré par les traditions culturelles, tient à sa façon dont il s'en sert comme source. La plupart des autres se sont attachés à la lettre de ces manifestations culturelles prises comme référence qu'ils ont plus ou moins collées à leurs spectacles – certes en les transposant et les adaptant notablement – pour, en quelque sorte, authentifier leur création en lui donnant la coloration de leur terroir. Zadi va plus loin car il se voue plutôt à l'esprit qu'à la lettre des rites culturels dont il s'inspire. (*Jean Derive. *Du theâtre historique au théâtre initiatique : le parcours d'un dramaturge engagé.* 2008.*)*

Dans l'esprit de Zaourou, c'est une voie royale pour le dialogue des cultures.

Zadi Zaourou, dramaturge et féministe

De tous les dramaturges ivoiriens de sa génération, Zadi Zaourou est l'un des premiers à donner le statut de héros à une femme. La femme est sacrée dans la société bété car elle participe à la gestion et l'organisation du foyer. *La Guerre des femmes* est une ode à sa valorisation. Le foyer conjugal est présenté comme un champ de combat entre hommes et femmes. En Afrique traditionnelle, la valorisation de la femme passe inéluctablement par une reconnaissance de ses aptitudes, de ses valeurs. Et l'auteur fait prendre conscience à la femme de son pouvoir de dissuasion sur l'homme et de la fragilité de la phallocratie : *Mahié, […] Quand tu seras seule avec l'homme avec qui tu passeras la première nuit, observe bien sa nudité. À la lisière de sa prairie qui est à tous points semblable à la nôtre, tu découvriras un arbre sans feuillage. Il porte un fruit qui ren-*

1. On ne brûle pas l'enfer
2. Eyo'nle
3. Habiter Les Terres
4. Cantate de guerre
5. L'acte inconnu
6. Crabe rouge
7. Le carré curieux
8. J'ai arrêté de croire au futur
9. Papa Wemba Le singe avait raison
© Christophe Péan

ferme deux fèves. Ne t'acharne pas sur le fruit. Tu tuerais l'homme. Caresse plutôt l'arbre. Il grandira et grossira subitement. À vue d'œil. Ne t'effraie pas. Couche-toi sur le dos. Amène ton double à s'allonger sur toi, de tout son long. Les tisons que tu portes là, sur ta poitrine, le brûleront d'un feu si doux qu'il roucoulera comme une colombe. Il s'abandonnera à toi. Engage alors son arbre dans ton sentier ; fais-en sorte que lui-même lui imprime un rythme : haut-bas ! haut-bas ! haut-bas ! Tu verras. Ses yeux se révulseront et il s'oubliera dans une jouissance indicible. Quand tu le verras ainsi désarmé et à ta merci, ne le tue pas mais retiens que toi seule pourras l'envoûter de la sorte, chaque fois que tu voudras, toi. Ce pouvoir, c'est l'arme nouvelle que je vous laisse. Dis à toutes mes filles, le moment venu, qu'elles en fassent bon usage et qu'elles n'oublient jamais que nous sommes en guerre et que la paix des hommes ne sera jamais qu'une paix de dupes ! (La guerre des femmes : 40*).*

Pour ses pairs Zadi Zaourou passe pour un féministe par ce geste de revalorisation du rôle de la femme dans le foyer. Certes, cette perception reste sujette à polémique tant au niveau de la forme que du fond, mais elle reste l'un des premiers pas de l'Afrique traditionnelle vers le féminisme.

En définitive, cet extrait rend bien compte de l'écriture de Zaourou : une écriture libre, un engagement social, une trame héritée des mythes. En amoureux de la langue française et en combattant de la valorisation de la culture négro-africaine au sein du grand ensemble francophone, Zadi Zaourou dépose définitivement les armes de guerrier le 20 mars 2012, journée internationale de la Francophonie. Signe ou pure coïncidence ? ■

Une maison où viennent accoucher des auteurs

★ PAR NASSUF DJAILANI ★

La Maison des auteurs de Limoges fête cette année ses 30 ans. Depuis son ouverture en 1988 elle a accueilli près de 200 auteurs venus de tout le monde francophone. Pour y résider, il faut être bénéficiaire d'une bourse d'écriture. Les auteurs doivent être d'expression française vivant soit en Afrique, en Amérique du Nord, au Proche-Orient, au Maghreb, dans l'océan Indien ou encore en Europe (ou ailleurs mais dans tous les cas d'expression française). L'idée étant de « *faire en sorte que des créateurs qui ne se rencontrent pas d'ordinaire puissent partager des moments ensemble* », explique Nadine Chausse, responsable de la structure.

« *Cette résidence fut une pierre angulaire dans le développement de l'autrice et de la directrice artistique que je suis devenue* », résume la québécoise Marcelle Dubois, autrice, comme elle

★ Nassuf Djailani, journaliste, écrivain, en résidence à la maison des auteurs en 2015 pour l'écriture de sa pièce *Les dits du bout de l'île*, présentée à La chapelle du verbe incarné dans le Off du festival d'Avignon en 2016. En 2017, Il a publié *Comorian vertigo* un roman aux éditions Komedit.

Nadine Chausse - 2016
© Christophe Péan

se nomme elle-même. La Maison des auteurs à Limoges ne peut pas rêver meilleur hommage par l'une de ses résidentes. Elle a séjourné en Limousin en 2009, pour terminer l'écriture d'un texte pour la jeunesse intitulé La ville en rouge[1], grâce à une bourse du Centre National du Livre. Un séjour assez fertile, car « *je devais écrire Bercail. Mais, j'ai plutôt jeté les bases d'Habiter les terres*[2] *que j'ai poursuivi à Montréal ensuite* », s'enthousiasme la jeune femme.

Une satisfaction, un enchantement partagé par Gustave Akakpo, dramaturge, conteur, illustrateur, plasticien, metteur en scène et comédien togolais. Il est auteur du très remarqué *Arrêt sur image*[3], une pièce sur la migration, présentée depuis dans le OFF du festival d'Avignon. Tellement marqué par la région, terre de résistance, qu'il a écrit sur l'histoire des pendus de Tulle intitulé *Tulle le jour d'après*[4]. Il avoue devoir beaucoup à la Maison des auteurs : « *Limoges a été ma première porte d'entrée en France. Pour ma pièce La mère trop tôt*[5]. » C'était en septembre/octobre 2002. Une pièce qui lui a d'ailleurs valu le Prix SACD de la dramaturgie francophone en 2004. Pascal Brullemans, autre dramaturge québécois, avait des appréhensions avant d'arriver en août 2017 : « *On m'avait averti en disant que Limoges était plutôt "tranquille", mais j'ai découvert une ville agréable, remplie de coins sympas. En deux mois, j'ai pris mes marques. J'aimais marcher sur les rives de la Vienne et m'arrêter dans les jardins qui encerclent la cathédrale. J'ai passé des semaines entières à la médiathèque près de la mairie, retrouvant des amis, rue de la soif, en fin de journée.* » À ce propos, se souvient Gustave Akakpo : « *La résidence a surtout été un moment où j'ai rencontré des artistes qui sont devenus des frères et sœurs d'écriture, de rêves et d'aventures partagés, comme Kouam Tawa, Valérie Baran, Lolita Monga, Marc-Antoine Cyr, Hervé Yamguen, Dieudonné Niangouna, Sylvie Chalaye ou Arezki Mellal… donc oui ça a été décisif, tout comme d'autres carrefours de rencontres* ». « *Nous avons parfois des correspondances suivies sur plusieurs années avec un grand nombre d'auteurs encore inconnus, avant de les faire venir* », tempère Nadine Chausse. Pascal Brullmans fait partie de ceux-là. « *J'ai rencontré la responsable de la maison des auteurs, lors de ses nombreuses visites à Montréal, pour participer à des manifestations culturelles.*

1. Éditions Lansman 2012

2. Éditions Lansman 2016

3. Éditions Lansman 2016

4. Éditions Lansman 2012

5. Éditions Lansman 2004

Puis, j'ai été invité en tant qu'auteur à participer à Nouvelles Zébrures. C'est ensuite que l'on m'a proposé de déposer un projet pour une résidence d'écriture. Cela a donc pris quelques années avant que je me déplace. »

Chargée d'abord des relations publiques au sein du festival en 1991, Nadine Chausse se rappelle qu'il y a des « *moines* » parmi les auteurs, même si l'idée est de créer des rencontres entre les résidents. Jérôme Richer, auteur et metteur en scène suisse est de ceux-là. Il confie « *j'ai eu des difficultés à me centrer durant mon séjour. Je suis un auteur qui aime profondément la solitude quand il écrit. Je peux parfaitement rester plusieurs semaines sans parler à personne – à part de simples formules de politesse dans des commerces, par exemple.* » C'est d'abord, en 2010, qu'il a eu un texte qui a été lu au Festival dans le cadre de l'Imparfait du présent. L'année suivante, « *un de mes spectacles – Je me méfie de l'homme occidental (encore plus quand il est de gauche) – a été présenté. Et c'est là, ou peu de temps après, que je crois avoir demandé à Nadine s'il était envisageable que je vienne en résidence et que nous avons construit un dossier pour la bourse du CNL.* », se souvient-il.

Jérôme Richer est un auteur solitaire, qui aime s'imprégner de la ville. « *On peut dire que j'ai un attachement certain pour cette ville. Je suis un homme d'habitude ou plutôt de rituel. Boire mon café le matin sur la place de la République, aller me promener dans les halles et son marché couvert ou ses alentours, courir les longs de la Vienne en fin de journée, aller au marché le samedi matin place Marceau, faire le tour des librairies de la ville, des disquaires… Et ces moments de marche, d'ancrage dans une ville me sont nécessaires pour les mots adviennent quand il s'agit d'écrire* » D'ailleurs, ajoute-t-il : « *entre 2010 et aujourd'hui, je suis revenu régulièrement dans le Limousin. Que ce soit comme auteur (seul ou avec un collectif d'auteurs)*

De gauche à droite Gianni Fornet, la comédienne Coralie Leblan et Martin Bellemare présentent « Par tes yeux » lors d'une rencontre avec le public, pièce écrite avec Sufo Sufo.
© Arnaud Galy

ou comme metteur en scène (de mes propres textes). Certains de mes amis disent que c'est ma deuxième maison – même si ces trois dernières années, je n'y suis venu qu'une fois, et à mon initiative, pour écrire.»

Une maison au cœur de la ville

Quand vous êtes dos à la gare de Limoges Bénédictins et que vous cherchez la Maison des auteurs, il vous faut tout d'abord longer l'avenue du Général de Gaulle, sur votre droite. Il vous faut ensuite vous arrêter au numéro 11, à peine 400 mètres avant le cinéma d'Art et essai Le Lido. Pratique pour les résidents qui ne connaissent pas encore la ville pour s'y rendre. Quand vous levez la tête, des banderoles accrochées aux fenêtres signalent l'édition du festival en cours. Il faut tout de même sonner, pousser ensuite la porte-cochère de l'immeuble aux volets blancs. Une propriété de la ville, mise à disposition d'un festival reconnu : Les Francophonies en Limousin. Un rendez-vous incontournable en France après le festival d'Avignon – toutes proportions gardées. Pour y accéder, il faut encore traverser une cour intérieure et vous y êtes. Ce jour-là, on constate que les auteurs bénéficient d'une certaine autonomie. Chacun possède sa clé de chambre et les accès pour les entrées à la bibliothèque et à la cuisine.

La maison des auteurs est encaissée dans un écrin de verdure entre le bâtiment qui abrite le festival et un immeuble ancien qui tourne le dos au lieu. Les briques roses font penser au sud de La France (en fait décorée par des artistes béninois). On croit entendre des cigales… en réalité : les crissements des roues des trains de la SNCF qui entrent en gare. La maison, sur deux niveaux, comporte trois chambres équipées, une cuisine et… une petite bibliothèque au rez-de-chaussée. L'hôte des lieux a toujours un sourire pour ses invités. Une voix douce, bienveillante qui rassure. L'immeuble attenant est une ruche. Huit personnes travaillent ici. En bas, la communication, au-dessus la direction, la comptabilité et toute l'administration. Nadine Chausse nous propose de discuter dans la cour intérieure. Le ciel est bleu marine. L'été approche. Des sculptures béninoises montent la garde.

«*C'est vraiment très important pour nous, que ceux que nous invitons puissent être regardés, interrogés, accueillis, sollicités comme auteurs. Car on l'oublie souvent, mais auteur, c'est un métier. Il y a une forme de légitimité pour les auteurs d'être traités ainsi.*» D'ailleurs régulièrement, la presse quotidienne régionale consacre de pleines pages à des auteurs en résidence, avec des entretiens au long court pour parler de leurs œuvres et du projet en cours. «*Il arrive souvent que dans les pays d'origine des auteurs invités, la fonction d'auteur ne soit pas une fonction sociale. C'est la raison pour laquelle ce qui leur manquait, ils le retrouvent dans la cadre d'une résidence, où ils endossent complètement ce rôle-là*», précise la responsable de la structure. Justement, l'un des auteurs raconte : qu'« *il ne faut pas oublier qu'il est très difficile pour un auteur de théâtre de vivre uniquement de son métier. Il a besoin de trouver des relais et des soutiens pour accompagner son travail, le mettre en avant, lui donner une visibilité, une reconnaissance. La Maison des auteurs remplit pleinement cette*

fonction. Et puis si aujourd'hui j'assume pleinement de dire que je suis un auteur de théâtre, c'est aussi parce que différentes institutions, comme la Maison des auteurs, ont commencé à me nommer comme tel. » Aussi, ajoute-t-elle, « *pour faire un festival de théâtre contemporain, il fallait qu'il y ait de l'écriture dramatique et donc il fallait la favoriser et ça correspondait aussi à une ambition nationale de politique du livre, de la lecture et de l'écriture.* »

Les missions ?

La Maison des auteurs, explique Nadine Chausse a pour mission de repérer et de diffuser les auteurs accueillis en résidence. Même si, la responsable de la Maison des auteurs se refuse à établir une liste d'auteurs qui l'ont marqué, à l'issue de leur passage à Limoges. On peut citer par exemple et sans être totalement exhaustifs : Wajdi Mouwawad (en 1993), alors qu'il était encore « *tout jeune auteur de 25 ans* ». Kossi Efoui, (en 1992). Koffi Kwahulé était déjà un peu plus connu quand il est venu un peu plus tard, se souvient Nadine Chausse. Ou encore, Jean-Luc Raharimanana (en 1994), qui est revenu à plusieurs reprises à Limoges avec ses spectacles. On pense également à Koulsy Lamko qui « *est resté plus longtemps, puisqu'il faisait ses études à Limoges* ». Sans oublier, Dieudonné Niangouna, Aristide Tarnagda, Pascal Bruellmans, Etienne Minoungou, Guy Régis Jr…

Durant leur séjour, les auteurs ne font pas qu'écrire. « *Pour les boursiers, il y a des rencontres que l'on organise avec des établissements scolaires, des associations, des librairies ou encore d'autres structures partenaires comme le Bottom théâtre à Tulle et le centre Intermondes à La Rochelle. Tout cela dépend des désirs de l'auteur. Ça peut être également, des ateliers d'écriture ou encore des rencontres publiques.* » Sans oublier qu'il y a une mise en lien avec la bibliothèque francophone multimédia de Limoges. « *Il y a des documents rares mis à disposition des auteurs en résidence, comme le fonds Sony Labou Tansi, qui émeut beaucoup d'auteurs* ».

Les liens avec le festival ?

Pour celles, et ceux qui se posent des questions sur les attentes de la Maison et sur l'échéance, la responsable se veut rassurante : « *Une résidence d'écriture ne veut pas dire que l'on commence un projet et qu'on le termine dans les deux ou trois mois* ». Elle ajoute un élément important pour tranquilliser tout le monde : « *On ne fait pas de commande d'écriture pour une création, un ou deux festivals plus tard. On reste attentif à leur résidence et à tout ce qui va suivre. On reçoit les textes avant qu'ils ne viennent. On les lit, dans le cadre du comité de lecture. On fait des retours. On entretient souvent une relation longue avec les auteurs, parfois même avec des auteurs que l'on ne connaît pas. Il y a des auteurs avec qui on échange depuis 3 ou 4 ans, avant de les faire venir et de les rencontrer. Parce qu'il y a toujours cette idée de repérage d'auteurs* » explique Nadine Chausse.

« *Il est très rare que l'on découvre les auteurs après d'autres institutions françaises. Même s'il faut signaler qu'il y a le Tarmac aussi qui fait ce travail de repérage. Nous avons d'ailleurs plusieurs auteurs et artistes en commun.* » Mais, répète Nadine Chausse, « *les enjeux ne sont pas ceux d'une production* ». Pour des rai-

Inuk - 2015
© Christophe Péan

sons pratiques, « *souvent, on peut monter un dossier de demande de bourse conjointement avec l'auteur, en fonction de l'avancement de son écriture. Sachant que l'une des conditions pour accéder à la résidence : c'est d'écrire et de parler en français.* »

Chose importante, insiste l'hôte des lieux « *chaque auteur est une histoire et une rencontre singulière, donc il n'y a pas de mise en compétition et c'est important que ce ne soit pas rattaché à des enjeux de commande et de production parce que dans cette idée de repérage, il y a aussi l'idée de pouvoir à un moment donné, faciliter ou permettre la réussite du projet* ». On continue d'avoir un œil bienveillant sur la suite.

Des liens entre les auteurs en résidences ?

Un élément de satisfaction pour la Maison des auteurs : « *Il y a des contacts aussi que se nouent entre les auteurs qui sont là ensemble. Cas emblématique, c'est la création de Par tes yeux, de Gianni Fornet (un auteur néo-Aquitain), qui était en résidence en même temps que Martin Bellemare et Sufo Sufo. Ils ont décidé d'écrire ensemble. Ça n'était pas une commande. On n'a pas provoqué la rencontre et l'envie de le faire. C'est eux qui ont monté leur projet d'écriture ensemble. C'est après qu'ils l'ont proposé au festival. C'est une première à Limoges. Maintenant ils se connaissent bien pour avoir déjà travaillé ensemble au Cameroun, à Limoges ou encore au Québec. Sufo fait d'ailleurs partie des auteurs avec qui on s'écrivait depuis plusieurs années, avant qu'il ne vienne à Limoges. Il n'y a pas d'obligation à travailler ensemble, mais il y a énormément de passerelles.* »

À ce propos, témoigne Jérôme Richer : « *être à la Maison des auteurs, et au-delà au Festival des Francophonies, c'est l'opportunité de rencontrer de nombreux auteurs, tous francophones, mais ayant un rapport parfois très différent à la langue française. C'est un enrichissement infini, une possibilité de se questionner sur notre propre lien à cette langue. Alors oui, il y a de nombreux auteurs que j'ai rencontré à la Maison des auteurs ou pendant le Festival avec lesquels j'ai tissé des liens. Pour certains d'entre eux comme le Comorien Soeuf Elbadawi ou le québécois Martin Bellemare, ça m'a même conduit à travailler à des projets communs.* ».

Déjà en 1993, se souvient Jean-Luc Raharimanana : « *j'avais séjourné avec Wajdi Mouawad et Koulsy Lamko, on avait des discussions sans fin, sur le théâtre, sur la réinvention des formes, les genres, les origines, les identités. On parlait beaucoup du théâtre total, pas seulement de texte, mais de mise-en-scène aussi, beaucoup.* »

Lui n'a pas logé dans les appartements actuels, car il était logé en centre-ville. « *C'est là que j'ai pu avoir la chance de rencontrer Sony Labou Tansi, William Sassine, Tierno Monénembo. Un trio infernal qui m'avait beaucoup impressionné. Ils n'étaient pas en résidence à ce moment-là, mais ils venaient régulièrement à Limoges.* », se souvient-il. Pour avoir connu, la maison avant et après, Raharimanana se rappelle ému que « *c'était une administration attentive, qui plaçait l'intérêt artistique avant tout. Monique Blin, directrice de l'époque, avait une capacité d'écoute assez phénoménale. Nadine Chausse était déjà là je crois, tout comme d'autres personnes. C'est vrai, quand j'y retourne, c'est un peu comme si je retournais à la maison, je connais tout le monde d'autant plus que je fais partie du comité de lecture du festival maintenant.* »

Et aujourd'hui ?

Malgré le désengagement du Ministère des Affaires étrangères, le festival et la Maison des auteurs « *gagnent en succès d'estime, parce qu'on est quand même au centre du Prix SACD de la dramaturgie francophone pour lequel on présente l'ensemble des textes, de lien avec les auteurs et d'accompagnement. On est en lien étroit avec Radio France internationale pour le Prix RFI et pour les lectures qui ont lieu à Avignon dans le cadre de Ça va, ça va le monde. On est au cœur du Prix Sony Labou Tansi des Lycéens… On est sollicité par la Suisse sur une résidence pour proposer des dossiers des candidats. Idem par Berlin pour des lectures et des traductions en allemand. Donc, on a une reconnaissance en tant que lieu de ressources. L'association des théâtres francophones du Canada veut faire un programme pour une diffusion des auteurs canadiens non québécois, ils se tournent vers nous pour voir comment nous pourrions travailler ensemble. La même demande nous vient de la Belgique …* » se satisfait la responsable de la maison des auteurs.

Pour les auteurs également, Limoges représente une étape importante dans leur parcours : « *Pour plusieurs raisons. D'abord dans ma reconnaissance nationale et internationale comme autrice. Ensuite, parce que depuis Limoges est devenu un partenaire privilégié pour faire tourner mes œuvres en France. Et étant également directrice artistique du Festival du Jamais Lu à Montréal, nous avons beaucoup travaillé ensemble à créer des passerelles entre les auteurs de la francophonie soutenus par le Festival des Francophonies et par le Jamais Lu.* », reconnaît la metteure en scène québécoise Marcelle Dubois. « *Je ne connais pas de chemin plus court entre le Québec et la francophonie internationale que de passer par Limoges. Vraiment, cette maison des auteurs, ces contacts, ces programmes de soutien sont essentiels pour établir une communauté d'auteurs par-delà les frontières. En plus de légitimer grandement notre travail chez nous aussi. Pouvoir dire que nous avons joui de la résidence à la Maison des auteurs de Limoges c'est assurer la crédibilité de nos projets et de notre démarche face aux subventionneurs, aux pairs et aux diffuseurs.* », insiste l'artiste québécoise.

Dans ses premières déclarations [6] de nouveau directeur des Francophonies en Limousin, Hassane Kassi Kouyaté a confié qu'il tient : « *à ce que cette Maison vive, qu'elle ne soit jamais vide. Y seront introduits des objectifs de résultat. Des auteurs confirmés y seront conviés avec une commande d'écriture. Des écrivains confirmés parraineront aussi les auteurs en herbe. Les sorties de résidences seront marquées par une fête. Quant à la manifestation littéraire Nouvelles Zébrures, elle deviendra un festival de trois jours de lectures et mises en espace de textes, partout dans Limoges. Les Francophonies proposeront donc deux festivals.* » Autant d'engagements qui rassurent, en attendant de voir venir sa prise de fonction en janvier 2019. ■

6. Entretien accordé à Muriel Mingau, au quotidien Le Populaire du centre du 10 juillet 2018

Cinq jeunes « African-American » [1880 - 1920]
© Louisiana State Museum - Collection George Francois Mugnier

2

Grand angle
Louisiane

Préambule *amoureux*

★ PAR SCOTT TILTON ★

★ Scott Tilton est originaire de La Nouvelle-Orléans. Il est titulaire d'un B.A. de l'université de Virginie, ainsi que d'un master en relations internationales de Sciences Po Paris. Réside actuellement à Paris, où il travaille en tant qu'analyste dans le domaine de la défense et de l'aérospatial.

La Louisiane est une société francophone devenue anglophone. Au cours de nos 300 ans d'histoire, le français a été une langue dominante pendant au moins 200 ans. La mise en place d'une politique d'américanisation valorisant l'anglais, au début du XXe siècle, a considérablement réduit le nombre de Francophones. Si la langue française n'est aujourd'hui plus pratiquée par l'ensemble de la population en Louisiane, elle n'en reste pas moins très présente, d'un point de vue culturel, historique et patrimonial.

Un sens de le fête que nul ne peut contester
© Flickr - EgOiStE

Ayant grandi dans un contexte post-Katrina, je sais que La Nouvelle-Orléans est engagée dans un processus de recomposition, et que sa reconstruction – tant physique que culturelle – doit plus que jamais prendre en compte cet héritage. Elle est également résolument orientée vers le futur et bénéficie aujourd'hui d'un nouvel élan.

C'est de cet élan dont je souhaite parler aujourd'hui, élan qui permettra, à la lumière d'un riche passé, de conduire la Louisiane vers un futur caractérisé par une Francophonie renouvelée.

La Louisiane est née dans les Caraïbes et a grandi aux États-Unis

Quiconque se rend à La Nouvelle-Orléans se

retrouve dans un monde à part, marqué par des comportements propres au sud des États-Unis, ainsi que par une esthétique des Caraïbes. Cette combinaison n'est peut-être pas la plus évidente, mais correspond exactement au monde d'où nous avons émergé.

Les cent premières années de notre histoire, correspondant au XVIIIe siècle, ont été marquées par les dominations successives des Français, des Espagnols puis des Américains. Si chaque groupe a laissé une influence majeure, ce sont moins les changements de drapeaux qui ont défini le caractère de la Louisiane, que les échanges sans frontières que nous avons eus avec les Caraïbes. Les communautés présentes en Louisiane pendant cette période coloniale, ont continué à évoluer et à se constituer en tant que groupes francophones, même après être devenues américaines en 1803. Dans ce contexte, des communautés francophones diverses ont émergé : les Cadiens (Cajuns) dans la partie sud-ouest de la Louisiane et les Créoles à La Nouvelle-Orléans. Je laisse aux universitaires le soin de préciser s'il est nécessaire que nous considérions ces cultures de manière complètement distincte. De mon côté, je souhaite m'intéresser aux aspects culturels et linguistiques liés aux Louisianais francophones et créolophones, quelle que soit la culture à laquelle ils s'identifient.

Si les origines précises de ces communautés sont débattues, les Cadiens trouvent souvent leurs racines auprès des colons français originaires du Nouveau-Brunswick actuel, qui, expulsés du Canada par les Britanniques, ont trouvé refuge en Louisiane. Si certains de ces groupes se sont installés près de La Nouvelle-Orléans, une majorité d'entre eux a choisi de s'établir au bord des marécages sinueux, appelés bayou en Louisiane, dans la région d'Attakapas, souvent appelée Acadiana aujourd'hui.

Venant moi-même de La Nouvelle-Orléans, je sais à quel point l'influence des Créoles a permis de définir le caractère unique de notre ville, d'un point de vue culturel. La définition de la créolité a évolué à chaque époque. Les cultures émergentes de Louisiane, marquées par ailleurs par des influences françaises, africaines ou espagnoles, ont largement puisé des éléments présents dans les cultures des Caraïbes, pour définir leurs propres cuisine, musique et architecture, d'une certaine manière très différentes du reste des États-Unis. Au début du XIXe siècle, l'afflux massif de personnes en provenance de l'actuelle Haïti a eu une influence considérable sur notre culture : ces communautés ont reconstruit leurs maisons telles qu'elles étaient chez eux et ont importé des influences culinaires déterminantes. Si l'on pense aux influences apportées par ces personnes, il n'est pas surprenant que des langues comme le créole louisianais (Kouri-Vini) ou le français louisianais aient émergé avec une richesse et une nuance incroyables, ayant su capter l'ensemble des influences culturelles présentes.

La Nouvelle-Orléans a toujours été marquée par son caractère cosmopolite. Marquée par une croissance « bordélique », la ville a pendant longtemps été amenée à élire deux maires en même temps, l'un francophone,

l'autre anglophone. Aujourd'hui encore, si l'on se promène dans La Nouvelle-Orléans, l'on remarque que, dans les vieux faubourgs, les noms de rue sont en français, les parties de la ville établies par les Américains ayant quant à elles opté pour des noms aux consonances plus anglophones. La division a pris un tour moins mixte après la guerre civile, achevée en 1865, avec une vision de la Louisiane intégrée dans un espace anglo-américain, au détriment du français et du créole.

Les cent années suivantes ont été difficiles pour la Louisiane francophone. Bien que la politique « d'américanisation » ait imposé l'anglais comme langue dominante, les Francophones ont continué à offrir leur culture au monde.

C'est le mélange enivrant du rythme caribéen, de la cadence du ragtime et des ballades européennes qui a inspiré les musiciens créoles francophones à enfiler les premiers rythmes syncopés qui allaient devenir jazz. Le jazz a conquis le monde et a donné le ton de la modernité. Aux côtés de légendes telles que Louis Armstrong, il y avait une coterie de musiciens créoles comme Jelly Roll Morton, Sidney Bechet et Lizzie Miles. Mais cette influence ne s'arrête pas au jazz, elle a aussi influencé le rock'n'roll avec le musicien Antoine « Fats » Domino, sans parler de zydeco et d'autres formes de musique du sud-ouest de la Louisiane qui sont devenues internationalement reconnues.

Parlons cuisine ! Ce n'est par accident que la Louisiane accueille une culture culinaire parmi les plus vibrantes. Les racines de notre cuisine se sont assemblées très tôt. Dans une terre d'abondance, chaque culture a su ajouter à la marmite son propre style de cuisine : les sauces de France, les assaisonnements des Caraïbes et les plats à base de riz d'Espagne. Chaque foyer est un sanctuaire culinaire et nous prenons plaisir à nous régaler dans le cadre de longs dîners organisés avec nos amis. Un repas ne sert pas uniquement à s'alimenter, il sert à animer une soirée. La grande dame culinaire, le restaurant Antoine's, situé au cœur du Quartier Français, a composé ce qui allait devenir la cuisine créole à partir des années 1840, avant la fondation de la plupart des villes américaines.

Notre Mardi Gras évoque la bacchanale d'une ville qui accepte en même temps deux pensées contradictoires : l'apparat de l'élite carnavalesque qui conserve une tradition avec des bals de carnaval, et la satire brûlante des défilés qui remettent en question les profondes inégalités de notre société.

Notre architecture, notre cuisine et notre musique sont chacune louables en elles-mêmes. Leur ensemble attire chaque année des millions de visiteurs. Mais voici le paradoxe moderne lié au fait d'être francophone en Louisiane : même si les langues française et créole ont été démantelées par négligence politique, tous les aspects de nos vies restent marqués par cette culture unique. Heureusement, le français n'a pas complètement disparu, grâce à une mobilisation des Francophones en Louisiane, puis la création du CODOFIL (Conseil pour le développement du français en Louisiane) en 1968. Derrière cette renaissance

La Nouvelle-Orléans, quartier français © Flickr - Jason Mrachina

du français et du créole, on comprend que la Louisiane s'est perdue lorsqu'elle s'est détachée de générations de personnes qui écrivaient en français, chantaient en français, aimaient en français. Mais cette renaissance est aussi marquée par la tragédie.

En Louisiane, notre environnement est roi

Tant de maisons imitent magnifiquement la nature avec de hauts plafonds, des vérandas et des volets pour se protéger contre les tempêtes. Mais à partir du moment où une maison est abandonnée, les forces de la nature travaillent pour prendre le relais. Une maison abandonnée à Dallas, toutefois, ne sera qu'une maison flétrie, là où en Louisiane elle évoque une élégance nostalgique. Cette image m'est apparue alors que j'ai découvert le patrimoine francophone de ma propre famille dans le contexte de La Nouvelle-Orléans marquée par les destructions de l'ouragan Katrina. Vivant parmi tant de maisons abandonnées et détruites, beaucoup de gens à La Nouvelle-Orléans se demandaient pourquoi rentrer à la maison quand il ne restait plus rien.

Il m'a semblé évident que ce qui avait, en partie, ramené ma famille en Louisiane était un sentiment d'attachement intangible à une communauté francophile marquée par un amour de la Francophonie, une communauté accablée, mais qui n'existait pas au Texas.

Quelle dimension recouvre aujourd'hui le fait d'être francophone en Louisiane ? Je me suis souvent posé la question et ai trouvé certains éléments de réponse à travers ma vie personnelle et ceux qui m'entourent. La génération de mes grands-parents, les « steel magnolias », comme nous disons dans le sud, a vécu la fin de la période transitoire ayant conduit la Louisiane vers une anglophonie accrue. Ils n'ont jamais complètement accepté cette réalité. Nous avons toujours appelé ma grand-mère, née Louise Dupuy, « grand-mère », même en anglais, son frère parlait français et, en tant que médecin, parlait à ses patients cadiens en français. Il a même eu l'occasion de rencontrer un jeune étudiant doctorant français, qui est tombé malade en Louisiane, sans savoir qu'il s'agissait là d'un futur Président : M. Jacques Chirac.

Mon père a pris la décision, après l'ouragan Katrina, de m'apprendre le français, parce que j'avais montré un intérêt pour cette langue, passionné par l'influence de ces « steel magnolias ». Dans une histoire propre à la Louisiane, ma famille, moitié francophone, moitié anglophone, s'est retrouvée dans une situation intéressante, me conduisant à parler français avec mon père. Au-delà de ma famille, il y a aussi d'autres personnes francophones et créolophones qui m'ont influencées. Une personne importante dans ma vie, Albina, m'a appris le créole, venant elle-même de Sainte-Lucie. J'ai lié ce type unique de langue au créole louisianais, le kouri-vini. En prenant en compte le nombre de personnes qui partagent ces valeurs, j'ai du mal à croire que la Louisiane soit juste un autre État du sud. De nombreuses personnes pourraient offrir un témoignage similaire au mien. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : l'on compte en Louisiane 250 000 créolophones et francophones. Loin d'être isolés, leur impact est ressenti, quelle que soit la langue qu'ils parlent. À travers mon expérience, le fait d'être francophone aujourd'hui revêt une double dimension : au-delà d'un héritage et d'un patrimoine, la francophonie permet à tout un chacun en Louisiane, quelle que soit son origine, d'être résolument tourné vers le monde et d'avancer vers un futur basé sur des valeurs d'ouverture et de compréhension.

À la suite de Katrina, cette ouverture s'est manifestée d'abord dans l'éducation. Le nombre d'écoles françaises est passé d'une poignée à plusieurs dizaines. Une nouvelle génération de Francophones s'est donnée pour objectif d'enseigner et de promouvoir le français. Les musiciens de Lafayette à La Nouvelle-Orléans embrassent à la fois la langue française et l'anglais pour faire une déclaration sur leur identité. Cette fierté d'être un Louisianais francophone ne vient pas seulement après Katrina, mais elle a pris une nouvelle signification. Plutôt que de s'effondrer dans le fatalisme, la Louisiane francophone s'est mobilisée, même dans les communautés qui n'ont pas été directement touchées – bien qu'on puisse dire que tout le monde l'était – et une nouvelle renaissance a été vantée. Et le français conduirait à la renaissance. Heureusement pour la Louisiane francophone, cette ouverture vient naturellement. Qui de mieux pour aider à reconstruire l'état que les gens qui ont établi sa fondation ?

Au-delà des efforts incroyables déployés pour promouvoir le français et le créole au niveau local, nous avons maintenant le luxe de reconsidérer notre capacité à amplifier notre voix à l'échelle mondiale. Nous devons le faire en offrant aux jeunes Louisianais la possibilité de faire partie d'un monde francophone auquel nous appartenons tous. Le véritable réveil dans l'apprentissage du français est le moment où vous réalisez que vous faites partie d'un monde de centaines de millions de personnes. Soudain, vous pouvez lier l'apprentissage du français tant avec les opportunités économiques et sociales qu'avec votre fierté dans votre patrimoine louisianais. Je peux raconter ma propre expérience en expliquant pourquoi l'apprentissage du français est important pour les jeunes Louisianais. Ma maîtrise du français m'a conduit à poursuivre

mes études en France, où je vis désormais depuis trois ans. Mon cursus à Sciences Po Paris m'a permis de découvrir des institutions et idées pouvant avoir vocation à amplifier la voix unique de la Louisiane. C'est dans ce cadre que j'ai eu l'idée de faire adhérer la Louisiane à la Francophonie, une initiative sur laquelle je travaille en équipe avec des francophones dévoués de Louisiane qui se sont mobilisés pour la promotion de notre culture.

J'ai eu l'idée de lancer l'initiative pour faire adhérer la Louisiane a la Francophonie il y a un peu plus d'un an, alors que j'étais étudiant à Sciences Po. J'ai assisté à une conférence sur la Francophonie et je me suis rendu compte que la Louisiane n'avait pas de statut officiel au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Le véritable réveil dans l'apprentissage du français est le moment où vous réalisez que vous faites partie d'un monde de centaines de millions de personnes.

Pourquoi la Louisiane devrait-elle rejoindre la francophonie ?

Dans un sens, il y a un symbolisme important. Notre message aujourd'hui est qu'être francophone n'est pas un anachronisme. Être francophone en Louisiane, c'est notre présent et notre avenir. L'obtention du statut d'observateur auprès de l'Organisation Internationale de la Francophonie serait une reconnaissance internationale pour les 250 000 Francophones et Créolophones de notre État. Cela ferait de la Louisiane un phare pour ceux qui veulent étudier et parler français aux États-Unis.

Mais il y a aussi une incitation académique et économique. Nos universités peuvent devenir membres d'un réseau mondial d'enseignement supérieur, l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Cela permettrait à nos chercheurs d'étudier et de collaborer dans le cadre d'importants projets de recherche en recherche dans les pays francophones. La Louisiane peut également attirer des entreprises et des commerces internationaux afin que nous puissions promouvoir le français comme langue d'affaires locale et élargir nos programmes d'éducation. Tout comme nos échanges avec les Caraïbes ont construit et renforcé notre culture, nos liens avec l'ensemble du monde francophone profiteront à notre culture, à notre État et à notre pays.

Dans ce but, j'ai d'abord contacté le CODOFIL, l'agence chargée de promouvoir le français en Louisiane, et les législateurs de l'État qui ont travaillé sans cesse pour promouvoir la francophonie en Louisiane. Après avoir réalisé leur fort intérêt, j'ai travaillé avec l'OIF, le Département d'État et notre délégation du Congrès pour recevoir la permission d'aller de l'avant et de postuler. Une fois l'autorisation reçue, Madame Feehan, directrice de CODOFIL, et l'ensemble du comité constitué pour compléter notre dossier, ont travaillé sans relâche pour terminer notre candidature. Bien que ce processus ait pris beaucoup de temps, de coordination et d'efforts, ce qui a été étonnant, c'est la rapidité avec laquelle tout le monde en Louisiane s'est mobilisé pour que cette initiative soit réalisée.

Le 5 avril 2018, la Louisiane a officiellement déposé sa candidature en vue d'une adhésion formelle à l'OIF, en tant que membre observateur. Les membres de l'organisation voteront sur notre statut lors du prochain sommet de la Francophonie, qui se tiendra à Erevan en octobre 2018.

Alors que nous ne connaissons pas le résultat de notre candidature, ce que nous avons accompli est stupéfiant. Nous avons travaillé en collaboration avec le département d'État, le bureau de notre gouverneur et notre délégation du Congrès américain. Cela montre un soutien politique qui sous-tend notre renaissance. Et à chaque étape, la réponse était toujours la même : « *Pourquoi est-ce que la Louisiane ne fait-elle pas déjà partie de la francophonie ?* » Nous voulons joindre l'OIF maintenant et nous voulons que notre adhésion soit un début, pas la destination.

En revenant sur un processus compliqué, ayant lancé cette initiative, la leçon à tirer est que nous sommes unifiés encore plus que nous n'aurions pu l'imaginer.

En écrivant cet article, j'ai essayé de donner une idée des passions qui motivent l'action pour promouvoir la Louisiane francophone. J'ai exploré le passé dynamique et multiculturel qui définissait notre État et la politique de la discrimination qui menaçait notre langue alors même que nos communautés s'épanouissaient culturellement. J'ai ensuite cherché à comprendre comment la renaissance du français et du créole est liée aux tragédies qui ont frappé la Louisiane ces dernières décennies, notamment l'ouragan Katrina. Grâce à cette expérience, j'ai pu me connecter à une communauté francophone et à une communauté autour de moi. Loin d'être anormal, l'élan que nous avons construit pour pro-

Jaune et bleu... en route vers un avenir radieux et francophone !
© Flickr - Kent Kanouse

mouvoir nos langues vient d'une admiration profonde et d'une conviction que le fait d'être francophone fait partie de notre avenir.

Cet avenir nous amène vers la Francophonie. C'est pourquoi j'ai décidé de lancer une initiative depuis Paris pour que la Louisiane rejoigne l'OIF. Le travail incroyable de toute l'équipe de Louisiane montre que la reconnaissance internationale fait partie de l'ouverture que nous voulons pour l'avenir de la Louisiane. Cela pose bien entendu la question de savoir à quoi cet avenir ressemble. Cette réponse est difficile. Nous sommes une communauté minoritaire au sein de notre État et certainement dans notre pays. En raison de décennies de dégradation de l'environnement, la côte de la Louisiane, où nos communautés ont prospéré, s'est tellement érodée que des villes autrefois protégées comme La Nouvelle-Orléans doivent maintenant faire face à des conditions drastiques si nous voulons survivre. Si chacun de ces problèmes a un poids énorme, la Francophonie et l'ouverture qu'elle apporte sur le monde permettront d'apporter des solutions.

Les solutions que nous proposons viennent d'une ouverture intégrée que nous ne perdrons pas. Nous pouvons faire l'éloge de notre patrimoine, tout en faisant la promotion de l'éducation bilingue, et développer la sensibilisation au-delà de nos communautés afin que les autres veuillent bien embrasser notre culture. Nous avons un réseau mondial. Contrairement à d'autres États où d'autres personnes déménagent, la Louisiane a une diaspora, ce qui montre que les gens ne veulent jamais vraiment abandonner cet attachement. Nous pouvons tendre les bras vers ces personnes en dehors de notre État, accueillir ceux qui se déplacent dans notre État, et renforcer nos liens internationaux pour construire notre avenir. Cette perspective nous permettra de prospérer en tant que société francophone et créole, tout en embrassant notre présent anglophone et en accueillant de nouvelles communautés, comme les hispanophones.

Comme nous disons en Louisiane, lâche-pas la patate ! ■

La Nouvelle Orléans
© Flickr - MR

Le CODOFIL 50 ans d'histoire

Joyeux anniversaire, CODOFIL !!!

Wow, 50 ans, que le temps passe vite !

★ PAR PEGGY FEEHAN ★

★ Peggy Feehan , directrice exécutive du CODOFIL.

C'est en 1968 que le CODOFIL est né, grâce à la vision d'un grand homme, le défunt James « Jimmy » Domengeaux. Le Conseil pour le Développement du Français en Louisiane est l'agence officielle de l'État de la Louisiane pour les affaires francophones. Ce qui signifie que tout ce qui est français en Louisiane passe par notre bureau. C'est beaucoup de choses. Les accords internationaux que la Louisiane a avec la France, la Belgique, le Québec, et d'autres États partout dans le monde ; les opportunités économiques et touristiques ; les visites officielles de délégations belge, française, canadienne ; le recrutement des professeurs de français pour les écoles publiques élémentaires ; toutes les bourses pour étudier le français partout dans le monde ; et j'en passe. C'est une grande et noble institution.

Je m'appelle Peggy Feehan et depuis le 3 janvier 2018, je suis la directrice exécutive du bureau. C'est un grand honneur pour moi qui suis venue du Nouveau-Brunswick, Canada, en 1999 pour enseigner le français. En effet, j'étais une enseignante CODOFIL de 1999 à 2006. Après ça, j'ai été consultante pour la paroisse Saint-Martin et aussi pendant deux ans, j'ai travaillé au Bâton Rouge, pour le ministère de l'Éducation. Finalement, je suis venue travailler au CODOFIL en 2015 comme spécialiste d'éducation, c'est-à-dire, que j'étais en charge du recrutement des enseignants qui viennent de la France, de la Belgique, et du Canada.

Trois ans après, me voici donc la directrice. C'est un gros travail, mais c'est passionnant. Je fais de très agréables rencontres, je travaille avec des gens très intéressants sur des projets excitants. Un gros projet en ce moment est le développement de l'initiative French Friendly dans la Louisiane. Ce qu'on veut faire avec ce projet, c'est identifier les entreprises où on peut être accueilli en français. On va aussi créer un label qu'on pourra donner à ces entreprises pour les récompenser de leurs efforts francophones et les encourager à continuer à offrir des services en français. ■

Cette année, nous vous invitons à être à l'affût de ce qui se passe au CODOFIL en aimant notre page facebook **www.facebook.com/codofil** et en visitant notre site web **www.codofil50.org**.

1. Ouverture du bureau du CODOFIL circa 1982 de gauche à droite, en commençant par l'homme au micro : James Domengeaux, fondateur du CODOFIL, Cecil Picard, sénateur louisianais, Dudley Lastrapes, maire de Lafayette, David Treen, gouverneur de la Louisiane

2. Ouverture du bureau du CODOFIL circa 1982 en commençant tout à gauche : Mac Boulet, architecte, Phil Lank, directeur des affaires communautaires de la ville de Lafayette, Dudley Lastrapes, maire de Lafayette, Bob Domingue, membre du conseil de ville de Lafayette, James Domengeaux, fondateur du CODOFIL, David Treen, qui coupe le ruban, gouverneur de la Louisiane, Allen Bares, sénateur louisianais, Al Simon, membre du conseil de ville de Lafayette, Ron Gomez, représentant louisianais, Bob Angers, éditeur d'un journal local Acadiana Profile, Cecil Picard, sénateur louisianais

3. Visite d'une délégation louisianaise à Paris circa 1980 : François Mitterand, président de la République, James Domengeaux, fondateur du CODOFIL, Gus Mijalis, ami du gouverneur Edwards, Evan Galbraith, ambassadeur USA en France, Edwin Edwards, gouverneur de la Louisiane, J. Bennett Johnston, sénateur louisianais à Washington

4. Jules Poisson, délégué général du Québec à Lafayette, James Domengeaux, fondateur du CODOFIL, René Levesque, premier ministre du Québec

5. Groupe devant le premier bureau du CODOFIL, centre-ville de Lafayette

Le Grand Jimmie *et sa suite...*

★ PAR DAVID CHERAMIE ★

★ David Cheramie, auteur de 3 recueils de poésie, tient la rubrique « *En français, s'il vous plaît* » dans le magazine Acadiana Profile. Il est membre de l'Ordre des Francophones d'Amérique et chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres. Il a un doctorat de l'Université de Louisiane à Lafayette en études francophones. Anciennement directeur exécutif du Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL), il est PDG du District Bayou Vermilion qui, entre autres, gère le musée d'histoire vivante Vermilionville à Lafayette.

Comme beaucoup de bonnes histoires, celle-ci commence dans un salon de barbier. Un jour dans les années soixante, Elmo Ancelet et Ferdinand Broussard, dit Lolo, donnaient des coups de ciseaux dans leur échoppe rue Jefferson à Lafayette. Un des clients réguliers s'appelait James Domengeaux, dit « Jimmie ». Né en janvier 1907, Domengeaux, à ce moment-là, avait déjà vécu une vie pleine d'accomplissements : homme politique ayant servi l'État au Bâton-Rouge et à Washington, fondateur d'un cabinet d'avocat à succès, pilier de la communauté et même propriétaire d'étangs d'écrevisses et ancien boxeur. Au lieu de songer à une retraite bien méritée, ce jour-là dans la chaise de barbier, il rêvait de nouvelles batailles. Pendant que Lolo lui coupait les cheveux, Domengeaux annonce à qui veut l'entendre qu'il est en train de réfléchir à laquelle des deux directions qu'il veut prendre ensuite : créer un club de boxe ou sauver le français en Louisiane. La seule raison pourquoi je suis capable d'écrire cet article en français, et peut-être même pourquoi vous êtes capable de le lire, c'est parce que Jimmie a fait le bon choix.

L'année 2018 marque le 50e anniversaire de la création du Conseil pour le développement du français en Louisiane par un acte de la législature louisianaise, la même assemblée qui, à ses débuts, légiférait exclusivement en français. D'abord par décret du surintendant d'éducation et ensuite enchâssé dans la constitution de 1921, le français devient officiellement *persona non grata* après une longue et illustre carrière parmi les entrepreneurs, les écrivains, les avocats, les éducateurs et les simples habitants louisianais. Dans un effort d'américanisation forcée, des milliers d'enfants ont été punis et humiliés pour avoir parlé la seule langue qu'ils connaissaient. Les traces de cette honte étaient si fortes et si profondes que le stigma était transmis à la génération suivante qui ne voulait rien à faire avec ses affaires de vieux. Depuis longtemps, depuis la Vente de la Louisiane au fait, on écrivait la nécrologie du français en Louisiane. Mais dans les années 1960, s'il n'était pas encore mort, tout le monde pensait qu'il n'en avait pas pour longtemps, même parmi les Francophones. C'est-à-dire tout le monde, sauf Domengeaux.

S'il a choisi le français au lieu de la boxe, il n'a pas pour autant abandonné la bagarre. Face aux difficultés qu'il éprouvait à démarrer les programmes, il va voir le Président Pompidou à Paris pour lui lancer un défi. Pour la mise en scène, il faut savoir que Pompidou, à la carrure imposante, faisait six pieds de haut, mais, malgré son sobriquet, le Grand Jimmie était beaucoup plus petit. Sans peur, il s'approche du représentant de la République française, les bouts de chaussures se touchant presque, lève la tête pour le regarder droit dans les yeux, enfonce son index dans la

poitrine solide de son interlocuteur et le tutoie : « *Monsieur le Président, si tu nous aides pas, le français, il est foutu en Louisiane.* » L'année suivante, un avion-charter plein de coopérants français a débarqué en Louisiane pour devenir les premiers profs « CODOFIL » et pour amorcer le retour en force du français dans les écoles louisianaises après tant d'années d'une absence quasi totale.

Aussi sont venus depuis les cinquante dernières années des Québécois, des Belges, des Suisses, des Acadiens, des Africains francophones de plusieurs pays et de partout ailleurs pour nous réapprendre le français dans toutes ses variétés. Les programmes d'échanges ont aussi envoyé des centaines de jeunes louisianais faire des stages linguistiques dans ces pays francophones, ouvrant des horizons, créant des amitiés à vie et, fait non négligeable, formant des dizaines de couples entre des Louisianais et des Francophones divers. Issus de ces unions sont des enfants que j'appelle avec beaucoup d'affection, car j'en ai eu trois, des bébés « CODOFIL ». Domengeaux est mort en 1988, mais son legs continue. Le salon de barbier n'est plus là, ayant brûlé il y a longtemps. À la place se trouve un jardin de bières, un endroit idéal pour partager l'amitié autour d'un verre et d'une conversation en français comme font beaucoup de jeunes aujourd'hui. Grâce à cette décision capitale, la publication de la nécrologie du français en Louisiane doit attendre encore.

Dr John Bertrand, l'homme qu'il fallait

Après la mort de Jimmie Domengeaux, l'avenir du CODOFIL ne semblait pas assuré. Son fondateur lui-même avait exprimé quelques doutes sur la survie de cette organisation qu'il avait portée sur ses épaules depuis sa création en 1968. L'élan initial s'était essoufflé, l'état sortait péniblement d'une récession économique dévastatrice et l'éducation était en pleine évolution. Pour que cette agence unique puisse se pérenniser et se forger une identité séparée de celle de son fondateur, il fallait désigner un successeur capable de combiner l'expertise d'un éducateur chevronné, le savoir-faire d'un administrateur respecté et la vision d'un homme d'État. S'il avait fallu construire ce remplaçant hypothétique à partir de ces éléments, on aurait quand même fini par trouver le Dr John Avery Bertrand.

Née au Texas, sa mère repart bientôt vivre en Louisiane où la jeune veuve inculque à sa famille le sens du travail. Bertrand s'est vite distingué sur le plan scolaire, finissant son diplôme de l'école secondaire avec honneurs à l'âge de seize ans. Quelque temps après, il s'est enrôlé dans la Garde côtière pendant la Deuxième Guerre mondiale. En 1946, retrouvant la vie civile, il s'est marié avec sa bien-aimée, Ella Mae Simar. Profitant de la législation sur les anciens combattants, il s'est inscrit à l'Institut du sud-ouest de Louisiane (aujourd'hui UL-Lafayette) d'où il a encore gradué avec honneurs. Ensuite, il a reçu une maîtrise de LSU et enfin un doctorat de l'Université du Texas à Austin en 1966. Tout en poursuivant ces diplômes, il se faisait la réputation d'un enseignant juste et innovateur, contribuant à sa montée dans le monde de l'éducation.

Après vingt ans de carrière, il s'est fait nom-

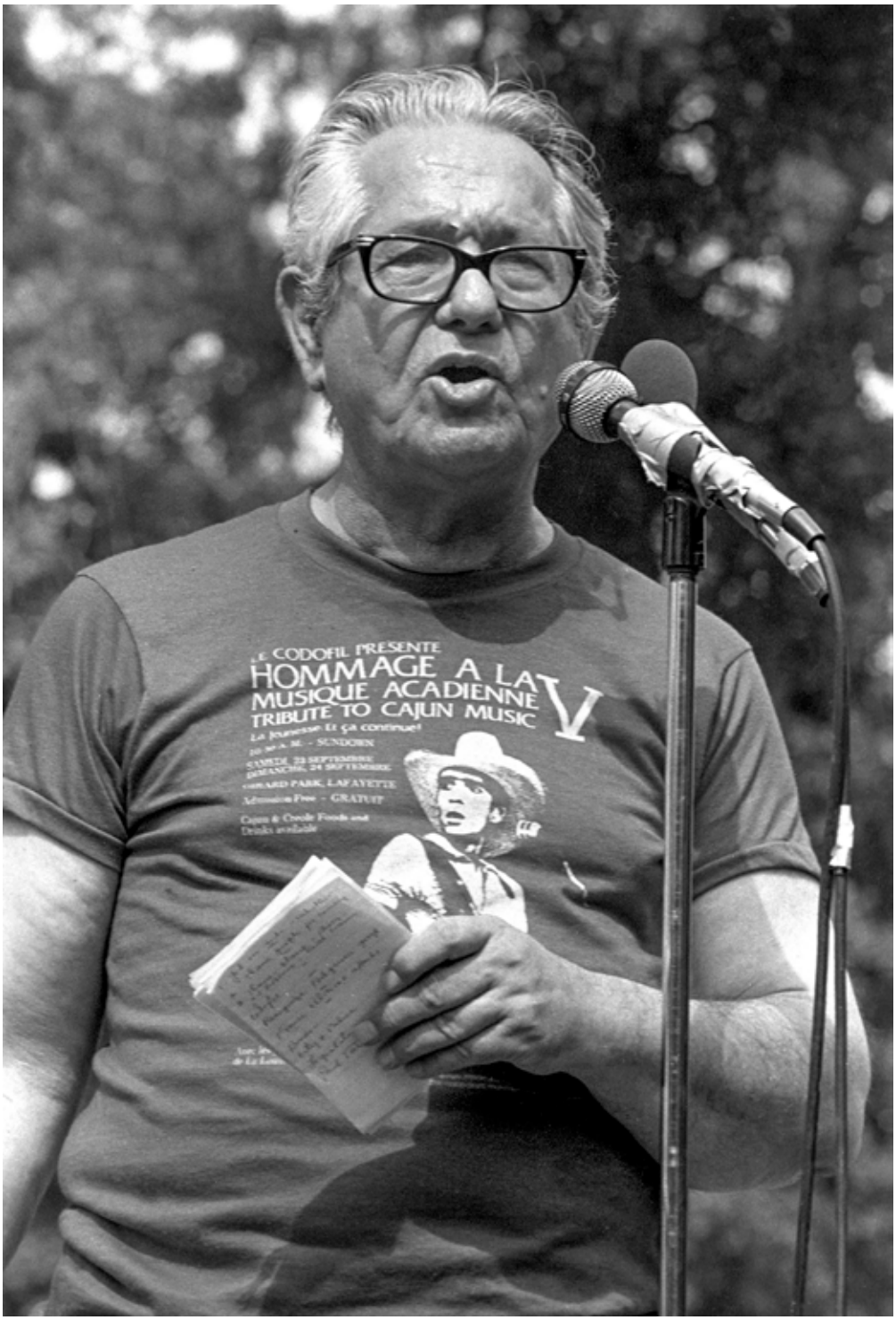

James Domengeaux
© Philip Goulg

mer Surintendant de la paroisse d'Acadie. Pendant son mandat de dix-neuf ans, il a fait construire de nouvelles écoles, a rénové les autres et a adopté les approches éducatives les plus progressistes. Il a même réalisé un exploit inouï pour l'époque : sous sa tutelle, la paroisse d'Acadie a réussi l'intégration raciale sans incident. Il a même inscrit sa propre fille dans une école intégrée, faisant preuve de son engagement. À sa retraite en 1984, son impact était immense et se fait sentir encore aujourd'hui.

L'année précédente, il avait été élu au conseil d'éducation pour la Louisiane, le BESE, où il a servi pendant seize ans. Il a réformé les qualifications des enseignants et les exigences de graduation des élèves, parmi beaucoup d'autres améliorations. De cette position, il a pu mener une politique en faveur du français qui a grandement contribué à son expansion dans les écoles, notamment la création des programmes d'immersion dont le plus vieux à Prien Lake Elementary existe encore. Son mandat de président du CODOFIL, qui a duré jusqu'en décembre 1993, était l'extension naturelle d'une vie dédiée au respect et au progrès de l'autrui. Il a fallu un homme de la trempe du Dr Bertrand, décédé en 2013, pour mener le bateau du CODOFIL dans les eaux incertaines de l'après-Domengeaux, un homme qui savait manœuvrer entre les mondes de l'éducation et de la politique.

Warren Perrin, à la poursuite de la justice

Il est vrai que la vérité sort de la bouche des enfants. En apprenant l'histoire du Grand Dérangement, le jeune fils d'un avocat cadien demande à son père tout innocemment si ses ancêtres acadiens n'étaient pas des criminels puisque la loi anglaise l'avait décrété ainsi en les expulsant de l'Acadie, rebaptisée Nouvelle-Écosse. Cette remarque a déclenché la transformation de Warren Perrin en militant culturel et éventuellement en troisième président du CODOFIL de 1994 à 2010, en passant par celui qui a défié la couronne anglaise. Auparavant, il était juriste à succès avec un grand cabinet à Lafayette et un petit bureau dans son village natal d'Erath dans la paroisse de Vermillon. Cette simple question posée en 1988 l'a poussé, après de longues négociations avec les représentants de la Reine Elizabeth II, à obtenir en 2003 des excuses officielles pour la déportation des Acadiens.

Le mandat de Perrin était marqué par l'expansion des programmes d'immersion et la bataille contre des stéréotypes négatifs des Francophones louisianais. Selon lui, son objectif principal était de réunir et d'attirer l'attention sur les Francophones louisianais au niveau de l'état et à l'international. Un de ces premiers actes était de rassembler le temps d'un week-end plusieurs individus importants dans les mouvements culturels francophones. Se référant à une organisation acadienne d'autrefois, la Patente, il s'est mis à l'écoute des gens pour savoir dans quelle direction il devrait pousser le CODOFIL. Il a notamment mené, et mène toujours, un combat contre l'utilisation d'un terme, encore largement répandu dont l'origine même est controversée, désignant le derrière d'un chaoui comme symbole de tout un peuple.

Il a servi quatre gouverneurs et était à l'ori-

gine de la création de la section francophone du barreau louisianais. Il a représenté la Louisiane à cinq Sommets de la Francophonie. Pour son premier, à Hanoï en 1997, il a voyagé dans l'avion du Président français Jacques Chirac qui, dans sa jeunesse, avait conduit un taxi à la Nouvelle-Orléans. Selon Perrin, le Congrès Mondial Acadien 1999 était un moment clé dans le développement d'une idée d'appartenance à une francophonie mondiale basée sur les liens de parenté et d'amitié. Plusieurs associations familiales formées à l'occasion existent encore, comme la Famille Beausoleil Broussard qui est à l'origine du Projet Nouvelle-Acadie. En tissant ces liens, Perrin a réduit l'isolation culturelle et linguistique des Louisianais francophones et a ouvert de nouveaux horizons vers l'avenir.

Développer le tourisme culturel, apprendre le français aux enfants et restaurer la fierté dans notre culture francophone ; voilà les grands objectifs qu'il a visés et qu'il a atteints. Il est toujours actif dans la culture avec le Projet Nouvelle-Acadie qui cherche l'endroit exact où est enterré quelqu'un d'autre qui a défié la couronne, Beausoleil Broussard, dont il est descendant. Auteur de bientôt neuf livres sur l'histoire acadienne en Louisiane, Perrin s'est construit une autre œuvre autour de la fierté d'être cadien et francophone qu'il veut transmettre à une nouvelle génération. Tout ça, pour prouver à son fils, et à nous tous, qu'on n'est pas des criminels aux yeux de la loi.

Dr William Arceneaux, l'Héritier légitime

Sur la photo du fondateur du CODOFIL, on lit la dédicace suivante : « *Le 11 avril 1984 : À mon cher et estimé ami Wm « Bill » Arceneaux, le vrai chef de file dans l'éducation de l'état et qui a aussi la responsabilité de sauver la langue française pour la Louisiane et les États-Unis. James Domengeaux, CODOFIL* ». Avec une telle marque de confiance, on discerne sa désignation comme l'héritier légitime. Il a toutefois fallu attendre presque 27 ans pour qu'il devienne son quatrième président. Entretemps, il a bâti une carrière impressionnante dans le monde de l'éducation avant d'enfin se tourner pleinement vers la sauvegarde du français en Louisiane.

Originaire du village de Scott, Arceneaux est devenu historien avec des diplômes de USL et de LSU. De cette dernière université, il a obtenu en 1969 un doctorat dans le domaine de l'histoire et de la politique de l'Amérique latine. Trois ans après, il fut nommé directeur exécutif du Conseil de coordination de l'éducation supérieure. Dans trois ans encore, il fut nommé Commissaire de l'éducation supérieure auprès de la Commission des régents de la Louisiane, un poste qu'il a tenu jusqu'en 1987. Puis, pendant vingt ans, il a servi comme président de l'Association louisianaise des universités indépendantes. C'est la seule personne à avoir représenté à la fois les intérêts des universités publiques et privées en Louisiane et aux États-Unis.

Pendant ces années, il a travaillé avec de nombreuses organisations professionnelles directement ou indirectement impliquées dans la promotion de la langue française dans l'éducation. Si ce n'était pas assez, il a aussi veillé aux intérêts des étudiants emprun-

Les efforts d'aujourd'hui – des jeunes louisianais qui étudient en France pour devenir instituteurs - Paris, janvier 2017: Mamie Lane, Hannah Bergeron, William Nungesser, lieutenant gouverneur de la Louisiane, Taylor Deville, Genesis Rodas, Kelsi Dougherty, Evan Arceneaux

tant de l'argent en servant sur la commission Sallie Mae. Le Président Clinton l'en a même nommé président de 1993 à 1997. Quand le Gouverneur Jindal a choisi Arceneaux comme président du CODOFIL en janvier 2011, il avait déjà dressé, tout comme Domengeaux avant lui, un palmarès professionnel admirable. Il lui restait néanmoins encore beaucoup de projets à réaliser.

Comme nos partenaires internationaux l'ont fait comprendre dès son arrivée au poste, l'heure était venue pour que la Louisiane commence à se sevrer des enseignants étrangers que ces gouvernements nous avaient si généreusement fournis depuis le début. Ses talents d'historien et de chef de file en éducation étaient en pleine évidence quand il a créé « L'Escadrille Louisiane », un programme pour former en plus grand nombre des profs louisianais de français. Nommé en souvenir de « L'Escadrille Lafayette », un groupe de 200 pilotes américains qui se sont portés volontaires en France pendant la Grande Guerre, la France accueille chaque année, grâce à cet échange, des Louisianais qui enseignent l'anglais et, en même temps, qui travaillent vers une certification louisianaise en français. On compte déjà d'anciens boursiers dans nos classes d'immersion française.

Depuis l'arrivée d'Arceneaux, les programmes d'immersion sont de nouveau en pleine expansion avec l'addition récente des paroisses de la Pointe-Coupée et d'Évangéline. Il a fallu du temps, mais la prophétie de Domengeaux semble se réaliser, mettant le CODOFIL sur le bon chemin pour ses prochains cinquante ans. ■

L'État de Louisiane et les relations extérieures

★ par Jean-Robert Frigault ★

★ Jean-Robert Frigault, responsable du développement des programmes d'échange - CODOFIL.

Les accords bilatéraux de la Louisiane

Depuis la restructuration du Conseil pour le Développement du Français en Louisiane (CODOFIL) en 2010, l'État de Louisiane a entamé des négociations et signé des ententes de coopérations avec plusieurs juridictions. La société civile louisianaise fait dorénavant partie intégrale du conseil d'administration de l'agence de l'État. Le mandat du CODOFIL, provenant de la résolution 81 adoptée en 1968 par la Législature louisianaise, lui confère le droit de négocier avec d'autres parlements. En plus, la révision de son mandat lui attribue le titre d'agence des Affaires francophones de Louisiane.

Le CODOFIL a entrepris des démarches de rapprochement entre la Louisiane et des gouvernements internationaux. Le Gouvernement du Québec par exemple, qui a signé une entente avec la Louisiane. Et puis avec la Communauté française de Belgique sous l'égide de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ensuite avec le Gouvernement du Nouveau-Brunswick à travers le Ministère des Relations intergouvernementales et finalement par la présence soutenue de la République de France par la doyenne de ses représentations consulaires en sol américain ; le Consulat général de France à La Nouvelle-Orléans.

L'importance de la France ne peut pas être négligée. Les négociations avec le Quai d'Orsay sont habituellement aux quatre ans. Les derniers accords signés en 2016 sont bons jusqu'en 2020. Le soutien que reçoit la Louisiane depuis 1803, et certainement pendant cette décennie, a su rapprocher les deux communautés et a réaffirmé notre attachement à la culture et à la belle langue française. L'État de Louisiane choisit les membres qui font partie de la commission bilatérale avec la France. La partie louisianaise est composée du CODOFIL, du Louisiana Département of Éducation, du CODOFIL Consortium des Collèges et Université et d'autres partenaires s'il y a lieu.

Cette déclaration d'intention relative à la Coopération Franco-Louisianaise dans les Accords de Coopération est la continuité des efforts depuis 1970. Lors de la dernière signature des accords devant la législature de Bâton Rouge le 2 décembre 2016, les partenaires louisianais étaient tous représentés à la table. Voici un aperçu du contenu de l'entente :

Conscients des liens historiques que leur communauté d'origine, de langue et de culture a créés entre la France et la Louisiane ;

Se réjouissant du plein essor que connait aujourd'hui la langue française dans le monde et soulignant l'importance de son apprentissage comme facteur d'insertion professionnelle, d'ou-

verture internationale et de diversité culturelle ;

Considérant l'engagement de la France en faveur de l'éducation et de la langue française et, en particulier, de l'éducation des élèves de Louisiane dans toute leur diversité ;

Soulignant la participation de la Louisiane aux instances de la Francophonie et rappelant que la Louisiane est membre officiel de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF), que la ville de Lafayette est devenue membre de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) en 2009 ;

Considérant l'ouverture économique croissante du bassin de la Nouvelle-Orléans et des collectivités territoriales françaises, ainsi que l'opportunité d'encourager l'installation d'entrepreneurs étrangers francophones ;

Considérant la volonté des autorités louisianaises :
• de reconnaître les populations francophones de l'État de Louisiane dans la diversité de leurs identités linguistiques et culturelles et de valoriser ces communautés par le biais de la réappropriation de la langue française ;
• de promouvoir la langue française et la diversité culturelle ;
• d'encourager pour ce faire l'apprentissage de la langue française auprès des publics francophones et non francophones ;
• de porter le nombre de ses élèves en immersion en langue française de 5 000 à 25 000 à l'horizon 2025 ;
• d'investir dans l'apprentissage de la langue française pour le développement économique et l'attractivité touristique de la Louisiane et renforcer sa dimension internationale ;
• de développer le français comme atout stratégique pour les États-Unis d'Amérique de maintenir et renforcer leur engagement et place au sein des institutions internationales de la Francophonie ;

Prenant acte que le Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL), créé en 1968, est dorénavant placé sous la tutelle de l'administration du Lieutenant-gouverneur en tant qu'agence des Affaires francophones de Louisiane, restructuré en 2010 par l'acte 679 du Parlement de Louisiane ;

L'importance du Québec en Amérique du Nord et sur le plan international offre à la Louisiane une occasion unique de s'insérer dans une francophonie moderne. Le dynamisme du Québec permet de mieux se positionner tant culturellement qu'économiquement. Le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie ont repris depuis la restructuration du CODOFIL un dialogue qui aboutit à des déclarations communes dont la dernière en date de juillet 2017 fut signée par la ministre Christine Saint-Pierre et le Lieutenant-gouverneur Billy Nungesser. Cette déclaration portait sur la coopération dans les domaines de l'éducation, du patrimoine, de la Francophonie et de la jeunesse.

Cette déclaration commune avec le Québec réitère le souhait des partenaires de voir se développer des échanges jeunesse qui offriront aux jeunes louisianais l'opportunité de vivre une expérience professionnelle dans la réalité nord-américaine francophone et aux jeunes Québécois l'avantage d'explorer la

culture franco-américaine.

Dans cette ligne de pensée, plusieurs partenaires québécois se sont rapprochés sous le chapiteau de la déclaration commune tels l'Office de la jeunesse internationale du Québec, le Centre de la Francophonie des Amériques et le réseau des Universités du Québec à travers son campus à Chicoutimi.

Aujourd'hui un important réseau des villes francophones et francophiles en Amérique s'installe pour créer des zones d'influence et de développement par le truchement du secteur touristique et de l'économie culturelle. La Louisiane bénéficie d'une participation active de deux villes à l'Association internationale des Municipalités francophones ; Lafayette et La Nouvelle-Orléans. Ce réseau en création offre la possibilité aux membres de faire valoir leurs francités

Les accords de Wallonie-Bruxelles International et du Gouvernement du Nouveau-Brunswick sont similaires, mais leurs dates de signature alternent.
Le Premier ministre du Nouveau-Brunswick et le représentant du Gouverneur de Louisiane ont signé une entente réciproque pendant le Congrès mondial acadien qui a eu lieu dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick, en août 2014. Ils devraient entreprendre sous peu les négociations pour renouveler cet accord en 2019.

En plus, ces accords intergouvernementaux chapeautent d'autres collaborations institutionnelles plus spécialisées dans les sphères d'enseignement, d'échanges culturels ou économiques.
Il y a une entente avec l'Université des Antilles, l'Académie de Martinique et Guadeloupe pour des échanges de compétence à plusieurs niveaux, dont la langue et la culture créole. Cela vient s'ajouter à des ententes à l'intérieur de la Louisiane auprès du Centre louisianais du Patrimoine créole (Louisiana Creole Heritage Center) de Northwestern State Université de Natchitoches qui se spécialise dans la revitalisation de cette culture. Les acteurs cherchent à développer un curriculum d'étude pour cette langue. Le CODOFIL travaille étroitement sur ce contenu avec deux membres de son conseil d'administration qui représente l'organisation Créole Inc et le Musée de la Diaspora africaine.

L'Organisation internationale de la Francophonie étudie la candidature de la Louisiane. Avec l'avènement de l'adhésion de l'État de Louisiane comme observateur pour les Sommets de la Francophonie, il pourra se développer d'autres accords bilatéraux dans plusieurs secteurs de la culture, de l'éducation et de l'économie. ■

Quand on débarque à La Nouvelle-Orléans pour y travailler, comment ne pas être impressionné par l'identité prise en pleine face ?
© Flickr - Sean Davis

La Francophonie louisianaise : *un point de vue québécois*

★ par Michael Debled ★

★ Michael Debled, stagiaire québécois qui travaille auprès du CODOFIL dans le développement des relations Québec-Louisiane. Il a étudié à l'Université de Moncton en science politique (spécialement sur les minorités acadiennes et autochtones). Passionné par la francophonie et les affaires internationales.

Je dois avouer que je connaissais très peu la francophonie en Louisiane avant mon arrivée. Cet État, autrefois français, a été malheureusement oublié par la plupart des Québécois. Ce sont d'ailleurs des Louisianais qui m'ont appris que de nombreuses villes dans la région de l'Acadiana ont été fondées par des Canadiens. Comme quoi, il faut bien faire 2 000 miles pour apprendre sur sa propre Histoire.

La francophonie n'est donc pas moribonde en Louisiane. Elle est d'ailleurs plutôt diversifiée, il n'est pas surprenant de rencontrer à une Table Française : des Belges, Cadiens, Créoles, Français, Québécois, pour ne nommer que ceux-là.

Bien que l'on s'aperçoive très rapidement que le français est peu présent dans la sphère publique, l'amour pour la langue de Molière est très fort. En effet, nombreux sont ceux qui ont pris conscience de la richesse du patrimoine culturel louisianais et ont décidé de se battre pour sa survie. Il faut comprendre que le français a longtemps été interdit ayant pour but de décourager son utilisation parmi les Louisianais. Heureusement, les temps ont changé et il n'est pas anodin désormais de rencontrer des parents de diverses origines envoyer leur enfant en école d'immersion française. C'est quelque chose qui en choquerait plus d'un au Québec : entendre que l'on envoie ses enfants en école d'immersion anglaise !

Je me suis rapidement aperçu qu'ici le français est avant tout une langue de culture, elle nous rappelle qui nous sommes. Au Québec, elle est au contraire devenue avec le temps un atout économique. Nous voyons le bilinguisme comme un avantage dans nos relations avec les autres pays. On ne devrait toutefois pas les opposer, le français est et doit être à la fois une langue de culture et de business. Sur ce, j'estime que le Québec a autant à apprendre des Louisianais que ces derniers ont des Québécois.

Malgré le fait que de nombreux visionnaires en Louisiane poussent la société vers cet idéal, le chemin reste semé d'embûches. La complexité réside encore dans le fait de faire passer le message chez la jeunesse : le français ne sert pas exclusivement à devenir professeur ou à travailler dans le tourisme. De plus, cette jeunesse n'est pas encore suffisamment représentée parmi les groupes ou institutions qui travaillent directement à la promotion du français en Louisiane. Il faut qu'elle prenne sa place à la table.

Hormis cela, je ne suis pas inquiet pour le sort du français. J'ai pu réaliser lors des célébra-

tions du 50e anniversaire du CODOFIL que les initiatives citoyennes sont très nombreuses en Louisiane. Puisque la démocratie évolue vers une forme plus participative et que les décisions importantes seront prises de plus en plus à l'échelle internationale et locale, j'estime que la Louisiane est tout à fait prête pour faire face aux défis qui l'attendent. Avec une jeunesse consciente de son passé et tournée vers l'avenir, la Louisiane est désormais une francophonie déterminée. ■

Tournage de film ou instant magique saisi par un photographe ? © Flickr - Ajay Suresh

Clint Bruce

Originaire de la Louisiane, Clint Bruce est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en études acadiennes et transnationales (CRÉAcT) à l'Université Sainte-Anne, en Nouvelle-Écosse. Il détient un doctorat de Brown University et une maîtrise de Lehman College – City University of New York. Parmi ses projets de recherche, il prépare un manuscrit de livre intitulé *L'expérience acadienne au temps de l'esclavage : Désirée Martin et les siens en Louisiane créole*.

Ce pays que nous ne savons pas quitter

Fleur de lys à peine cicatrisée sur l'épaule de Justine, « négresse de nation ibo âgée de 23 ans », pour avoir voulu rejoindre dans les marais le père de son enfant, et qui lui rappellera qu'en cas de récidive le Code noir prescrit le jarret coupé et une fleur de lys marquée sur l'autre épaule

Fleur de lys tatouée en bleu sur le poignet d'une amie afin de proclamer la fébrilité qui l'anime tous les ans à l'approche des fêtes du Mardi gras

Fleur de lys qui orne le casque de football que le petit Djamal rêve de porter quand il sera grand et pourquoi pas car après tout il court plus vite que tous les autres de sa classe

Fleur de lys imprimée sur ces tasses en plastique qui prolifèrent d'année en année dans l'armoire de la cuisine

Fleur de lys prêtant sa forme aux porte-clés à une piastre cinquante sur le comptoir d'Acadia Truck Plaza à un jet de pierre du bayou Lafourche

Fleur de lys blanche sur les poubelles de la Ville

Fleur de lys gravée à même l'enseigne du dentiste et une autre sur celle du cabinet d'avocats juste à côté

Fleur de lys défraîchie sur le t-shirt qu'on oublie de donner à l'Armée du salut

Fleur de lys sur la trousse d'accueil donnée à Caitlyn Fontenot qui a étudié le français jusqu'à la dixième année mais qui, pour sa première année d'université, va choisir l'espagnol parce que c'est plus pratique, dit sa mère

Fleur de lys peinte sur le camion de transport de Coca-Cola qui jour après jour sillonne les petits parcs industriels, l'infini des champs de canne et les marais asphyxiés de ce pays que nous ne savons pas quitter.

Clint Bruce
French Settlement, 20 décembre 2017
Ce poème a été publié une première fois le 20 décembre 2017, dans Les Carnets Nord-Sud, blogue de la Chaire de recherche du Canada en études acadiennes et transnationales.

Nathan Rabalais

Nathan Rabalais est né en 1985 à Eunice en Louisiane. Après avoir soutenu sa thèse en co-tutelle avec l'Université Tulane (Nouvelle-Orléans) et l'Université de Poitiers en 2015, il a joint le programme d'études francophones au College of William and Mary en Virginie, E.-U. en tant que professeur et chercheur. Il est actuellement de retour en Louisiane afin de réaliser un projet sur le folklore louisianais grâce à une bourse de recherche du National Endowment for the Humanities (NEH).

Son premier recueil de poésie *Le Hantage : un ouvrage de souvenance* vient de paraître chez Les Cahiers du Tintamarre. Dans un langage poétique proprement louisianais, ce recueil traite de la mémoire et du processus de surmonter les souvenirs refoulés. Sa poésie s'inspire à la fois de son parcours en musique et de son intérêt pour le français de sa région.

Sors ta langue

Sors ta langue
d'éoù tu l'as mise
Mets-la dans la rue
Mets-la dans leurs faces

Sors ta langue
Sors-la du musée
Éoù tu fais ta 'tite danse
Éoù tu chantes tes chansons

Sors-la de la closette
C'est pas l'heure de la lâcher
Sors-la du cercueil
C'est pas l'heure le l'embaumer

Sors ta langue de ta poche
Éoù tu la garde pour tes jokes et tes sacres
Sors ta langue de ta tête
Et mets-là back dans ta gueule!

Blow a raspberry, si tu veux
Les framboises, ça goûte bon
Mais sans la langue, i-n-a pas de saveur

Nathan Rabalais
Poème écrit en août 2014 pour l'occasion du Congrès mondial acadien à Grand-Sault, Nouveau-Brunswick. Ce poème décrit une frustration avec le rôle limité du français en Louisiane.

Elle est partie, elle est partout

Elle est partie
Elle est partout

En un clin d'œil tu n'es plus là
Je me retourne et te revoilà

Les témoignages d'un bel esprit
Peuplent les murs de la Hub City

Elle est partie
Elle est partout

Pas de question de t'oublier
Avec tant de traces laissées

En bois, sur toile ou bien sur les ondes
Tu peinturais l'image de notre coin du monde

Elle est partie
Elle est partout

Tu nous as légué ceci
Un soundtrack visuel qui rythme nos vies

Une belle ponctuation syncopée
Pas de question de t'oublier

[Envoi] : Ton héritage
Est notre héritage
Un bel affichage
D'une culture en images

Tu es partie
Mais tu es partout

Nathan Rabalais

Poème écrit comme hommage à notre amie Jillian Johnson à la suite de son décès tragique. Graphiste douée et pilier de la communauté de Lafayette, Jillian est morte bien trop jeune d'un acte de violence insensé en 2015. J'ai écrit ce poème le lendemain de sa mort après être entré dans un magasin local où je voyais partout son travail - des affiches pour des festivals à venir, des couvertures d'album, ses tableaux. Dans ce sens, elle ne nous a jamais quittés.

Les poètes lauréats de la Louisiane française

★ PAR PEGGY FEEHAN ★

Barry Jean Ancelet et Jean Arceneaux
© Philip Gould

Le Poète Lauréat de la Louisiane française est une position honorifique de deux ans, attribuée à une personne qui a apporté une contribution exceptionnelle dans le domaine de la poésie. Le Poète Lauréat de la Louisiane française n'a pas de fonctions précises, mais il est un ambassadeur de tous les poètes louisianais et travaille à accroître l'importance et la visibilité de notre héritage littéraire français, créole, et cadien. Le Poète Lauréat de la Louisiane française a produit du travail de la plus haute qualité et a remporté un succès et il a contribué au développement de la poésie et de la littérature louisianaises. Il est également publié. Le premier Poète Lauréat de la Louisiane française n'était nul autre que Zachary Richard et son mandat de deux ans a pris fin le 31 décembre 2017.

Monsieur Richard a écrit le poème « Les méandres » en l'honneur de la Louisiane, à la fin de son mandat.

Il a aussi envoyé une lettre de félicitations au deuxième Poète Lauréat de la Louisiane française dont en voici un extrait.

« *Nous connaissons actuellement une résurgence de la culture francophone louisianaise. Notre langue, si longtemps méprisée, est maintenant reconnue pour ce qu'elle est : une branche du chêne de la langue française avec ses caractéristiques particulières voire ses aberrations, mais*

aussi avec sa richesse d'expression et son style exubérant. Mais il ne faut pas baisser les armes d'un instant. La défense de la langue française, dans le creux du ventre de l'Anglo-Amérique, est un défi constant où chaque syllabe porte ses conséquences. Votre responsabilité en tant que Poète Lauréat n'est pas simplement de faire la promotion de la poésie, mais aussi la défense de la langue française ».

Le second Poète Lauréat de la Louisiane française est Barry Jean Ancelet qui écrit sous son nom et aussi sous le nom de Jean Arceneaux : « *Nous sommes très honoré par cette reconnaissance et nous avons hâte d'entreprendre les activités qu'elle rend possibles. La langue française n'est pas un but en soi, mais plutôt un outil pour faire rire et frissonner et vibrer. Et c'est par l'expression des idées et des sentiments dans cette langue que nous pouvons vivre tout ça. Alors exprimons-nous !* »

Barry Jean Ancelet est un folkloriste cadien et expert de musique et de français cadiens. Il a écrit de nombreux livres, de la poésie, des chansons. Il est né en Louisiane et y a fait ses études. Il a obtenu son doctorat en Études Créoles de l'Université de Provence. Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques, il a fait carrière à l'Université de Louisiane à Lafayette et est maintenant à la retraite. ■

Nouvelle-Orléans - quartier français
© flickr - Gaspar

Mais qui donc asteur parle le français en Louisiane

★ par Robin White et Michèle Autheman ★

★Robin White, Assistant Professor of Languages and Literature, Nicholls State University, Thibodaux

★ Dr Michèle Autheman, Didactique des langues et des cultures, Université Paris 8.

Si désormais la langue française revient en force sur le devant de la scène louisianaise, l'histoire mouvementée de sa renaissance demeure étroitement liée aux évènements sociopolitiques et culturels qui ont bouleversé la Louisiane depuis plus de trois siècles. Pour comprendre ce nouvel engouement pour la lingua franca, nous avons remonté le cours du temps et rencontré trois Américains francophones dont les témoignages attestent du lien marquant qui existe toujours entre les Louisianais et l'espace, linguistique et culturel, francophone.

La persistance de la langue française en Louisiane fait figure d'exception dans l'histoire linguistique du territoire américain tant son parcours est intimement lié à la construction de l'État, aux lois qui le régissent et à sa population issue des vagues multiples d'immigration à travers les siècles. Marqueurs d'identités, ethnique et culturelle, les variétés vernaculaires de français, créole louisianais, cajun (que l'on nomme aussi cadien), français des colonies (ou français colonial aujourd'hui disparu), ont pris place dans la société louisianaise de la fondation de la Louisiane jusqu'à l'indépendance de l'État. Remplacé par l'anglais, elles subsistent encore aujourd'hui dans certaines communautés (le triangle francophone) reparties dans le sud de la Louisiane. Le choix fait par les autorités éducatives américaines en corrélation avec le CODOFIL (Conseil pour le développement du français en Louisiane), d'enseigner dans les écoles publiques le français standard au détriment des langues vernaculaires, pourtant patrimoine linguistique francophone louisianais, n'a pas, de fait, ralenti leur déclin. Il faut noter néanmoins que grâce aux vagues récentes d'immigration francophones, le français se parle toujours en Louisiane, même si ce n'est pas une variété louisianaise.

Triangle francophone modifié du http://www.louisianafolklife.org/LT/creole_maps.html

Une histoire mouvementée

L'histoire du français commence lorsque les colons venus de France construisent la ville de la Nouvelle-Orléans entre 1718 et 1762, et pendant la période où les Espagnols l'administrent de 1762 à 1800. Les résidents de la Nouvelle-Orléans parlent, lisent et écrivent alors en français. Bien que durant cette deuxième période, les registres religieux et gouvernementaux sont conservés en espagnol, la population hispanophone se lie facilement avec les francophones et le français reste dominant. Il existe des documents dans les ar-

chives de cette époque, et les noms des rues en espagnol et en français dans le centre de la Nouvelle-Orléans constituent l'un des seuls héritages encore visibles. Malgré l'hégémonie du français, les espaces publics de la cité se caractérisent par une vie intense « multilingue » aux XVIIIe et XIXe siècles, étant donné les vagues d'immigrants qui y arrivent. Les groupes les plus importants sont européens en particulier allemand, espagnol, anglais et plus tard, italien. Les Irlandais sont aussi présents. Une population d'origine juive parlant le yiddish se mélange à ce brassage cosmopolite. Au XIXe siècle, plusieurs de ces familles vivent sur South Rampart, lieu parfois associé à la naissance du jazz (Fertel, 2011). La Nouvelle-Orléans étant un port lié au commerce des esclaves, les Africains déportés de leur continent d'origine avant 1807, ont aussi fait passer avec eux plus de cinquante langues africaines (Midlo-Hall, 1992), qui, nous le verrons, viendront enrichir le parler créole louisianais.

L'âge d'or du français

En 1803, la Louisiane est achetée par les Américains et en 1812, elle devient le 31e état des États-Unis. Cet évènement politique de la plus haute importance va contrarier la place accordée à la langue française par la population d'origine francophone au profit du modèle anglophone, dominant à la fois socialement et économiquement. Les grandes familles françaises de La Nouvelle-Orléans acceptent malgré eux l'américanisation qui devient l'exemple à suivre. Et paradoxalement, comme souvent quand un système finit par s'imposer par rapport à une autre, cette période correspond à l'âge d'or de la Nouvelle-Orléans francophone. De 1803 à 1860, les Français de l'hexagone, fuyant la pauvreté et souhaitant échapper à l'enrôlement dans l'armée napoléonienne ainsi qu'aux conséquences de la Révolution de 1848, continuent à immigrer à La Nouvelle-Orléans. En parallèle, des milliers de francophones libres et esclaves fuient les conflits à Saint-Domingue (Haïti) et affluent massivement en Louisiane à la veille de la création de l'État. Les conséquences de ces immigrations successives se font vite sentir. Alors que La Nouvelle-Orléans adopte la bannière étoilée comme drapeau national, la population d'origine africaine a doublé et la population francophone est en constante augmentation.

Un public de lettrés

Dans les premiers temps des colonies, les résidents de La Nouvelle-Orléans, qu'ils soient établis ou nouvellement arrivés mènent des affaires privées et publiques en français. De nombreux journaux, registres d'églises et documents judiciaires, continuent d'être rédigés en français. Les journaux de cette époque montrent à quel point la langue française est répandue. De la fin de la période espagnole à 1959, plus d'une centaine de journaux français sont édités en Louisiane contre seulement trois journaux espagnols. La plus importante de ces publications se nomme *L'Abeille de La Nouvelle-Orléans*. Elle sera éditée pendant près d'un siècle, de 1827 à 1923. De même, *Le Courrier de La Nouvelle-Orléans*, bien qu'établi plus tard, va exister jusqu'en 1955. Ces journaux, plutôt destinés aux francophones, proposent côte à côte des colonnes en français et

en anglais, répondant ainsi aux attentes d'une population multilingue. Ce grand nombre de journaux français a tout d'abord servi un public francophone éduqué. L'apprentissage du français se faisait alors avec l'aide de tuteurs, mais aussi dans de petites écoles privées et dans des écoles catholiques françaises. Certains allaient étudier en France. Le dramaturge et homme libre de couleur Victor Séjour, dont les pièces se jouaient à la Comédie française, cherchait par exemple en France les libertés artistiques qui lui étaient refusées en Louisiane (O'Neill, 1995).

Le français colonial, langue morte

Historiquement parlé par la population créole (dans ce sens créole veut dire : ceux qui sont nés en Louisiane ou dans les Antilles lorsque la Louisiane était une colonie) dans le bas de la Louisiane française, le français colonial est généralement considéré comme ayant été utilisé par tous les habitants. Au temps des premiers colons, le français colonial était parlé par les grands propriétaires terriens, planteurs de coton et de canne à sucre, qui possédaient des esclaves. À La Nouvelle-Orléans, c'était aussi la langue des riches familles blanches issues de la noblesse française (qui ont marqué La Nouvelle-Orléans, certaines rues et quartiers portent leur nom), de La Houssaye, Du Quesnay, de Marigny, et d'autres qui avaient fui la Révolution française de 1789. Ces créoles de la haute société lisaient les journaux français dans lesquels les écrivains publiaient régulièrement leurs œuvres. Le français colonial était alors très proche du français que l'on parlait à la même époque en France, sa particularité étant sans doute la mixité de son vocabulaire entre expressions locales et mots empruntés aux dialectes régionaux français du XVIIIe siècle. Le français colonial a fini par disparaître avec les grands propriétaires pour laisser place au français standard.

À la campagne, les communautés francophones ainsi que les esclaves utilisaient d'autres variétés vernaculaires de français. Nous les présenterons dans la deuxième partie de cet article.

Le français standard privilégié par les institutions

Si la question du déclin de la langue française en Louisiane amorcée au XIXe siècle reste de nos jours un sujet d'actualités, le CODOFIL, agence mandatée par l'État louisianais, dont le siège est à Lafayette, s'active depuis cinquante ans à mettre en place un programme éducatif et culturel de français. Dans les écoles publiques des paroisses de la Louisiane, de Calcasieu à Lafourche, les petits Américains des écoles élémentaires profitent d'un cursus de français (FLE) dispensé par des enseignants natifs. En place aussi, des classes d'immersion, plus particulièrement dans les villes louisianaises, la Nouvelle-Orléans et Bâton Rouge, qui permettent aux élèves de suivre des cours en langue française. Ironie du sort, il se trouve que La Nouvelle-Orléans possède la majorité des écoles d'immersion en Louisiane, bien qu'elle soit sans doute la moins francophone des paroisses françaises du triangle francophone. A contrario, nombreuses villes et paroisses du sud de la Louisiane, historiquement liées au français

et où vivent la majorité des francophones, ne profitent pas d'écoles d'immersion. Un paradoxe sans doute lié à des raisons politiques d'aménagement des langues, mais aussi à des problèmes économiques.

Tout au long du XXe siècle, les Néo-Orléanais ont continué à utiliser et à enseigner le français dans des contextes privés et principalement entre adultes. Comme en témoignent à la Nouvelle-Orléans, l'Union française (fondée en 1872), les Causeries du Lundi (fondée en 1911) et l'Alliance française de La Nouvelle-Orléans (créée en 1984), qui sont toutes de petites organisations privées qui existent toujours et permettent aux Louisianais de pratiquer le français. Petit à petit, un espace francophone s'est dessiné, avec en particulier dispersés dans tout l'État, de nombreux francophones et francophiles qui désirent apprendre davantage le français et qui ont mis en place des « tables françaises ». On peut néanmoins s'interroger sur l'enseignement du français standard (certes prestigieux et plus touristique) en Louisiane, sachant que les Louisianais francophones ne parlent pas le français de France et que leur culture s'est désormais éloignée de celle de l'Hexagone.

Une géolinguistique complexe

Cerner la place du français dans la société louisianaise, nous l'avons souligné, dépend des différences sociales et ethniques qui caractérisent chaque communauté francophone. La société louisianaise francophone répartie par lieux géographiques s'est construite autour d'entités sociales distinctes. Caractérisée par leur origine et leur couleur, une différence est faite entre les créoles blancs, les créoles noirs, les Cajuns et les Houmas (autochtones), divisés à la fois culturellement et linguistiquement. Pourtant, il existe un continuum entre chaque variété vernaculaire de français en Louisiane (A. Thibault, 2009). Cela peut se comprendre quand on sait que les communications au XVIIIe siècle entre les différentes populations se faisaient majoritairement en français. Selon les linguistes, le contact entre les langues a favorisé la mise en place d'une base linguistique commune, qui s'est enrichie des emprunts faits aux différents lexiques, acadien, amérindien, africain, caribéen et anglais (cf Thibault). Aujourd'hui ces variétés vernaculaires sont communément regroupées sous l'appellation de français louisianais. Leur avenir réside dans la capacité de ses locuteurs à les faire vivre, aussi bien dans la sphère publique que dans la sphère privée. La société francophone louisianaise est depuis quelques années engagée dans ce processus de reconnaissance des langues vernaculaires.

Le français cajun, langue « pays »

Le français Cajun parlée en Louisiane du sud, appelée Cajun French ou Louisiana Regional French (le français régional louisianais) par les linguistes, est une langue vernaculaire issue du contact entre les variétés de français parlées par les colons venus de France et les autres immigrants francophones. Le nom est dû aux quelques 2 000 à 3 000 exilés acadiens qui ont peuplé la Louisiane pendant la période espagnole. Pratiqué essentiellement par les familles vivant à la campagne, regroupées autour des églises dans des paroisses éloignées de la ville, le français

cajun a puisé dans son environnement immédiat et au contact des autres habitants du Bayou (Indiens, Espagnols, Créoles métisses…) son formidable lexique coloré. On pense à des expressions (dont les origines sont africaines) comme *gombo* (plat cuisiné), *gris-gris* (porte-bonheur plutôt malheur en Louisiane), *pichou* (ou chat-sauvage pour lynx), *soco* (raisin indigène) et aussi aux traditionnels « *Laissez les bons temps rouler* » et « *Chez nous-autres* ». En Louisiane, on parle de « pays cajun », un ensemble de paroisses regroupées au sud de l'État dont la ville phare est Lafayette. Il faut noter que le français dit « cajun » n'est pas vraiment l'arrière-petit-fils des dialectes de l'Acadie (les provinces maritimes) au Canada. Le cajun a plus de correspondances avec le français des Antilles qu'avec le français acadien (Thibault, 288). Longtemps parlé par le monde rural, le français cajun a été dévalorisé au profit du français standard. En conséquence, une certaine défiance de la langue est née dans la population. Les linguistes l'ont d'ailleurs longtemps considéré comme un basilecte doté d'un lexique pauvre et d'une grammaire inexistante. La domination de l'anglais a aussi réduit considérablement la portée du français cajun au point de le voir disparaître petit à petit, n'étant plus parlé que par les anciens.

Certains universitaires et militants cherchent à unifier l'orthographe bien anglaise de « cajun » au profit d'autres mots avec une sonorité plus francophone comme « cadien » ou « cadjin » les deux prononcés [kadj]. Il existe deux formes féminines communément admises en Louisiane : cadienne, prononcée [kadj µ n] et cadjine, qui est prononcée [kadjin].

Face à un français standard tout puissant et un anglais dominant, le français cajun continue néanmoins d'exister en Louisiane. Il y a d'abord les actions des militants de la cause cajun, musiciens, écrivains, artistes, chercheurs universitaires, qui n'ont de cesse de vanter la culture cajun et de lui donner ainsi une visibilité toujours plus accrue. Et puis, la jeune garde, étudiants, jeunes travailleurs qui, de leur côté, ont créé des associations, des clubs, des tables rondes pour parler le français cajun et le faire vivre dans la communauté. Enfin, il y a des enseignants comme Cathy R. qui donne des cours de « Cadien French » à Louisiana State University à Baton Rouge et qui constitue avec ses étudiants un patrimoine sonore sur la langue cajun.

Nous avons rencontré trois Américains, francophones et francophiles, qui, au quotidien, défendent le français, cajun et créole, et lui donnent une visibilité sur la scène louisianaise.

Cathy, Cadienne de cœur et d'âme

Cathy enseigne le français cadien (c'est la dénomination qu'elle a choisie pour désigner ce que nous avons appelé cajun). Elle est lectrice à l'Université de la Louisiane à Bâton-Rouge qui est considérée comme le « flagship public university » (flagship se traduit comme « le vaisseau amiral des universités publiques » dont chaque État est nanti). Elle a succédé aux pionnières Amanda LaFleur et Earline Broussard, parties à la retraite, et qui ont fondé le programme en cadien, un concept révolutionnaire dans les années 90 (Lafleur, 2015).

À certains égards, elle est une candidate improbable pour enseigner le cadien, car sa mère vient du Nebraska - un État au Midwest qui est profondément américain. Du côté de son père, la famille est de la paroisse Saint-Jacques, sur la rive est du Mississippi. Ses grands-parents paternels parlaient français. Son père, le plus jeune de huit enfants parlait très peu le français, mais ses tantes et « noncs » (oncle en cadien) plus âgés comprenaient, parlaient et plaisantaient en français cadien. Ses parents plus âgés que son père le parlaient mieux que lui, mais pour cette génération, le français a déjà cédé sa place à l'anglais.

Son mari est cadien. La belle-famille de Cathy pratiquait le maraîchage et vendait leur production aux conducteurs de camions, ce que l'on appelait communément aux États-Unis un « truck farm ». Ces petites entreprises agricoles étaient un des domaines de travail des Cadiens.

Cathy estime que ses ancêtres sont venus à l'époque des Acadiens quand la Louisiane était espagnole. Elle pense que son ancêtre a embarqué sur un bateau ramenant les Acadiens de France. (Les Acadiens ont passé presque vingt ans dans l'ouest de la France après avoir été expulsés de la Nouvelle-Écosse). Elle explique que pendant son enfance elle travaillait le tabac perique - célèbre de la paroisse Saint-Jacques. Son enfance à la campagne lui a donné la possibilité de nouer de nombreux contacts avec la communauté cadienne qui menait une vie traditionnelle. Elle se rappelle des expressions intimes de son enfance par exemple, quand un petit enfant paraissait s'oublier dans son pantalon, les parents disaient en français « *il faut qu'il va, il faut qu'il va ! (à la salle de bains)* ».

Cathy défend son enseignement de la langue cadienne et invite ses étudiants à en faire autant. Elle a pour but de contribuer des exemples sonores et visuels sur le parler cadien au T. Harry Williams Center for Oral History à LSU en envoyant ses étudiants à recueillir des témoignages à travers tout le « pays cadien ». C'est un projet commencé par Amanda Lafleur qui s'effectue comme un devoir de mémoire.

« *Nous avons besoin de sources sur le parler cadien d'autant que la population le parle moins de nos jours. Ces archives, c'est notre mémoire, et elles peuvent servir à enrichir notre savoir sur la langue* ».

Cathy a créé le seul programme d'immersion française comme cours de crédit en Louisiane : « LSU sur les Deux Bayous à Arnaudville » qui aura lieu chaque mai. Elle a commencé à fréquenter la Table française à la paroisse Saint-Jacques et dit fièrement, « *je fais désormais partie de la communauté francophone* ».

La Nouvelle-Orléans - Bourbon Street
© Flickr - Pedro Szekely

★ Le Créole louisianais, langue en perdition

Le créole louisianais, langue vernaculaire, ressemble aux autres créoles français du monde. Dans le passé, il était parlé en majorité par les esclaves des plantations pendant la période coloniale. Construit à partir du vocabulaire du français colonial et des expressions de la langue maternelle des esclaves caraïbéens et africains, le créole louisianais a longtemps été qualifié de langue des gens de couleur. Le créole louisianais était aussi utilisé par les petits planteurs et les maîtres pour communiquer avec les esclaves. On retrouve ici le continuum entre les variétés de français vernaculaires énoncé plus haut.

Au XIXe siècle et au début du XXe siècle, le créole louisianais était plus largement parlé dans le sud de la Louisiane et au-delà, à La Nouvelle-Orléans, autour de la ville de Natchitoches, et même sur le littoral du Mississippi et de l'Alabama. Aujourd'hui, il y aurait environ 2 500 locuteurs natifs créolophones en Louisiane. Ils vivent dans la paroisse de Pointe Coupée, dans les paroisses de la rivière Mississippi et plus précisément dans les paroisses Saint-James et Saint-John-the-Baptiste. La plus grande partie des locuteurs créoles se concentrent dans les petites villes à l'ouest du bassin Atchafalaya autour de Lafayette, la troisième plus grande ville de Louisiane. Pour parler de la langue créole, les locuteurs de la Louisiane française sur Bayou Teche ont créé un terme charmant, « Kouri-Vini ». Le nom vient de la façon dont les créolophones de Louisiane disent « *Je suis allé, tu es venu* » (Mo kourí, to viní), qui en français cajun serait plus proche du français de référence, « *j'ai été et je suis venu* » (Landry, 2016). Au cours des siècles, le créole louisianais a subi d'autres influences linguistiques au contact du français standard et de l'anglais. Principalement parlé dans la sphère privée, le créole louisianais, profondément marqué par son ethnicité, rêve toujours de renaissance.

Cliford, le militant créole

Cliford, acteur et chanteur créole, est convaincu que son futur se trouve dans la standardisation de sa forme et dans sa diffusion à travers les médias sociaux.

Clif enseigne, parle, et promeut le créole louisianais, pour ne pas qu'il disparaisse. Et c'est pour lui un combat au quotidien.

« *Les louisianais créolophones savent que leur langue est menacée* » soutient-il. « *Alors avec un groupe de militants, nous avons entrepris de standardiser le créole, appelé aussi le kouri-vini, en modélisant l'orthographe et en diffusant la langue dans des programmes en ligne* ».

Cliford a une famille éparpillée dans plusieurs régions de la Louisiane, à Alexandria dans la paroisse Rapides juste à l'extérieur du triangle francophone, à Thibodaux et à Lafayette. Ses parents éloignés parlaient le créole. Par contre, sa grand-mère n'a jamais appris le créole, mais Cliford explique qu'elle « *parlait plutôt l'anglais, parsemé de mots en créole* ». Il raconte aussi que ses parents faisaient du « code-switching » en utilisant l'anglais et le créole en alternance.

Les variétés de français et en particulier le cajun continuent de poser un problème au jeune homme.
« *Je m'interroge sur leur place dans le paysage linguistique louisianais* » dit-il. Pour lui, « *il y a une négation de la langue créole au profit du cajun, valorisé et défendu comme la langue la plus répandue en Louisiane* ».
Mais Cliford est confiant. Les jeunes s'intéressent désormais au sort des langues vernaculaires de la Louisiane. Et le créole louisianais renaîtra de ses cendres, « *quoi qu'il arrive* ».

Cliford s'exprime en kouri vini :
« *Mo krò ke çila çé bon mé ça to gin pou rekonni, çé dommaj pou minm pensé ké in jour, nou kapab war jour-la éyou nòtchènn variété de françé pé disparé. Ça fé di pè.* »
Je pense que c'est bien que [la langue française standard soit enseignée dans les écoles), mais il faut le reconnaître, c'est triste de penser même qu'un jour nous pourrions voir notre variété de français disparaître. Ça fait mal.

« *Min, çété pa pasé.. çété pa passé jiska jènérasyon-yé apré. Pa dan famiy-la pi pa a lékòl, Çé a dir. Ina pa asé mèt é métrès ki sòr lalwizyan pou montré yé konm nòt, nou pal.* »
(Le créole) Il n'a pas été adopté... Il n'a pas été transmis aux générations suivantes. Pas dans la famille et pas dans les écoles, je veux dire. Il n'y a pas assez d'enseignants en Louisiane pour apprendre (à la jeune génération) comment nous parlons.

« *Çé tris ke çé prosh konm in shwazi. En réalité, swa to montré yé pou palé françé intèrnasoynal, ou yé va provab pa appren li ditou... çé dommaj. Aï pouyé !* »
C'est triste que cela ne soit plus un choix. En réalité, soit vous apprenez le français international, soit vous n'apprenez aucune langue. C'est honteux.

Le fait que Cliford ait appris le créole, et ait développé l'orthographe témoigne d'un enthousiasme assez rare. Il faut noter que le créole que parle Cliford est proche du créole antillais.
L'écrivain Lafcadio Hearn nous rappelle un proverbe louisianais qui convient tout à fait pour illustrer l'engagement de Cliford : « *Piti a piti, zozo fait son nid* ».

Le défi de la francophonie louisianaise

Grâce à des professeurs comme Cathy et ses prédécesseurs, des cours de français cadien sont disponibles dans les universités. De plus, grâce à de nombreux militants actifs tels que Mavis Frugé d'Arnaudville dans la paroisse Saint-Martin, ou

Marlene Toups à Thibodaux dans la paroisse Lafourche, il y a des rencontres régulières de francophones cajuns. D'autres personnes comme John LaFleur, de Washington à la paroisse Saint-Landry se battent pour reconnaître que la culture de la Louisiane est créole, y compris pour les personnes d'ascendance acadienne.

Il faut désormais espérer que les activités éducatives et sociales puissent aider les jeunes membres de la communauté à développer leur intérêt pour le français louisianais.

Lindie est à l'image du futur francophone de la Louisiane. Elle se dit « cajun, indienne, noire » et elle défend tout ce qui touche à la Louisiane française. Indienne d'origine Houma, elle incarne la renaissance du français louisianais chez les jeunes générations.

Lindie, une francophone plurielle

Lindie Guidry a 22 ans. Née sur les rives du Bayou Lafourche, à l'endroit même où l'or noir et les grandes compagnies de navigation règnent en maître, Lindie est une digne représentante de la francophonie plurielle et multilingue. Sa grand-mère et son père sont des descendants des Indiens Houmas, peuple natif de Louisiane (victime de la colonisation et de l'exploitation du pétrole dans la région). Elle assume cet héritage, mais explique que sa mère pensait que si elle s'éloignait de la culture indienne, cela la sauverait du racisme pratiqué contre son peuple.

Lindie enseigne actuellement le français dans un lycée catholique à Houma dans la paroisse Terrebonne. Elle parle une variété de français apprise à l'école, en France, et en Nouvelle-Écosse où elle a passé un été en immersion française. Depuis toute petite, elle entend parler le français dans sa vie quotidienne.

« *Depuis que je suis née* », explique-t-elle, « *je me souviens des mots de français parlés à table quand on mangeait, quand on était avec mes grands-parents. C'était naturel. Les expressions les plus populaires dont je me souviens quand j'étais petite sont « arrête ! » « ça c'est bon ! » « fais pas ça ! » et bien sûr les mots pour identifier les animaux et les objets… «guêpe, chardons, table, terre, etc.» Moi, je parle anglais bien sûr, mais le français est dans mon sang. Je parle le français de la France, mais aussi celui de ma famille, le français de mes grands-parents. Je l'appelle le français louisianais.* »

Lindie est originaire de LaRose, un village dans une région connue sous le nom de « down the bayou » (en bas du bayou Lafourche) où près de 40 % de la population peut encore tenir une conversation en français.

« *Je comprends* » dit-elle « *que le français en Louisiane peut disparaître. C'est parce que la langue était, au passé, la langue de la famille et de la culture. C'est plus facile de juste parler en anglais asteur. Les personnes qui parlent encore le français sont les vieilles personnes, et généralement elles parlent entre elles. Les jeunes comme moi sont déterminés à préserver notre culture francophone. J'ai déjà essayé de parler avec les vieilles personnes, mais c'est difficile parce qu'elles pensent que je parle le Fancy French.* »

Lindie n'est pas prête de renoncer.

« *Tout le monde a honte de sa langue alors que cela devrait être une fierté. C'est un vrai problème. Mais cela va changer, en tout cas, nous les jeunes, on fait tout pour ça.* »

L'écrevisse, saveur locale !
© Flickr - Doug Anderson

Un plaidoyer en guise de conclusion

Si étudier le français standard dans les écoles en Louisiane reste un choix contestable, qu'en est-il des langues vernaculaires. D'un côté, le français cajun semble défendre plus ardemment son pré carré que le créole louisianais qui pâtit encore de son image de langue essentiellement parlée par des gens de couleur. D'un autre côté, les Cajuns sont devenus pour la plupart monolingues (anglophones). Leur famille dans le passé parlait le français, mais désormais il n'y a parfois qu'un seul membre de la famille encore vivant pour qui le français est sa langue maternelle. La perte de la langue des grands-parents interpelle et fait renaître une certaine ferveur autour du parler cajun. D'où les critiques faites à l'égard du français standard appris dans les écoles par des enseignants extérieurs à la Louisiane dont la langue n'est pas cajun. De plus, le français standard ne possède pas le vocabulaire approprié aux nombreuses réalités de la Louisiane comme les « cyprières », « la terre trempe » (zones humides) ou le « boscoyo » (racines de cyprès). De même, il possède des caractéristiques phonologiques telles que le « r » guttural et d'autres différences variétales qui le rendent distinct à l'oral de la langue cajun. Les réflexions du style : « *je préfère notre français et pas le français parisien* », « *nous, on parle le français différent de la France* » sont souvent exprimées en anglais. En somme, le français standard est une langue étrangère au même titre que l'espagnol qui d'ailleurs, contrairement au français (encore un paradoxe), est devenu la langue seconde dans les collèges et les lycées de la Louisiane.

À force de mettre en avant leur héritage linguistique, le français cajun et le créole louisianais ont désormais un statut relativement plus élevé qu'à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Mais malgré cette plus grande appréciation des parlers locaux et malgré les initiatives, il n'y a pas assez d'adoption ou de réapprentissage du français louisianais d'après la linguiste Tamara Lindner de l'Université de la Louisiane à Lafayette, pour ralentir significativement le déclin continu des langues vernaculaires en Louisiane. Les Louisianais soutiennent l'idée d'une revitalisation linguistique et sont attentifs à l'égard de tout ce qui peut être considéré comme français en Louisiane. Mais ils n'agissent pas forcément pour la réhabilitation du cajun ou du créole louisianais, en participant par exemple activement à les faire reconnaître par les institutions éducatives américaines.

La situation du français cajun et du créole louisianais aux États-Unis n'est pas unique. Prenons par exemple le « français Paw-Paw » un autre dialecte de français dans l'État du Missouri ou les diverses langues indigènes amérindiennes ont été réduites à n'avoir qu'une présence cérémoniale ou simplement symbolique dans ces communautés.

Cette évaluation ne devrait toutefois pas décourager les efforts déployés pour le compte de la préservation du français et du créole en Louisiane. Il est clair que les jeunes sont attachés et intéressés par les langues traditionnelles françaises et créoles, et avec l'entrée possible de la Louisiane à l'OIF, l'avenir de la francophonie a de sérieux atouts pour s'ins-

taller durablement « *chez nous-autres* ». Alors, on « *lâche pas la patate* ». ■

Vous voulez entendre le créole louisianais ?
http://www.mylhcv.com/languages/2/

Bibliographie

• Fertel, Randy. 2011. The Birth of Jazz and the Jews of South Rampart Street. Retrieved May 8, 2018, 2016, from http://www.tikkun.org/nextgen/the-birth-of-jazz-and-the-jews-of-south-rampart-street

• Giambrone-LaFleur, Amanda. "On s'appelle et on s'épelle : A plea for a uniform policy of spelling that respects the autonomy of Louisiana French speakers," Communication "lettre ouverte" aux universitaires à LSU et aux éditeurs de manuels scolaires. Sept. 3 2015.

• Hall, Gwendolyn Midlo. 1992. Africans in colonial Louisiana the development of Afro-Creole culture in the eighteenth century. Baton Rouge : Louisiana State University Press.

• Linder, Tamara. Chapitre à paraître en 2019. "Louisiana French and its Future." Louisiana Languages. Jackson : University Press of Mississippi.

• O'Neill, Charles E. 1995. Séjour : Parisian playwright from Louisiana. Lafayette, LA : The Center for Louisiana Studies, Univ. of Southwestern Louisiana.

• Thibault, André (2014). "Le français de Louisiane et son ancrage historique dans la francophonie des Amériques." In Dessens, Nathalie & Glaunec, Jean-Pierre Le (eds.), La Louisiane au carrefour des cultures et des disciplines. Québec : Presses de l'Université Laval.

Le cas extraordinaire de la Louisiane littéraire

★ par Dana Kress ★

★ Dana Kress, Rédacteur en chef, Les Éditions Tintamarre, Arthur & Emily Webb Chair in International Studies, Consul Honoraire de la République Française, Louisiane du Nord.

Zachary Richard
© Arnaud Galy

Un français unique à voies multiples

En 2016, la sociologue américaine, Arlie Russell Hochschild, a sorti son étude sur la Louisiane, *Strangers in Their Own Land : Anger and Mourning on the American Right*. Dans son examen, Hochschild essaie d'expliquer l'essor du Tea Party parmi les groupes sociologiquement marginalisés du sud de la Louisiane. Le titre de son ouvrage s'avère prophétique : on est devenu des Étrangers sur leur Propre Terre, parce qu'en Louisiane, après tout, le français, comme tout ce qui était français, avait été vendu à l'Américain, voire, à l'anglais depuis longtemps.

Bien sûr, lors de son établissement en 1718, il y a 300 ans cette année, on n'aurait jamais soupçonné que La Nouvelle-Orléans serait vendue. Même la couronne espagnole avait considéré la ville et la colonie comme terre profondément française. Mais si vente il y avait, l'achat de la colonie a mis au comble un schisme psychique, culturel et linguistique dans les milliers d'individus dont l'héritage trouvait ses racines en France, au Canada francophone, en Allemagne, en Espagne, en Afrique et aux Caraïbes. Et achetée et vendue, américanisée par le hasard, la Louisiane a été contrainte à forger sa propre identité littéraire et sa littérature a trouvé sa voix dans le cri de ce qui naît, de ce qui souffre, et aussi dans la nostalgie de ce qui n'était plus.

La naissance de notre littérature moderne remonte aux années 80 du siècle passé. Parmi les hardis pionniers de notre Pléiade louisianaise, il faut signaler Barry Ancelet, David Cheramie, Deborah Clifton, Richard Guidry et Zachary Richard. Dans un article de 2005, « L'émergence d'une littérature francophone en Louisiane », Zachary Richard reconnaît avec perspicacité que

[…] l'exemple le plus étonnant de l'émergence d'une littérature francophone en milieu minoritaire est celui de la Louisiane à la fin du XXe siècle. Dans une situation linguistique extrêmement précaire, on y trouve une production poétique et la publication de livres de langue

française, pour la première fois depuis environ un siècle. Et cela à l'intérieur de la communauté cadienne qui, d'elle-même, n'a pas connu de tradition littéraire auparavant.

(http://french.centenary.edu/textes/emergence.htm)

Un survol des titres provenant de cette renaissance littéraire louisianaise montre toute la colère, la marginalisation, et en même temps, la fierté qui ont enfanté nos lettres modernes :

Arceneaux (Jean), *Cris sur le bayou*, Montréal, 1980.

Richard (Zachary), *Voyage de nuit*, Montréal et Lafayette, 1987.

Cheramie (David), *Lait à mère*, Moncton, 1997.

Richard (Zachary), *Faire récolte*, Moncton, 1997.

Clifton (Deborah), *À cette heure, la louve*, Moncton, 1999.

Richard (Zachary), *Feu*, Montréal, 2001.

Le premier de ces recueils de poésie, *Cris sur le bayou*, offrait une vision d'une nouvelle littérature louisianaise qui naissait et qui souffrait en même temps. La douleur exprimée dans ce cri est tellement profonde qu'elle n'est plus humaine, puisqu'il s'agit d'un loup sauvage qui hurle son aliénation. De même, dans *Lait à mère* de David Cheramie, le poète boit le calice jusqu'à sa lie amère, sachant que, si le poète avait été nourri du lait maternel, symbole de la Louisiane, en Louisiane, à cette époque, il n'y avait guère de lecteurs capables de lire le français, et, plus est, il n'y avait pas une seule maison d'édition ayant vraiment les compétences pour éditer un livre en français. Il est à noter que tous ces livres ont été imprimés par des entreprises canadiennes et on peut bien se demander pour quel lectorat ces textes étaient destinés. Ainsi, être écrivain, dans la louisianicité du mot, était une sorte de non-sens héroïque, puisque la poésie louisianaise était, par définition, étrangère, une curiosité imprimée au Canada, ou plus rarement, en France, importée difficilement en Louisiane, et lue par des universitaires. Dans le poème de Zachary Richard, « *La vérité va peut-être te faire du mal* », publié en 1997, à Moncton, on peut déjà voir la colère et le deuil décrits plus tard par Hochschild dans son livre de 2016 :

Toujours victimes, victimes de nous-mêmes
étranglés à nos propres mains
parrain tu me battais
parler anglais pas parler français
pas parler rien du tout. Silence.
tais-toi, dérange pas. Behave yourself
cette fois une autre raclée qu'on se donne
battus au bâton de notre tristesse
fouettés au fouet de notre chère souffrance :
[...]
je voudrais planter
une bombe à Lafayette Electric,
brûler l'Oil Center. Si on est tant
persécuté, prenons la Maison de Court
refuge pour les réfugiés de la terre
faire du grand évêque otage à notre rage
si tu peux drive le char moi j'ai
les allumettes [...]

Faire récolte

Forcés à prendre la route vers l'exil au Canada où l'on acceptait et validait leur production littéraire, les poètes de la Renaissance Cadienne captaient, retransmettaient la rage cadienne du XXe siècle, mais, chose étonnante,

ils ont brisé le silence.

Il est vrai aussi qu'en ce faisant, ils ont fait écho au désespoir des Créoles de Couleur, qui, comme le dramaturge Victor Séjour, enterré au cimetière Père-Lachaise à Paris, comme tant d'autres Créoles de Couleur louisianais, avaient pris la route vers l'exil en France dans les décennies qui ont suivi la Vente. Parmi ce groupe, Pierre-Aristide Desdunes a visité La Place de la République un peu après 1880 où il s'inspirait des nobles idéaux incarnés par ce monument. Mais, lorsqu'un Français visite la Place de la République, il le fait comme citoyen français. Desdunes l'a fait en pèlerin doublement exilé. La France l'avait rendu exilé en vendant la Louisiane et sa citoyenneté française ; il savait que la Louisiane américaine le considérait à peine une chose puisqu'il avait vu la vente des personnes comme lui pendant sa jeunesse. Pierre-Aristide Desdunes était donc étranger sur ses deux terres. Voilà ce qui explique l'amertume de son poème « Ressentiment d'un être sans patrie ! Rêve… » :

Sur une place où les âmes républicaines
Quelques fois vont puiser des émotions,
Tandis qu'un gros bourgeois naïf et curieux,
Devant mon front de bronze écarquillant les yeux,
Pour me montrer tirait discrètement la manche
À sa femme fière en sa robe du dimanche,
Voici qui me plongea dans mon ravissement.
Divin sous les splendeurs calmes du firmament
D'où, l'azure s'en allant, ruisselait la crinière
Fauve du grand Lion, son immense paupière
D'airain semblait alors mélancoliquement
Promener parmi le vaste fourmillement
De la foule dont il est le terrible emblème,
Un regard débordant de tendresse suprême
Or, joyeuse, une mère était debout devant
Le monument, tenant par la main son enfant,
Jeune marmot de sept ans rigoureux et rose,
Et l'enfant, curieux de savoir toute chose,
Montrait les bas-reliefs avec son doigt charmant,
Et disait : « Qu'est-ce que tout cela, maman ? »
[…]
Ce sont tous ces lutteurs magnanimes du Droit
Et de la Liberté qu'avec son petit doigt,
L'enfant montrait alors ! Oui toute ton histoire,
France, éternellement grande, et toute ta gloire !
Dans son langage ému, doux et mélodieux,
La mère interprétait ces groupes radieux,
Et simplement, versait dans cette âme chérie
L'orgueil du nom français, l'amour de la Patrie !
Et c'est pourquoi, Français, des grands peuples puissants
Seuls, je crois, vous avez des héros de douze ans !…

Et mon pays à moi !…

Hélas que mon pays eût mieux connu sa tâche
Et qu'on l'eût accomplie avec un cœur moins lâche,
Si pour lire à l'enfant l'histoire des aïeux,
La mère avait là-bas ouvert devant ses yeux
Ces grands livres de bronze ou de marbre ou de pierre !
Nul n'estime le fils qui rougit de son père ;
Nul n'estime le peuple ingrat qui dans l'oubli
Profond laisse dormir ceux qui l'ont ennobli !
Courage ô délaissé ! émancipe ton âme
Des funestes liens dont la spirale infâme
Vers le ciel azuré gène encor ton essor !
Secoue, ô chrysalide, en un suprême effort
Comme tu fis tes fers dans les temps héroïques
Le stupide haillon des préjugés sataniques !

De son vivant, Desdunes n'a pu publier ni sa poésie, ni ses contes, ni ses essais, bien que cette œuvre représente peut-être l'apogée de

Le bayou
© Flickr - Roberto Marchegiani

la littérature noire américaine du XIXe siècle. Victime des préjugés de race aussi bien que de langue, les portes des maisons d'édition louisianaises sont restées fermées à Desdunes. Heureusement Desdunes a déjoué le destin en recopiant des centaines de poèmes par une trentaine d'écrivains noirs francophones louisianais dans un livre d'une beauté ravissante, fabriqué à la main, et passé de génération en génération qui, ne sachant plus lire le français, savaient qu'il s'agissait d'un reliquaire qu'il fallait protéger à tout prix.

Desdunes n'a vu que le commencement de l'anéantissement linguistique qui allait miner toute créativité à la française dans l'état puisque le taux de destruction culturelle n'a atteint son apogée qu'après 1900. Les populations franco-louisianaises, devenues des quasi-citoyens américains, étaient soumises à de lourds impôts destinés, entre autres choses, à payer la construction d'écoles où l'Américain était la seule langue valorisée. En bref, la triste vérité est que cette population vendue payait sa propre destruction linguistique et culturelle.

Parfois, ces procédés d'exclusivité linguistique ont été codifiés. Par exemple, en 1915, le State Board of Education a supprimé totalement l'enseignement du français dans les écoles, et tout enfant parlant le cadien, le créole ou le français recevait de lourds châtiments. Pire, en 1921, la Constitution de l'État fut révisée afin de prohiber l'usage de toute langue autre que l'anglais.

Ces communautés ont, de ce fait, subi de terribles pertes culturelles. Au XIXe siècle, il y avait presque deux cents journaux et revues littéraires en langue française à La Nouvelle-Orléans et autant dans les paroisses rurales de l'État. Tout cela avait disparu avant la fin du même siècle. Cette littérature francophone était aussi robuste qu'éphémère. Des centaines de milliers d'individus qui trouvaient leurs racines culturelles en France, au Québec, en Allemagne, en Espagne, en Afrique, aux Caraïbes et dans les tribus des Premières Nations, étaient devenus analphabètes dans leur langue maternelle d'une génération à l'autre, et ne pouvaient plus accéder à leur héritage littéraire ; la majorité des Louisianais ignorait l'existence même d'une littérature louisianaise.

Un demi-siècle plus tard les choses ont évolué. L'Acte n° 255, adopté en 1968, avait pour effet de supprimer la discrimination contre le français dans les écoles et a permis la publication en français d'avis judiciaires dans les journaux, à condition toutefois que le même texte en anglais les accompagne. En effet, l'Acte 409, a donné au CODOFIL le pouvoir de « *faire tout ce qui est nécessaire pour encourager le développement, l'utilisation et la préservation du français tel qu'il existe en Louisiane pour le plus grand bien culturel, économique et touristique pour l'état* ». C'est grâce au CODOFIL que nous avons des écoles d'immersion, des accords gouvernementaux avec le monde francophone, quelques maisons d'édition qui apprécient la diversité de notre français, et même un Poète Lauréat de la Louisiane française. Aujourd'hui, le cri de souffrance qui caractérisait la Renaissance Cadienne des années 80 et le cri de désespoir des Créoles de Couleur du siècle précédent commencent à laisser place à un cri de célébration de ce

qu'on est aujourd'hui et de l'avenir littéraire que la Louisiane se créera demain. Née dans un double exil, ce sera une littérature qui n'est ni française, ni canadienne, ni américaine, mais profondément louisianaise avant d'être française, canadienne, ou américaine.

C'est une littérature pleine de sève puisque c'est la création d'une jeunesse qui s'engage. Cet engagement se voit dans la croissance des écoles d'immersion en langue française à travers l'État et qui donnera un jour à chaque élève la possibilité de se choisir un avenir bilingue. L'engagement des jeunes se manifeste déjà dans le domaine de la littérature avec la création d'une bibliothèque en ligne, La Bibliothèque Tintamarre (french.centenary.edu/anthov8.pdf), puisque c'est le travail d'une centaine de jeunes qui ont créé cette bibliothèque virtuelle de 35 000 milles pages. La Louisiane, où la littérature de langue française dormait dans des archives, perdue et oubliée, aura désormais tout un univers littéraire à découvrir.

Le Centre de la Francophonie des Amériques a su reconnaître cet engagement des jeunes Louisianais en 2009 en leur accordant une des cinq bourses attribuables dans le cadre du concours Jeunesse francophone en action. Michel Robitaille, le président-directeur général du Centre a noté que leur « *Anthologie de poésie louisianaise du XIXe siècle, réalisée grâce à la collaboration d'une centaine d'étudiants […] illustre bien la riche diversité de la littérature louisianaise issue d'auteurs aux parcours et aux origines variés. Elle contribuera à mieux faire connaître le patrimoine créole en faisant découvrir la passion qui animait la quarantaine de poètes dont les textes sont repris dans cet ouvrage. Nous sommes heureux de constater que de plus en plus de jeunes s'impliquent dans la revitalisation du fait français en Louisiane.* »

En ce qui concerne nos écrivains modernes, il faut saluer les poètes, les essayistes, les conteurs, les chanteurs – gardiens de la poésie orale – qui ont surgi du terroir louisianais avec une rapidité surprenante. Un survol des nouveaux titres, c'est-à-dire, des œuvres littéraires qui ont vu le jour depuis plus ou moins dix ans, en Louisiane, est révélateur :

Nathan Rabalais, *Le Hantage : un ouvrage de souvenance*, Shreveport, 2018.

Jambon (Kirby), *Chercher la chasse-femme,* Shreveport, 2016.

Richard (Zachary), *Outre le Mont*, Lafayette, 2015.

Dardar (T. Mayheart), *Istrouma : Manifeste Houma*, Shreveport, 2014.

Spillman (Susan F.), *Compair Lapin voyageur*, Shreveport, 2013.

Chatelain (Jude R.), *Graines de parasol,* Shreveport, 2012.

Jambon (Kirby), *Petites Communions : Poèmes, chansons et jonglements*, Shreveport, 2013.

Waggoner (May Rush Gwin), *Le Chant de l'arc-en-ciel*, Shreveport, 2011.

Matherne, (Beverly), *Lamothe-Cadillac : Sa jeunesse en France*, Shreveport, 2009.

Cheramie (David), *Julie Choufleur : Les Preuves d'amour*, Shreveport, 2008.

Jambon (Kirby), *L'École Gombo*, Shreveport, 2006.

Freddy De Pues, *Baron Rouge 19-59*, Shreveport, 2006.

Cette explosion littéraire si soudaine, après un siècle de silence quasi total, nous fait

rêver d'un avenir où notre français à nous s'inscrira sur les pages de la francophonie en belles lettres majuscules. En effet, ce qui se passe actuellement en Louisiane est encore plus impressionnant puisque cette liste n'inclut ni les livres pour enfants, ni les textes louisianais édités au Canada ou en France, ni les rééditions, ni les anthologies.

Un des premiers poètes de cette nouvelle génération, Kirby Jambon s'est manifesté dès 2006, lors de la parution de son recueil de poésie, *L'École Gombo*, ouvrage qui a gagné le prix Mondes Francophones l'année suivante. Son deuxième recueil, *Petites Communions : Poèmes, chansons et jonglements* a été couronné du Prix Henri Régnier par l'Académie Française en 2014. Clint Bruce, fils de la Louisiane et titulaire d'une Chaire de recherche du Canada en études acadiennes et transnationales à l'Université Sainte-Anne, a su reconnaître la valeur de cet ouvrage : « *À celles et ceux qui collent sur le français de Louisiane l'étiquette muséifiante d'héritage, cette poésie vous détrompera. Elle fera danser dans vos oreilles une langue vivifiée et vivifiante, qui se renouvelle en s'enrichissant de tous les langages qui la côtoient pour se projeter vers des lendemains inouïs* » :

Dans le noir du soleil

Moi je reste entre le soleil levé et le soleil couché.
C'est l'ouvrage entre cassé et capable.
Le guéme entre le bon dieu et le diable.

Moi je joue asteure pour comprendre le cœur.
Avec la cervelle qui pompe l'amour
Dans le noir du soleil du jour.

Oh ouais c'est ça, c'est ça, c'est ça
Mais quoi faire pas, quoi faire pas.
Oh ouais c'est ça, c'est ça, c'est ça
Mais quoi faire pas, quoi faire pas.

Icitte y a une ligne entre sérieux et farce et guette-moi, je la marche.
Et loin en l'air je me fous par terre.
Drette là entre la plaille et la mer.

Icitte c'est une bonne place pour un feu de glace
Pour être bon ami de mes haïs.
Dans l'enfer du paradis.

Oh ouais c'est ça, c'est ça, c'est ça
Mais quoi faire pas, quoi faire pas.
Oh ouais c'est ça, c'est ça, c'est ça
Mais quoi faire pas, quoi faire pas.

Pour certains il faut être sûr, faut avoir la comprenure.
Pour des autres la prière fait l'affaire.
Et sinon c'est une caisse de bière.

Pour moi, c'est l'heure pour comprendre le cœur.
Avec la cervelle qui pompe l'amour
Dans le noir du soleil du jour.

Oh ouais c'est ça, c'est ça, c'est ça
Mais quoi faire pas, quoi faire pas.
Oh ouais c'est ça, c'est ça, c'est ça
Mais quoi faire pas, quoi faire pas.

Petites communions

Plus récemment encore, *Le Hantage* : un ouvrage de souvenance de Nathan Rabalais nous force à explorer une poésie qui n'a peur ni des maux ni des mots. Il s'agit d'un réfléchissement et d'une réflexion où la/les vraie/s signification/s du poète sort(ent) des couches

successives de langues qui (in)forment cette poésie. En effet, c'est l'anglais, c'est le créole, c'est l'espagnol qui hantent la poésie de Rabalais comme ces langues hantent le français de tout Louisianais. Chez Rabalais, ce n'est ni le cri de ce qui souffre, ni les gémissements nostalgiques de ce qui a disparu. Non, c'est le cri de ce qui naît, un français unique à voies multiples :

C'est dessus ces pages que je me tâche de remembrer une sorte de remembrance, remettant tous les membres de ma mémoire [...] ramassant toutes les masses de maux... tassées et tamisées à travers des multitudes de moments [...]

« Prologue en prose », *Le Hantage*, 2018.

On trouve la même auto-interrogation dans le poème « Mississippi rêveur » :

Je m'assis sus l'autre bord à ce matin
Pour changer
Pour mieux voir

De cette rive, je vois mieux
L'eau qui coule prend mon idée
Et l'attrape avec tous les fatras halés d'en haut
Ailleurs, plus loin

[...]
Le Mississippi rêveur m'appelle encore
Pour contempler et lutter
Contre tant de paresse et les
Contretemps qui paraissent être
Tout ce qui reste de cette mess [...]

Et, en un français purement louisianais, dans son poème « L'aveuglement voulu », Rabalais fait penser à un Prévert des bayous universels où chaque individu se fout dans son propre château de boue et espère – ou attend – ou évite – son salut personnel :

Ina du monde qui veut pas voir
regroupés et accroupis
comme des boscoyos
après se cacher de leurs propres idées.
J'en suis un.

Ça vit comme des écrevisses
dedans leurs châteaux de boue
enterrés
aveugles à tout ça qui arrive autour
J'en suis un comme ça.

Je vois pas rien
parce que je veux pas rien voir
dehors
dedans non plus
Je suis fait comme ça.

Ça prendrait une force
plus forte que moi
insurmontable
pour me tirer de mon château.
J'espère.

En conclusion, je reconnais qu'une méditation telle que celle-ci ne saurait être qu'une ouverture aux 300 ans de lettres louisianaises. Mais, je signale au monde que la Louisiane se dote d'une littérature vivante qui vous forcera à accepter qu'une langue n'est jamais une, et qu'une voix poétique devrait se composer de toutes les voix intérieures qui chantent de multiples vérités en même temps. C'est ainsi que l'héritage cadien, créole, amérindien, immigrant, offre de quoi défendre et illustrer la francophonie louisianaise ; c'est ainsi que nos

Le Mississippi à Bâton-Rouge
© flickr - Billy Metcalf

romanciers immigrants, nos conteurs amérindiens, nos chanteurs créoles, et nos poètes cadiens ont tous leurs vérités à dire. À tous les mineurs de mots que je n'ai pas mentionnés, je dirai franchement que cela me pèse au cœur, que vous méritez mieux que cela, et que vous pouvez tirer la consolation sûre et certaine qu'en Louisiane, on vous passera la parole demain.

Depuis quelques années la Louisiane francophone se régale d'un Poète Lauréat qui a la tâche difficile de « *donner un sens plus pur aux mots de la tribu* », comme dirait Stéphane Mallarmé. C'est dans ce sens que je lui passe la parole afin de clore cette épître :

Les Méandres

Au travers les siècles tombe cette ardente lumière,
Comme le cri d'oiseau migrateur qui résonne dans le vent,
Se poser sur mon épaule comme la main d'un amant,
Agréable touchée que je sens si légère.

Baigné dans le puits de cette brillante clarté,
Forgé dans le creuset de défis créateurs,
M'atteindre comme une flèche dans mes profondeurs,
Louisiane, sur mon front je sens ton doux baiser.

Tissée de fils de multiples couleurs.
Dans l'ouragan, l'accalmie, le conflit et l'espoir
Par l'Afrique et l'Europe, par le blanc, par le noir.

Une histoire nouvelle qui se transmet
Jusqu'aux méandres où je l'ai trouvé
Pour la prendre dans mes bras et la tenir serrée.

Zachary Richard, 1er Poète lauréat
de la Louisiane française, 2017.

La Renaissance du Boulevard Oretha Castle Haley, une illustration de la politique de renouvellement urbain à La Nouvelle-Orléans

★ par Alexandre Vialou ★

★ Alexandre Vialou, économiste pour la New Orleans Redeveloppement Authority (L'Agence Publique de Renouvellement Urbain de La Nouvelle-Orléans), et président de l'Alliance française de La Nouvelle-Orléans.

Opération de secours après le passage de l'ouragan Katrina le 29 août 2005 © wmc - supportstorm

Lorsque l'on entend parler de renouvellement urbain à La Nouvelle-Orléans, une politique de la ville qui serait dévouée à la reconstruction des quartiers touchés par l'ouragan Katrina en 2005 vient tout de suite à l'esprit. Lors d'une promenade dans le Faubourg Tremé ou dans les autres quartiers situés autour du « Vieux Carré » (les limites historiques de la ville de La Nouvelle-Orléans, depuis sa fondation en 1718 jusqu'à la vente de la Louisiane par Napoléon aux États-Unis en 1803), la tentation est forte d'associer chaque maison abandonnée ou chaque terrain vague envahi par la végétation débordante, qui caractérise le climat subtropical du sud-est de la Louisiane, à la force destructrice de l'ouragan Katrina. S'il est vrai que l'ampleur de cette catastrophe a eu un impact considérable, beaucoup de quartiers présentaient déjà des signes de détresses bien avant Katrina. À partir des années 1960, la ville de

Bâtiments rénovés par l'Agence Publique de Renouvellement Urbain de La Nouvelle-Orléans © Alexandre Vialou

la Nouvelle-Orléans a commencé à perdre des milliers de résidents au profit des banlieues alentour. Lorsque Katrina est arrivée, la ville avait déjà perdu un quart de sa population comparé à son pic de population de près de 650 000 habitants laissant ainsi de véritables friches urbaines. Ainsi en plus de l'élément dévastateur de Katrina, l'ouragan a surtout exposé de façon crue les effets pernicieux de plusieurs décennies de désinvestissement urbain à La Nouvelle-Orléans. Katrina a obligé la ville à examiner de manière plus compréhensive les racines sous-jacentes de l'appauvrissement de certains quartiers et à trouver de nouvelles réponses plus adéquates.

L'Agence Publique de Renouvellement Urbain de La Nouvelle-Orléans (la « New Orleans Redeveloppement Authority » – par la suite NORA) établie par l'État de la Louisiane pour appuyer la politique de la ville de la municipalité en 1968 (après l'ouragan Betsy) a été depuis l'ouragan Katrina la principale agence gouvernementale à être investie dans l'effort de renouvellement urbain post-Katrina.

L'Ouragan Katrina et le Boulevard Oretha Castle Haley

L'ouragan Katrina a touché la côte de l'État de la Louisiane dans la matinée du 29 août 2005. Il passa à environ 48 km à l'est du centre-ville de La Nouvelle-Orléans. Le déferlement des eaux du golfe du Mexique gonflées de plusieurs mètres s'engouffra à contresens dans tous les canaux d'évacuation des eaux de pluie de la ville. La force de ce déferlement vint à bout de plusieurs digues provoquant l'inondation d'environ 80 % de la ville. En raison du fait que les stations de pompage ne marchaient plus et que la majeure partie de la ville se trouve en dessous du niveau de la mer, La Nouvelle-Orléans resta plusieurs jours inondée. Ultérieurement, des rapports d'enquêtes ont déterminé que l'échec du système de digues fut la responsabilité du gouvernement fédéral (de l'agence de « US Army Corps of Engineers ») qui n'avait pas entretenu comme il le fallait le système de protection. L'ouragan Katrina causa la mort en Louisiane de presque 1 000 résidents – la majorité à La Nouvelle-Orléans et a endommagé près de 134 000 foyers soit près de 70 % des habitations de la ville. Les inondations atteignirent le quartier de « Central City » et son ancienne artère commerciale le Boulevard Oretha Castle Haley.

Le Boulevard Oretha Castle Haley : une histoire

Le Boulevard Oretha Castle Haley s'étend sur 1 km de longueur entre la rue « Calliope Street » et la rue « Philip Street ». Jusqu'en 1989, le boulevard s'appelait « Dryades Street » et fut aménagé par l'ingénieur français Barthelemy Lafon en 1809. Au milieu du boulevard - à l'intersection avec la rue « Melpomene Street », on y construisit en 1849 le marché couvert « Dryades Market » qui servit véritablement de centre commercial pour le quartier. Au tournant du XXe siècle, « Dryades Street » était devenu l'artère commerciale de la ville avec le plus grand nombre de magasins détenus par des propriétaires afro-américains et par de récents immigrés d'Europe de l'est. À son apogée dans les années 1940-50, alors que les États-Unis étaient en pleine période ségrégationniste, Dryades Street était la rue où les Afro-américains pouvaient faire les affaires sans craindre la discrimination raciale. Mais à partir des années 1960, Dryades Street commença à souffrir des effets de la politique fédérale qui encourageaient le développement de quartiers résidentiels dans les banlieues – au départ exclusivement pour la population blanche, et en même temps décourageaient l'investissement dans les quartiers où vivaient le plus de résidents noirs ou métis. En outre, la construction du premier pont reliant les deux rives du Mississippi à La Nouvelle-Orléans achevé en 1958 nécessita la construction d'une voie d'accès rapide sur Calliope Street et créa *de facto* une coupure avec le centre-ville. Dans les années 1970 et 1980, le désinvestissement de Dryades Street s'accéléra et beaucoup d'immeubles tombèrent en ruine. En 1989 Dryades Street fut rebaptisée Boulevard Oretha Castle Haley en hommage à Oretha Castle Haley, une militante des droits civiques qui avait notamment rejoint le boycott en 1960 des magasins de La Nouvelle-Orléans refusant d'embaucher des vendeurs noirs. Quelques années plus tard et grâce à des subventions publiques, deux organisations à but non lucratif ouvrirent de nouveaux bureaux dans le boulevard : « Ashé Cultural Arts Center » et « Café Reconcile ». Ces deux établissements, toujours ouverts aujourd'hui, ont coordonné la création de l'association des commerçants du boulevard (Oretha Castle Haley Boulevard Merchant and Business Association). Pourtant, malgré tous ces efforts, le renouvellement urbain de l'artère resta fragile. En 2002, l'école publique « Myrtle Banks » ferma ses portes après près de 100 ans d'activité. Lorsque l'ouragan Katrina a frappé, la revitalisation du Boulevard Oretha Castle Haley était encore loin d'être réalisée.

La participation de NORA dans le renouvellement urbain d'Oretha Castle Haley Boulevard.

NORA a commencé par la revitalisation du corridor d'Oretha Castle Haley Boulevard dès le début des années 2000 en rachetant des parcelles abandonnées sur le boulevard et dans un périmètre de trois pâtés de maison le long du boulevard. En août 2005, NORA avait déjà dans son portefeuille immobilier 30 des quelque 50 parcelles que l'agence allait acquérir le long du boulevard. NORA vendit 48 terrains pour la construction de logements résidentiels destinés aux ménages ayant des revenus faibles ou modestes. La vente de ses

terrains se déroula en 4 phases : d'abord en 2006, puis en 2009, 2012 et 2016 afin de garantir et de vérifier la construction des projets. Au total 57 logements furent construits par des constructeurs locaux spécialisés dans l'habitat social avec une participation financière du gouvernement fédéral à hauteur de 5,5 $ millions de dollars, soit près de 100 000 $ par foyer.

Parallèlement au développement de logements, NORA conçut deux programmes pour inciter l'investissement commercial. En 2010, NORA institua le « Commercial Gap Financing » en accordant des prêts immobiliers entre $250 000 dollars et $1 million de dollars à très faibles taux d'intérêt et ne devant pas dépasser 15 % du coût total de développement du projet. 7 projets ont déjà été approuvés correspondant à la rénovation de 11 926 m². Parmi ces 7 projets se trouve l'adaptation créative de l'ancienne école publique Myrtle Banks (qui après avoir été fermée en 2002 fut en partie détruite en 2008 suite à un incendie) en une épicerie et un espace de cotravail pour une dizaine de petites organisations à but non lucratif, la rénovation du centre d'hébergement pour les sans-abris (« The New Orleans Mission ») afin de mieux servir la population des sans-abri de la ville ; la rénovation de l'immeuble du Café Reconcile – un restaurant école offrant une formation pour jeunes en difficulté, la rénovation d'un des bâtiments de l'ancien « Dryades Market » en une salle de concert de jazz appelée le « New Orleans Jazz Market », ou la construction de l'immeuble de bureaux au 1409 Boulevard Oretha Castle Haley où se trouvent les locaux de NORA. Au total $ 5,5 millions de dollars ont été déboursés par NORA pour ces 7 projets ayant un coût total de construction de près de $60 millions de dollars.
Alors que le « Commercial Gap Financing » offre des opportunités de renouvellement aux projets de rénovations de grands bâtiments, NORA lança en 2014 le programme « Façade Renew » destiné aux propriétaires d'immeubles plus petits dont le but premier est le ravalement des façades – la plupart historiques.

À travers ce programme, NORA contribue à hauteur de $3 dollars pour chaque $1 investi par le propriétaire pour une subvention maximale de 37 500 $ dollars. NORA a reçu plus de 21 demandes de bourses le long du boulevard et à ce jour 15 projets ont déjà été réalisés représentant un investissement de $511 590 dollars pour un coût total de développement de 716 379 $. Ces 15 projets ont permis la rénovation de façades d'immeubles offrant près de 10 700 m². En 2017, le programme « Façade Renew » reçut le prix d'Excellence pour la préservation du patrimoine de la part de la Louisiana Landmarks Society.

Enfin, NORA a facilité la conversion d'un terrain en une ferme urbaine gérée par une association municipale dont le but est de permettre aux citoyens de conserver, entretenir et embellir les espaces verts à La Nouvelle-Orléans. Sur un autre site, à l'angle du Boulevard et de Terpsichore Street, NORA investit 89 000 $ de dollars pour l'établissement d'un jardin de pluie permettant le stockage de près de 10 220 litres d'eau. Ce jardin de pluie soulage l'infrastructure actuelle de canaux cente-

naires et de pompes nécessaire pour enlever l'eau qui s'accumule dans les zones les moins élevées de la ville.

Ainsi après l'ouragan Katrina, NORA a déjà investi directement plus de $11,1 millions de dollars dans l'artère commerciale du Boulevard d'Oretha Castle Haley pour un renouvellement qui allie des composantes résidentielles, commerciales et environnementales. En complément de ces efforts, la ville de la Nouvelle-Orléans investit 1,85 $ millions de dollars pour un projet d'amélioration du paysage urbain du boulevard avec une nouvelle chaussée, la création d'une piste cyclable, la réduction du nombre de voies de 4 à 2 et la plantation de dizaines d'arbres.

Depuis Katrina, l'artère commerciale d'Oretha Castle Haley s'est beaucoup améliorée en se développant à la fois comme le centre commercial pour les habitants du quartier, mais aussi comme une artère mieux intégrée au centre-ville. Les projets retenus pour ce renouvellement ont été choisis de façon à respecter l'histoire du quartier – et tout particulièrement son héritage au mouvement des droits civiques américains. En 2017, Oretha Castle Haley Boulevard reçu la distinction de « Great American Main Street » du « National Main Street Center » une importante reconnaissance pour l'association regroupant les commerces et organisations non gouvernementales du boulevard. Selon les derniers chiffres de l'agence statistique de la Nouvelle-Orléans (The Data Center), c'est en 2018 que la population habitant dans le quartier de « Central City » aura pour la première fois retrouve son niveau d'avant l'ouragan Katrina. ■

Exemple de logements construits grâce à l'action de NORA
© Alexandre Vialou

Vaudou, traditions, hip hop et bounce : le gumbo « afro » de NOLA

★ ENTRETIEN AVEC ÉLODIE MAILLOT, PAR ARNAUD GALY ★

▲ Élodie Maillot encadrée par Big chief Romeo Bougere et Bona Didolanvi © Ryan Hodgson-Rigsbee

« Nola is calling » est une aventure musicale débridée menée par Élodie Maillot, productrice radio. Entretien qui plonge au cœur des Mardi Gras Indians et de la fourmillante histoire musicale de La Nouvelle-Orléans.

Comment est née l'idée de ce projet ?

Par une série de connections et de rencontres étalées sur une quinzaine d'années ! Par un beau jour de printemps, j'ai rencontré Céline Frezza et Arno Bitshy à Détroit, en marge, en bordure, bref à la périphérie de cette ville en pleine reconstruction. À Détroit, nous auscultions tous le cœur de cette cité post-faillite, une ville si historique pour les musiques que nous aimons : la soul et les musiques électroniques. Je faisais des enregistrements radio et eux travaillaient sur le volume II de la collection *World Wide Effects*, initiée par le label Lyonnais Jarring Effects, dont le principe est d'enregistrer un album né de la rencontre entre musiciens français et étrangers dans une ville. Le disque est accompagné d'un documentaire d'auteur qui offre un regard unique sur cette ville.

Très vite, il est apparu évident que nous pourrions travailler ensemble sur le volume III à La Nouvelle-Orléans. Comme je vivais aux États-Unis, ils m'ont proposé de piloter le projet qui devait au départ être 100 % hip-hop pour être en phase avec la couleur de leurs précédentes sorties. J'ai proposé d'y inviter aussi un percussionniste venu de Cotonou dont la proximité rythmique me paraissait si évidente avec les traditions des Mardi Gras Indians auxquelles je m'intéressais de près après avoir produit l'Orchestre Poly-Rythmo de Cotonou le plus vieux groupe d'Afrique de l'Ouest. En 2016, lorsque je suis partie à la recherche de chefs Mardi Gras Indians à La Nouvelle-Orléans, je n'étais pas sûre qu'ils acceptent de marier leurs traditions secrètes avec d'autres musiques ! Il fallait donc inviter des musiciens qui seraient ouverts aux échanges avec des inconnus. J'ai alors choisi de convier Olivier Koundouno, un violoncelliste dont les cordes pouvaient tout faire avec qui j'avais travaillé avec Danyel Waro et Emily Loizeau, que j'avais envie de présenter au multi-instrumentiste David Walters.

« Nola is calling » est une aventure musicale et vidéo qui s'attache à donner la parole aux sans-voix, aux marges… en quoi La Nouvelle-Orléans est-elle un décor judicieux ?

La Nouvelle-Orléans est une ville de fantasmes et d'excès. Une ville qui croit au vaudou et qui vénère les morts. Une ville où les vivants se battent encore, malgré les catastrophes et la lenteur des réponses d'un État qui les oublie. Une des rares villes américaines où le passé, la culture, et surtout la musique, font tenir debout. Une ville particulièrement attachante, qui ne ressemble à aucune autre cité des États-Unis et aussi probablement la ville la plus africaine de tous les États-Unis. Par son histoire, La Nouvelle-Orléans a toujours été à la marge. Elle a attiré des personnages qui vivaient à la marge en Europe et aujourd'hui il y règne un climat unique au monde. Donc, oui, cette ville était vraiment l'endroit idéal pour nous qui voulions organiser cette rencontre entre des musiciens qui ne s'étaient jamais rencontrés auparavant et qui en faisant connaissance dans cette ville si particulière n'ont eu qu'à laisser l'histoire, l'inspiration, et le vaudou guider leurs improvisations.

Musique électro, hip-hop et jazz nourrissent le projet, l'idée est-elle une fusion ou faire en sorte que ces trois genres se répondent ?

Mon idée était surtout de connecter des artistes qui avaient des liens, des liens musicaux bien sûr, même s'ils ne faisaient pas le même genre de musiques, mais surtout des liens historiques pour former une vraie famille recomposée dans ce « *gombo culturel* » qu'est La Nouvelle-Orléans ! (rires)

Les Mardi Gras Indians y animent depuis des siècles le carnaval de Mardi-Gras. Ils défilent avec des costumes inspirés des tenues cérémonielles amérindiennes, le jour de Mardi-Gras, mais aussi pour la Saint Joseph et le Super Sunday, ils perpétuent ainsi des siècles de traditions musicales nées de la rencontre de cultures africaines, créoles et amérindiennes en Louisiane. Je suis donc venue les voir défiler et rencontrer des chefs. Beaucoup avaient des noms français et en étaient fiers. Lorsque je questionnais Big Chief Jermaine sur cette fierté, il m'a parlé du Code noir et du fait que sans ces lois terribles imposées par le royaume de France en Louisiane, il ne serait jamais devenu chef indien et toutes ces traditions musicales auraient été perdues !

Le Code noir légitimait notamment les châtiments corporels pour les esclaves, y compris des mutilations comme le marquage au fer, ainsi que la peine de mort (les art. 33 à 36, et art. 38 stipulaient que tout fugitif disparu pendant un mois

aurait les oreilles coupées et serait marqué d'une fleur de lys avant d'avoir le jarret coupé en cas de récidive, puis condamné à mort à la deuxième récidive). Toutefois, le Code noir considérait les esclaves comme des chrétiens, et à ce titre, il leur octroyait un jour de repos le dimanche. Ce congé hebdomadaire va permettre aux Mardi Gras Indians, et au-delà, aux traditions musicales de La Nouvelle-Orléans de forger une culture unique au monde. Chaque dimanche, certains esclaves travaillent alors pour racheter leur liberté, tandis que d'autres se retrouvent sur la fameuse place Congo Square pour battre les tambours, souvent accueillis par des chefs amérindiens, à qui ils commencent à rendre hommage en s'habillant de costumes de plumes et de perles, aussi inspirés des imageries du Far West alors en vogue.

Ces esclaves venus d'Afrique et ces chefs indiens seront rejoints par des hommes libres venus de la Première République Noire du monde, Haïti, née en 1804. Ensemble, ils vont former les premiers défilés de Mardi Gras Indians. Aujourd'hui encore des rythmes ancestraux, comme le « bambula beat », animent les processions emmenées par ce fameux « call and response », cet unique bagage invisible que les esclaves ont amené avec eux dans le Nouveau Monde, et qui va se réincarner dans toutes musiques modernes (rock, samba, salsa, blues, jazz, rap, bounce). Il m'a donc semblé légitime et logique que toutes les musiques nées (de près ou de loin) de ce terrible héritage historique puissent se rencontrer dans ce projet, même si c'était une grande première pour tous les musiciens ! Je connectais ainsi la France, l'Afrique d'où sont partis les esclaves et la Caraïbe… Pour la première fois, on peut entendre un mariage enregistré en live à La Nouvelle-Orléans de rythmes secrets des couvents vaudous béninois et des défilés Mardi Gras Indians distillés par Bonaventure Didolanvi et les Big Chiefs Romeo Bougère et Jermaine Boissier, avec la création electro organique du producteur d'origine antillaise David Walters qui vit à Marseille, portées par les harmonies électrisées du violoncelliste Olivier Koundouno, installé en Suisse. Ensemble, ils inventent un « Call and Response » du 21e siècle.

Le principe est « call and response », éclairez-nous !

Le « call and response » est une tradition africaine que l'esclavage a transportée de l'autre côté de l'océan Atlantique. Le principe : un soliste lance une phrase musicale auquel un chœur répond. Cette phrase scandée par le chœur est répétée et répétée jusqu'à devenir à la fois le motif et le rythme du chant. Avant de prendre la mer, les esclaves étaient sommés d'oublier leur passé (en tournant sept fois autour d'un poteau), mais ils ont quand même emporté avec eux l'impalpable : les rythmes, les rites, et ce dialogue ininterrompu qui se retrouve dans toutes les musiques modernes, samba, salsa, Jazz, blues, rock, rap… À La Nouvelle-Orléans, le « call and response » s'infiltre dans tous les rituels, il est la force collective de la ville qui permet aux uns de se relier aux autres, et peut-être à un ailleurs, ou à l'Afrique.

Vous affichez l'idée de ne pas exploiter les clichés, qu'entendez-vous par là ?

Avoir la chance d'être Mardi Gras Indians, c'est être dépositaire d'une tradition que l'on porte et que l'on sert au quotidien, souvent dans l'ombre et en secret. Une culture qui se transmet dans les heures de coutures nécessaires pour réaliser un costume, et dans les heures de défis musicaux que constituent les Indians Practice, organisés spontanément dans des bars improbables de la ville, loin des clichés et des touristes. Ce secret comme celui du vaudou nourrit les fantasmes et donc les clichés. L'image et les photos des costumes colorés des Mardi Gras Indians sont véhiculées dans le monde entier dans les dépliants

▲ (debout de g à d) : Big chief Romeo Bougere, Bona Didolanvi, Big chief Jermaine Bossier, Olivier Koudouno. (accroupi) David Walters © Ryan Hodgson-Rigsbee

touristiques, sans jamais que les héritiers de ces traditions soient associés aux retombées économiques et sociales de cette publicité. Comme le vaudou au Bénin, les traditions des Mardi Gras Indians se vivent et se perpétuent, coûte que coûte, malgré une image à la fois exotique attirante, mais aussi très négative. Ces deux traditions, comme la Bounce music de New Orleans (représentée dans ce projet par un MC que nous avons invité sur trois titres de l'album), sont des portes vers une transe qui regarde vers l'Afrique des origines et vers l'avenir.

Octobre, sortie de l'album… fin de l'aventure ou fin d'une étape ?

Début d'une nouvelle aventure encore plus excitante ! Partager avec le public la magie de cette rencontre que nous avons vécue en 2018 à NOLA. Nous allons partir pour des tournées à travers le monde, en passant bien sûr par les USA et l'Afrique. Dans la mesure du possible les concerts seront accompagnés d'une projection du film « Call and Response ».

Paris, Marseille (France), Cotonou (Bénin), et La Nouvelle-Orléans sont les ports d'attache de ce projet atypique, que s'apportent-ils les uns aux autres ?

Ce sont toutes des métropoles en pleine mutation où la musique et le son jouent un rôle très important, et très différent selon les géographies et les histoires. Ce sont aussi des villes où la francophonie s'exprime de façon très forte et où la langue et l'histoire communes permettent aux habitants de coexister. C'est le cas du français pour des villes cosmopolites comme Paris ou Marseille qui accueillent des migrants francophones tous les jours, ou pour Cotonou qui invente des expressions françaises en permanence, sans parler du créole français que les Mardi Gras Indians sont si fiers de parler. Et puis ce sont des villes qui ont des liens les unes avec les autres, des villes portuaires pour la plupart. Si on y ajoute que le violoncelliste Olivier Koundouno qui vit entre Genève (Suisse) et Paris et qui est d'origine franco-guinéenne, on obtient, me semble- t-il, un instantané à l'image de ce que la francophonie a toujours été : plurielle et en mouvement perpétuel ! ■

Le Mississippi gelé [1899] © Louisiana State Museum - Olidé Schexnayder

3

Mobilité internationale des étudiants

Dossier coordonné par Julie Dénès

© Mike Fouque
stock.adobe.com

Mobilité internationale des étudiants
derrière les chiffres le choc d'une réalité

★ par Julie Dénès, Albien Gakeni Gatsongo & Yannick Wezet John Nambo ★

★ Julie Dénès Présidente fondatrice de l'Association les Berceaux de la Francophonie/ cofondatrice de l'ONG Diplo21/ auteure et juriste.

★ Albien Gakeni Gatsongo étudiant en Master 1 littérature générale et comparée.

★ Yannick Wezet John Nambo cofondateur de l'ONG diplo21/ consultant/auteur.

4 600 000 étudiants actuellement en mobilité internationale ! Une inflation de 1 million en 5 ans. Les États-Unis caracolent tous les ans en tête du classement, suivis par le Royaume-Uni et l'Australie. La France oscille entre les 3e et 4e places. Les étudiants marocains (11,7 %) sont les plus représentés parmi les étudiants internationaux présents en France talonnés par les Chinois (8,9 %) et les Algériens (8,1 %) selon les derniers chiffres publiés en France.

Des données sur la mobilité, il en existe pléthore. Les premières images des étudiants internationaux en France datent d'ailleurs du début des années 1960. Plusieurs reportages sont ainsi consultables directement en ligne sur le site de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA). On y découvre quelques étudiants venus de divers horizons parlant un très bon français nous faire part de leurs rêves, de leur parcours, mais aussi de leurs difficultés : le logement, les moyens financiers, les démarches administratives, le système universitaire différent de celui du pays d'origine, et le rapport aux autres, aux Français. À cette époque, on apprend par exemple que les bailleurs ont le droit d'inscrire la préférence de nationalité de leur futur locataire sur leurs annonces. Les Africains sont majoritairement exclus.

Chaque année donc, l'organe institutionnel français en charge de la mobilité estudiantine – CampusFrance – publie ses repères et autres dossiers. En lisant les chiffres clés sortis en avril 2018, on découvre que la France compterait 325 000 étudiants internationaux, majoritairement féminines (52,4 %), se retrouvant classée 4e pays d'accueil au niveau mondial. À noter également 80 700 étudiants français en mobilité hors France et principalement au sein de l'Union européenne. Les chiffres mondiaux ne cessent de croître et chaque pays a saisi les enjeux de cette mobilité entrants/sortants et déploie des programmes plus ou moins performants afin d'attirer les talents.

La France cependant ne profite pas de ce phénomène malgré l'apparente renommée de ses prestigieuses écoles. Sa progression en termes d'accueil augmentant 2,5 fois moins vite que les autres pays, quand la Turquie - pour ne citer que cet exemple - observe en 2017 une augmentation de 178 % du nombre d'étudiants entrants sur son territoire. Un recul des universités et écoles françaises qui a été mis en exergue par l'édition 2019 du QS World University Rankings, un classement multicritère publié par le cabinet spécialisé Quacquarelli

Symonds (QS). Sont ainsi mis en avant la détérioration de la perception des diplômés par les employeurs, le taux d'encadrement (nombre d'étudiants par enseignant-chercheur) reflétant le manque de moyens face à la hausse des effectifs et une recherche menée dans les universités et les grandes écoles françaises jugée « *moins percutante* ».

En perte de vitesse, la France devrait pourtant porter une attention particulière à son attractivité, cette mobilité étant stratégique à plusieurs égards : rayonnement de sa culture, de sa langue et de son savoir-faire, transferts de compétences, diplomatie, politique d'influence ou « soft power », dynamisme de l'espace économique francophone. C'est aussi un enjeu économique majeur. En 2014, une enquête BVA pour Campusfrance évaluait à 1,65 milliard d'euros le bénéfice économique des étudiants internationaux en France soit 3 milliards de dépenses publiques contre 4,65 milliards d'apports économiques des étudiants. Une manne financière non négligeable.

Si le rapport 2018 de CampusFrance affiche fièrement et s'évertue par là même à classer la France 1er pays d'accueil non anglophone, elle est et demeure depuis des décennies le 1er pays d'accueil des étudiants africains principalement d'Afrique francophone. En effet, près de 45 % des étudiants internationaux sur le territoire français proviennent d'Afrique, le Maroc en tête avec 38 002 étudiants.
Au sein même de cet ensemble d'étudiants internationaux, plusieurs profils cohabitent. Erasmus, boursiers, non boursiers, inscrits en licence, en master, en doctorat, logés chez l'habitant ou au CROUS, etc. Chaque étudiant possède son histoire, son parcours, ses rêves, mais aussi ses propres difficultés même si certaines leur sont communes. Ainsi, les études menées par CampusFrance font généralement ressortir comme principaux problèmes liés à la mobilité en France : le logement, les démarches administratives et le coût de la vie. Les mêmes problématiques qu'il y a plus de 50 ans. Il existe également d'autres difficultés moins palpables, moins mesurables induites des premières telles que la dépression, la perte de l'estime et de la confiance en soi et pour certains étudiants internationaux : l'épreuve du renouvellement du titre de séjour.
Au-delà d'être une formidable aventure humaine, la mobilité est en effet un déracinement parce que c'est partir, c'est quitter ses repères, sa famille et son environnement pour la France, pour ce pays que bon nombre idéalisent autant qu'ils le craignent. C'est réussir, échouer, recommencer, subir les préjugés, l'isolement, c'est rencontrer, se remettre en cause, échanger, transmettre, rire, aimer, vivre, et repartir, mais dans quelle direction ?

Et d'ailleurs, pourquoi partir ? Pourquoi la France ? Pourquoi et faut-il obligatoirement rentrer dans son pays d'origine ? Dans quelles conditions ? Et quelles pourraient être les pistes d'amélioration pour que mobilité rime avec réussite et partage de richesses ?
Des éclairages à ces questions se feront au travers du regard d'étudiants internationaux : Javier ROJAS étudiant vénézuélien, A. étudiante algérienne qui a souhaité garder l'anonymat, Albien GAKEGNI GATSONGO étudiant congo-

lais, et d'acteurs de terrain : Léa TRIPIER responsable de la délégation 92 de l'Association les Berceaux de la Francophonie et Romain JARRIAU chargé d'accompagnement social et professionnel dans une entreprise d'insertion.

Le propos portera principalement sur les étudiants internationaux francophones notamment d'Afrique francophone, non boursiers, hors programme ERASMUS.

Partir… et pourquoi ?

Partir. Ce mot redoutable et effrayant lorsqu'on ne sait ce que nous réservent les lendemains dont le bonheur est peut-être incertain. C'est aller d'un endroit où l'on s'est plus qu'accommodé vers l'inconnu. C'est aussi parfois sortir de l'enclavement dans lequel la société est coincée. Ce désespoir de ne jamais connaître le développement ni de voir ses enfants réaliser leurs rêves. Et c'est aller enfin à la rencontre de son destin qui se trouverait sur ce chemin périlleux qui s'appelle le choix. Il s'agit ici de ces milliers d'étudiants venus d'ailleurs, de loin, de différentes localités de la planète. Partir de chez soi, voir les premières larmes de ceux qui ont toujours su garder leur sagesse et n'ont jamais versé une seule goutte devant les autres. Et les dernières larmes de ceux pour lesquels cette séparation marque la fin d'un cycle de vie. Ceux-là pour lesquels laisser partir un fils ou fille est égal à accepter de céder son bien précieux à l'étranger. Mais pour quelle fin un tel effort, un tel sacrifice pour beaucoup d'entre eux ? Pourquoi ce déplacement devrait-il être envisageable ?
Partir étudier à l'étranger est une décision qui germe, mûrit et se réalise au prix de nombreuses démarches. Romain accompagne et renseigne le jeune public notamment sur ces questions de mobilité, et précise qu'il se serait sûrement découragé s'il avait dû passer par ces dispositifs. Pour faciliter la mobilité des étudiants directement au sein de leur pays d'origine et promouvoir l'enseignement français, CampusFrance possède près de 235 espaces et antennes dans plus de 120 pays. Dans 34 pays hors Union européenne, les étudiants doivent obligatoirement suivre la procédure CampusFrance via le site Etudes en France[1] sauf si l'École choisie utilise une autre procédure. Par ailleurs, de nombreux accords bilatéraux et conventions internationales viennent régir la mobilité des étudiants. Concernant les étudiants européens, les renseignements sur le programme Erasmus + sont le plus souvent transmis *via* le bureau ou service dédié aux relations internationales. Dans tous les cas, les démarches doivent être effectuées bien en amont, le projet bien ficelé et les motivations suffisamment affirmées, encore faut-il être bien informé.

Les raisons de partir sont multiformes, d'autant plus que de l'un à l'autre les individus, les motivations et les parcours ne sont pas les mêmes. La mobilité possède un sens différent en fonction des envies, des souhaits et des pays d'origine : voyager, découvrir d'autres cultures, d'autres langues et gagner en compétitivité sur le marché de l'emploi comme l'explique Romain parti en Angleterre pendant une année en 2007 : « *À l'époque, je voulais surtout apprendre l'anglais pour travailler dans*

1. https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentification/login.html

© Flickr Simon Malesys

le secteur de la communication en France ». Partir c'est aussi découvrir d'autres paysages, tenter l'aventure, c'est un besoin ou une envie de quitter son pays, une obligation scolaire et parfois pour certains c'est survivre et faire vivre.
Javier nous explique qu'au Venezuela « *tout le monde rêve de partir* » et que lui rêvait d'y rester, mais a dû suivre son père qui avait obtenu une bourse pour faire un doctorat en France. A. évoque quant à elle un grand besoin de liberté et d'épanouissement qu'en tant que femme elle n'avait pas en Algérie. Ses convictions personnelles et son mode de vie étaient incompatibles avec celles de son pays d'origine.
Pour nombre d'étudiants d'Afrique francophone, la raison du départ repose aussi sur l'accès à des outils et infrastructures efficaces et efficientes d'accès à la connaissance. C'est notamment le cas des doctorants. Selon l'Union Africaine, l'Afrique produit moins de 1 % des recherches au niveau mondial quand en France les laboratoires sont composés à 40 % d'étudiants internationaux. Le manque de personnel qualifié et d'infrastructures, le manque de moyens, sont autant de cause poussant malheureusement parfois les futurs doctorants à la mobilité au prix de ne plus allier recherches et contexte économique, socioculturel et politique du pays d'origine.

Il est vrai que l'on parle bien souvent de manque de visibilité de ces intellectuels au niveau international ; en cause, leurs diplômes obtenus dans des universités dites de la « sous-région ». Ces succès frappés du sceau de la suspicion seraient réalisés dans les conditions les moins crédibles ou aux rabais et font l'objet d'inconsidération. Les diplômes par conséquent ne sont ni valorisants ni valorisables. C'est aussi pour cette raison que certains étudiants doivent s'inscrire en licence en arrivant en France là où ils avaient obtenu un Master dans leur pays d'origine. Désormais, les jeunes générations en pleine croissance ne rêvent plus que de territoires étrangers, qui offrent des possibilités de réussite à un pourcentage élevé. La mondialisation et les réseaux sociaux ont permis une certaine démocratisation du savoir. On peut citer l'exemple des plateformes de partage en ligne telle que FUN MOOC lancée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en octobre 2013 visant « *à fédérer les projets des universités et écoles françaises pour leur donner une visibilité internationale* ». La technologie a effacé les frontières. Mais c'est concrètement que les étudiants voudraient les faire disparaitre.

Dans le même ordre d'idée, le sentiment que le diplôme obtenu dans un pays comme la France donne de la valeur à la candidature aux postes à responsabilités dans son pays d'origine, mais aussi à l'international, pousse les étudiants à tenter leur chance au départ. C'est-à-dire que sur le marché de l'emploi – africain précisément – ce sont des étudiants ayant été formés dans les pays développés d'Europe et d'Amérique, qui sont le plus souvent privilégiés. Leur accession au pilotage des structures de l'État garantirait l'amélioration des conditions de travail, l'épanouissement de la société à travers un esprit d'ouverture qu'ils incarneraient. Ainsi leur savoir pourrait être un outil nécessaire au service de l'intérêt public, notamment dans la prise de

conscience de la valeur du patrimoine national et de son importance pour la croissance économique. Il parait assez légitime de penser que ce sont finalement ceux qui observent la situation de l'extérieur à partir des outils adaptés qui connaissent mieux les maux et les défis auxquels il faudra faire face. Partir étudier là où la note s'accorde au mérite de chacun est pour beaucoup d'étudiants la meilleure décision à prendre pour échapper à cette forme d'ethnocentrisme reliée à la corruption et qui, finalement, sacrifie l'intelligence sur l'autel de la politique et des intérêts particuliers. Ces jeunes talents, qui voient leur avenir être foulé au pied au fil des années, sont contraints de se tourner vers l'extérieur où ils espèrent atteindre leurs objectifs avec la garantie de trouver par la suite un emploi décent. C'est aussi l'option de ceux qui ont le souci de voir leurs pays enfin réussir.

De même, la situation du pays peut pousser au départ. En cause, les guerres civiles, les conflits, la situation économique, politique et sociale. En effet, lorsque la politique a provoqué des hostilités qui font sombrer une nation dans le chaos désorganisant jusqu'au système scolaire et universitaire, l'émigration est évidente. D'abord dans l'intention de sauver sa vie, ensuite pour d'autres multiples raisons au nombre desquelles l'envie de poursuivre ses études. En France, des ressortissants syriens, irakiens ou kényans ont ainsi pu rejoindre les rangs de Science Po Paris grâce au programme « Welcome refugees ». Ils ont pu reprendre grâce à l'accompagnement du corps enseignant et des associations leur destin en main.

Il existe aussi un grand nombre d'étudiants en mobilité par amour pour les villes étrangères, les voyages, les rencontres ou la promesse d'un avenir meilleur. Parmi eux, on retrouve ceux qui malgré la motivation apparente de partir étudier en occident, savent au préalable qu'ils ne rentreront jamais. Ils prennent dans la plupart des cas des mesures très adaptées pour ne plus jamais rentrer, quel que soit le prix qu'il leur faudra payer. On note aussi le parcours de ceux qui, après un court séjour dans un quelconque pays, une année d'étude comme le cas des étudiants Erasmus+, ou un autre type de voyage privé, ont apprécié le mode de vie des habitants et ont très vite réussi à s'identifier à eux ou sont tout simplement tombé amoureux, au point de ne vouloir qu'une chose par la suite : habiter parmi eux comme un des leurs. C'est le cas de Laura, cette étudiante roumaine qui après un séjour d'étude via Erasmus+ à Toulouse, a vu croître chaque jour dans son cœur l'envie brûlante et irrépressible de s'installer en France où elle vit désormais et travaille après avoir passé un concours de la fonction publique. Concours qui ne sont pas ouverts aux étudiants internationaux hors Europe.

Les raisons du départ sont donc multiples et il en existe quasiment autant que d'étudiants. Une fois sur le territoire national français, si l'on peut noter de beaux parcours de réussite, le choc de la réalité des conditions de vie peut être très brutal et entrainer l'échec ou l'abandon du projet initial.

Les difficultés et les raisons de l'échec

Les étudiants arrivent en France avec une vision idyllique du pays. Comme le souligne

Léa, « *ils ont une vision très romantique de la France et ont lu beaucoup d'auteurs francophones.* » Nombreux sont ceux qui ont en tête les images de la Tour Eiffel, du Mont-Saint-Michel, et autres monuments caractéristiques du pays. Javier avait également un *a priori* positif du pays même s'il considère qu'« *il reste à faire, mais cela reste des ajustements mineurs comparés aux pays en voie de développement.* » La France demeure le pays des Droits de l'Homme, de la Révolution, des Lumières, Pays de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.
Pourtant, une fois sur place, le réveil et le choc entre le fantasme et le réel peuvent être durs à vivre. Les principales difficultés relevées par CampusFrance (logement, démarches administratives et niveau de vie) touchent l'ensemble des étudiants. Néanmoins, chaque étudiant possédant sa propre histoire et sa propre culture, et certaines problématiques ne peuvent être perçues par un prisme commun.

L'échec a été bien souvent considéré comme l'expression de non-aboutissement pour un projet engagé. Il est aussi à percevoir comme le non-respect des délais fixés pour l'accomplissement d'une quelconque tâche comme ce peut être le cas de l'étudiant qui redouble.

Le non-accomplissement du projet initial relève de la vision globale des choses. Un constat général, le plus divulgué d'ailleurs par les institutions compétentes. Un projet qui n'a pas abouti est une perte à la fois en matière de finance, de temps et d'énergie déployée. C'est une perte pour l'étudiant, ses proches, pour le pays d'accueil, pour le pays d'origine et d'une manière générale pour l'ensemble de l'espace francophone.
Mais qu'en est-il réellement de ces difficultés ?
Si l'on a coutume d'évoquer le manque de concentration, le plaisir débordant face au spectacle fascinant que la France offre par sa beauté, cela n'est que loin d'en être la raison immédiate. Et face aux multiples contraintes de la vie estudiantine, beaucoup n'ont ni les moyens ni le temps d'en profiter. Néanmoins, des initiatives d'accès à la culture par exemple sont à relever et à saluer comme nous le rappelle A. qui a pu en bénéficier : « *j'ai été émerveillée par le "pass culture" quand je venais d'arriver ! Avoir une place de cinéma à 3,50 €, mais c'est une chance incroyable ! Pouvoir accéder à des bibliothèques impressionnantes !* »
Pour Javier par exemple, sa principale contrainte est surtout administrative et financière : « *je suis étudiant, mais je ne peux pas travailler à temps complet*. » État de fait compréhensible dès lors que l'étudiant est censé étudier la majeure partie de son temps, mais qui en pratique ne permet pas à certains de sortir de la précarité.

Léa, qui accompagne principalement des étudiants d'Afrique subsaharienne, a pu relever plusieurs difficultés : « *leurs problématiques en France sont réelles et non négligeables, souvent même très préoccupantes. J'en citerai trois : le logement, l'isolement et la précarité, et les questions administratives.* » La méconnaissance des dispositifs et l'absence d'informations promptes à les aider ou leur inefficience sont aussi en cause. Aussi, il faut insister sur la nécessité de bien préparer son voyage et de se renseigner. C'est en ce sens que l'Association

les Berceaux de la Francophonie qui accompagne ses étudiants travaille sur un projet de guide pratique compilant aussi les retours d'expérience des anciens et bonnes pratiques pour éviter ses pièges et anticiper les problèmes notamment ceux liés au logement.

En effet, l'une des causes de l'échec des étudiants non boursiers en provenance d'Afrique est culturelle et liée à la notion même de famille. Arrivés sur le territoire français avec la promesse d'être hébergés gratuitement - d'après le lien de parenté avec la personne - ces étudiants se retrouvent un jour face à une des situations les plus désolantes, jamais imaginées. La notion de famille qui dans leurs pensées et leur pays incluait jusque-là l'ensemble de la communauté ethnique ou des personnes proches, ayant les mêmes ancêtres ou encore ayant le même patronyme, devra désormais être perçue autrement. La famille devient subitement ce petit regroupement constitué du père, de la mère et des enfants issus du couple.

« *Ils arrivent souvent en pensant que leur famille va les héberger pendant un certain temps et dans de bonnes conditions, mais ce n'est pas toujours le cas. Certains se retrouvent vite à la rue sans savoir où aller ou bien ne trouvent pas le calme ni le temps pour travailler dans de bonnes conditions* » souligne Léa. Traités parfois d'arrivistes par ceux qui les appellent maintenant « cousin » - pour dire une personne proche de la famille - plutôt que par « frère » ou « sœur » - qui désigne un membre de la famille - ces étudiants commencent alors leur vie de calvaire. Et, le pire de tout, en dépit de la faible considération, c'est une série de traitements injustes et parfois même inhumains qui peuvent s'en suivre tels que la privation de la ration alimentaire, la limitation de la durée sous la douche, l'obligation d'aller travailler pour contribuer aux charges de la maison, dont la finalité est une expulsion. Des cahiers éparpillés, des vêtements jetés dehors, confiscation de certaines affaires de grande importance, assommés d'injures, ceux qui pour les enseignants sont de jeunes talents prometteurs, se retrouvent plongés totalement dans le désarroi. Une nuit à la gare pour se réveiller dans un métro ou un bus qui conduit à la fac, voilà désormais cette vie qui les attendait. La prostitution deviendra tragiquement le gagne-pain de certaines d'entre elles. Le visa obtenu pour étudier servira désormais à exercer une activité professionnelle pour venir à bout de ses besoins.

À côté de ce qui vient d'être évoqué, il y a aussi le problème de la précarité et de l'isolement. Elle concerne à la fois la situation du pays d'origine et la vie étudiante en France. Ceux qui arrivent et peuvent encore payer un loyer, financer leurs études jusqu'à la fin, sont ceux qui viennent des familles « riches ». Mais, issus des familles pauvres, l'espoir des leurs reposant sur eux, le jour du choix peut se présenter entre les études pour faire une bonne carrière professionnelle, et un travail stable pour prendre soin de ceux qui sont restés et attendent tous deux comme d'un messie. La mobilité et ses conditions de vie restent encore aujourd'hui un profond marqueur social.
Au problème de repère vient s'ajouter celui de l'isolement qui est un fait très marquant dans le monde universitaire. De moins en moins

© olly - stock.adobe.com

d'étudiants se sentent entourés. Ce qui ne vient qu'attiser la mauvaise flamme de chagrin dans les cœurs. Car plus ils se sentiront entourés, et de bonnes personnes, plus ils trouveront de la motivation, du courage et la volonté d'aller au bout de leur projet.

Pour qu'un échec soit considéré comme tel et irrévocable, au-delà du résultat, l'on tiendra évidemment compte aussi du principe de la durée. Il s'agit de se rappeler le temps accordé comme un crédit pour voir ce qui a été décidé comme objectif à réaliser. Plusieurs étudiants en mobilité sont confrontés à ce problème en effet. On reviendra peut-être sur ceux qui sont victimes de ce qu'on pourrait appeler de la « *séquestration familiale* ». Il est clair et vrai que la tranquillité d'esprit est un atout important dans le processus de la réussite individuelle. Et que les moments sombres empêchent la personne de se saisir du précieux temps qui est accordé pour concrétiser tel ou tel autre projet. Jusqu'ici on peut comprendre aisément que vivre décemment, c'est-à-dire dans de bonnes conditions, peut se révéler comme quelque chose qui facilite le succès de n'importe quelle entreprise.

Mais, si la précarité et l'exclusion sociale rejoignent le cœur même de la cause de l'échec, les difficultés financières représentent un élément en plus. Selon l'enquête BVA pour CampusFrance de 2014, la dépense mensuelle est évaluée à environ 920 €/mois, dont le logement représente 40 % et les frais d'alimentation 26 % (y compris les restaurants universitaires). Léa a pu remarquer que « *la majorité travaille pour financer leurs études et la vie de tous les jours en France. Ils s'aperçoivent en arrivant que le niveau de vie est beaucoup plus élevé que ce qu'ils s'imaginaient et c'est très difficile parfois de ne pas tomber dans la grande précarité.* » Bon nombre d'étudiants en mobilité se retrouvent par conséquent en dehors du cadre de leurs objectifs en arrivant en France. Ceux qui sont venus avec la ferme intention d'obtenir leur thèse et de débuter une carrière professionnelle dans l'enseignement par exemple, se retrouvent embauchés quelque part comme agents de sécurité, agents d'entretien ou préparateurs de commandes. Tout cela par manque de financement capable d'absorber les frais d'études jusqu'au dernier diplôme. En revanche, en thèse, les doctorants qui bénéficient d'un contrat doctoral pourront prétendre à exercer un service d'enseignement sous conditions.

Par ailleurs, le temps des études et du travail étudiant est aussi rogné par les nombreuses démarches administratives comme le souligne Léa : « *les démarches administratives sont très complexes et chronophages malgré certaines avancées.* » Dans ce domaine, tous les étudiants ne sont pas traités de la même manière. Aussi, A. explique qu'en tant qu'étudiante algérienne elle doit obtenir une autorisation de travail de la DIRRECTE[2] avant de pouvoir occuper un emploi vital et prompt à assurer un niveau de vie raisonnable pendant les études. Son titre de séjour ne porte donc pas la mention l'autorisant à travailler, « *cela ne motive pas les recruteurs dont certains pensent que nous n'avons tout simplement pas le droit de travailler en France, et puis nous avons un quota*

2. Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

d'heures très restreint » explique A.
Citons également pour les plus de 110 000 étudiants présents en région Île-de-France (soit 35 % de la mobilité entrante), les contraintes de la vie parisienne en elle-même, caractérisée par une forte atmosphère de stress et d'angoisse qui provoque sans cesse la mélancolie et rend en même temps nostalgique la plupart des habitants. Ceux qui réussissent à s'adapter la première année et passent en classe supérieure l'année suivante sont peu nombreux. Une proportion assez faible pour considérer cette réalité comme l'une des choses qui peuvent conduire à l'échec.

Et puis, il y a des préjugés, parfois portés par la sémantique. Une distinction est ainsi souvent faite entre trois types d'étudiants en mobilité au sein de l'enseignement supérieur en France : les étudiants Erasmus qui viennent des autres pays d'Europe, les étudiants internationaux qui viennent notamment des pays d'Asie et d'Amérique comme l'explique Javier qui précise qu'il n'a jamais été victime de discrimination par le fait que « *l'immigration d'Amérique latine est perçue comme quelque chose d'exotique* ». Et enfin les autres, frappés par le sceau d'étudiants étrangers, qui proviennent essentiellement des pays d'Afrique. Léa a pu constater que le statut d'étranger qui prend le pas sur celui d'étudiant était difficile à porter pour ceux qui devraient être perçus pour ce qu'ils sont « *de futurs collaborateurs, entrepreneurs ou dirigeants* ». Une distinction arbitraire donc qui exprime une discrimination consciente ou inconsciente envers ceux qui potentiellement ne seraient pas appelés à atteindre les mêmes objectifs que ceux des deux autres catégories. Pour A. la France est pleine de contradictions dès lors que les étudiants étrangers doivent toujours se justifier, justifier leur présence, leurs choix et leurs identités, alors que le pays pourrait profiter de tous ces talents francophones. « *En France, on m'a souvent mise dans une case tout de suite, juste parce que je suis Algérienne. (…) Pourtant, notre identité est une somme de plusieurs expériences que nous vivons, elle n'est pas figée ni fixe ; bien au contraire nous sommes des individus pluriels surtout quand nous voyageons* ».
Certains se heurtent à un autre problème similaire. C'est celui d'une attitude raciste de la part de ces quelques enseignants qui, ignorant l'Histoire et méconnaissant complètement le véritable sens de l'égalité, se permettent des remarques désobligeantes. Comme d'autres, A. a eu à y faire face. Dits d'un air tendu et repoussant, les propos de l'enseignant peuvent pousser l'étudiant à s'exclure des effectifs, sachant que l'absence injustifiée à une épreuve impacte grandement les résultats des examens finaux qui permettent le passage en classe supérieure et conditionne aussi le renouvellement du titre de séjour.
Finalement, à la place d'une fin glorieuse pour des tonnes d'espoirs entretenus pendant de longues années, les ambitions et les projets de plusieurs étudiants en mobilité en Europe tombent en désuétude. Pour quelques cas seulement, l'échec, cette ultime issue, loin de marquer l'épilogue de leurs parcours, devient la préface d'un nouveau cycle de vie qui s'amorce. Une destinée imprévue, forgée par la pression de la réalité en face ? Ou plutôt la rencontre d'un chemin perdu ? D'une situation à une autre, l'avenir seul détient la

réponse. Et quand vient la question du retour, comment choisir ?

Quand vient la question du retour : rester ? Partir ? Rentrer ?

Avoir une vision binaire et simpliste de la mobilité internationale voudrait que chaque étudiant rentre dans son pays dès l'obtention de son diplôme, l'accomplissement de son projet universitaire de départ. C'est une forme de langage à laquelle certains étudiants ont aussi à faire face au moment du renouvellement du titre de séjour : « *pourquoi vous ne rentrez pas chez vous ?* » Heureusement, tous les services, agents et les titres de séjour ne se ressemblent pas. De même, certains étudiants disposent d'un titre de séjour pluriannuel quand d'autres sont suivis par des points d'accès uniques situés au sein de leur université facilitant leurs démarches et la compréhension de leur situation. Et ce serait tout simplement retirer la possibilité d'un changement d'orientation à ces étudiants, droit auquel accèdent les étudiants français. Ce serait aussi nier un parcours personnel, affectif, amoureux, une maturation de l'être et de son projet d'avenir, une impossibilité du retour.

L'idée du retour est pour certaines institutions une évidence à en croire les accords préalablement définis dans le cadre de la mobilité étudiante et l'octroi de la bourse étatique. Ce n'est toutefois pas un avis unanime, certains estimant que le choix du retour ne devrait pas dépendre des accords bilatéraux, mais plutôt de la décision de l'étudiant. Mais rester alors qu'on a bénéficié d'une bourse ou d'un titre de séjour qui limite la durée à l'étranger, n'est-ce pas violer les relations qui unissent les pays, déshonorer son propre pays ? Qu'est-ce qui pousse certains à rentrer et d'autres à rester ?

D'entrée de jeu, il existe une réelle différence entre le retour forcé et le retour volontaire.
Le retour forcé s'appuie sur le respect du pacte passé entre l'étudiant et son pays et plus encore des accords bilatéraux entre pays d'origine et pays d'accueil, et sur l'idée du respect de ce qu'on pourrait appeler « *le pays de l'autre* » et le devoir d'honorer son pays. Autrement dit, ceux qui rentrent chez eux, ne le font pas principalement par désir, mais plutôt parce qu'il ne leur a été accordé le droit de résidence que pendant la période de leurs études. À ce stade on peut remarquer qu'il existe une mobilité conditionnée à laquelle on pourrait opposer une mobilité libre ; cas de ceux qui décident délibérément de s'installer à l'étranger. C'est étrangement l'apanage des Occidentaux, ceux qui ont le bon passeport comme disait l'écrivaine franco-sénégalaise Fatou Diop. Hormis ce contexte, l'idée de rentrer est aussi la symbolique d'un ressenti fortement marqué par l'idée d'être rejeté par l'autre. Les principales réalités des villes européennes - notamment françaises - comme le racisme, la discrimination, l'individualisme, la non-accessibilité au poste de responsabilité à cause de son statut d'étranger, pour ne citer que cela, sont également des causes qui provoquent le mouvement de retour des étudiants. À l'issue de la période de mobilité ou si les services publics l'estiment fondé, un document officiel nommé OQTF (Obligation de quitter le territoire français) est délivré pour confirmer le retour.

Le retour volontaire est porté par le fort sentiment d'appartenance à sa patrie, le devoir de participer au développement, à l'assurance d'y trouver un poste correspondant à ses attentes ; lorsque l'étudiant a le sentiment d'être plus compris et plus utile chez lui. En effet, les pays en voie de développement comptent sur leurs enfants en croissance intellectuelle à l'étranger. Ceux qui sont réputés bien formés après leurs diplômes sont aussitôt sollicités pour être promus à des postes de hautes responsabilités comme cadres supérieurs. Un appât qui ramène beaucoup de cœurs séduits par l'excellence de vie occidentale, vers les pays d'origine. D'autres s'accordent des voyages entrepreneuriaux entre pays d'accueil et pays d'origine afin de poser les pierres solides d'un retour viable en adéquation avec leurs rêves et leurs ambitions. C'est le cas de Serge, étudiant ivoirien qui partage son temps entre la Côte d'Ivoire et la France pour mener à bien son projet dans le domaine du développement durable.

Il existe également une catégorie d'étudiants désireux de poursuivre leur mobilité par ambition, nécessité ou contrainte. Il ne faut effectivement pas négliger les freins au retour, la nécessité d'avoir une première expérience internationale pour donner corps à son diplôme et donc le désir de poursuivre la mobilité et l'apport de la diaspora aux pays d'origine, mais aussi au pays d'accueil.

Selon une étude de l'OCDE de 2012, plus de 80 % des migrants formés rentrent dans leur pays. De même, une étude publiée en janvier 2017 par l'Association des Marocains aux Grandes Écoles (AMGE) - Alumni montre que 61 % des personnes sondées souhaitent rentrer au Maroc après avoir travaillé quelques années en France. Plusieurs freins sont relevés quant à ce retour dans le pays d'origine : les conditions économiques, sociales et politiques, le sous-emploi de la main-d'œuvre qualifiée, le problème de visibilité des secteurs en tension dans le pays, le manque d'attractivité du pays d'origine, le droit de propriété, et l'état des services publics de la santé et de l'éducation, le niveau de salaire ou l'impossibilité de revenir dans le pays d'accueil en cas d'échec du retour dans le pays d'origine. L'absence de débouchés lorsque le diplôme ne correspond pas à un secteur existant pose également problème. Dans ce dernier cas, la politique migratoire est tentée de ne permettre le départ que des étudiants dont le projet correspond à un besoin du pays d'origine. Au-delà de contrarier les rêves et projets des étudiants, cette vision ne favorise pas l'innovation. Lorsque certains étudiants passent plusieurs années en France, leur diplôme peut parfois correspondre à un secteur qui n'existait pas avant son départ et qui s'est peu à peu développé. De même, des programmes et forum pour favoriser le retour et l'aider à créer et à porter son innovation sont de bons vecteurs d'attractivité et de transfert de compétences comme c'est déjà le cas dans certains pays comme le Maroc par exemple lors du Forum Horizon Maroc.

Par ailleurs, les étudiants se questionnent à juste titre sur la valeur d'un diplôme sans expérience sur le marché international du travail. Selon une enquête de la commission eu-

© Flickr - Fondation Forum économique mondial

ropéenne, 64 % des employeurs interrogés en 2013 affirment que l'expérience internationale est un critère important pour l'embauche. Les jeunes avec une expérience internationale ont donc plus de chance d'obtenir un emploi. Le recruteur qui recevra le *curriculum vitæ* d'un étudiant ayant vécu une mobilité internationale pourra y déceler les capacités d'adaptation, l'ouverture d'esprit ou encore le niveau de langue. Pour l'étudiant, cette expérience de vie lui permettra également de se créer un réseau international qu'il pourra utiliser dans sa recherche d'emploi à la fin de son cursus. C'est ce que souligne Romain : « *il est incohérent pour moi d'envisager la mobilité internationale sans avoir l'ouverture d'esprit et l'appétence pour l'échange.* (…) *La force c'est aussi de repartir avec un carnet d'adresses international, dans l'espace économique francophone comme ailleurs, c'est très important.* » Ce mouvement se réalise en tant que salarié ou entrepreneur, mais aussi à l'international lorsqu'aucun avenir ne se dessine en France. Le Canada ou les pays anglo-saxons sont souvent les destinations envisagées.

Enfin, il faut aussi avoir l'esprit que ces étudiants font partie d'une plus grande « communauté » appelée : la diaspora. La diaspora se définit par la dispersion d'un peuple, d'une ethnie à travers le monde. Pour contourner au mieux les problématiques liées à la mobilité et au retour, beaucoup s'impliquent dans les activités de leurs diasporas. C'est au sein de ces dernières qu'ils trouvent le réconfort moral ; mais aussi des aides concrètes pour tenir face aux difficultés inhérentes à la vie d'étudiant international en France. C'est une nouvelle sphère de solidarité dans laquelle se construit une communauté de destin. Des compétences complémentaires et surtout, un regard partagé sur le devenir de leur pays d'origine. Comme le souligne Romain lors de son voyage à Londres « *en tant que francophone* (…), *j'ai eu le réflexe de me rapprocher d'autres francophones. Le réflexe communautaire est immédiat.* » Avec les mêmes repères culturels, linguistiques, il est aussi plus aisé de se fédérer. Ainsi, au sein des universités et au-delà, ce sont de multiples associations qui en France œuvrent pour l'entraide, le partage et la visibilité de cette diaspora.

Cette communauté de destins génère des réussites. C'est ainsi que beaucoup parviennent à aider, de loin, leur pays à se développer, à travers des investissements et une expertise acquise à l'étranger. Beaucoup de pays d'Afrique francophones notamment, bénéficient de cet apport considérable. En effet, la banque mondiale évalue à 429 milliards de dollars l'apport de la diaspora vers le pays d'origine. Les transferts de fonds de cette diaspora représenteraient au niveau mondial trois fois l'aide publique au développement. Par exemple, les transferts de la diaspora sénégalaise sont évalués à 10,4 % du PIB du pays.

Cependant, l'apport des étudiants et de la diaspora de manière générale n'est pas uniquement comptable. La double appartenance est une richesse permettant un partage et des échanges interculturels, mais aussi une meilleure compréhension de l'autre. Aussi, il paraîtrait évident par exemple qu'une entreprise souhaitant investir un marché extérieur se rapproche des étudiants internationaux

afin de profiter de leurs connaissances universitaires, socio-économiques et culturelles du pays d'origine. Ce qui n'est pas en France la stratégie mise en œuvre.

En outre, organisée et souvent politisée, la diaspora participe au développement économique, social, culturel et politique de son pays d'origine en créant des réseaux d'experts et de compétences en fonction des besoins du pays, c'est le cas par exemple de l'Association Générale des Étudiants Vietnamiens de Paris. D'autres créent des écoles et lèvent des fonds pour favoriser l'éducation des enfants. C'est notamment le cas de Mangone THIAM ancien étudiant sénégalais en mobilité en France durant les années 2004 à 2008, passé par l'université d'Évry et l'Insec de Paris. Il travaille aujourd'hui à Londres dans le milieu financier. En 2015, il crée l'association MY MEDINA SCHOOLS (MMS)[3] dont l'objectif est d'aider les enfants des écoles primaires de la Médina (Dakar Sénégal) dont il est originaire. En 2016, l'association a ainsi distribué des lots de fournitures aux 1000 enfants de trois écoles de la Médina et continue son engagement auprès des écoles et des jeunes enfants. En 2017, il signe un partenariat avec cinq écoles et permet à 1500 enfants d'obtenir des fournitures scolaires. En 2018, l'association poursuit son activité afin d'aider 7 écoles soit plus de 2000 enfants, parce qu'« *un enfant qui réussit, c'est une famille qui réussit.* »

La mobilité des étudiants, des talents francophones, est donc multiforme. Aucune homogénéité ni généralité ne pourraient résumer cette formidable et parfois tragique aventure. Les prospectives 2025 n'évoquent pas moins de 9 millions d'étudiants en mobilité. Pour tirer son épingle du jeu, certains pays devront revoir leurs programmes et leurs offres. C'est le cas de la France qui déjà en 2018 est en perte de vitesse.

Quelques pistes d'amélioration

La mobilité étudiante est un enjeu économique, linguistique, de développement, de rayonnement stratégique. Pourtant, des problématiques demeurent. Multiforme et complexe, une approche globale et chiffrée ne permet pas de faire ressortir les causes profondes et personnelles de l'échec. C'est en ce sens que l'Association les Berceaux de la Francophonie agit. Faire rimer mobilité avec réussite et partage de richesses, accompagner individuellement les étudiants, créer du lien social et les inscrire dans un territoire, les mener vers leur réussite pour une francophonie inclusive, innovante et responsable, tels sont les objectifs de cette association. Se retrouver autour d'une langue, d'une vision commune et des projets novateurs pour que chacun se réalise.

Plusieurs pistes d'amélioration sont par ailleurs envisageables en France. La création d'un ERASMUS francophone, le développement d'offres de missions temporaires afin de permettre *a minima* le transfert de compétences, une meilleure reconnaissance des diplômes et donc le développement des partenariats entre universités françaises et internationales incluant la mobilité des experts, chercheurs et enseignants. Le parrainage des étudiants avec des entreprises et salariés français favoriserait également la recherche de stage et du premier emploi. Le développement du parc des loge-

3. www.mymedinaschools.com

ments étudiants est aussi une évidence à laquelle la France doit répondre.
Une enquête d'envergure sur les projets et souhaits des étudiants en mobilité ainsi que la création d'un observatoire de la mobilité étudiante dédié répertoriant notamment les entrants, pays d'origine, cursus, parcours, et le suivi permettant de révéler le taux d'échec, les réorientations, les créations d'entreprises et d'association, et d'une manière générale les réussites, paraît à présent nécessaire. La simple mise en place de la plateforme France Alumni ne peut suffire.
Les accords bilatéraux concernant cette mobilité devraient enfin être soit revus soit appliqués de manière efficiente.

Les portraits et entrevues qui suivent permettent d'avoir une meilleure compréhension des enjeux et des difficultés de cette mobilité : utopie, échec, inclusion, rêve et adaptation.
Et comme le scande si bien Javier, « *Partez ! Voyagez ! Découvrez !* »

Entrevues / Interviews

Javier ROJAS

Je m'appelle Javier Rojas, j'ai 26 ans et je suis étudiant en Droit. Je suis arrivé en France à l'âge de 13 ans, la moitié de ma vie.

À 13 ans, dans mon pays le Venezuela, tout le monde rêve de partir. Moi j'avais l'impression d'être le seul à rêver de rester dans ce pays que je ne connais pas suffisamment.

Mon projet à l'époque était de développer le tourisme au Venezuela. Mon père a eu une bourse pour faire un doctorat en France, je suis arrivé avec lui. À la base, je venais pour repartir. J'ai donc voulu tirer profit de ce passage en France pour apprendre le plus possible.

Une des premières choses marquantes pour moi a été de voir tous les services qu'il y avait dans le collège où j'étais scolarisé (infirmerie, CDI, conseillère d'orientation…). Je me suis rendu compte de l'aide que cela pouvait représenter. Je voulais la même chose pour mon pays. Mais pour changer les choses au Venezuela, je dois être à la bonne place. Je me suis dit « *je veux devenir Président* ».

J'étais passionné d'histoire. J'ai développé un intérêt particulier pour l'Histoire et la politique. Je me sentais presque investi d'une mission. Je me devais d'être un ambassadeur du Venezuela. Aujourd'hui, je ressens encore ce besoin.

Je me suis forgé une conscience politique et j'ai vécu une expérience particulière. Engagé et intéressé par la citoyenneté active locale, je suis devenu conseiller des jeunes d'Île de France. Une expérience mitigée, le côté « *centré sur l'Île-de-France* » m'a particulièrement déplu. Moi, je m'intéressais à ce qui se passe ailleurs dans le monde. Après 4 ans en France, j'avais toujours cet objectif de prendre ce qu'il y a à prendre, pour rentrer ensuite.

J'ai toujours précisé que je n'ai jamais été victime de discrimination, l'immigration d'Amérique latine est perçue comme quelque chose d'exotique. En Espagne, cela aurait été différent. Les liens historiques entre les pays d'accueil et les pays que les gens quittent y sont sans doute pour beaucoup.

J'avais une vision positive, un regard assez idyllique de la France : il reste à faire, mais cela reste des ajustements mineurs comparé aux pays en développement.

J'ai poursuivi mon engagement au sein du Conseil des jeunes d'Évry (91). Mon regard a changé. Il s'agissait des problématiques plus locales et un impératif d'apprentissage de la citoyenneté pour les jeunes.

J'ai fait ensuite des études de Droit et ces problématiques ont changé. Plus j'évoluais et plus je me rendais compte de l'évolution des problématiques, en fonction de l'échelle (le collège, le lycée, la fac) et de l'environnement direct.

Actuellement, j'ai toujours mon titre de séjour étudiant que je renouvelle chaque année. Il y a un seul pays dans lequel tu n'es pas étranger, c'est ton pays d'origine.

En 2015-2016, je suis rentré au Venezuela pour un stage. Je suis rentré dans une période où je me posais pas mal de questions telles que « que dois-je faire de ma vie ? » Mais après 10 ans en France, je me rends compte du décalage de mentalité, je me suis dit « je suis français » et je veux bâtir en France, devenir avocat en Droit de l'environnement à l'international.

La langue française

Mon rapport à la langue française est particulier. Quand je suis arrivé, je ne parlais pas un mot français.

Le premier moment marquant, c'est quand on réalise que l'on parvient à communiquer. On se dit alors : « *Je parle français !* » Mais on réalise vite qu'il y a encore plein de choses à découvrir. Au-delà de communiquer, il s'agit de donner un sens à ce que l'on dit. C'est là qu'on découvre la langue, les mots particuliers qui peuvent toucher l'autre. C'est avec

la poésie que j'ai voyagé dans la langue française, le premier poème qui m'a transporté est « *Liberté* » de Paul Eluard. Et ainsi de suite… Victor Hugo, Rimbaud… C'est à ce moment-là que j'ai perçu la profondeur de la culture à travers la langue. Mon professeur de philosophie en terminal disait : « *prendre l'avion ce n'est pas voyager, aller dans un autre pays ce n'est pas voyager, on voyage que lorsqu'on cesse de se demander « pourquoi eux ils font ça ? » Pour se demander plutôt : « pourquoi JE fais ça* » (dans ma culture) ? Je trouvais ça intéressant comme vision. Et puis ma famille a commencé à venir en tant que touriste. J'ai alors commencé à m'improviser guide touristique, à prendre le rôle important d'ambassadeur de la francophonie, mais aussi de Paris pour mes proches.

Le rapport à la langue pour moi est infini. Aujourd'hui, je me dis que j'apprends encore le français, surtout en tant que juriste où le choix des mots, des termes est très important. J'aime beaucoup comparer les constitutions. Toujours les mots. Ce rapport à la Constitution dévoile l'Histoire et les défis pour chaque pays.

Francophonie inclusive

À présent, je suis juriste en France. Je veux développer quelque chose dans ce pays. Je ne suis toujours pas français d'un point de vue administratif. Je n'ai pas de droits de citoyen français, mais je le suis, car j'exerce ma citoyenneté à travers différentes actions. Je me sens légitime à agir.

La principale contrainte de mon quotidien de Vénézuélien en France est surtout administrative. Je suis étudiant, mais je ne peux pas travailler à temps complet ni demander à changer ma situation tant que je n'ai pas de contrat de travail à temps complet.

Mon rapport à la francophonie est une approche surtout française. Cependant, il y a une autre approche qui dépasse le cadre de la France. Quand je retourne au Venezuela, je porte cette francophonie qui dépasse les frontières. J'étais à mon arrivée en France dans une classe où quatre continents étaient représentés.

C'est l'histoire que je raconte dans mon pays d'origine, l'histoire d'autres immigrés qui viennent des quatre coins du monde. Je peux parler de la situation d'autres francophones, d'Afrique notamment. Je peux raconter leur histoire.

La culture vénézuélienne est très catholique. Quand j'ai l'opportunité de parler de mes amis musulmans en France, je me rends compte que j'ai un véritable recul sur ma culture d'origine.

J'ai aussi réalisé que je n'ai jamais écouté autant de musique vénézuélienne que depuis que je suis en France. Je n'ai jamais lu autant de choses sur l'Amérique latine que depuis que je suis en France. C'est tout à fait le contraire quand je suis au Venezuela. La pierre angulaire de mon expérience francophone, c'est d'avoir fait miens les aspects culturels français, les valeurs, mais surtout de les regarder à l'aune des cultures et des valeurs des autres immigrés. J'ai vécu l'universalisme des valeurs au quotidien.

Je porte merveilleusement mes cultures. J'ai l'identité parisienne, mais pas la nationalité française. Mon histoire c'est aussi celle de mes proches. Mon père qui n'a passé que 7 ans en France, n'a plus le même rapport à la langue et à la culture française. Une des premières choses que mon père ait faites en tant que directeur d'académie c'est d'impulser l'apprentissage du Français.

Dans une situation comme celle que traverse le Venezuela, ces voyages à travers la langue, forment et apportent un certain recul nécessaire.

Mon utopie

En arrivant je voulais aider à développer le Venezuela par le tourisme, que le monde entier connaisse mon pays. Mon utopie était de faire en sorte que le Venezuela soit comme la France. Des droits, des services

publics comme ceux qui existent en France.

Aujourd'hui, je suis toujours utopiste. Déjà pour moi l'utopie est un horizon : tu marches de deux pas et l'utopie recule de deux pas. L'utopie sert à avancer. Mon utopie est plus globale, je veux changer le rapport à l'environnement, au monde. À travers le droit à l'environnement, on aborde des questions concrètes, les rapports Nord/Sud, les rapports humains, les solutions concrètes pour résoudre une forme d'inégalité de moyens et de ressources sur les questions environnementales.

L'histoire vénézuélienne est très attachée à des visages, à des personnalités. C'est pour cela que je me suis dit à mon arrivée : je veux être un de ces visages. J'avais répondu à un devoir de 4e « *je veux être un Bolivar des temps modernes* ». À présent, je ne vois plus l'accession aux responsabilités comme un but. Je place la prise de responsabilité et l'interaction avec le monde au cœur de mon action et de mon engagement, surtout en Afrique. J'ai une appétence pour ce continent.

Où je me vois ? Partout et nulle part. Mais si je peux faire quelque chose, ce serait favoriser les rapports Sud-Sud, et c'est possible à travers le droit, plus particulièrement le droit de l'environnement.

Ma plus grande fierté : pour le moment, je n'ai pas de fierté particulière. Si je devais en avoir une, c'est d'avoir un certain recul par rapport aux luttes, à ce qui touche le quotidien. Quand je vivais au Venezuela, je pensais que nous vivions les pires des choses. Mais le fait d'avoir côtoyé par exemple un Rwandais dont la famille a été décimée par un génocide, on relativise. J'ai aussi une autre vision des problèmes du monde. Quand je vois des atrocités, j'y vois des amis. Derrière ces horreurs pour moi, il y a des gens. Pourquoi j'aime l'Histoire ? Parce que derrière l'Histoire il y a des histoires… Du recul, la capacité à relativiser ; c'est ce que j'ai gagné, et j'en suis fier.

Ai-je une principale déception ? Je ne parlerai pas de déception, mais d'indignation. Le fait de me réveiller et de me dire qu'il y a des choses plus grandes que moi fait que je ne ressens aucune fierté et aucune réussite. Je suis fier quand je vois l'engagement des jeunes, quand ils parviennent à concrétiser des projets. J'ai raté mon examen d'entrée à l'école d'avocat. Je ne l'ai pas vu comme une déception, mais plus comme une opportunité d'affirmer ce que je voulais faire.

Mon histoire, je la construis au jour le jour, j'ai besoin de cette force pour poursuivre mes rêves.

Conseil

Si j'avais un conseil à donner : quand on part à l'étranger, il faut partir pour construire, peu importe la raison de base. Qu'elle soit économique, culturelle, ou autre… Partir pour construire, en repoussant les énergies négatives liées aux raisons du départ, même si elles sont légitimes. C'est le chemin à emprunter pour un développement personnel sans égal, qui permet une remise en cause personnelle. Que l'expérience soit bonne ou mauvaise, il y aura toujours quelque chose de positif à en tirer !

Le Français ne doit plus se demander quand il part à l'étranger : « *Pourquoi ils prennent un petit déjeuner salé, mais plutôt, pourquoi, moi, chez moi, je prends un petit déjeuner sucré ?* ».

Partez ! Voyagez ! Découvrez ! ■

A...

Je suis A, je viens de l'Algérie. Je suis en première année de thèse. Mon projet est de travailler en tant qu'experte dans des organismes spécialistes des questions de la gestion des migrations. Je souhaite particulièrement intégrer des équipes de recherche dans le même domaine. Au départ, j'ai suivi un cursus dans le domaine culturel et artistique, mais je n'ai pas trouvé de travail. Même si c'était initialement mon rêve de pouvoir acquérir de l'expérience dans ce domaine afin de pouvoir rentrer chez moi et le développer. Avant de venir en France, je rêvais de travailler à l'UNESCO et d'être une actrice majeure du changement, surtout en ce qui concerne la situation de la femme et des jeunes dans mon pays d'origine ainsi qu'en Afrique.

J'ai choisi la France parce que je ne me sentais ni libre, ni épanouie en Algérie en tant que femme, mais surtout au regard de mes convictions et mon mode de vie. Je me suis dit qu'en partant dans un pays comme la France, je pourrai réaliser mes rêves et être entendue et prise en compte, car je serai dans un pays démocratique, dans le pays des droits de l'Homme avec un grand H c'est-à-dire les droits humains. D'ailleurs, lors de mon cursus universitaire en Algérie, j'ai déjà été en France dans le cadre d'un voyage universitaire récompensant les majors de promotions du territoire algérien.

Lors de ce voyage, j'ai su que je voulais partir, j'étais tellement admirative de la France : les femmes libres dans les rues, les femmes à vélo, chose qu'on ne fait pas chez moi. D'ailleurs je me souviens très bien que je me suis dit : « *si je viens en France, je me fais un tatouage "vélo" symbolisant la liberté* ». Je ne l'ai pas encore fait parce que ma situation actuelle en France ne fait pas de moi un être libre de tout mouvement. Quand on vient en France, on se rend compte qu'on n'est pas si citoyen du monde que ça !

Et puis, j'ai choisi la France aussi par proximité linguistique et par sécurité, puisque j'ai de la famille et des connaissances, dont une collègue algérienne que j'avais connue lors de mon voyage dans le cadre de ma promotion.

Difficultés et préjugés

Dès mon arrivée, j'ai été confrontée aux problématiques des étudiants non boursiers, c'est-à-dire le logement au niveau du CROUS, la recherche d'emploi, la gestion des cours et de l'emploi précaire. Mais surtout les jugements des enseignants qui mettent les étudiants dans des cases dès qu'ils viennent d'un pays comme le mien. Comme beaucoup de mes camarades, j'ai subi des discriminations qui ont bloqué mon évolution universitaire et professionnelle, dont un professeur très raciste. J'ai eu le malheur de le choisir en tant que directeur de recherche pendant ma première année en France, pensant qu'il était ouvert, vu ma spécialité (master littératures francophones). Malheureusement, il ne cessait de me répéter que j'étais nulle sans même m'aider et tout un tas de préjugés sur les Maghrébins. Je me rappelle que lors d'un cours, il parlait d'Afrique en désignant ma meilleure amie (Guyanaise) pour qu'elle lui donne un signe d'approbation, celle-ci l'avait regardé et en lui disant : « *Je ne suis pas Africaine, je n'ai jamais été en Afrique, je suis guyanaise monsieur !* » Je parle de cette anecdote, pour souligner que finalement, je ne pensais pas que dans le milieu universitaire, il pouvait y avoir des personnes comme ça, surtout dans des spécialités comme les miennes... désigner un noir parce qu'il est noir c'est tellement réducteur. Plusieurs fois, on m'a aussi demandé si je portais le voile en Algérie. D'autres ont senti le besoin de m'expliquer les

choses comme si je ne comprenais ni la langue ni la culture. Certains se sont étonnés que je connaisse Brassens alors que mon père avait ses vinyles. La culture française a été imprégnée en Algérie. Même un chanteur populaire algérien avait repris Brassens en arabe. Parfois, j'ai envie de leur dire « *cultivez-vous* », sortez de votre zone de confort.

J'ai aussi rencontré beaucoup de difficultés face à ma recherche d'emploi, car le cas des étudiants algériens est très spécifique, que ce soit pour la recherche d'un emploi étudiant (boulot étudiant) ou un CDD/CDI. En effet, nous avons besoin d'une autorisation de travail ; notre titre de séjour ne comporte pas la mention nous autorisant à travailler en France. Cela ne motive pas les recruteurs dont certains pensent que nous n'avons tout simplement pas le droit de travailler, et puis nous avons un quota d'heures très restreint. De la même manière, la procédure de changement de statut d'étudiant à salarié est un vrai casse-tête. Aucune entreprise n'acceptera d'attendre des mois pour qu'on commence à travailler.

Les lois sont très contradictoires et étranges en France, alors que ce pays peut très bien profiter des « *talents francophones* ». Elle restreint leurs possibilités d'épanouissement pour contrer une soi-disant fuite des cerveaux. Cette situation m'interpelle et je le dis : comment se fait-il que les Français ont le droit d'aller partout dans le monde, de travailler où ils veulent et pas nous ? Serions-nous des citoyens de seconde zone ? En Afrique les Occidentaux sont des expatriés, et nous, nous sommes des immigrés.
Nous devons toujours nous justifier, justifier notre présence, justifier nos choix, justifier notre identité. En France on m'a souvent mise dans une case tout de suite, juste parce que je suis Algérienne. Personnellement, je n'ai jamais pensé qu'un Français soit forcément chrétien, ou qu'un Allemand soit un nazi. Notre identité est une somme de plusieurs expériences que nous vivons. Elle n'est ni figée, ni fixe, bien au contraire, nous sommes des individus pluriels surtout quand nous voyageons. Et puis je trouve dommage que certaines personnes se comportent ainsi, car ici en France, point n'est besoin de voyager pour voir d'autres cultures. Il y a tellement de diversités, et c'est une chance. En Algérie, je n'ai vu que des Algériens, les seuls étrangers occidentaux sont dans des quartiers chics et les subsahariens sont invisibles. J'en ai beaucoup connu à la fac, mais c'était vraiment moi qui partais à la recherche de l'autre, car j'en avais marre de la mono-identité !

L'avenir…

Honnêtement, dans un autre pays je serais déjà cadre. J'aurai été « *un grand quelqu'un* » comme ils disent. C'est pourquoi, ce que j'attends de cette mobilité, c'est de la dignité et de la reconnaissance vis-à-vis de mes efforts ! Mais ici c'est comme un cercle vicieux. Pour pouvoir survivre en attendant de trouver l'emploi de mes rêves, je suis obligée de faire des ménages, des vendanges, etc. Tout ça pour financer mes études, mon loyer et puis mes nombreux déplacements pour les entretiens que je passe afin de trouver un travail décent. Là où je pourrai appliquer ce que j'ai appris, en apprendre plus et surtout être digne, car j'ai l'impression que ce pays m'a fait perdre ma joie de vivre, ma dignité, mon côté candide, et idéaliste. J'avais plein de rêves en arrivant ! Je suis aujourd'hui en thèse et fatiguée. Le seul emploi digne que j'avais (animatrice périscolaire) n'est plus le mien. Ils ne m'ont pas renouvelée puisqu'ils disent que je dois avoir le BAFA, alors que j'ai travaillé pendant des années en tant qu'animatrice périscolaire sans ce diplôme. Et ceux que j'ai peuvent parfaitement être équivalents, puisque je suis formée dans le domaine éducatif.
Je suis en plus dans une situation fi-

nancière un peu compliquée, et cela va peut être mener à l'arrêt de cette belle aventure, car une thèse il faut que ça se finance, et je ne sais pas si je vais pouvoir supporter et avoir les reins solides pour faire de petits boulots afin de financer mes études. Je me sens vraiment épuisée, humiliée et bafouée ! J'ai tout tenté pour avoir un travail digne de ce nom, mais ça ne marche pas et je sais que je ne suis pas la seule. Des fois je me dis que j'aurais dû suivre les conseils de mon papa qui m'a déconseillé de faire les lettres. Il m'a dit que je serai pauvre à vie. Mon but n'a jamais été d'être riche, mais juste de faire quelque chose que j'aime, quelque chose qui puisse contribuer au changement même de manière minime, laisser mon empreinte. Mon but est de vivre libre et quand on cherche à être riche on ne l'est pas. C'est pour ça que pour moi avoir un emploi sympa passionnant et avec des contacts humains, mon vélo pour aller au travail, voyager de temps en temps et surtout être en sécurité en tant que femme, c'est l'idéal. Je ne demande pas la lune. Quand je vais dans des jardins le week-end, que je m'allonge sur l'herbe en lisant mon livre, je me dis que les Françaises ont tellement de chance ! Elles ne se rendent pas compte, mais en Algérie à partir de 17 h les rues appartiennent aux hommes.

Mon discours peut sembler défaitiste. Je peux sembler être dans la victimisation. Mais c'est ma réalité. La France est complexe, même pour ses propres citoyens et elle l'est encore plus pour les étrangers. Je pense à aller ailleurs. Peut-être au Canada par exemple. D'ailleurs ce pays récupère beaucoup d'étudiants déçus par la France. Mais j'aimerais tellement pouvoir finir ma thèse, avoir une expérience professionnelle digne de ce nom. J'ai toujours rêvé de faire une thèse. D'ailleurs en parlant de mon premier professeur que j'ai eu à mon arrivée en France, c'est lui qui a brisé ce rêve. C'est pour cela qu'après ce master, j'avais choisi un master pro afin de trouver du travail. Mais à la base j'étais venue pour faire une thèse. Actuellement, je suis arrivée à convaincre un professeur que je ne suis pas si nulle que ça et que ma vision vaut la peine d'être développée, contrairement à l'enseignant qui m'a accueillie à mon arrivée !

J'ai tenté plein de choses pour avoir une bourse, j'ai tenté des entretiens pour un vrai travail, bien rémunéré me permettant de financer ma thèse et surtout de rester digne. Jusqu'à présent je n'ai rien qui marche et j'avoue que je suis dans une désillusion. Mais je continue tant bien que mal. J'essaie de ne pas perdre espoir, mais il m'est arrivé tellement de choses, que je commence à être fatiguée. Et puis je sais que je ne suis pas la seule. Et ce qui me fait mal, c'est que personne ne parle de nous. J'ai eu des amis qui se prostituaient avec des personnes très âgées pour payer leurs études. J'ai des amis qui sont toujours au chômage depuis des lustres, j'ai des amis qui sont sans papiers et docteurs, j'ai des amis qui enseignent dans des lycées alors qu'ils ont des thèses qui seraient plus utiles dans des laboratoires de recherche…
Les recruteurs ne savent pas ce qu'ils ratent.

Des conseils

Honnêtement, de bien choisir sa destination et de ne pas venir en France, surtout pas en ce moment ; d'aller plutôt dans une autre aire linguistique. Ou bien de venir en France et de bien choisir son parcours et savoir pourquoi l'on vient. Parce que s'il ou elle veut trouver du travail il y a des domaines dans lesquels ce pays recrute. Oui c'est l'immigration choisie. On est un bon étranger si on a fait de l'informatique par exemple.
Et voir aussi l'état économique du pays avant de venir, car après le recul j'aurais préféré aller en Angleterre/Canada/Australie/Allemagne. Au moins, j'aurais appris une langue en plus dans un bain linguistique et puis dans

ces pays c'est plus dynamique et la mentalité anglophone est plus dynamique.

Entre fierté et déception

Pouvoir profiter des opportunités qu'offre la France est une chance. Je suis fière d'avoir pu faire et réaliser beaucoup de projets : voyager en Europe, rencontrer des personnes exceptionnelles venant de tous les pays du monde, des Français engagés humains et surtout avec des idéaux plein le cœur ! Je suis fière d'avoir pu m'imprégner de cette belle culture ! La culture et la découverte sont plus accessibles en France même pour les maigres portes-feuilles. J'ai été émerveillée par le « pass culture » quand je venais d'arriver ! Avoir une place de cinéma à 3,50€, mais c'est une chance incroyable ! Pouvoir accéder à des bibliothèques impressionnantes ! J'ai eu la chance de participer à des universités d'été, d'organiser des événements culturels, de visiter les plus beaux musées du monde ! La liberté est une chance. Elle nous permet de réaliser plein de choses qu'on n'aurait pas pu faire dans notre pays d'origine, surtout quand on est une femme. D'autant plus que durant cette mobilité, ce pays m'a permis d'être fière de mon statut de femme, de m'assumer et de ne plus avoir honte de ma féminité ! C'est très important dans mon parcours ! Ma grande fierté c'est d'avoir pu poursuivre mes engagements, avoir eu l'occasion de travailler auprès des organismes qui gèrent l'arrivée des migrants et demandeurs d'asile, de leur avoir apporté des outils pour les aider à s'intégrer en France. C'est ma plus belle expérience et d'ailleurs c'est justement le domaine dans lequel je voudrais travailler. Je me suis tellement épanouie, j'ai créé des concepts d'ateliers où des migrants et demandeurs d'asile évoluaient par rapport au premier jour de leur arrivée. Petit à petit, ils se libéraient, parlaient, s'exprimaient en français et dans d'autres langues. C'était du bénévolat, mais je partais le faire avec un tel plaisir, et puis je les comprenais tellement. Ceux qui avaient besoin de parler arabe, ça leur faisait tellement plaisir de trouver quelqu'un avec qui échanger. Je suis fière, car je sais que j'ai pu leur apporter un petit moment de bonheur dans leurs difficultés. Je suis fière d'avoir développé « *suite au mémoire de mon master FLE* » une méthodologie d'apprentissage du français par le biais du théâtre d'improvisation. Je l'ai même expérimentée avec des demandeurs d'asile lors d'un emploi temporaire que j'avais occupé, justement suite à mon recrutement pour cette méthodologie. Mais ce n'était qu'un contrat temporaire. Ma fierté c'est d'avoir appris et d'avoir développé mes compétences. Je sais que je suis plus compétente qu'à mon arrivée. J'ai pu acquérir une expertise dans tout ce qui concerne la francophonie. D'ailleurs, c'est ce qui a valu l'intérêt de mon professeur pour ma thèse, qui concerne la mobilité étudiante africaine. J'espère juste avoir la force de continuer ce projet contre vents et marées, car il me tient à cœur ! Surtout que je veux démontrer que la mobilité étudiante est une richesse, que globalement la mobilité sous toutes ses formes est même nécessaire.

Ma plus grande déception c'est de ne pas avoir eu la chance d'avoir un emploi en rapport avec mes compétences. Certes j'ai eu des stages, des expériences de courte durée, mais j'attends toujours le travail de mes rêves ! Le job où je pourrai réaliser des merveilles !

Une autre grande déception est qu'on ne m'a pas accordé ma chance pour profiter de mes compétences et en apprendre plus. Mais j'espère que ça arrivera ! J'y travaille et je profite de toutes les opportunités. Et puis je suis aussi sur un projet pour devenir auto-entrepreneur. Mais ça, c'est autre chose, je n'en dirai pas plus, sauf que c'est de la découverte culinaire !

Je voudrais souligner qu'il ne faut

pas faire une lecture facile et terre à terre de mes propos. Ne surtout pas tirer des conclusions rapides ! Mon discours peut sembler trop dur, mais sachez que je ne fais qu'exposer ma vérité, et ceux qui vous diront autre chose ne font qu'éviter de heurter votre sensibilité. Je m'adresse surtout aux natifs de ce pays. Je ne déteste personne, je ne suis ni anti X ou Y, ni pro ceci ou cela…. Je ne cherche pas à plaire, je n'aime juste pas l'injustice et j'ai vécu avec des idéaux, j'ai été élevée dans l'amour de la littérature, la connaissance et surtout la recherche et l'analyse avant la critique. C'est pourquoi je ne fais qu'exposer mon vécu, qui est celui d'autres étudiants ! Tout comme dans mes recherches où je traite du quotidien des étudiants subsahariens dans les pays du Maghreb.

La France est un pays avec ses problèmes, et son histoire comme d'autres pays ! Mais elle porte la Déclaration des Droits de l'Homme, donc elle a le devoir d'être en cohérence avec cela. ■

Léa

Je m'appelle Léa, j'ai 32 ans et je suis nantérienne d'adoption depuis 4 ans. J'évolue dans l'animation sociale depuis 11 ans. Je suis responsable de la délégation 92 de l'Association les Berceaux de la Francophonie.

J'ai choisi mon métier comme une sorte d'engagement dans la vie des quartiers et auprès des populations. Je me suis d'ailleurs engagée un temps auprès de RESF. Le projet consistait à parrainer de jeunes mineurs isolés, les accompagner en France vers leur réussite. C'est une expérience qui m'a beaucoup apporté.

Avec ma famille, j'ai fait beaucoup de voyages et de déménagements. Ça m'a poussé à apprendre, à aimer l'autre, à travailler sur l'altérité, l'adaptation, la compréhension.

La volonté de s'investir auprès des étudiants francophones

J'ai moi-même eu l'opportunité de travailler au Sénégal et Québec, deux pays francophones. Je sais ce que c'est de ne pas être chez soi tout en étant dans un pays ayant un lien avec la culture française et ma langue. Partir demande beaucoup d'humilité même quand il y a des facilités linguistiques. Il y a forcément une obligation d'écoute de l'autre et de remise en cause. Je n'avais jamais travaillé avec ces étudiants d'où mon intérêt aussi de mieux les connaître. Cela fait écho à mes engagements aussi et ma vision de la solidarité. J'ai aussi la maturité pour trouver mon positionnement par rapport à eux et les comprendre.

Par ailleurs, Nanterre est une ville avec une forte histoire de lutte estudiantine et militante. J'apprends aussi à ce niveau-là et je partage avec les étudiants.

Nous accompagnons des étudiants de Paris 10, du 93 et du 94 dont la majorité est inscrite à l'université. Ils viennent généralement d'Afrique subsaharienne dont 80 % d'hommes et 20 % de femmes. Ils sont majoritairement non boursiers et logent en arrivant en France souvent chez des parents sur un canapé. Ce qui ne facilite pas toujours la concentration et les études. La majorité travaille pour financer leurs études et la vie de tous les jours en France. Ils s'aperçoivent en arrivant que le niveau de vie est beaucoup plus élevé que ce qu'ils s'imaginaient et c'est très difficile parfois de ne pas tomber dans la grande précarité.

J'observe qu'il existe beaucoup de solidarité entre les étudiants notamment dans le cadre de la recherche de travail. Ceux qui en ont

trouvé n'hésitent pas à transmettre les offres et à recommander ceux qui sont en recherche. Notre délégation relaie également ces offres et accompagne les étudiants.

Richesses et problématiques de ces étudiants

Ils ont une vision très romantique de la France et ont lu beaucoup d'auteurs francophones. Ils ont également une réelle conscience citoyenne et sont parfois très politisés. Ces jeunes sont à la croisée de l'Histoire. Entre ressenti négatif envers la politique et l'histoire coloniale de la France dans leur pays et l'ouverture sur le monde et la nécessité d'aller de l'avant et de construire ensemble. Beaucoup ont un regard critique sur leurs propres dirigeants et les rapports avec l'Occident. Ils connaissent leur histoire et leurs richesses. Avec pour chacun le besoin de sortir des anciens schémas et de faire rayonner son pays, sa culture et sa langue. Ils sont aussi très ouverts et savent se remettre en question. Ils nous font profiter de tout ça. C'est un bel échange. Ils sont parfois très étonnés et surpris par la vie en France. Ils avaient des préjugés avant de venir qui ne sont pas forcément fondés. Certains ont eu ou ont des parents qui connaissent la mobilité en France et peuvent leur apporter des conseils. Cependant, quand on y regarde de plus près on se rend compte que cette mobilité n'est parfois pas très démocratisée dans leur pays d'origine et pas accessible à tous. Pourtant, c'est un avantage et un partage aussi bien pour eux que pour nous. Un enrichissement mutuel.

Les étudiants que nous suivons sont très investis et responsables. En aucune manière, ils ne sont assistés ; bien au contraire. Ils cherchent les informations, posent leurs questions et surtout ont envie d'avancer, de partager et créer avec nous et ça c'est très important. Cela dit, leurs problématiques en France sont réelles et non négligeables, souvent même très préoccupantes. J'en citerai trois : l'isolement, le logement et les questions administratives.

L'isolement : c'est un paramètre que j'avais moi-même sous-estimé. Le déracinement est très dur à vivre même quand ils sont entourés. Ils sont isolés et vivent mal l'individualisme. Nous avons des étudiants qui ont du mal à se retrouver seuls dans une chambre tant cette solitude est difficile à vivre. Leur précarité financière ne leur donne pas le loisir ni le temps de rompre cette solitude. Entre l'université et leur travail à côté, il reste peu de temps. Leur humilité et leur fierté leur empêchent aussi parfois de parler de leur situation qu'ils pensent unique alors qu'elle est partagée par beaucoup.

Le logement : c'est un point important. Ils arrivent souvent en pensant que leur famille va les héberger pendant un certain temps et dans de bonnes conditions. Ce n'est pas toujours le cas. Certains se retrouvent malheureusement vite à la rue sans savoir où aller ou bien ne trouvent pas le temps ou le calme pour travailler. C'est quelque chose qu'ils n'anticipent pas du tout.

Les questions administratives : très chronophages, vraiment difficiles et complexes. Par exemple, dès que l'étudiant a plus de 28 ans il change de statut, le statut n'étant pas rattaché à l'inscription à l'université, mais à l'âge. Ils n'ont alors plus accès à certains avantages comme le transport à prix réduit en Île-de-France.

Avantages et inconvénients de la mobilité en France

La langue, la qualité de l'enseignement, la culture sont connues ; donc l'étudiant n'est pas complètement perdu même si c'est différent ici en France. Il existe une ambiguïté entre le statut d'étranger et d'étudiant. Les étudiants sont d'abord vus comme des étrangers et ce n'est pas évident. Venir en France c'est aussi une belle découverte de l'autre et des rapports sociaux. Ce statut d'étranger est difficile à vivre parfois. Il y a de la discrimination et du

racisme alors qu'ils devraient être perçus comme de futurs collaborateurs, entrepreneurs ou dirigeants, au sein de l'espace francophone. Les étudiants sont parfois obligés de recommencer leur cursus avec des étudiants plus jeunes qui ont une ouverture vers les pays anglophones et non vers les pays francophones. Il existe un vrai décalage ; donc moins de rencontres et d'interactions entre les étudiants autour de l'Histoire et de la langue. Ce qui implique que bien souvent les étudiants internationaux restent entre eux.

Points d'amélioration

Rattacher les avantages du statut étudiant non pas à l'âge, mais à l'inscription à l'université serait un plus. Les étudiants n'ont pas certaines informations. Ce qui provoque des coûts en plus de ceux déjà prévus. Cette insécurité est parfois moralement difficile. Ici à Nanterre, les étudiants sont plutôt bien lotis. Il existe un service et un bureau de la francophonie. En revanche, il n'y a pas d'accompagnement dédié. Nous verrons avec la délégation si nous pouvons agir à ce niveau-là. Il serait peut-être bien de revoir les accords bilatéraux avec les pays d'origine des étudiants. Je pense à l'Algérie qui est un cas très spécifique et parfois complexe. La réussite des étudiants passe par un engagement de toutes les parties dès la constitution du dossier auprès de CampusFrance. Les étudiants eux-mêmes ont un rôle à jouer. Ce sont des passeurs de témoins. Ils ont une responsabilité individuelle et collective. Nous participons d'ailleurs à la rédaction d'un livret dédié aux futurs étudiants francophones en mobilité en Île-de-France rédigé par l'Association les Berceaux de la Francophonie. L'idée est de donner des conseils pratico-pratiques pour que cette mobilité soit une réussite. Nous y intégrerons d'ailleurs des conseils et astuces des anciens étudiants.

Conseils

Bien se renseigner avant de partir. Ne pas hésiter à contacter l'ABEFIE pour avoir des informations et des contacts en France. Les médias francophones et les sites comme CampusFrance donnent des informations également utiles.
Être sûr de son projet.
Bien écouter les conseils aussi avant et pendant sa mobilité.
Être conscient qu'il faudra s'adapter et faire attention à son propre positionnement et se préparer à celui de l'autre.
Quoi qu'il en soit il est certain que c'est une belle expérience et qu'au sein de notre délégation nous sommes une grande famille. Il y a des hauts et des bas, c'est normal, mais c'est avant tout une aventure humaine très riche pour les étudiants comme pour nous qui les accompagnons. ■

ROMAIN

J'ai 32 ans, je suis de Melun (77). Je suis chargé d'accompagnement social et professionnel dans une entreprise d'insertion.

Je suis parti en Angleterre pendant un an en 2007. À l'époque, je voulais surtout apprendre l'anglais pour travailler dans le secteur de la communication en France. J'ai pu maîtriser l'anglais oral. Je ne suis pas allé à l'école là-bas, c'était donc surtout de l'anglais opérationnel. Je n'ai pas atteint mon objectif de base, mais à mon retour en France, j'ai trouvé un emploi d'informateur jeunesse en charge de la mobilité internationale qui impliquait beaucoup de communication et d'événementiel donc d'un point de vue professionnel, j'ai atteint tout de même cet objectif, par voie détournée.

En tant que francophone à Londres, j'ai eu le réflexe de me rapprocher d'autres francophones. Il y en a beaucoup à Londres et j'ai eu la chance de pouvoir rapidement intégrer un petit groupe. Ce réflexe communautaire est immédiat. Quand toute la journée on galère pour se faire comprendre, on est bien content de pouvoir s'exprimer dans sa langue quand on le peut.

Niveau culturel : Londres ce n'est pas loin au niveau de la distance, mais il y a un vrai choc, par le dépaysement linguistique et culturel. Surtout, on ne rencontre pas que des Anglais à Londres, c'est une ville cosmopolite. En France, on voit le monde à la TV, à Londres on le voit en direct, des témoins directs de ce qui se passe dans le monde, en bien ou en mal. On n'est plus à l'échelle française, mais à l'échelle mondiale.

En fonction des sensibilités, le multiculturalisme a du bon, j'étais vendeur chez Foot Locker, peu d'Anglais y travaillaient. La force de la mobilité, c'est aussi de repartir avec un carnet d'adresses international, dans l'espace économique francophone comme ailleurs, c'est très important. Il est incohérent pour moi d'envisager la mobilité internationale sans avoir l'ouverture d'esprit et l'appétence pour l'échange. Mais pas impossible, les racistes aussi voyagent…

Pourquoi Londres ?

Parce que j'avais un contact là-bas, parce que ce n'était pas loin de chez moi, cela me permettait de rester proche des miens. Mais aussi pour le prestige, la réputation de cet endroit.

J'ai tout de même rencontré des difficultés, car je n'ai pas trouvé de job directement et je n'avais pas assez d'argent. La réserve que j'avais prévue était passée de trois à un mois, car je m'en suis servi pour venir en aide à mes amis. L'idée de rentrer en France m'a traversé l'esprit, mais je ne pouvais pas rentrer. Un retour aurait été un échec trop gros. J'étais parti pour me prouver des choses à moi-même aussi. Il fallait attendre que les premiers salaires tombent. J'ai gagné 5 à 10 ans de maturité en étant là-bas, c'était la première fois que je quittais la maison, que j'étais maître de mon destin et de mon quotidien de A à Z. Je suis rentré avec une plus grande confiance en moi, c'est un cercle vertueux. C'est simple : pourquoi aurais-je du mal à m'en sortir dans mon propre pays où je maîtrise les codes, alors que j'ai su me débrouiller à Londres dans la difficulté ?

Il y a eu un avant et un après. Cela m'a donné envie de voyager, c'est ce que j'ai fait et je regrette de ne pas avoir pu enchaîner avec une autre expérience. La langue française n'était pas un critère pour la mobilité pour moi, je suis pour le plurilinguisme. Au bout de 10 mois là-bas, je maîtrisais l'anglais, mes amis étaient partis, j'ai eu un sentiment de fin de cycle, il fallait que je rentre, plus expérimenté, plus fort.

Conseils et bénéfices

Si j'avais un conseil à donner à un jeune qui pense à la mobilité : fonce, suis ton instinct, fais-le ! Sois sérieux, prépare ton voyage, balise le terrain, réduis l'imprévu. Ça se prépare. La préparation c'est minimiser la probabilité d'échec. À présent, en tant qu'accompagnateur de projets de mobilité, le bénéfice de mon expérience se situe surtout au niveau de la possibilité de la transmettre. J'avais le besoin de transmettre, d'encourager les jeunes à aller au bout de leur projet, à les préparer. J'ai eu beaucoup de remerciements de jeunes qui sont partis grâce à mes conseils et mon accompagnement. Les valeurs francophones doivent encourager cette appétence pour l'autre, pour l'ailleurs. Mon expérience et moi-même avons servi à quelque chose de concret.

L'information est abondante, sur les dispositifs et autres, mais compliquée. Le public que je reçois est dans la spontanéité et ils ont été confrontés à des dispositifs complexes, technocratiques. Il fallait faire le lien entre deux mondes qui

ne savaient pas se parler. Le travail de vulgarisation et de simplification a été salutaire face à ces dispositifs trop administratifs, trop lourds.

J'ai découvert un site qui s'appelle « workaway », un site exceptionnel qui facilite les choses, on est nourri et logé en échange de 5 heures de travail par jour. Il y a plusieurs pays possibles, il est aussi possible de découvrir des métiers inconnus. Ça c'est de l'instantané qui répond plus aux besoins des jeunes que d'autres dispositifs bureaucratiques.

Dans mon travail d'accompagnement, ma frustration venait du découragement de beaucoup de jeunes face à la lourdeur des dispositifs. Je me serais aussi sûrement découragé si j'avais dû passer par ces dispositifs.

Aujourd'hui je m'occupe des nouveaux arrivants, qui sont dans leur projet de mobilité « Sud=>Nord », qui découvrent notre langue, notre culture. Indépendamment de leurs histoires douloureuses (ils ont dû partir contraints et forcés), mon expérience me permet de mieux comprendre leurs difficultés. C'est un choc culturel, climatique, linguistique… Le fait d'utiliser l'anglais est une bonne chose, beaucoup viennent de pays anglophones. On a l'impression de libérer une frustration longtemps contenue en leur permettant de parler en anglais.

Syrien, Érythréen, Soudanais, c'est une autre approche de la mobilité. MOBILITÉ, c'est le mot. La sémantique fait déjà beaucoup de mal. L'appétence pour la mobilité c'est une appétence pour le monde, c'est la curiosité. C'est un plus indéniable pour comprendre ce qui se passe ici et ailleurs.

Connaître la situation d'ailleurs, c'est s'y connecter et lui autoriser à prendre un peu de soi. ■

Le transport du coton à La Nouvelle Orléans [1880 - 1920]
© Louisiana State Museum - Collection George Francois Mugnier

4

Vivre sur la route, survivre à la route

Carte blanche aux étudiants de l'ESJ Lille

Édito

★ PAR LA 92E PROMOTION DE L'ESJ LILLE ★

Elles dessinent les cartes, mais aussi des destins. Elles sont les contours d'un espoir. Les routes migratoires à destination de l'Europe se tracent et se retracent sans cesse, pavées d'épreuves à chaque étape. Elles traversent les déserts, les montagnes, les mers. Le coup de crayon détermine le sort de milliers de personnes qui rêvent d'une vie meilleure. Impossible d'en sortir indemne.

Des geôles libyennes au camp de Za'atari en Jordanie, en passant par les rues londoniennes, la frontière bulgare, l'île de Kerkennah en Tunisie et les camps français de migrants, les étudiants de la 92e promotion de l'ESJ Lille ont pris la route pour que ceux qui les empruntent la racontent. Qu'ils nous disent comment ils se sont préparés à quitter leurs foyers, ce qui les a fait tenir chemin faisant, leurs désillusions, et comment le voyage continue une fois arrivés à destination.

3 119 morts en Méditerranée en 2017. 100 000 demandes d'asile en France la même année, un record. Trop souvent, l'histoire des routes migratoires s'écrit en chiffres. Les migrations sourdent en bruit de fond, et sur nos téléphones, les alertes signalant un énième naufrage de canot n'alarment plus vraiment. En donnant la parole aux migrants, nous avons voulu expliquer la route autrement que par ses drames. Leurs récits se ressemblent, dans l'horreur comme dans la résilience.

Un billet pour Agadez : *à bord du bus pour l'Europe*

★ PAR SORY IBRAHIM KONATÉ ★

Du Mali au Niger, nous avons parcouru un tronçon du trajet avec des migrants d'Afrique de l'Ouest aspirant à atteindre l'Europe. Une fois le billet de car Bamako-Agadez acheté, la route est encore longue pour ces passagers.

Reportage réalisé dans le cadre du projet « Voix des migrants » financé par l'International Media Support (IMS)

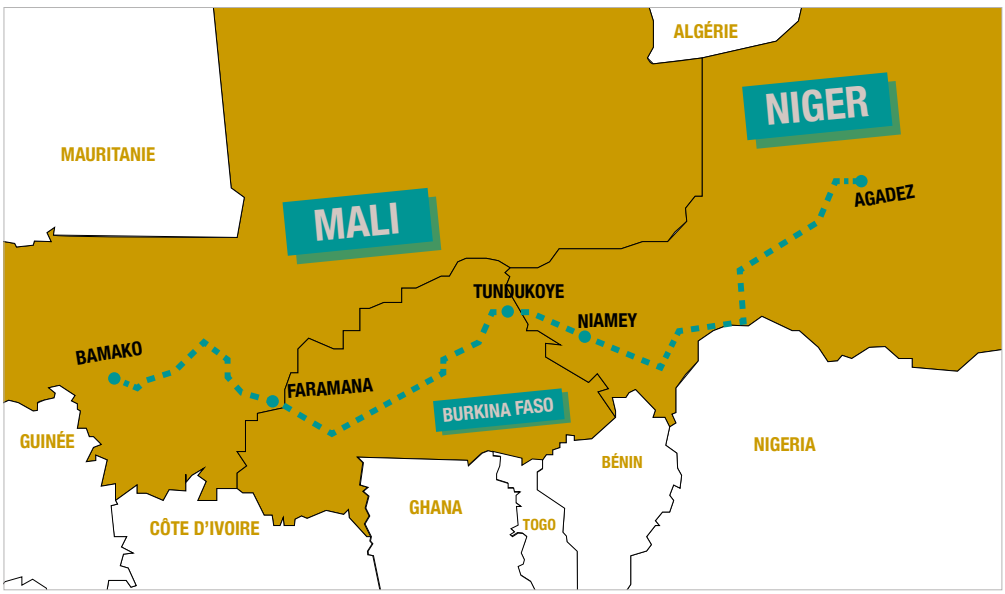

À la gare routière de Bamako, la capitale du Mali, on rencontre toutes les nationalités : guinéenne, sénégalaise, libérienne, gambienne et même sierra-léonaise. On entend le bruit des marchands et les interpellations des démarcheurs,

« *Ibitami* » (« *Salut, vous allez où ?* », en bambara, une langue malienne). D'ici, on peut partir partout dans le monde. Il y a des compagnies pour tout, c'est en tout cas ce que font croire les coxers ou démarcheurs aux candidats à la Méditerranée.

« *Il y a l'Italie direct, l'Allemagne direct et même les États-Unis direct et par la route* », promet un apprenti-chauffeur reconverti en démarcheur. Un petit poste de police à la grande porte, des boutiques de pièces détachées le long de l'allée principale, la gare a des allures de marché. C'est aussi le point de départ pour plusieurs migrants en transit au Mali qui rêvent de rejoindre l'Europe via Agadez, au Niger, puis la Méditerranée. Pour rejoindre la ville nigérienne, il faut parcourir 2340 km. Beaucoup arrivent ici sans le moindre sou. Ils comptent sur des parents au pays pour leur envoyer de l'argent tout au long du trajet. Facile de les repérer.

La plupart ne parlent pas bambara, encore moins le français.

Trois jeunes attendent à la table d'une vendeuse de haricots, petits sacs sur le dos, regards errants. Ces candidats sont des Peuls, un groupe ethnique de la région du Sahel, originaires du Sénégal. Leurs chemins se sont croisés à Tambacounda, une étape importante pour les transits dans le sud-ouest du Mali.

« Vous êtes Sénégalais ? Vous devez vous attendre à payer beaucoup d'argent ici. »

Le convoyeur termine son appel, l'embarquement est immédiat. Nos trois candidats à la Méditerranée s'assoient côte à côte au fond du car, comme pour être à l'abri des regards indiscrets. Les premières heures du voyage, ils ne sont pas inquiétés. C'est à la frontière burkinabè que le calvaire commence pour l'ensemble des passagers, mais plus spécifiquement ceux qui voyagent sans motif précis.

« 15 000 francs CFA à tous les postes »

Pour parcourir les 1 357 km qui séparent Bamako et Niamey, on dépasse plus d'une douzaine de postes de contrôle. Rien que sur le territoire burkinabè, on en dénombre quatre : deux à l'entrée et deux à la sortie. L'un est tenu par les policiers et l'autre par des gendarmes. On retrouve la même organisation en terre nigérienne. À la sortie du territoire malien, si les passagers originaires du Mali et du Burkina Faso paient entre 1 000 et 2 000 francs CFA, soit environ deux euros, les Nigériens, Ivoiriens, Guinéens, Libériens et Sénégalais paient entre 10 000 et 15 000 francs CFA, presque dix fois plus. Idem pour entrer au Burkina Faso. Ainsi, après avoir mis la main à la poche dans la région de Zégoua (frontière malienne), les trois jeunes ont payé 30 000 francs CFA chacun, plus de 130 euros, à Faramana.

Le car arrive à Faramana. « *Allez descendez, allez descendez* », lance l'apprenti. Les trois amis s'observent. Baba Dembélé se déchausse et enfile à la hâte une tenue de la compagnie de transport. Il a passé un accord avec l'apprenti du bus pour échapper aux contrôles de Bamako à Niamey, la capitale du Niger. Celui-ci le présente à tous les postes de contrôle comme son second. Une fois à Niamey, il lui donnera 15 000 francs CFA. Ainsi, au poste de Faramana, affublé de son uniforme, il saute par l'arrière du bus au moment où le policier récupère les pièces d'identité des passagers. Puis, fait mine d'ouvrir la soute. Au même moment, ses deux compagnons, Youssouf et Moussa, transpirent. On lit la peur sur leur visage.

Le calvaire commence lorsque le policier leur demande : « *Vos pièces.* » Youssouf les lui présente avec la main tremblante. « *Sénégalais ? OK, allez de l'autre côté* », dit le policier tout en hochant la tête avec un sourire sournois. « *Vous devez vous attendre à payer beaucoup d'argent ici* », lance un passager qui a suivi toute la scène.

Il suffit d'être jeune, Sénégalais, Guinéen ou Libérien, sans motif valable pour voyager et d'avoir la « *mine serrée* » pour être contraint à payer plus d'argent que les autres. « *On sent leur stress. La psychologie d'un migrant est différente de celle des passagers ordinaires* », note Mamadou Touré, un commerçant malien ins-

Bamako, Mali.
Des trois amis, Baba Dembelé est le seul à avoir atteint Agadez, au Niger. Ses compagnons de route ont été arrêtés à la frontière entre le Burkina Faso et le Niger.
© Sory Ibrahim Konaté

tallé sur le trajet. Tandis que les autres passagers font la queue à l'entrée du poste pour récupérer leur pièce d'identité ou passeport, les deux migrants se concertent sous un arbre. Ils parviennent à réunir les 30 000 francs CFA pour poursuivre leur chemin.

Arrêtés net au Burkina

Plusieurs fois, les deux hommes parviennent à rassembler des sommes suffisantes pour continuer la route. Jusqu'à Tundukoye, sur la frontière burkinabè. Youssouf et Moussa, las et dépouillés de tout leur argent, finiront par rester au poste de contrôle. « *Nous n'avons plus assez pour continuer* », lance Youssouf, teint clair, élancé et un peu barbu. « *Hey, tout le monde est là et nous sommes pressés. Payez ou laissez vos documents là-bas. Ou bien nous allons vous abandonner ici* », lance le convoyeur. Baba Dembélé, sauvé grâce à l'accord avec l'apprenti, est bien installé dans le car. Il regarde avec impuissance ses amis. « *Grand frère, avez-vous 30 000 francs CFA pour nous aider ? Une fois à Niamey nous allons récupérer de l'argent avec nos frères pour vous rembourser* », demande-t-il à un passager, apparemment un Peul avec qui ils ont parlé durant le trajet. « *Non. Je n'ai plus rien. À chaque poste je paie cher moi aussi* », répond celui-ci. Finalement, le convoyeur, après une longue attente, donne l'ordre au chauffeur de poursuivre le voyage. De loin, on aperçoit les deux amis assis à côté du gendarme. Impossible de savoir si le rêve de rejoindre l'Europe pour Moussa et Youssouf s'est arrêté au Burkina Faso. Jusqu'à Niamey, Baba Dembélé bénéficiera, lui, de l'appui de l'apprenti. ■

Retour à la case départ

★ PAR A. A. & M. O. ★

Reprendre la route, mais dans l'autre sens cette fois. Lorsque la fatigue psychologique devient trop forte, elle pousse à revenir chez soi. Des centaines de Subsahariens passés en Algérie ont fait le trajet inverse.

« *En rentrant, j'ai trouvé les mêmes conditions qu'en partant.* » Il y a un mois, Ousmane* est retourné au Sénégal. Après deux ans en Algérie et un en Libye, il a, comme des centaines de Subsahariens en terres arabes, parcouru le chemin inverse de son plein gré. Comme lui, beaucoup n'ont pas trouvé dans leur nouvelle terre la vie qu'ils espéraient. Certains ont été expulsés par l'État algérien, submergé par l'arrivée de migrants en provenance de ses voisins africains.

Pour Ousmane, la déception est immense. « *J'aurais préféré rentrer avec des moyens pour satisfaire ma famille.* » Son trajet vers l'Europe, dont l'Algérie n'était qu'une étape, s'est arrêté. Il a entamé son retour avec le peu d'argent qu'il avait. De la Libye, il est passé par le Niger, le Burkina Faso puis le Mali en bus et en voiture. Aujourd'hui, il arpente de nouveau Ziguinchor, la ville du sud du Sénégal qui l'a vu grandir. Difficile de retrouver du travail pour ce jeune homme qui a « *quitté l'école à 14 ans* » pour vendre des habits.

Projets en suspens

Aboubacar, lui, a regagné son pays, le Mali. En septembre, les autorités algériennes l'ont emmené dans un camion chargé de rapatrier quelques centaines de migrants subsahariens. Il vivait dans le sud de l'Algérie, à Tamanrasset, depuis huit mois, un laissez-passer en poche l'autorisant à y rester trois.

Dans la capitale malienne, le travail manque toujours. Son regret : que le gouvernement malien ne propose rien de concret pour encadrer le retour des migrants expulsés d'Algérie. « *C'est l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) qui a promis de nous aider d'ici à trois mois dans la réalisation de nos projets.* »

À 28 ans, il voudrait « *faire de l'élevage d'animaux, des poules, des moutons. J'ai hâte de le leur présenter ce projet et je croise les doigts pour la suite.* » Pour le Conseil supérieur de la diaspora malienne, très actif dans l'aide au retour de migrants illégaux, « *l'État malien a une politique nationale d'immigration mais manque de moyens conséquents pour son application.* »

Aboubacar avait quitté Bamako le 30 novembre 2016. « *Je suis allé en Algérie pour rejoindre l'Europe parce que je n'arrivais pas à gagner ma vie au Mali.* » En arrivant, dès décembre, il avait trouvé un petit job chez un particulier. Certains jeunes Maliens choisissent d'aller tenter leur chance pour la traversée de la Méditerranée à partir des côtes libyennes, en passant par l'Algérie.

Retour forcé

Makan, parti d'Algérie le même jour et à bord du même camion qu'Aboubacar, pense à se lancer dans la « *boulangerie ou à travailler à la ferme* ». Cet ancien agent immobilier regrette de ne pas trouver d'emploi dans son pays.

« *J'ai cherché. Je n'ai rien trouvé* » pour nourrir un père vieillissant et inapte au travail ainsi que des frères et sœurs. Malgré son désœuvrement, Makan l'affirme fermement : « *Je ne veux plus sortir de mon pays. La souffrance que j'ai vécue sur la route, ça m'a suffi.* » En 2012, lorsque Ousmane, le jeune Sénégalais, décide de quitter son pays natal, il ne sait pas ce qui l'attend en Algérie. Arrivé sur place, il est rattrapé par la réalité d'une politique d'accueil inexistante. L'État algérien n'octroie pas l'asile. Les personnes qui migrent en Algérie peuvent bénéficier du titre de séjour délivré par le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), mais Ousmane ne l'a jamais obtenu. « *J'ai fait la demande auprès d'un particulier qui était censé m'aider moyennant 30 000 dinars (220 euros environ), mais en fin de compte, il ne voulait plus être en contact avec moi. Ce n'était pas la bonne procédure et je ne l'ai pas eu.* » Seul recours : travailler au noir. « *Je faisais le ménage chez une Algérienne. Au départ, elle me payait 10 ou 20 dinars par semaine (entre 10 et 15 centimes d'euros). Puis, après avoir insisté, je suis passé à 20 000 dinars par mois (145 euros environ).* »

« Je ne veux plus sortir de mon pays. La souffrance que j'ai vécue sur la route, ça m'a suffi. »

Face à une vie en Algérie qui ne cadre pas avec ses attentes, Ousmane fait le choix de partir avec un de ses amis gambiens, qui a d'ailleurs perdu la vie sur la route : « *Un ami m'avait dit qu'il y avait une nouvelle route pour la Libye et qu'il fallait payer 150 000 francs CFA (1 500 euros). J'avais mis de l'argent de côté grâce au travail chez la vieille. On était 22 personnes dans un 4x4 lorsqu'on a pris la route pour Tripoli. C'était une catastrophe. C'était parti pour trois jours mais certains sont morts sur la route, y compris mon ami. Il est mort le 22 mai 2013.* » Un silence. Puis des pleurs.

Accord de rapatriement

Le rapatriement des Subsahariens a été rendu possible par l'accord contracté entre l'Algérie et le Niger le 7 décembre 2016. Ce dernier a accepté de recevoir 896 Subsahariens expulsés via Tamanrasset. Parmi eux, 278 Maliens, 273 Guinéens, 86 Nigériens, 84 Béninois, 36 Burkinabès, 37 Ivoiriens, 17 Camerounais, 45 Congolais, 17 Sénégalais, 14 Nigérians, 2 Ghanéens, 1 Libérien et 1 Sierra-Léonais. L'ambassade de chaque pays à Niamey a aidé au retour à partir du Niger, sans compter ceux qui sont rentrés volontairement. Le père italien Armanino Mauro accueille tous les revenants au sein de sa paroisse de Niamey. Il voit défiler « *des migrants expulsés, ou qui ont choisi de ne pas continuer car ils étaient blessés, à qui la mère a dit de rentrer, ou par fatigue* ».

Il confie que « *le Niger est l'un des seuls pays qui représente un point de repos. Les gens ne sont pas expulsés, entre autres grâce à l'aide d'organisations internationales.* » Aujourd'hui, Ousmane se considère à la fois chanceux et perdu : « *L'essentiel, c'est que je ne suis pas handicapé. Je laisse tout entre les mains de Dieu.* » ■

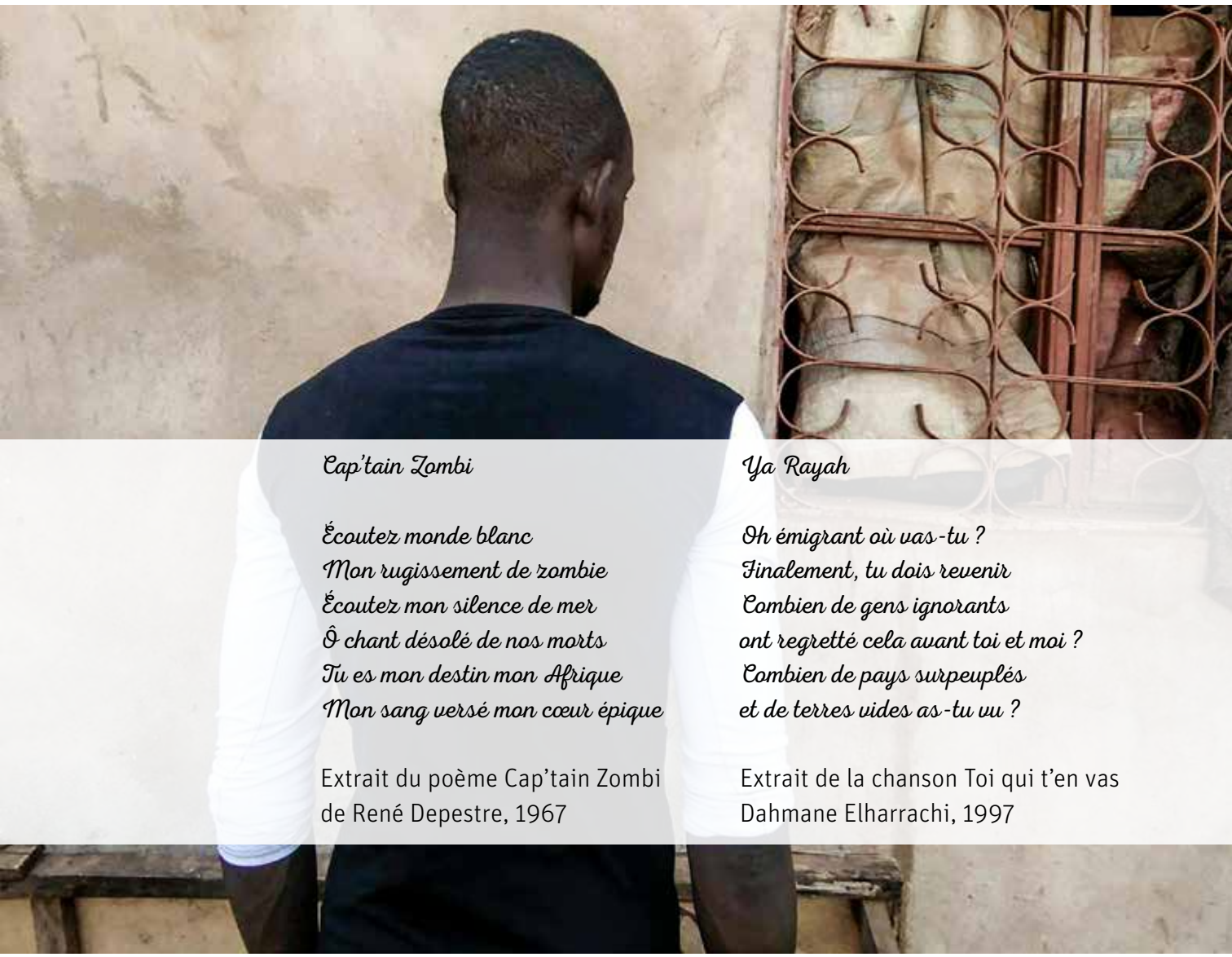

Cap'tain Zombi

Écoutez monde blanc
Mon rugissement de zombie
Écoutez mon silence de mer
Ô chant désolé de nos morts
Tu es mon destin mon Afrique
Mon sang versé mon cœur épique

Extrait du poème Cap'tain Zombi
de René Depestre, 1967

Ya Rayah

Oh émigrant où vas-tu ?
Finalement, tu dois revenir
Combien de gens ignorants
ont regretté cela avant toi et moi ?
Combien de pays surpeuplés
et de terres vides as-tu vu ?

Extrait de la chanson Toi qui t'en vas
Dahmane Elharrachi, 1997

Bamako, Mali.
Aboubacar, jeune Malien, a été embarqué de force dans un camion qui l'a ramené dans son pays.
© Droits réservés.

Au Maroc, l'autre visage de la traite humaine

★ par Yassine El Azzaz ★

Entre Casablanca et Rabat, plus de 5000 migrantes d'origine africaine travaillent comme domestiques pour des familles. Trompées par des réseaux de passeurs, elles sont employées dans des conditions inhumaines. Le tout afin de réunir assez d'argent pour atteindre l'Europe.

La vidéo a fait le tour des réseaux sociaux marocains. Elle montre une jeune femme noire, nue et ligotée, rouée de coups par plusieurs individus. Kimi, Ivoirienne de 32 ans, a été « punie » pour avoir tenté de fuir l'enfer que lui réservait son ex-patronne.

Embauchée comme domestique par une famille marocaine, elle est obligée de travailler également dans le restaurant aménagé au rez-de-chaussée. « *Je devais me réveiller tous les jours à 10 heures. Ça peut paraître tard mais je servais les derniers clients à 3 heures. Je devais ensuite ranger la salle et faire le ménage. Je ne m'arrêtais jamais* », témoigne Kimi. Encouragée par des compatriotes, elle décide finalement de porter plainte contre son employeuse. « *Même si elle est aujourd'hui en prison, j'ai encore très peur quand je sors dans la rue. J'en rêve la nuit. Quand je suis toute seule, je pleure, j'ai honte. Je ne peux plus travailler* », poursuit-elle, les larmes aux yeux.

Devenir quelqu'un

Kimi est arrivée au Maroc sur les conseils de son grand frère, avec l'Europe pour objectif. Devenu coiffeur dans la vieille médina de Casablanca, lui aussi souhaite réunir assez d'argent pour payer la traversée et rejoindre le sud de l'Espagne. « *Je ne lui en veux pas. Je sais qu'il voulait juste que je vive mieux* », conclut Kimi. Sans contrat de travail ni sécurité sociale, elle travaille six jours sur sept. « *Le dimanche, c'était mon jour de repos, mais je n'avais pas le droit de sortir ou de rencontrer des amis, je devais attendre à la maison.* »

Elle est loin d'être la seule à avoir souffert au service de familles marocaines. Son amie Natacha, 25 ans et un visage enfantin, a aussi fui ceux qu'elle appelle désormais ses « *ravisseurs* ». « *L'intermédiaire qui m'a proposé de travailler pour la famille a touché 1000 euros. Quand j'ai dit que je souhaitais partir, on m'a expliqué que je devais travailler quatre mois pour rembourser l'argent qu'ils lui ont donné*, raconte-t-elle. *La nuit je dormais dans la pièce où le chien était attaché. Le jour où j'ai fui, j'avais 20 dirhams en poche (moins de deux euros), et je ne connaissais personne.* »

Le phénomène de l'exploitation des travailleuses migrantes au Maroc ne concerne pas que les classes moyennes. Arrivée de Kinshasa il y a plus de cinq ans, Élysée a d'abord été

embauchée à Fès par un député marocain dont elle souhaite taire le nom, par peur des représailles.

« *La famille logeait dans une grande villa très luxueuse. Avec une domestique marocaine, nous faisions le ménage dans les deux étages et le sous-sol. Même le jardin, c'était à nous de nous en occuper. Au bout d'un mois et demi de travail, on m'a donné 500 dirhams (moins de 50 euros). Mes compatriotes se sont moqués de moi* », raconte Elysée. Pour elle, le travail domestique n'est plus qu'un souvenir. Elle travaille désormais dans un centre d'appels qui gère le service facturation des abonnés SFR.

La nuit je dormais dans la pièce où le chien était attaché.

« *Quand j'entends les gens pleurer au téléphone pour quinze euros, je me dis que je ne mettrais jamais les pieds en Europe. L'envie m'est passée* », explique Élysée. Aujourd'hui, Kimi et Natacha ne souhaitent plus faire le ménage non plus, bien que la seconde ait trouvé une famille de Belges expatriés, qui la « *traitent comme leur fille* ». « *Je veux apprendre à lire et à écrire pour trouver un vrai métier. Je suis contente de m'occuper des enfants mais moi aussi je veux devenir quelqu'un* », affirme Natacha, le regard dur, mais fier.

Une loi cosmétique

Avec des moyens limités, quelques associations profitent d'une relative prise de conscience au sein de la société marocaine pour faire pression sur le législateur. Le Collectif des travailleurs migrants au Maroc en fait partie. Son porte-parole, Romaric Ngbatala, a été en première ligne pour faire adopter la loi 19-12, votée en août 2016, censée régir le travail domestique et saluée notamment par Human Rights Watch (HRW). « *Cette loi est un pas en avant, mais elle est loin de régler le problème de l'exploitation des travailleuses migrantes. Elle ne prend pas en compte les réalités constatées sur le terrain* », tempère le porte-parole. La loi limite le nombre d'heures de travail à 48 heures par semaine. Elle impose aux employeurs 24 heures consécutives de repos hebdomadaire et un salaire minimum de 1542 dirhams par mois (environ

ESJ-Joséphine Duteuil

135 euros), soit 60 % du salaire minimum.
« *Dans les faits, il est impossible de vérifier le nombre d'heures travaillées pour les travailleuses internes, qui vivent chez leur employeur et dont les salaires sont souvent ponctionnés pour couvrir le logement et la nourriture. Sans parler des problèmes bureaucratiques de mise en place* », ajoute-t-il. HRW préconise ainsi de renforcer cette réforme. « *Le gouvernement devrait également former les inspecteurs du travail et autres agents chargés de faire respecter la loi, et rendre publiques les sanctions infligées aux employeurs qui la violent* », affirme l'association. Pour Romaric Ngbatala, la priorité est d'abord de lutter contre les réseaux, principaux responsables de cette « *traite humaine moderne* ».
« *Pour convaincre les migrantes d'accepter de travailler comme domestiques, de nombreux passeurs leurs expliquent que c'est le seul moyen de réunir l'argent nécessaire pour traverser la Méditerranée, détaille ce dernier. D'ailleurs la plupart d'entre eux proposent des "packs" : hébergement, emploi et traversée.* » Selon ses estimations, moins de 10 % des travailleuses domestiques atteignent cet objectif. Pour les plus chanceuses, il faut travailler pendant un peu plus de deux ans. ■

★ Objectif, l'intégration par l'école

Face à la multiplication des scandales liés aux conditions de vie et de travail des migrants au Maroc, de nombreuses associations, et autres acteurs de la société civile, ont alerté les autorités marocaines. À partir de 2013, les gouvernements successifs ont essayé de mettre en place de nombreuses mesures visant l'intégration économique et sociale des migrants africains au Maroc. « Face à l'accroissement sensible du nombre des immigrés venus d'Afrique, nous avons invité le gouvernement à élaborer une nouvelle politique globale relative aux questions d'immigration et d'asile, suivant une approche humanitaire », promettait le roi Mohammed VI, lors d'un discours. La circulaire n°13-487 du ministère de l'Éducation nationale autorise les enfants immigrés et réfugiés à accéder aux écoles publiques et privées indépendamment de leur situation administrative. À ce titre, le nombre d'étrangers bénéficiaires du système scolaire formel était de 6 905 élèves, dont 3 326 filles, selon les chiffres publiés du ministère.
Pour une meilleure application, la circulaire a été accompagnée de quelques mesures complémentaires. Parmi elles, une plus large diffusion de l'information auprès des parents immigrés et réfugiés. Des interventions sont aussi mises en place auprès des directeurs d'établissement pour les sensibiliser à la nécessité de s'intégrer. Des spots publicitaires ont été diffusés à la télévision et à la radio, en direction des immigrés, lors de la rentrée 2015-2016, pour les encourager à s'inscrire dans les établissements. Ainsi, 5 618 élèves ont rejoint les établissements primaires, 1 110 ont effectué leur rentrée au collège et 3 94 ont été orientés vers les centres de formation professionnelle.

À Thiaroye, *les yeux braqués sur l'horizon*

★ par Mahaut Landaz, Noé Pignède & Marième Soumaré ★

Dans cette ville de la banlieue dakaroise, les jeunes survivent avec quelques pièces dans les poches et l'Occident dans le viseur. En pirogue ou par avion, tous rêvent de quitter le pays pour trouver du travail. En attendant d'avoir suffisamment d'argent, ils se débrouillent et s'impatientent.

Thiaroye, Sénégal. « *Ici, les jeunes n'ont pas peur de prendre la mer. Nous sommes des fils de pêcheurs* », affirme Moustapha Diouf, président de l'association des jeunes rapatriés © Mahaut Landaz

Dans la pénombre de sa petite chambre, Yassine prépare le thé. « *Regardez, apostrophe* Moustapha Diouf, *les gens boivent du thé et discutent toute la journée. Il n'y a rien d'autre à faire, ici.* » Autour de lui, plusieurs jeunes regardent la télévision d'un œil distrait. Comme Moustapha Diouf, ils sont nés ici, ils y ont grandi, et ils sont « *fatigué*s ».

Située à la sortie de Dakar, Thiaroye est une ville qui regarde la mer. Une localité de pêcheurs, où petites maisons et concessions s'entassent au bord de la plage. Dans le dédale des ruelles de son quartier, Moustapha Diouf salue tout le monde. Depuis qu'il a créé l'association des rapatriés de Thiaroye-sur-mer, en 2006, il se veut le porte-voix des habitants de sa ville. « *Ici, tout le monde me connaît* », affirme le quinquagénaire, rompu aux interviews de journalistes et aux visites des Européens.

Son association, créée « *avec des copains* » qui

ont comme lui tenté à plusieurs reprises de s'installer en Europe, a pour objectif de prévenir les jeunes Sénégalais des danger de l'immigration clandestine. « *Mais je ne tenterai jamais de dissuader quiconque de partir,* assure-t-il. *Dans ce pays, rien n'est fait pour nos jeunes*. » Dans un discours qu'il a dû roder au fil des années, il fustige les ONG qui se contentent de « *bouffer l'argent* », l'Union européenne et ses chalutiers qui vident les eaux sénégalaises de leurs poissons et l'État qui ne met en place « *aucun vrai projet de développement* » pour sa jeunesse, obsédée par le départ. Des habitants qui ne veulent pas partir, ça existe ? Silence. Ceux qui sont réunis dans la pièce détournent le regard. Moustapha Diouf glisse « *on doit pouvoir en trouver* » sans grande conviction.

C'est à croire que tous ceux qui sont encore là n'attendent que la somme nécessaire pour pouvoir s'en aller. Babakar Ndiaye, également membre de l'association, a déjà essayé, en 2006. Rapatrié, il économise à nouveau pour repartir. Il a déjà 500 000 francs CFA dans les poches (environ 760 euros), soit quatre fois le salaire moyen sénégalais. Pour son premier départ, il avait accumulé 700 000 francs CFA, entre ses propres économies et l'aide d'une dizaine d'amis.

Tout le long de la côte, les pêcheurs et les propriétaires de pirogues se reconvertissent en passeurs.

Gros prêts et petites économies

Certains prennent l'initiative d'approcher de potentiels candidats au départ, leur offrant une traversée gratuite avec remboursement prévu à l'arrivée. Plus fréquemment, les migrants comptent sur l'aide de leur

▲ Thiaroye, Sénégal. Jeune papa, Yassine économise pour partir en Europe
© Mahaut Landaz

famille. Yassine, dont plusieurs frères sont déjà partis en Italie et en Espagne, a reçu 500 000 francs CFA de sa mère pour financer son départ en avion. Mais, comme beaucoup, pour lutter contre les jalousies et les rancœurs, il prépare son voyage en secret.

À côté de lui, Khalifa Fall reste silencieux. Son frère s'est noyé dans l'océan Atlantique il y a quelques années. Lui aussi veut partir légalement. Où ? Ses grandes mains s'ouvrent tandis qu'il hausse les épaules : « *N'importe où* », du moment qu'il s'en va. Pour faire quoi ? Les garçons répondent en cœur « *Ligey* » ! Travailler, évidemment. N'importe quel travail, du moment qu'il lui permet de gagner sa vie dignement, de trouver une femme et de nourrir ses enfants.

On ne meurt pas deux fois

Ce désir irrépressible de partir se résume en une phrase, devenue un slogan : Barça wala barsakh, Barcelone ou la mort. Ici, tout le monde connaît quelqu'un dont la pirogue n'est jamais arrivée jusqu'aux côtes européennes. Le doyen du conseil municipal a perdu son fils dans l'Atlantique ; le maire de la ville, son frère. Si la grande vague de départs des années 2000 s'est affaiblie, les pirogues partent toujours des côtes sénégalaises de Saint-Louis, au nord de la capitale, jusqu'à Siné Saloum, dans le Sud, assure Moustapha Diouf. Le groupe n'est pas prêt à entendre parler de la difficulté de la vie en Europe pour les immigrés. À 34 ans, Morguei a passé neuf mois dans le sous-sol d'un restaurant de Rouen comme travailleur sans-papiers. « *Je touchais entre 5 et 10 euros la journée. C'était trop dur. Quand je me suis fait attraper, j'étais soulagé. C'est dur ici aussi, mais c'est le pays de la paix.* »

Aujourd'hui, il répare et revend des portables d'occasion, un commerce qui lui permet de s'en sortir. Son discours est interrompu par l'arrivée d'Ibou, accueilli dans les éclats de voix et les embrassades. Il arrive tout juste d'Espagne, où il réside depuis neuf ans. Il fait partie des chanceux, ceux qui ont obtenu le sacro-saint visa tourisme pour l'Europe. Depuis 2010, Ibou a des papiers en règle. Il peut revenir pour voir sa femme et ses enfants. C'est en espagnol plutôt qu'en français qu'il choisit de confier que la vie en Europe est « *aussi très difficile* ».

Mais, entouré de ses amis qui ne rêvent que de partir, il préfère ne pas s'attarder sur la solitude de sa vie « *là-bas* ». « *Je n'ai pas ramené de cadeau mais de la nourriture, des médicaments… Ici, on manque de tout*. » Alors malgré les dangers, malgré la famille et les amis que l'on laisse derrière, beaucoup voudraient prendre, ou reprendre cette mer qui engloutit les corps. À Thiaroye, les membres de l'association l'assurent : l'année prochaine, les traversées en mer reprendront de plus belle. ■

Le rêve tunisien, « c'est de partir »

★ par Dune Froment & Caroline Pain ★

La harga, migration clandestine en arabe, se distingue des autres trajets migratoires. Cet itinéraire, qui traverse le pays depuis les régions défavorisées vers les îles italiennes, est de plus en plus fréquenté.

Bir Ali, Tunisie. Halime, lycéen tunisien, veut rejoindre son père en France, mais sa mère l'en empêche. La traversée est trop risquée. © ESJ-Caroline Pain

Bir Ali, celle qu'on fuit

À 60 km à l'ouest de Sfax, dans la ville de Bir Ali, les candidats au départ sont nombreux. Tout le monde connaît quelqu'un qui est parti. En octobre, une embarcation clandestine a coulé au large des îles de Kerkennah. Sur les 46 Tunisiens décédés, onze venaient de Bir Ali. Mais le naufrage n'a pas découragé les jeunes de cette petite ville au sol aride.

« *C'est mon rêve de partir* » sont les premiers mots de Hamza quand on évoque la harga (migration clandestine). Pour autant, il refuse de prendre le bateau : « *Tu perds tout. En Europe, tu dois voler pour manger. Je ne veux pas faire ça.* » Cet athlète de 28 ans espère pouvoir partir légalement et vivre du karaté, en Europe. Partir, c'est ce que veut faire la moitié des jeunes Tunisiens. Et selon le Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES), 31 % sont prêts à le faire de manière illégale.

Halime pense à l'Europe depuis qu'il est petit. Il veut y rejoindre son père et son frère. À 22 ans, il ne travaille pas. Il a quitté l'école au début du lycée et fait partie de ces nombreux jeunes déscolarisés qui ne sont pas pris en compte dans les chiffres du chômage : 35 % des jeunes Tunisiens n'ont pas d'emploi. Pour Valentin Bonnefoy, chargé de mission au FTDES, « *ces chiffres sont en dessous de la réalité* ». « *Ce n'est pas une question d'argent*, justifie Halime. *J'en ai ici, mais mon esprit est là-bas.* »

« *Là-bas* », c'est l'Europe. Où argent, voitures et femmes semblent si faciles à obtenir. C'est du moins ce que laissent penser ceux qui rentrent et affichent leur richesse. Mais tous ne croient pas à ces mythes, ternis par ceux qui, expulsés, reviennent les mains vides.

Sfax, le passage obligatoire

Sur la route qui relie Bir Ali à Sfax, les plantations d'oliviers s'étendent à perte de vue. Deuxième ville de Tunisie, à 21 km de Kerkennah, Sfax est un passage obligatoire. Neuf fois par jour, un ferry se faufile entre les immenses porte-conteneurs du port industriel pour rejoindre l'archipel. Un dinar (environ 35 centimes) suffit pour faire la traversée, mais depuis le naufrage d'octobre, les policiers multiplient les contrôles. Les agents stationnés sur le quai inspectent ceux qui n'ont pas la carte de résident kerkennien. Les autres patrouillent en civil dans le bateau, revolver à la ceinture. Alors, pour les candidats au départ, il s'agit de passer à travers les mailles du filet.

Kerkennah, « l'agence de voyage des migrations »

« *Ici, tu paies, tu pars !* » Voilà ce qui se raconte sur l'archipel. À Kerkennah, où l'activité principale est la pêche, les habitants sont de bons matelots. Et ce sont souvent eux qui organisent les départs vers l'Europe. Il faut compter entre 4 000 et 4 500 dinars tunisiens (environ 1 500 euros) pour la traversée. Trois personnes sont nécessaires : un passeur qui récupère l'argent, un aide qui s'occupe des détails pratiques comme le logement sur place, et un

capitaine. « *Lui aussi rejoint l'Europe*, raconte Achraf, Kerkennien de 20 ans. *Il sait naviguer, où sont les hauts fonds et comment éviter les gardes-côtes*. » Ce qui constitue selon lui, « *une garantie d'arriver* ».

Lampedusa n'est qu'à 160 km, environ quinze heures de voyage. Pour la Sicile, il faut compter entre dix-huit et vingt-deux heures selon la taille et la puissance du bateau. Des bateaux, il n'en manque pas sur l'archipel. Alors que la pêche décline, certains préfèrent vendre leur embarcation. « *Ça se vend deux à trois fois le prix habituel* », révèle Adem*, un Kerkennien actif dans le milieu associatif. Au port d'El Attaya, dans le nord de l'archipel, un chauffeur de taxi nettoie l'hélice de son voilier. « *C'est un bateau de plaisance, je pars avec des copains, on va se balader* », raconte-t-il en redressant son chapeau de paille. « *Des départs ? Il y en a quelques-uns l'été, oui, mais sans plus*. » Difficile d'admettre cette réalité. « *C'est la fierté kerkennienne* », plaisante Achraf.

« Nous, on n'oublie pas que ce sont des vies humaines ! »

Un peu plus loin, deux hommes vident leurs filets sur une barque. Semi, figure locale, affiche sa fierté d'insulaire d'une autre manière : « *Nous, on n'oublie pas que ce sont des vies humaines !* » Ce qui n'empêche pas les naufrages. Et l'enrichissement de quelques-uns. « *On peut mettre 60 personnes à bord* », dit-il à la manière d'un agent de voyage en présentant un des bateaux. « *En Libye, ils en mettraient 300.* »

Au milieu des embarcations bleues et rouges, une, grise, détonne. Celle des militaires. Un groupe est toujours stationné dans le port. Leur présence a été renforcée après le naufrage d'octobre, mais elle n'empêche pas tous les passages. « *Un peu d'argent peut arranger les choses* », commente Tarak, un ami d'Achraf.

L'Italie, hors de portée ?

À quelques encablures, Lampedusa et la Sicile. Une fois sur place, certains arrivent à se fondre dans le décor en accostant en périphérie des ports. Mais tous n'y parviennent pas, ils échouent alors en centre de rétention. Il ne reste alors que deux issues possibles : l'obtention d'un laissez-passer ou l'expulsion. « *En ce moment il faut partir en Sicile, ils renvoient moins qu'à Lampedusa* », murmure-t-on à Kerkennah. Pour Valentin Bonnefoy, du FTDES, c'est une rumeur injustifiée. « *Quatre-vingt Tunisiens sont renvoyés chaque semaine depuis les deux îles* », explique-t-il. Mais les accords qui permettent ces rapatriements sont tenus secrets, impossible de savoir sur quels critères les Tunisiens sont expulsés.

En octobre, Oussama* a essayé de partir à deux reprises. Après avoir atteint Lampedusa, il a été renvoyé par avion. Oussama est déterminé, repartir est son objectif. Dès qu'il le pourra, il reprendra un bateau. ■

*Les prénoms ont été modifiés

Kerkennah, Tunisie. Dans les ports, la pêche artisanale périclite depuis plusieurs années, les bateaux de pêcheurs se transforment en bateaux de passeurs.
© ESJ-Caroline Pain

Scie flottante dans le bayou [1880 - 1920]
© Louisiana State Museum - Collection George Francois Mugnier

5

Science en français

Francométrie 2018 : le classement de Lyon

★ par Olivier Garro ★

Un nouvel indicateur ?

Dans un monde de plus en plus mesuré, de plus en plus paramétré, de plus en plus évalué, un monde où les indicateurs abondent pour quantifier la moindre de nos actions, est-il encore besoin d'ajouter un indicateur à la francophilie, à la francopolis ou à la francophonie des États et Gouvernements de l'espace francophone ?

De fait la question est légitime et la réponse n'est pas tranchée. On connaît bien entendu les problèmes que pose ce trop-plein d'indicateurs, avec des biais pervers où l'on finit par n'avoir pour objectif que d'optimiser le résultat de l'indicateur plutôt que de choisir d'améliorer le service qu'il est censé mesurer. Dans le même temps, les indicateurs, correctement utilisés sont des guides utiles et efficaces pour la compréhension de notre monde. Leur mesure ponctuelle et leur suivi dans le temps sont nécessaires pour rendre la complexité plus intelligible et pour ensuite essayer d'améliorer les effets de nos actions et leur portée.

Au sein de la chaire Senghor de la Francophonie de Lyon et à l'institut international pour la francophonie, nous avons choisi de répondre positivement à cette question : faut-il un indicateur pour mesurer l'engagement dans la francophonie des pays qui la composent ? D'emblée, pour nous la réponse est oui.

Oui, nous pensons qu'il est nécessaire de s'équiper de nouveaux instruments de compréhension de la nature de l'espace francophone, parce que finalement nous n'avons que peu de chiffres sur cette francophonie. Nous avons les données précieuses que l'observatoire de la langue française publie tous les quatre ans sur le parler français[1], mais quid des valeurs que porterait la francophonie ? Et comment évaluer le rôle et l'investissement de chacun des pays membres dans le rayonnement de notre langue commune et l'application des valeurs qu'elle véhicule ?

Par ailleurs notre institut produit à la demande du cabinet de la Secrétaire générale de l'OIF des fiches de géopolitique pour chacun des pays de la Francophonie. Ce travail nous obligeant à consulter sans cesse les bases de données internationales sur les différents pays de la francophonie, nous nous sommes demandé s'il était possible de relever des régularités entre ceux-ci, d'établir des catégories ou de fournir des indicateurs permettant de mesurer l'implication de ces pays en Francophonie.

Le sommet d'Erevan, où un certain nombre de nouvelles candidatures seront exami-

1. La langue française dans le monde, par l'observatoire de la Francophonie, piloté par Alexandre Wolf de l'OIF.

★ Olivier Garro, titulaire de la chaire Senghor de la Francophonie de Lyon

nées nous a alors semblé un bon horizon et en même temps un très bon prétexte pour construire et proposer ces indicateurs nouveaux. Ajoutons à cela que les adhésions lors de chaque sommet de nouveaux pays, si elles sont le signe du succès et de l'intérêt international pour la francophonie institutionnelle, ravivent à chaque fois le débat sur la nécessité d'un approfondissement de cette francophonie politique face à cette tendance à l'élargissement. Les critères existent puisque le dossier d'adhésion que dépose chaque pays souhaitant participer à ce vaste ensemble est relativement précis. Ces mêmes critères sont même assez anciens ayant été définis au sommet de Beyrouth en 2002 et précisés à celui de Bucarest en 2006[2]. Mais outre que la décision finale est politique et ne repose pas sur ces données, il faut remarquer que ces critères ne sont jamais suivis et qu'il n'y a pas d'évaluation portant sur leur évolution. Il n'y a jamais d'inquiétude s'ils se dégradent, ni d'encouragement lorsqu'ils s'améliorent. Enfin, au-delà de la question de l'engagement, il s'agit aussi de mieux cerner, pour chaque pays, sa place et son rôle dans l'espace francophone.

La production d'un indicateur global et son suivi année après année nous a donc semblé pouvoir apporter des réponses ou tout au moins des éclairages plus factuels dans ces débats et ces questionnements.

Quels critères, pour quelle évaluation ?

Une fois décidé que nous allions nous lancer dans cet exercice délicat de la mesure et de la comparaison, il fallait fixer des critères et les renseigner, puis en évaluer la pertinence et éventuellement les faire évoluer.

Dès le départ nous avons cherché à nous couler dans le cadre stratégique de l'OIF adopté à Dakar en 2014 pour la période 2015 à 2022 et en particulier sur ses quatre missions stratégiques, à savoir :

- Mission A : Langue française, diversité culturelle et linguistique ;
- Mission B : Paix, démocratie et droits de l'Homme ;
- Mission C : Éducation, formation, enseignement supérieur et recherche ;
- Mission D : Développement durable, économie et solidarité.[3]

Pour cela il nous a semblé important de créer plusieurs termes qui décrivent précisément ces nouveaux concepts que nous mobilisons. Le premier mot est le titre même de l'indicateur, la francométrie. Ce terme, construit à partir de la racine grecque metro (mesure), indique la mesure de l'implication francophone d'un pays ou d'un État. Cet indicateur, central dans notre étude, se construit à partir de quatre indicateurs de second rang qui correspondent chacun à une des missions de l'OIF.

Le premier de ces indicateurs est la francoglossie (de la racine glossa – la langue), au sens de la mesure de la place de la langue française et de son lien avec d'autres langues. Le second est la francodémie (de la racine demo – le peuple), ce qui donne la mesure de la gouvernance, de la prise en compte des

2. https://www.francophonie.org/IMG/pdf/adhesion_bucarest_2006-2-2.pdf

3. Cadre stratégique de la Francophonie, page 6, https://www.francophonie.org/IMG/pdf/sommet_xv_csf_2015_2022.pdf

droits de l'homme et de la démocratie. Le troisième indicateur est la francopédie (de la racine pédie – l'éducation) qui mesure la qualité de l'enseignement francophone. Enfin le dernier indicateur, la trophosophie (des racines tropho – croissance et sophia – sagesse) mesure l'implication des pays dans un développement sage et durable.

nous souhaitons mesurer. La fiabilité d'un indicateur se mesure notamment au regard à l'indépendance de l'organisme qui le produit.

Dans un premier temps, nous nous sommes fixé pour règle que chacun des quatre indicateurs soit composé selon une structure semblable afin d'avoir un poids final équivalent.

Figure 1 - Structure des indicateurs par rapport aux missions de la francophonie officielle

Chacun de ces indicateurs de second rang est agrégé avec des poids comparables, ce qui fait que l'indicateur final de francométrie est calculé à partir de la moyenne des quatre autres.
Il a fallu ensuite identifier les modes de calcul pour obtenir chacun des quatre indicateurs de second rang. Bien entendu, ces indicateurs n'existent pas tout prêts à ce stade. Il s'est alors agi de trouver des indicateurs de troisième rang, disponibles sur Internet pour tous les pays de la francophonie, suffisamment fiables pour être utilisés et suffisamment porteurs de sens par rapport à ce que

Nous avons rapidement opté pour agréger à nouveau quatre ou cinq indicateurs de troisième rang pour chacun des indicateurs de deuxième rang. Au total c'est donc l'agrégation de dix-sept indicateurs bruts qui permet de produire les quatre indicateurs représentant chaque mission de l'OIF, qui donnent ensuite la mesure de la francométrie.
Nous avons alors essayé pour chaque indicateur de second rang de trouver une mesure produite par l'un des opérateurs de la francophonie afin d'avoir un poids de l'investissement en francophonie variant entre un et deux

cinquième de la mesure finale. Cela n'a pas été possible pour tous les opérateurs. Nous avons choisi de ne pas prendre en compte l'université Senghor du fait que son champ d'application est concentré sur l'Afrique. Nous n'avons pas pu non plus intégrer la mesure d'audience de TV5 Monde, car ces données n'existent tout simplement pas, beaucoup de pays n'ayant pas les instruments de mesure de ces audiences, d'autres le faisant, mais ne les communiquant pas et d'autres enfin se refusant à produire cette mesure. Nous avons ainsi intégré des données de l'AUF dans l'indicateur de francopédie et des données de l'AIMF dans celui de trophosophie. Pour la mesure de la francodémie, nous avons utilisé des données de l'APF et pour la francoglossie, les pourcentages de francophones donnés par l'observatoire de la francophonie.

Au total le poids agrégé des données directement liées à la langue française ou aux opérateurs de la francophonie compte pour 35 % du calcul final de l'indicateur.
Nous avons en parallèle fait un travail important pour recenser et identifier les organismes, institutions internationales ou ONG qui produisent des données pour tous les pays. Nous avons écarté plusieurs indicateurs composites malgré leur intérêt, comme l'IDH, qui concerne aussi bien la francopédie que la francodémie ou la trophosophie. Nous n'avons en effet utilisé que des indicateurs concernant strictement une et une seule des quatre missions. Chacun de ces indicateurs est complètement sourcé et les données sont vérifiables sur Internet afin de permettre une comparaison indépendante.

La Francophonie étant constituée d'États avec de vastes territoires et des populations importantes tout comme de pays très petits ou dotés d'une faible population, nous avons aussi normé plusieurs des indicateurs de façon à limiter ou annuler les effets de taille. Pour cela nous avons choisi de les normer par rapport à leur population, plutôt que par rapport à la taille du pays, qui nous semblait un critère secondaire.

Enfin et malgré tous nos efforts, deux biais sont sources d'approximations que nous considérons comme raisonnables, car concernant 5 % des données.
Il existe des pays pour lesquels nous n'avons pas toutes les données. Pour les 84 pays et régions, les 17 indicateurs de base conduisent à traiter 1428 mesures. Dans un faible nombre de cas (30 cas soit 2 %), nous n'avons pas pu avoir les données pour le pays concerné, souvent un petit pays. Nous avons procédé alors au cas par cas. Soit en faisant la moyenne des trois ou quatre valeurs restantes, soit en essayant de combler le manque par analogie avec un pays similaire. Par exemple dans le cas d'Andorre où il nous manquait les données pour l'indice d'inégalité du genre nous avons choisi de le construire à partir de la moyenne entre la France et l'Espagne.

Enfin un deuxième biais est apparu qui est propre à la structure de la Francophonie. Beaucoup de données sont manquantes pour les régions ou territoires membres de l'OIF, comme le Québec ou la Wallonie-Bruxelles (48 cas soit 3 %). En effet, la plupart des bases de données auxquelles nous avons eu

accès ne recensent que les pays et jamais les régions ou provinces, quel que soit le degré d'autonomie de celle-ci. Dans ce cas nous avons le plus souvent pris les données du pays dans lequel se situe la région en question. Par exemple dans le cas du Québec et pour l'indice de corruption, nous avons appliqué celui du Canada.

À partir de ces considérations, la structure des quatre indicateurs de second rang est obtenue par la moyenne pondérée des indicateurs telle que présentée sur la figure 2.

Et si nous discutions résultats ?

Présentation des indicateurs

La francoglossie : langue française, diversité culturelle et linguistique

Ce premier indicateur a pour objet de mesurer l'importance qu'accorde chaque pays à la langue française, mais aussi à la diversité des langues et des cultures. Pour les 84 pays membres de la Francophonie il varie de 13 à 94 avec une moyenne de 41. Treize pays ou régions se détachent nettement des autres, dans l'ordre, la Nouvelle-Calédonie, Monaco, le Luxembourg, le Québec, Wallonie-Bruxelles, Andorre, la France, le Gabon, le Nouveau-Brunswick, la Belgique, les Seychelles, la Suisse et Maurice. Inversement 3 pays sont au-dessous des autres. Ce sont le Burundi, le Mozambique et la Thaïlande. Bien évidemment pour les pays les mieux classés, la langue française a un statut de langue d'usage, ce qui fait que ces pays ont de forts taux de francophones.

La francodémie : Promotion de la Paix, de la démocratie et des droits de l'Homme

Ce second indicateur composite mesure les efforts que fait un pays en matière de démocratie et gouvernance. Pour les 84 pays membres de la francophonie, le score varie entre 24 et 93 avec une moyenne à 61. Cinq pays émergent de ce classement. Ce

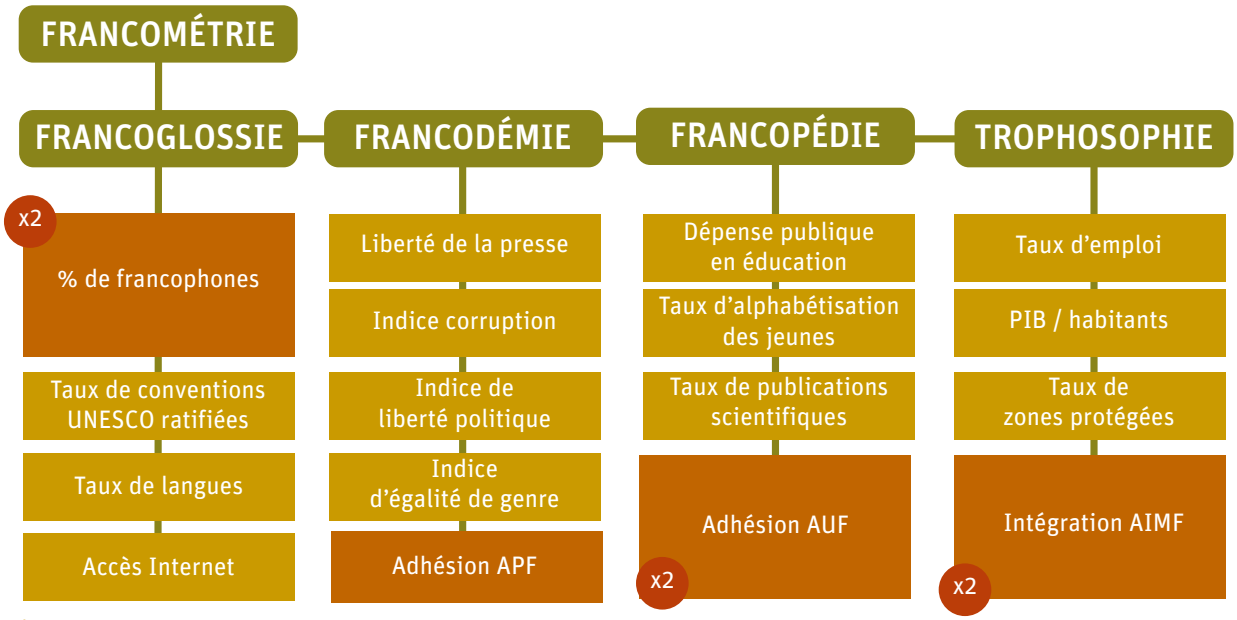

Figure 2 - Structure agrégative des indicateurs

FRANCOGLOSSIE

- Figure 3 -

Mesure de la francoglossie : langue française, diversité culturelle et linguistique.

Les flèches rouge indiquent les ruptures de courbe et permettent de discriminer les groupes de pays de tête du milieu et de fin de comparaison.

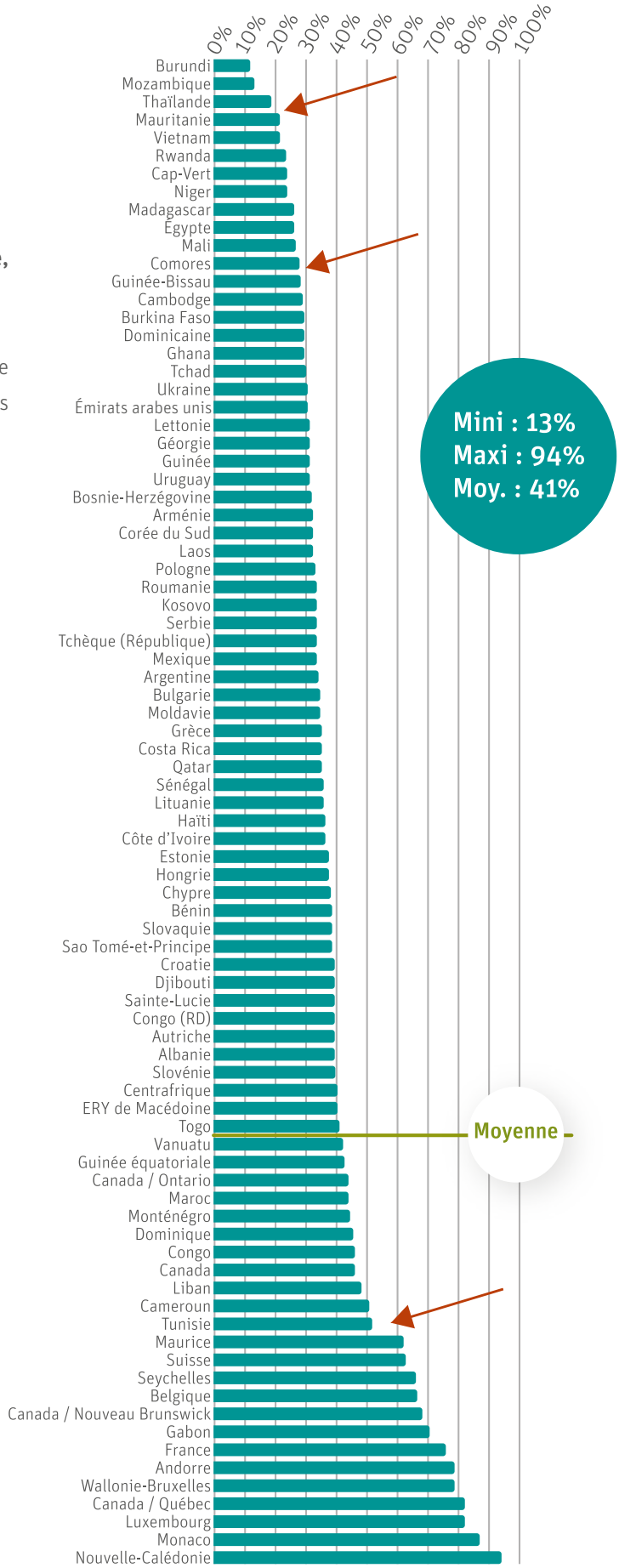

sont (dans l'ordre) la Suisse, le Luxembourg, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, le Québec, le Canada et Wallonie-Bruxelles. Les pays qui sont les moins valorisés sont Djibouti, la Thaïlande, le Mozambique, le Qatar, la Guinée Équatoriale et le Mexique. Sans surprise, les pays les mieux classés sont les pays d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord.

La francopédie : Éducation enseignement et recherche

La francopédie est l'indicateur qui mesure l'investissement d'un pays dans l'enseignement et la recherche. C'est un secteur traditionnellement très valorisé par la Francophonie pour laquelle, en plus de l'OIF, deux opérateurs, l'AUF et l'université Senghor, sont directement concernés et auquel contribue activement un troisième opérateur, TV5 Monde. Cet indicateur est le moins discriminant des quatre indicateurs de second rang, car il varie entre 23 et 84 avec une moyenne à 43 points.

Derrière le Québec qui possède une grande avance, 21 pays émergent de ce classement. Citons les dix premiers pays ou territoires qui sont, par ordre, le Québec, Andorre, la Guinée Équatoriale, le Canada, le Congo, la Nouvelle-Calédonie, la Belgique, la République de Centrafrique, la France et Maurice. La présence de plusieurs pays africains dans le groupe de pays de tête s'explique par la part importante des ressources de chacun de ces États qui sont allouées à l'éducation. On mesure ici un effet des objectifs du développement durable.

Parmi les pays les moins classés, on retrouve le Niger, Monaco, les Émirats Arabes Unis et Madagascar.

La trophosophie : Développement durable, Économie et Solidarité

Ce dernier indicateur permet d'apprécier l'engagement des différents pays dans une croissance mesurée et responsable. Le minimum est à 18 et le maximum à 97. Deux pays se détachent nettement, le Luxembourg et Monaco qui sont ensuite suivis de huit pays nettement au-dessus des autres. Il s'agit dans l'ordre des Seychelles, du Congo, du Bénin, d'Andorre, du Togo, du Gabon, de Wallonie-Bruxelles et du Nouveau-Brunswick. 6 pays figurent en bas du classement, ce sont Sao Tomé et Principe, Sainte Lucie, la Dominique, le Vanuatu, le Monténégro et l'Ukraine.

Évaluation de la francométrie

L'indicateur final de francométrie est le résultat des quatre précédents. Variant entre 27 et 81, c'est le plus resserré et donc le moins discriminant de tous les indicateurs. Ceci montre que certains indicateurs de second rang se compensent entre eux. La moyenne de la francométrie est de 47.

Parmi les pays qui se classent en tête, on distingue deux ruptures qui sont marquées sur la courbe par les flèches rouges.

La première concerne cinq pays ou territoires qui pourraient former un premier cercle très resserré de francophonie. Il s'agit, par ordre décroissant du Luxembourg, du Québec, d'Andorre, de Monaco et de la fédération Wallonie Bruxelles. À ce premier cercle vient se rajouter un second cercle de 16 pays supplémentaires (soit un total de 21 pays ou territoires) qui sont le Nouveau-Brunswick, la France, la Suisse, les Seychelles, la Nouvelle-Calédonie, Maurice, la Belgique, l'Ontario, le Canada, le

FRANCODÉMIE

- Figure 4 -

Mesure de la francodémie : Promotion de la Paix, la démocratie et des droits de l'Homme

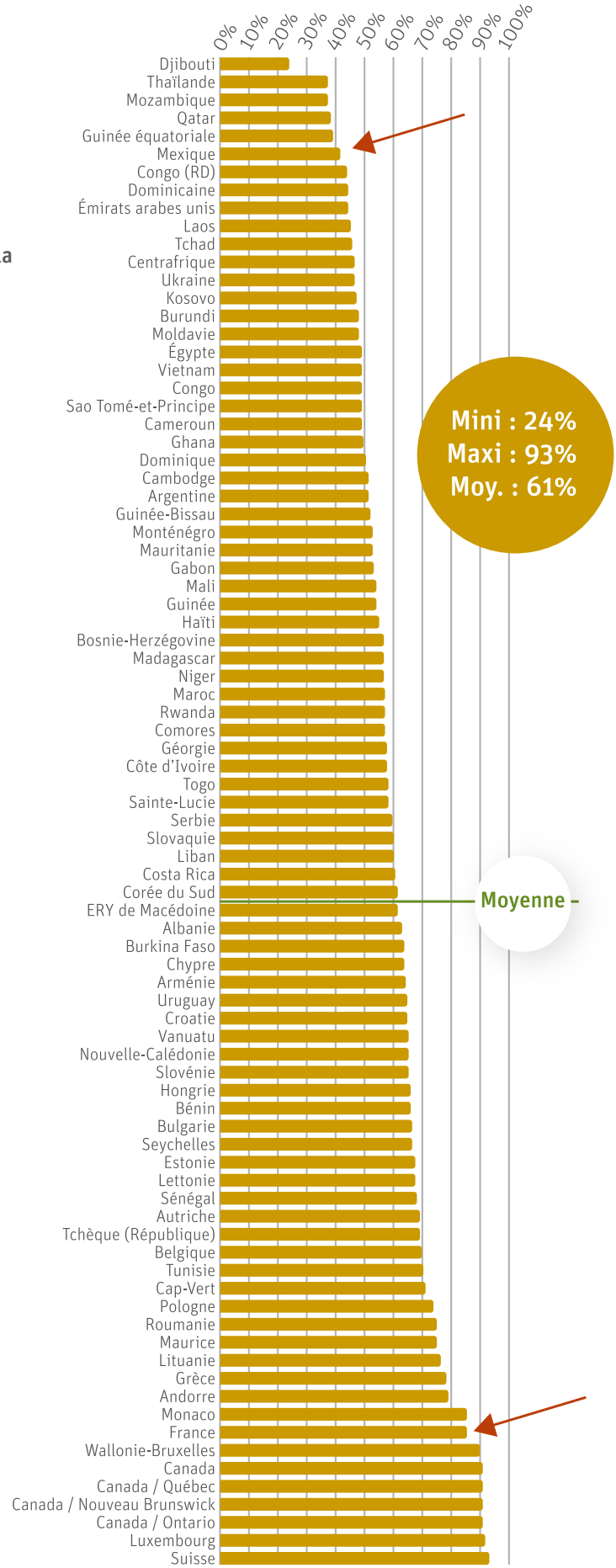

FRANCOPÉDIE

- Figure 5 -

Mesure de la francopédie ;
Éducation enseignement et recherche

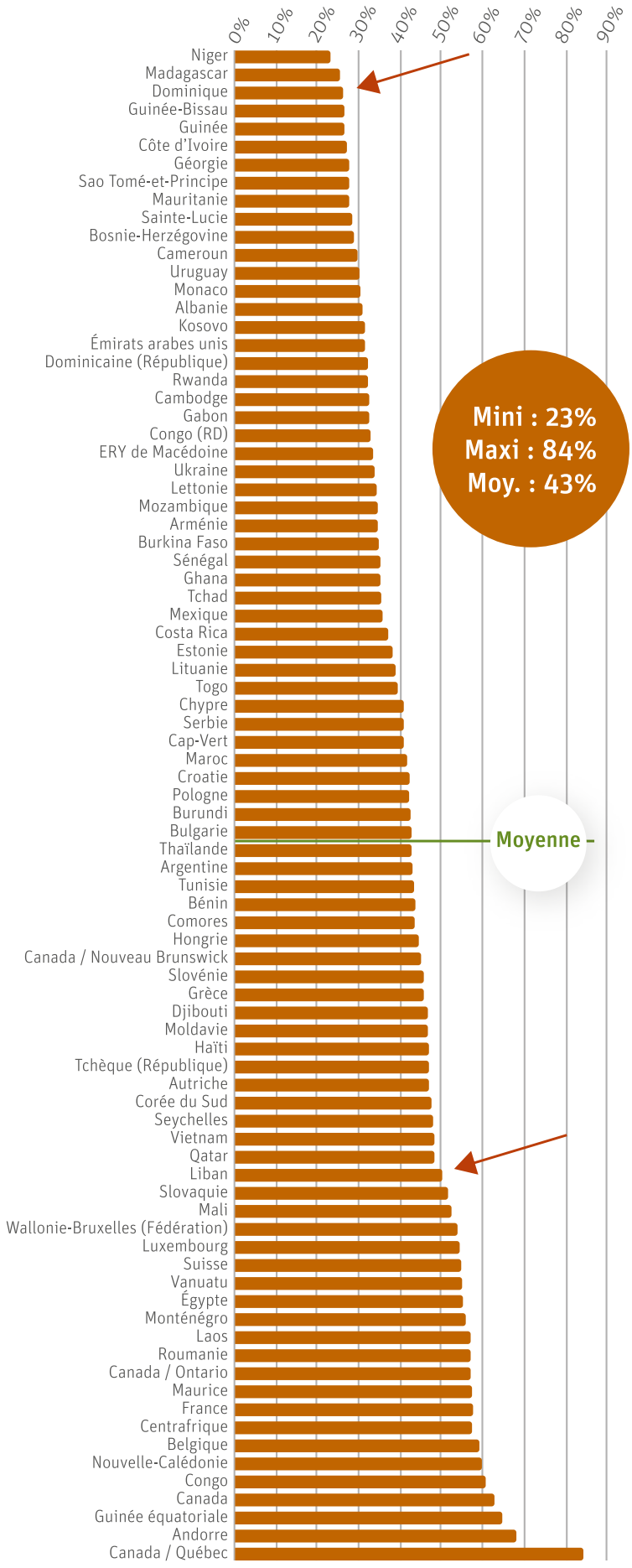

TROPHOSOPHIE

- Figure 6 -

Mesure de la trophosophie : Développement durable, Économie et Solidarité

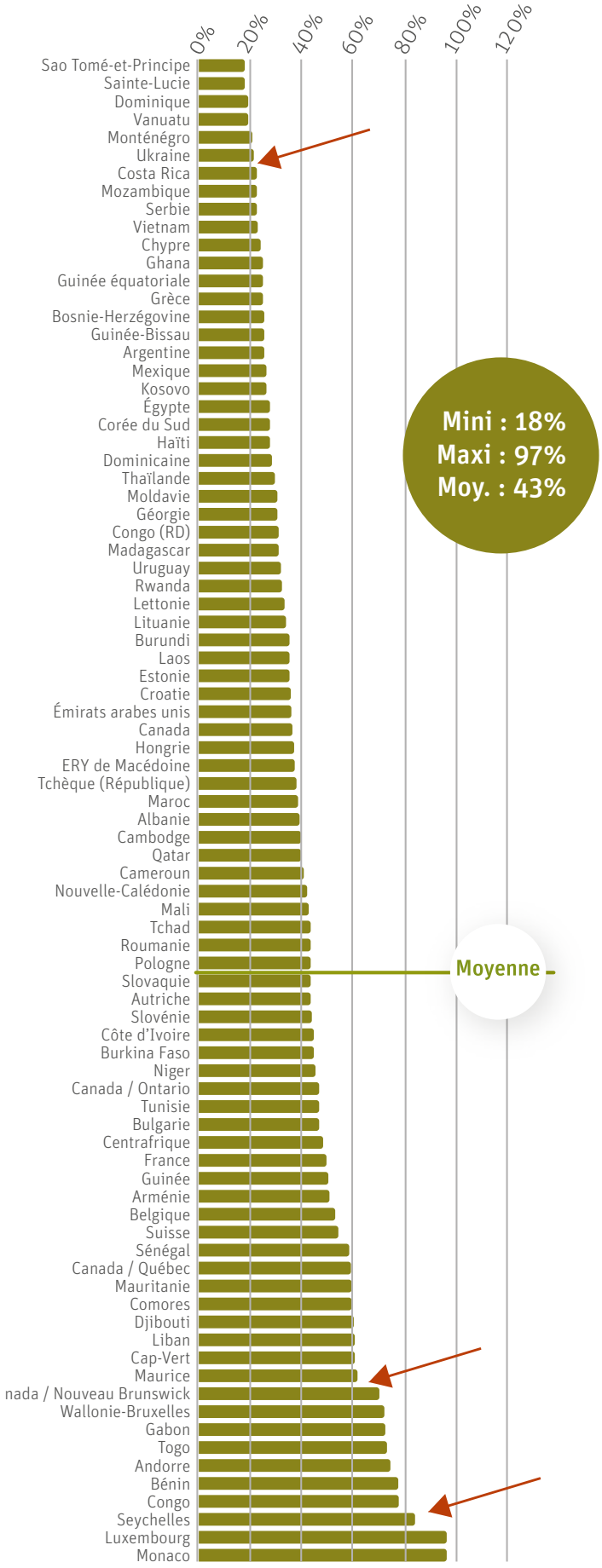

FRANCOMÉTRIE

- Figure 7 -

Indicateur de francométrie

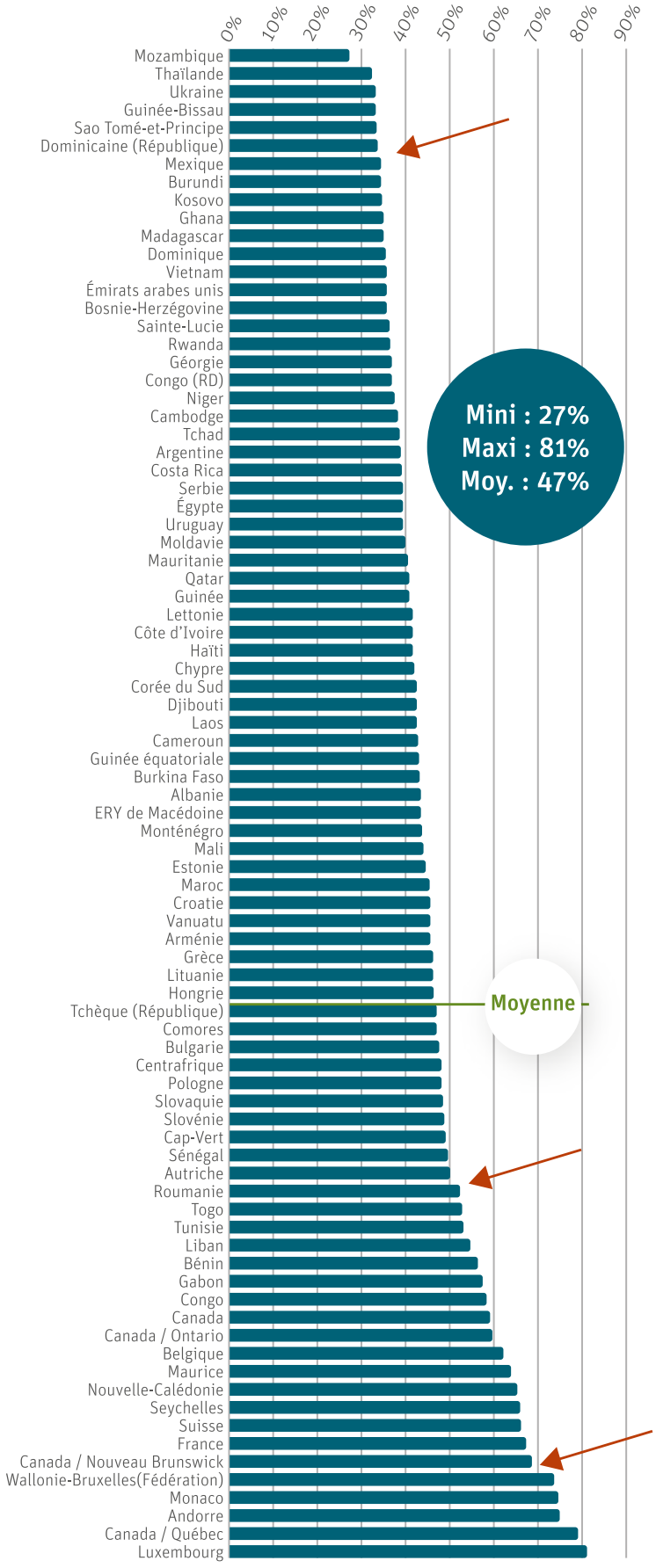

Congo, le Gabon, le Bénin, le Liban, la Tunisie, le Togo et la Roumanie.

Au-delà du Mozambique très en retrait, quatre autres pays figurent en queue du classement, la Thaïlande, l'Ukraine, Sao Tomé-et-Principe et la République Dominicaine.

Structure des pays membres de la Francophonie

Depuis le sommet de Madagascar, la Francophonie institutionnelle est composée de 54 pays ou territoires membres, de 4 associés et de 26 observateurs. La première question que nous nous sommes posée a été de savoir si ce statut était visible dans la mesure des indicateurs de francométrie.

La figure 8 montre le classement comparé des pays membres, des pays associés et des pays observateurs. La progression est semblable à première vue avec la courbe des membres légèrement décalée au-dessus des observateurs et celle des associés. Les moyennes de ces courbes sont cependant différentes de manière significative avec 50 points pour les membres, 45 pour les associés et 41 pour les observateurs.

On peut distinguer un groupe restreint de 9 pays et territoires membres qui se distinguent en étant mieux classés que tous les observateurs ou associés. Ce cercle comprend dans l'ordre le Luxembourg, le Québec, Andorre, Monaco, la fédération Wallonie Bruxelles, le Nouveau-Brunswick, la France, la Suisse, et les Seychelles. Ce groupe peut constituer un premier cercle, un peu plus étendu que celui que nous avions identifié sur la figure 7.

Par ailleurs si l'on ne tient pas compte de l'observateur et de l'associé le mieux classé (Ontario et Nouvelle-Calédonie – dans le cercle rouge sur la figure 8), 19 des 54 membres, soit 35 %, sont au-dessus de tous les associés et observateurs. En plus des pays et territoires précédents, il s'agit de Maurice, de la Belgique, du Canada, du Congo, du Gabon, du Bénin, du Liban, de la Tunisie, du Togo et de la Roumanie. L'ensemble de ces 21 pays (19 membres +2) constitue le deuxième cercle que nous avions déjà identifié.

Ce résultat est important puisque d'abord il montre que la différence entre membres et observateurs est significative et qu'ensuite,

Figure 8 - Comparaison entre membres titulaires, associés ou observateurs

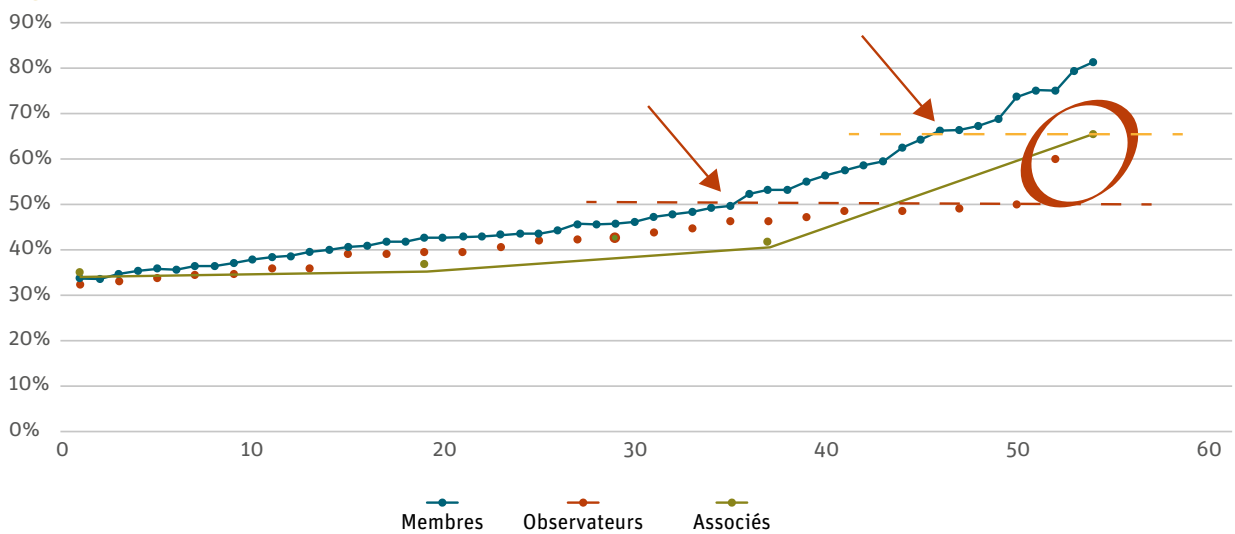

il précise et conforte l'existence des deux cercles déjà évoqués.

En s'en tenant à cette seule logique, nous pourrions conclure que les territoires de Nouvelle-Calédonie et de la province de l'Ontario devraient devenir membre à part entière.
Ceci établi, nous nous sommes posé la question de savoir si le classement entre durée d'adhésion et francométrie avait du sens. Autrement dit, s'il y avait un effet de convergence vers les objectifs de la Francophonie institutionnelle qui pouvait être mesuré par la durée de participation aux instances de celle-ci. Étonnamment, il n'y a pas de corrélation entre francométrie et durée d'adhésion. Ceci pourrait indiquer qu'il n'y a pas ou peu d'effet dû à l'adhésion à la Francophonie sur les dynamiques internes des pays, comme la démocratie ou le développement durable. Cette mesure en creux est importante, car, de notre point de vue, elle montre le faible impact des politiques menées par l'OIF et ses opérateurs sur les quatre missions considérées.

Zones géographiques

L'OIF se présente volontiers à partir d'une carte, semblant vouloir s'identifier à des surfaces de terrains dans une démarche classique de géopolitique. Nous nous sommes alors demandé si nos indicateurs étaient en mesure d'identifier des spécificités géographiques selon les continents. Pour répondre à cette question nous nous sommes bornés à comparer l'Europe et l'Afrique, les deux continents qui regroupent le plus de membres, respectivement 28 et 31 soit un total de 70 % des membres de la francophonie.

Le tableau suivant donne la moyenne des indicateurs dans ces zones.

Indicateurs	Afrique	Europe	Moyenne Francophonie
Francoglossie	37	47	41
Francodémie	54	69	61
Francopédie	39	44	43
Trophosophie	47	43	43
Francométrie	45	51	47

Tableau 1 : Comparaison de la moyenne des indicateurs pour l'Afrique et l'Europe

Les pays africains se situent en moyenne en dessous des pays européens pour la francoglossie et la francopédie et surtout, de manière plus importante pour la francodémie, avec une différence conséquente de 15 points. En revanche ils sont supérieurs à la moyenne générale de tous les pays et territoires de la Francophonie et des pays européens pour la trophosophie. En conséquence la différence de moyenne sur l'indicateur final de francométrie donne un avantage de 6 points aux pays européens qui se situent au-dessus de la moyenne francophone, tandis que les pays africains sont en dessous.

Sur la figure 9, on constate d'ailleurs que pour chaque continent et pour les 20 pays les moins bien classés pour cet indicateur, les courbes sont très semblables, la courbe européenne étant légèrement supérieure à celle de l'Afrique. Mais des différences apparaissent pour les pays européens et africains surtout à partir du 21e pays. Ce groupe de pays différents est composé par ordre croissant par la Roumanie, la Belgique, la Suisse,

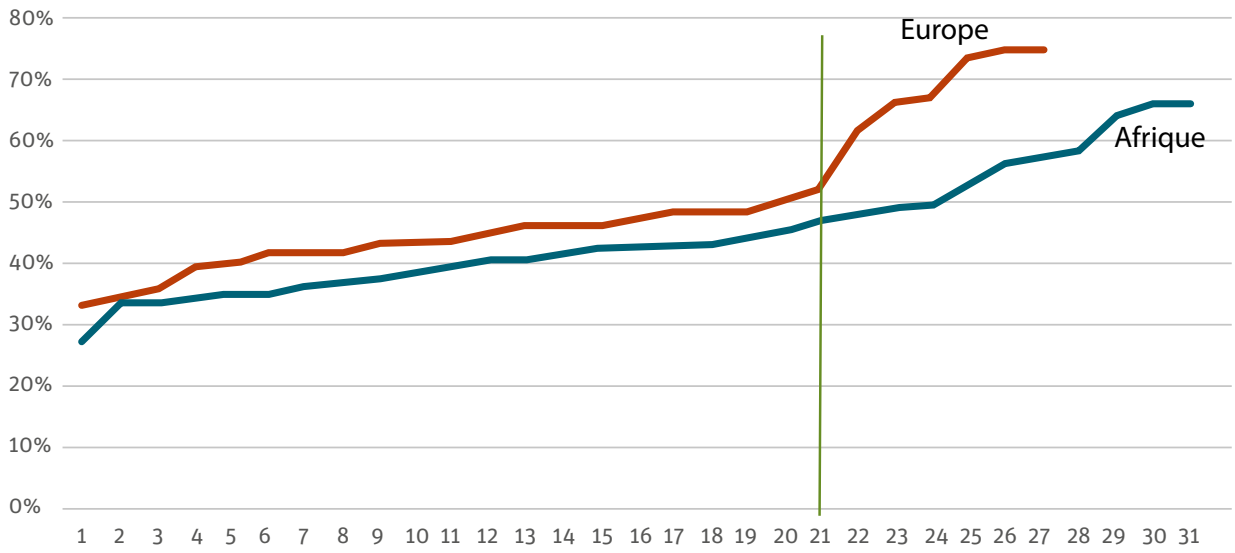

Figure 9 - Évolution des indicateurs de francométrie pour l'Afrique et l'Europe

la France, la fédération Wallonie-Bruxelles, Monaco, Andorre et le Luxembourg. Parmi ces pays, six se situent au-dessus du classement des pays africains. Ce sont par ordre croissant la France, la fédération de Wallonie-Bruxelles, Monaco, Andorre et le Luxembourg. Ce sont tous des pays où le français est langue d'usage courant et qui appartiennent presque tous au cercle restreint, identifié ci-dessus.

Y a-t-il une vie francophone hors de la Francophonie ?

Du fait de leur composition et des valeurs qui proviennent de bases de données internationales, il est relativement facile de calculer ces indicateurs pour tous les pays du monde. Nous nous sommes alors intéressés à quatre pays qui ne sont pas membres de la francophonie sur chacun des quatre grands continents, l'Europe, l'Afrique, l'Asie et les Amériques afin de voir si des différences pouvaient être significatives. Ces pays sont l'Allemagne, le Nigeria, la Chine et les États-Unis. À ces pays nous avons rajouté un cinquième, du fait des discussions nombreuses autour de sa non-appartenance à l'espace institutionnel francophone, à savoir l'Algérie.

Ce tableau est assez éclairant. L'Allemagne est au-dessus de la moyenne générale de tous les pays de la Francophonie pour tous les indicateurs, sauf la francoglossie ou il est égal à la moyenne. Les États-Unis sont au-dessus de la moyenne sauf pour la francoglossie et égal en moyenne globale de francométrie. La Chine et l'Algérie sont assez proches sur tous les indicateurs et obtiennent une moyenne générale semblable qui se situe sensiblement

PAYS	Allemagne	Chine	États-Unis	Nigéria	Algérie	Moyenne Francophonie
Francoglossie	41	35	28	27	39	41
Francodémie	71	32	63	35	36	61
Francopédie	47	50	49	22	58	43
Trophosophie	47	31	45	27	25	43
Francométrie	52	37	46	28	40	47

Tableau 2 : Indicateurs de pays extérieurs à la Francophonie institutionnelle

en dessous de la moyenne des pays de la Francophonie, mais au-dessus du minimum de 27. Seul le Nigéria fait moins bien que les pays de la francophonie en trophosophie et francoglossie et obtient un indicateur de francométrie équivalent au moins bon score des 84 pays membres.

Si on devait intégrer ces pays témoins à la liste des 84 pays et territoires de la Francophonie en fonction de notre indicateur de francométrie, nous constaterions que chacun de ces pays se retrouverait classé. Le Nigeria serait 84e, avant-dernier entre le Mozambique (classé denier) et la Thaïlande. La Chine serait 66e entre la RDC et le Niger tandis que l'Algérie serait 60e entre la Serbie et l'Égypte. Les États-Unis seraient à la 35e place devant l'Arménie et après la Grèce. Quant à l'Allemagne, elle se retrouverait tout juste dans le peloton de tête à la 22e place après la Roumanie et devant l'Autriche, à la limite du second cercle. Ce classement fictif met en évidence la distance entre l'appartenance politique à la francophonie institutionnelle et le discours sur les valeurs et les missions de celle-ci. Le fait que l'Allemagne, les États-Unis ou l'Algérie fassent ou ne fassent pas partie de la francophonie est lié à des choix politiques et non pas à un partage de valeurs particulières qu'il serait possible d'évaluer selon des indicateurs objectifs.

La francophonie est-elle une affaire de pays riches et développés ?

Aussi bien pour les pays témoins comme l'Allemagne ou les États-Unis que pour les pays qui ressortent en tête du classement, il nous a semblé en première analyse que la qualité du classement pouvait être liée à la richesse du pays. Cependant, une rapide régression linéaire montre qu'il n'y a qu'une faible corrélation entre PIB/habitants et francométrie (coefficient de corrélation = 0.31) et aucune corrélation entre PIB et francométrie (R2=0, 004). D'ailleurs des pays relativement riches comme le Qatar ou les Émirats Arabes Unis sont plutôt mal classés (respectivement 68e et 77e). On peut donc écarter cette première hypothèse.

Nous avons aussi comparé l'indice de francométrie avec l'Indicateur de Développement Humain, ou IDH. Ce dernier est produit par le PNUD et a pour objectif d'essayer de mesurer le niveau de développement des pays en fonction de la santé, du niveau d'éducation et du niveau de vie. Il semblait à première vue assez proche de la francométrie. Cependant la moyenne de l'ensemble des pays de la francophonie en ce qui concerne l'IDH se situe sous la moyenne mondiale. Les 6 derniers pays de ce classement sont d'ailleurs des pays de la Francophonie. Enfin, il n'y a qu'une faible corrélation entre francométrie et IDH (R2=0, 22). L'espace francophone n'est donc pas un espace où l'on vit mieux qu'ailleurs.

Conclusion

Comme toujours les indicateurs peuvent prêter à discussion, à la fois dans leur composition et dans leur équilibrage. Cependant la principale critique pour ce travail réside dans le fait que ce que nous avons cherché à évaluer portait en premier lieu sur les missions générales que se sont données les pays et gouvernements membres de l'OIF à travers le cadre stratégique qu'ils ont élaboré en

commun. Ce cadre stratégique se poursuivra jusqu'en 2022 et donc nos indicateurs sont voués à cet horizon à disparaître ou évoluer. Ne pouvant prévoir ce que les membres de l'OIF décideront à ce moment, nous ne pouvons que suivre le mouvement. Il faut aussi souligner que comme la méthodologie de construction de la francométrie est basée sur l'agrégation de plusieurs autres indicateurs de base, sauf rupture considérable, il sera probablement simple de réarranger l'ensemble des parties, voire d'y rajouter de nouveaux éléments. Une continuité peut donc être envisagée à ce stade.

Nous souhaitons par ailleurs insister sur le fait qu'il ne s'agit pas ici de mettre en exergue ou à l'index tel ou tel pays ou territoire par rapport à sa francophonie vécue, imaginée ou même fantasmée. Lors d'une première présentation de ces indicateurs, nous avons eu plusieurs remarques du type « *la francophonie ce n'est pas ça !* » ou « *vous ne pouvez pas mesurer les valeurs et la solidarité* ». Nous n'avons évidemment pas prétention à cela. Nous ne mesurons ni des valeurs morales, ni des flux d'idées et de sentiments entre pays ou les activités morales de réseaux. Nous nous contentons d'essayer d'évaluer des politiques publiques financées par des contribuables au sein de chaque pays ou territoire de la Francophonie selon un projet politique commun et international. Il s'agit de décrire, afin de comprendre… et ensuite de donner à nos femmes et hommes politiques des moyens d'agir.

Dans ce contexte, un premier enseignement que nous pouvons tirer de cet exercice est qu'il existe un premier cercle de 5 à 9 pays ou territoires, fonction des indicateurs et des classements, qui émerge de l'ensemble des pays de la francophonie institutionnelle. Il s'agit du Luxembourg, du Québec, d'Andorre, de Monaco, de la fédération Wallonie Bruxelles, du Nouveau-Brunswick, de la France, de la Suisse et des Seychelles. Dans tous ces pays, une partie importante de la population vit et travaille en français. À l'exception notable des Seychelles, tous ces pays sont riches et situés en Europe de l'ouest ou en Amérique du Nord. Enfin, si les petits pays ou territoires semblent favorisés, c'est que nous mesurons l'effort du pays par habitant.

À ce premier cercle vient se rajouter un second cercle d'une douzaine de pays ou territoires supplémentaires qui sont la Nouvelle-Calédonie, Maurice, la Belgique, l'Ontario, le Canada, le Congo, le Gabon, le Bénin, le Liban, la Tunisie, le Togo et la Roumanie. Ce second cercle est plus varié, situé sur tous les continents sauf l'Asie et composé de pays plus ou moins développés. Ces deux premiers cercles sont composés quasi exclusivement de pays membres à l'exception de deux territoires, la province de l'Ontario et la Nouvelle-Calédonie. Le troisième cercle est composé d'une soixantaine de pays dont le classement s'étale de manière assez linéaire.

Nous n'avons pas noté « d'effet OIF» dans ce classement, c'est-à-dire que la durée d'adhésion n'influe pas sur la francométrie. Il n'y a pas non plus de corrélation avec le PIB ou l'IDH. Enfin, pour la majorité des pays de la francophonie, c'est-à-dire tous ceux relevant du troisième cercle, l'appartenance est plutôt

liée à une décision politique plutôt qu'à un ensemble de caractéristiques distinctes.
Peut-être le meilleur enseignement que nous pouvons tirer de ces indicateurs est qu'il est nécessaire de renforcer la solidarité du Nord vers le Sud ou tout au moins de l'Europe vers l'Afrique afin d'aider les différents pays membres ou observateurs qui le désirent de progresser sur les missions qu'ils ont choisies en commun. ■

Mes francophonies

★ ENTRETIEN AVEC OLIVIER GARRO, MENÉ PAR ARNAUD GALY ★

Olivier Garro, vous pratiquez depuis longtemps la francophonie et pourtant vous en parlez au pluriel. Est-ce que vous pouvez commencer par nous expliquer ce que sont pour vous toutes ces francophonies ?

Ah ! les francophonies ! Usuellement, on fait la différence entre la francophonie avec un petit « f » et une tout autre Francophonie avec une majuscule, ce qui établit déjà deux francophonies distinctes, celle des gouvernés et celle des gouvernements. Mais pour moi, cette distinction n'est pas suffisante, les francophonies ne se résument pas à cela, elles sont plus riches, plus diverses et il faut aller les déguster pour le comprendre. J'ai récemment eu avec un fonctionnaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie un échange sur cette question. Il affirmait que la francophonie était unique… dans sa diversité. Je peux comprendre que pour une institution centrée sur la Francophonie (et notez que je mets la majuscule !), il y a une logique à défendre ce point de vue. Cependant, pour moi chercheur et praticien en ce domaine, je n'y vois pas un seul objet, j'y vois des dizaines de mondes très différents qui sont à la fois en lien et en mouvement. Les rassembler dans une seule catégorie est utile, mais prête rapidement à confusion, notamment parce que l'on a tôt fait de confondre francophonie et France et donc à en restreindre le concept. Mettez un pluriel et vous ne confondrez plus les francophonies avec un seul pays ! Le Collège de France ne s'y s'est d'ailleurs pas trompé, qui vient de créer la chaire des Mondes francophones avec comme première titulaire l'auteure Haïtienne Yanick Lahens. Pour cette illustre institution, l'objectif est de mieux faire connaître l'existence et les particularités de ces mondes francophones, ce que j'appelle les francophonies, à la fois pour nos compatriotes français, mais aussi pour tous les francophones. Pour vous l'illustrer, je vais me permettre un petit détour biographique. J'ai vécu dans cinq pays de la francophonie, le Cameroun, la France, le Liban, le Maroc et le Vietnam et j'ai travaillé plus brièvement, mais régulièrement en Bulgarie, au Québec, en Roumanie et en Suisse. Chacun de ces pays est actif et engagé en Francophonie, mais chacun à sa manière, faisant vivre et rayonner à chaque fois des francophonies très différentes. De ce parcours à travers le monde je ne parlerai donc pas d'une francophonie, mais de francophonies et même de mes francophonies, parce que quelque part j'ai vécu et participé à chacune d'entre elles, bien modestement évidemment, mais toujours activement.

Peut-être pourriez-vous donner quelques exemples concrets. Qu'en est-il par exemple de la francophonie au Vietnam ?

Plutôt que de vous parler de mes expériences, je préfère évoquer des personnes que j'ai croisées. Après tout, la francophonie c'est d'abord une question d'êtres humains !

Au Vietnam, par exemple, quand je suis arrivé, j'ai été très surpris de ne rencontrer que très peu de francophones. Plus tard j'ai appris que seul 0,75 % des Vietnamiens parlent le français. Moins d'une personne sur cent ! Pourtant très vite j'ai croisé quelques personnes parlant très bien notre langue. Ici un jeune homme dans une banque, lorsque j'ai ouvert mon compte, là, le patron d'un restaurant délicieux. C'est ainsi que j'ai rencontré Khang dans une conférence, une brillante jeune diplomate vietnamienne qui était aussi enseignante et responsable administrative d'un master que soutenait l'Agence Universitaire de la Francophonie à Hanoï. Khang, parlait parfaitement l'anglais, à l'image de ses compatriotes qui pour s'insérer dans les relations internationales et surtout l'ASEAN, l'organisation régionale, se sont mis à apprendre cette langue. Mais elle faisait aussi partie de cette élite qui pratique le français. Je parle d'élite parce que si les francophones sont rares, en même temps, le français est une langue de réussite. Au Vietnam, les francophones sont en général trilingues et accèdent facilement à des postes de responsabilité. Profitant de son bagage linguistique, Khang est venue à Lyon pour suivre différents diplômes et finalement s'inscrire en doctorat. Je l'ai donc retrouvée en 2014 à Lyon, quand j'ai pris la direction de l'Institut. Récemment, elle a soutenu sa thèse de doctorat en Science politique sur « la Francophonie et la coopération Vietnam-Afrique » et hasard des trajectoires francophones, nous l'avons recruté à l'Institut sur une poste d'ingénieur de recherche. Désormais jeune maman, elle s'est installée en France où elle a fondé sa famille. Ce qui m'a frappé chez Khang, c'est son approche décomplexée de la langue française. Parfaitement trilingue, pour elle la francophonie est une opportunité qui lui a permis de suivre d'autres chemins dans un monde globalisé. Elle n'exclut pourtant pas de revenir dans son pays, éventuellement pour travailler sur d'autres thèmes et probablement dans d'autres langues. Le français restera toujours un élément de son identité, lié à l'histoire de son pays, mais ce n'est qu'un élément supplémentaire, une valeur ajoutée positive. La francophonie au Vietnam a un peu cette saveur. Pour les diplomates vietnamiens, c'est un espace additionnel qui permet de multiplier les enceintes internationales de discussion et d'influence, un lieu alternatif par rapport à l'ONU ou l'ASEAN. De même pour les jeunes étudiants, la francophonie est aussi un espace où la formation est de qualité et qui ouvre à des possibilités de carrière prometteuses. Cette francophonie représente un autre monde, différent et séduisant.

Vous avez aussi exercé au Liban, quelle francophonie y avez-vous côtoyée ?

Contrairement au Vietnam, on peut assez facilement vivre en français au Liban, car si tous ne comprennent pas cette langue, beaucoup la pratique. En plus du français, tous les Libanais parlent arabe, beaucoup pratiquent aussi l'anglais et beaucoup maîtrisent encore bien d'autres langues comme le grec ou l'arménien ou encore l'espagnol ou l'italien. Dans ce grand bain linguistique, nous voulions, avec ma femme apprendre l'arabe et nous avons rapidement eu recours à un professeur, deux ou trois fois par semaine. C'est ainsi que nous avons rencontré Denise. Elle est une chrétienne maronite qui, plus jeune a passé un master en traduction et aujourd'hui parle couramment l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le français. Elle a choisi

d'exercer le métier d'enseignante de langue arabe auprès d'un public néophyte francophone ou anglophone à l'Institut français. Professeure de langue très vivante, toujours souriante, vive et drôle, elle est rapidement devenue une amie de la famille et est même venue nous voir en France alors qu'au moment où nous l'avons connu, elle n'était jamais encore sortie de son pays. Denise a été élevée et a vécu dans le village chrétien et très francophone de Amchit, dans une maison proche de celle où Ernest Renan a longtemps habité et a rédigé une partie de la « Vie de Jésus ». Lorsque je lui ai rendu visite la première fois, elle m'a spontanément amené sur la tombe de Henriette, la jeune sœur d'Ernest Renan, décédée lors du séjour du philologue au Liban. C'est qu'au Liban la francophonie est aussi une affaire d'histoire commune et parfois bien ancienne, mais c'est surtout une affaire de cœur. Denise, parfaite polyglotte, dit du français que c'est comme une langue maternelle que c'est sa langue de cœur, une partie d'elle-même, de son identité. Ce que nous avons ressenti aussi, avec Denise, comme avec beaucoup d'autres Libanais, c'est que nous étions spontanément très proches, comme chez des cousins, c'est-à-dire en famille, pas tout à fait chez soi, mais un peu quand même ; assez proches pour noter les différences, mais pas assez lointains pour se sentir étrangers. La francophonie au Liban a ce délicieux goût de proximité, de rapprochement avec toujours la surprise d'une légère distance.

Quelles différences observez-vous avec le Cameroun ?

Le Cameroun est un pays où j'ai habité deux fois. Une première fois comme jeune militaire français qui avait la possibilité de faire son service sous forme d'enseignement pendant deux ans, ce que j'ai fait à N'Gaoundéré dans la région du Nord, l'Adamaoua. J'y ai enseigné la mécanique en français, à l'époque sans jamais me poser la moindre question sur la langue que j'utilisais. Au même moment j'ai appris (un peu) à parler le fulfulde, la langue des peuls, langue véhiculaire du Nord du pays. Plus tard, je suis revenu avec enthousiasme, à Yaoundé dans la capitale où tout se dit en très bon français. Car le Cameroun est un pays où le français est langue officielle, contrairement au Liban et au Vietnam. C'est aussi un pays où la langue française sert de liant face à de très nombreuses langues locales. Langue d'enseignement, langue de l'administration et souvent du commerce, c'est une langue très pratiquée, surtout dans les grandes villes. En même temps, le Cameroun est aussi membre du Commonwealth et l'anglais y est également langue officielle. C'est ainsi que lorsque j'ai travaillé à Yaoundé au ministère de l'Enseignement supérieur comme expert technique, j'ai rencontré un anglophone, Francis, qui vivotait en dirigeant un bureau d'étude et en donnant quelques cours. Marié, père de quatre enfants, il était parfaitement francophone bien qu'il pratiquât aussi sa langue natale, le Tikar, ainsi que d'autres langues locales et bien sûr l'anglais. Son père avait connu la colonisation allemande et avait même été recruté comme soldat pour la Grande Guerre, désertant juste avant de prendre le bateau pour l'Europe. Comme partout en Afrique, la francophonie au Cameroun a toujours un peu ce goût acide de la colonisation, mais ce qui m'a surpris avec Francis, c'est qu'elle arrive par ailleurs, d'abord par l'Allemagne puis par l'Angleterre. Rien n'est jamais simple. Aujourd'hui aussi, les anglophones se plaignent de discrimination face à un pouvoir francophone brutal. C'est que le français s'impose sans beaucoup d'égard comme la langue du pouvoir, de l'administration, et de la plus grande partie de l'enseignement. Francis est ainsi venu à Yaoundé pour faire ses études et ensuite pour y travailler. Il l'a fait principalement en français, sans même se poser de questions, cette

langue étant une incontournable partie de la vie sociale moderne. Au Cameroun, la francophonie est comprise comme un élément central de la vie et du développement de la société.

En fait, quand on vous écoute, on a l'impression qu'il y a beaucoup de points communs entre ces francophonies.

Vous avez bien compris qu'entre le Liban où le français est une langue du cœur, le Vietnam où c'est une langue de raison et le Cameroun où c'est une langue de vie, il y a des différences nombreuses. Mon point de vue étant initialement plutôt hexagonal, j'avais du mal à l'imaginer avant d'habiter et de vivre dans tous ces lieux. Mais en même temps vous avez raison, il y a des similitudes. D'abord dans chacun de ces pays le français n'est qu'une langue parmi d'autres et doit cohabiter en position plus ou moins de force, au milieu d'enjeux sociaux complexes. Mais vous voyez aussi que cela représente une différence immense par rapport à la France où le français est langue presque unique ou en tout cas en position hégémonique.

Surtout, il y a une autre similarité qui m'importe beaucoup, c'est que toutes ces francophonies sont d'abord faites d'individus. Les francophonies c'est avant tout Khang, Denise ou Francis et bien d'autres encore… Vous comprenez bien sûr que les francophonies n'existeraient pas sans eux, sans vous, sans nous tous. Finalement, c'est peut-être cela mes francophonies, toutes ces belles âmes que j'ai croisées de partout et avec qui j'ai partagé ces moments si divers d'amitié en langue française… ■

Biographie

Olivier Garro est actuellement professeur des universités de l'Université Jean Moulin, Lyon 3, titulaire de la Chaire Senghor de Lyon et Secrétaire général du réseau des chaires. Il a été directeur de l'Institut International pour la Francophonie à Lyon de 2014 à 2018. Pour l'AUF, il a été directeur du bureau Asie Pacifique à Hanoï de 2010 à 2014 et directeur du bureau du Moyen-Orient à Beyrouth de 2006 à 2010. Enfin il a été expert technique, conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur au Cameroun, à Yaoundé, de 2002 à 2006.

◀
1. Olivier Garro
2. Denise
3. Khang
4. Francis

Scène de vie quotidienne [1880 - 1920]
© Louisiana State Museum - Collection George Francois Mugnier

6

Une francophonie multifacettes

#1- Droits linguistiques

#2- Économie : assurance

#3- Presse francophone de Suisse

#4- Ontario

#5- OFQJ

#1
Droits linguistiques

La Francophonie et l'ONU *fervents défenseurs* des droits de l'Homme

★ PAR EDGAR FONCK ★

★ Edgar Fonck, directeur de l'Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre (APFF), administrateur de Agora Francophone Internationale.

Depuis un peu plus de 20 ans, le Haut Commissariat des Nations-Unies aux droits de l'Homme (HCDH) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) collaborent pour mieux défendre les valeurs et les principes qui les réunissent, notamment l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'Homme. Les deux institutions sont particulièrement attachées au plein respect des normes internationales en matière de droits de l'Homme et ont la volonté de travailler en commun pour accompagner les pays membres des deux organisations dans la réalisation de ces objectifs.

Examen périodique universel à l'ONU à Genève © HCDH

L'OIF regroupe, en effet, plus du tiers des États membres de l'ONU ce qui peut contribuer à une mobilisation plus efficace au sein des instances onusiennes, notamment au Conseil des droits de l'Homme. Comme le soulignait le Haut-Commissaire aux droits de l'Homme qui se réjouissait du rôle positif de la Francophonie, « *la composition transrégionale du Groupe des pays francophones est un atout qui lui permet de jouer un rôle important dans le rapprochement des positions et le dépassement des clivages régionaux* ». L'autre

point positif réside dans le fait que les droits de l'Homme sont réellement au cœur de l'action de l'OIF en matière de paix, démocratie et renforcement de l'État de Droit. Cette action est principalement centrée sur le soutien aux principaux instruments internationaux et au renforcement des structures nationales des droits de l'Homme, en lien avec les États membres et la société civile. C'est dans ce cadre que l'OIF accompagne ses membres dans le processus de l'Examen périodique universel (EPU), entre autres.

Ce partenariat entre les deux grandes organisations internationales existe depuis 1997, date à laquelle un accord-cadre est signé et une commission mixte mise en place dans le but de coordonner et harmoniser les interventions des deux parties.

En 2007, le HCDH et l'OIF signent une feuille de route commune et se dotent pour la première fois d'un calendrier d'activités et d'actions conjointes. Le tout s'articule autour de trois axes :

• la mise en œuvre des principaux instruments internationaux dans le domaine des droits de l'Homme ;

• la prévention et le règlement des crises et des conflits ;

• la lutte contre les discriminations et la promotion de la diversité.

Durant ces vingt années, les accords de coopération se renouvellent. Le dernier en date a été signé fin 2017 par Michaëlle Jean, Secrétaire générale de l'OIF et par Zeid Ra'ad Al Hussein, Haut-Commissaire des Nations-Unies aux droits de l'Homme. Les thèmes identifiés dans cet accord sont au nombre de trois. Pour chaque thème, un projet sera initié dans l'espace francophone. Des projets qui devront intégrer pleinement les politiques des deux organisations en matière d'intégration du genre et d'égalité entre les femmes et les hommes.

• Premier thème : la promotion de la diversité et la lutte contre toutes les formes de discrimination. L'accent sera mis sur toutes les formes de discrimination et de violences notamment en créant des instruments de protection et de promotion des droits des femmes et d'autres groupes vulnérables ainsi que la promotion des droits culturels.

• Second thème : le soutien aux instruments et mécanismes onusiens des droits de l'Homme. En plus des instruments relatifs aux droits civils et politiques, l'accent sera mis sur les droits économiques, sociaux et culturels, par le biais notamment de la formation et de l'éducation aux droits de l'Homme, et ce plus particulièrement à l'attention des institutions nationales et de la société civile. Les deux institutions continueront aussi à coopérer dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU).

• Le troisième axe concerne les migrants. L'accent est mis sur les mineurs et les migrants en transit notamment par le renforcement des connaissances des normes et des mécanismes existants.

Outre la mise en œuvre de ces différents projets, le HCDH et l'OIF vont approfondir leur coopération dans le domaine de l'échange d'informations sur la situation des droits de l'Homme dans les pays de l'espace francophone. Le Haut-Commissaire et la Secrétaire générale prévoient de se rencontrer plus ré-

gulièrement. De plus, le Haut-Commissaire participera à des réunions périodiques du Groupe des Ambassadeurs francophones à Genève et à New York. C'est un geste important et une reconnaissance du rôle très actif de ce Groupe dans les travaux du Conseil des droits de l'Homme et des autres instances compétentes de l'ONU.

Conseil des droits de l'Homme

Le Conseil des droits de l'Homme est un organe intergouvernemental chargé de renforcer la promotion et la protection des droits de l'Homme partout dans le monde. Il intervient principalement en formulant des recommandations. Ses sessions se tiennent trois fois par an, totalisant au moins dix semaines. Si un tiers des États en fait la demande, le CDH peut aussi, à tout moment, décider de tenir une session extraordinaire pour traiter des urgences.

Le Conseil est composé de 47 États membres des Nations Unies qui sont élus par les autres membres, par un scrutin direct et secret, pour une période de 3 ans. Chaque région géographique se voit attribuer un nombre spécifique de sièges en fonction de son étendue : 13 pour l'Afrique et 13 pour l'Asie et le Pacifique, 8 pour l'Amérique latine et Caraïbe, 6 pour l'Europe orientale et enfin, 7 pour l'Europe occidentale et autres États.

Mécanismes et Procédures

Créé en 2006, le Conseil des droits de l'Homme est un organe assez récent. Un an plus tard, il adoptait une résolution mettant en place ses mécanismes et ses procédures :

• l'Examen périodique universel (EPU) qui évalue la situation des droits de l'Homme dans tous les États membres des Nations Unies (plus de détails sur l'EPU ci-après) ;

• le Comité consultatif, composé de 18 experts, une sorte de « laboratoire d'idées » qui fournit expertise et conseils sur des questions thématiques ;

• la procédure de requête, quant à elle, permet aux individus et aux organisations de porter à l'attention du Conseil, des violations flagrantes et attestées de tous les droits de l'Homme et de toutes les libertés fondamentales ;

• et enfin les procédures spéciales sont composées de représentants spéciaux, experts indépendants ou groupes de travail qui surveillent et font des déclarations publiques sur des questions thématiques ou des situations dans des pays spécifiques.

Organes subsidiaires

Le Conseil gère aussi quelques organes mis en place par l'ancienne Commission des droits de l'Homme.

• Le Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones (MEDPA) se compose de cinq experts qui offrent des compétences techniques sous forme d'études et d'avis portant sur les questions relatives aux droits des peuples autochtones. Il tient une session annuelle de cinq jours.

• Le Forum sur les questions relatives aux minorités sert de plate-forme pour le dialogue et la coopération sur des questions relatives aux personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques. Il se réunit deux jours par an.

• Le Forum social est un espace de dialogue entre le système des droits de l'Homme des

Michaëlle Jean, Secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie © OIF

Nations Unies et notamment les organisations communautaires locales, pour débattre des possibilités d'action coordonnée aux niveaux régional, national et international pour la promotion de la cohésion sociale, de la dimension sociale et des défis inhérents à la mondialisation. Une session annuelle de trois jours.

• Le Forum sur les entreprises et les droits de l'Homme a été créé pour discuter des tendances et des défis dans la mise en œuvre des principes directeurs et pour promouvoir le dialogue et la coopération sur les questions liées au commerce et droits de l'Homme. Une session annuelle de trois jours.

Nouveau guide pratique de l'Examen périodique universel

Depuis 2006, l'Organisation Internationale de la Francophonie se mobilise, aux côtés de ses États membres, pour contribuer à la réalisation des mandats du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies et de ses mécanismes – en particulier l'Examen périodique universel (EPU) processus unique en son genre qui consiste à passer en revue les réalisations de l'ensemble des États membres de l'ONU dans le domaine des droits de l'Homme. L'occasion pour chaque État de présenter les mesures qu'il a prises pour améliorer la situation des droits de l'Homme sur son territoire et remplir ses obligations en la matière.

Un partenariat stratégique entre l'OIF et le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH) a permis la tenue de plusieurs séminaires francophones d'échanges et de concertation transrégionaux. Pour faire suite aux demandes exprimées lors de ces forums francophones, l'OIF a publié, en 2013, un premier guide pratique pour accompagner ses États membres dans l'appropriation du mécanisme de l'EPU.

Il faut savoir que l'EPU fonctionne par cycles d'environ cinq ans pendant lesquels tous les pays sont « examinés », doivent passer leur « examen périodique ». Un premier cycle s'est déroulé de 2008 à 2011, un deuxième de 2012 à 2016.

À l'occasion du lancement du 3e cycle en mai 2017, l'OIF a édité un nouveau guide : *L'examen périodique universel : relever les défis du 3e cycle*. Cet ouvrage s'appuie sur l'expertise fondée

sur les leçons tirées des 1er et 2e cycles de l'EPU et sur l'expérience acquise lors des missions d'accompagnement effectuées par l'OIF auprès d'une vingtaine de ses pays membres.

L'ouvrage, qui va d'ailleurs être traduit en anglais, n'est pas une simple version actualisée du guide de 2013. Il va au-delà de l'élaboration du plan et traite de toutes les étapes de l'EPU ainsi que de la manière dont les États peuvent contribuer à la promotion de pratiques exemplaires et au renforcement du mécanisme dans son ensemble – aussi bien en qualité d'État examiné que d'État examinateur. De l'avis de nombreux acteurs et observateurs, le 3e cycle de l'EPU représente une étape essentielle dans la pérennisation de ce mécanisme. Toutes les parties prenantes, et en premier lieu les États, doivent trouver les moyens de renforcer son efficacité et sa crédibilité afin d'atteindre de manière progressive l'objectif ultime qui lui a été fixé : l'amélioration de la situation des droits de l'Homme sur le terrain.

Cycle de l'examen périodique universel

« *L'EPU a pour fonction d'examiner et de promouvoir le suivi des obligations et des engagements de tous les États membres des Nations unies dans le domaine du respect, de la promotion et de la réalisation effective des droits de l'Homme sur le terrain. Le degré de mise en œuvre de ces obligations est examiné à la lumière notamment de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, des conventions internationales pertinentes auxquelles l'État examiné est partie, ainsi que des engagements souscrits volontairement par cet État, y compris lors de la présentation de son éventuelle candidature en qualité de membre du Conseil* » peut-on lire dans le guide pratique publié par l'OIF.

Zeid Ra'ad Al Hussein, Haut-Commissaire aux droits de l'homme des Nations-Unies © HCDH

L'EPU est un examen par les pairs. Il s'effectue dans le cadre des travaux du Groupe de travail du Conseil des droits de l'Homme sur l'EPU, groupe constitué des 47 États membres du Conseil. Cependant, tous les États, membres et observateurs des Nations unies, ont la possibilité d'intervenir pour poser des questions, faire des observations ou formuler des recommandations à l'intention de l'État examiné.

L'examen est fondé sur trois sources d'information d'égale importance :

- un rapport présenté par l'État examiné ;
- un résumé des recommandations et des observations issues des mécanismes onusiens des droits de l'Homme ainsi que des organismes des Nations unies ;
- et un résumé des informations fournies notamment par les organisations de la société civile et par l'Institution nationale des droits de l'Homme (INDH) quand le pays s'est doté d'une telle institution, ce qui n'est pas toujours le cas.

En tant que tel, l'examen se déroule à Genève en deux étapes. La première étape consiste en un dialogue interactif d'une durée de trois heures trente qui a lieu lors des sessions du groupe de travail EPU. Ces sessions se tiennent trois fois par an, à raison de quatorze États examinés par session. La seconde étape consiste en une séance plénière d'une heure dédiée à l'examen et à l'adoption du document final de l'EPU. Cette séance a lieu quelques mois après le dialogue interactif dans le cadre d'une session ordinaire du Conseil des droits de l'Homme. Elle permet à l'État examiné de présenter les réponses aux questions ou aux points qui n'ont pas été suffisamment traités lors du dialogue interactif. À cette étape, plusieurs acteurs ont l'occasion d'exprimer leur opinion et leurs observations concernant le document final.

Le cycle de l'EPU étant d'environ 5 ans, chaque État dispose, entre deux examens, de quatre ans et demi pour assurer le suivi et la mise en œuvre des recommandations et des engagements issus de l'EPU. De plus, les États sont encouragés à présenter un rapport à mi-parcours et des rapports périodiques sur l'état d'avancement des recommandations et des engagements issus des examens précédents lors des sessions ordinaires du Conseil consacré à l'EPU.

Protection des minorités et des droits linguistiques

Environ un milliard de personnes dans le monde appartiennent à des groupes minoritaires, dont beaucoup sont victimes de diverses formes de discriminations, d'exclusions et, souvent, de conflits violents. Tenir compte des aspirations des groupes minoritaires nationaux, ethniques, religieux et linguistiques, et garantir les droits des personnes appartenant à des minorités, c'est reconnaître l'égalité de tous les individus et favoriser leur participation à la société. Cela contribue également à réduire les tensions sociales.

Dès sa création, l'ONU a fait figurer les droits des minorités en tête de ses préoccupations relatives aux droits de l'Homme. Cette protection des droits fondamentaux des personnes appartenant à des minorités est garantie expressément par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et par les principes de non-discrimination et de participation, qui sont à la base des instruments des Nations Unies se rapportant aux droits de l'Homme.

Déclaration des droits des minorités

L'adoption, en 1992, de la Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques par l'Assemblée générale a donné un nouveau souffle à l'action de l'ONU dans ce domaine.

Cette Déclaration fournit des lignes directrices, tant aux États qui essaient de gérer la diversité et d'assurer la non-discrimination, qu'aux minorités elles-mêmes, dans leur quête d'égalité et de participation.
Elle stipule notamment que les États doivent protéger l'existence et l'identité nationale ou ethnique, culturelle, religieuse ou linguistique des minorités, sur leurs territoires respectifs, et favoriser l'instauration des condi-

tions propres à promouvoir cette identité. D'autre part, la Déclaration spécifie que les personnes appartenant à des minorités ont le droit de jouir de leur propre culture, de professer et de pratiquer leur propre religion et d'utiliser leur propre langue, en privé et en public, librement et sans ingérence ni discrimination quelconque.

Minorités linguistiques

Parmi les diverses minorités figurent les minorités linguistiques dont la protection revêt une importance particulière pour la Francophonie. En effet, dans plus de la moitié des 84 États et gouvernements membres ou observateurs de l'OIF, soit le français n'est pas la ou l'une des langues officielles, soit les francophones se trouvent en situation minoritaire ce qui peut, dans certains cas, nécessiter une protection ou un soutien spécifiques.

Comme le souligne le tout récent guide *Droits linguistiques des minorités linguistiques* publié par l'ONU : « *les droits linguistiques sont ancrés dans le droit international des droits de l'Homme, notamment dans le principe d'interdiction de la discrimination, le droit à la liberté d'expression, le droit à la vie privée, le droit à l'éducation et le droit des minorités linguistiques d'utiliser leur propre langue avec d'autres individus au sein de leur groupe* ».

Ils sont également présentés dans divers documents de référence et principes internationaux, dont la liste est quelque peu fastidieuse, mais importante. Il s'agit notamment de :

• la Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques de l'ONU ;
• les trois Principes directeurs de l'UNESCO pour l'éducation interculturelle ; - les recommandations du Forum des Nations Unies sur les questions des minorités ; - le troisième Commentaire thématique du Conseil de l'Europe sur les droits linguistiques des personnes appartenant aux minorités linguistiques en vertu de la Convention-Cadre pour la protection des minorités nationales ; et - les Recommandations d'Oslo concernant les droits linguistiques des minorités nationales de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe.

Ce qui mérite aussi d'être noté, c'est que dans tous ces traités et documents de référence, les principaux droits linguistiques s'articulent autour de quatre grands axes :

1. La dignité :
L'Article premier de la Déclaration universelle des droits de l'Homme stipule que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Il s'agit d'un principe fondamental et d'une règle capitale du droit international, qui revêt une importance particulière en ce qui concerne les questions relatives à la protection et la promotion de l'identité des minorités.

2. La liberté :
Dans les activités privées, les préférences linguistiques sont protégées par des droits de l'Homme fondamentaux tels que la liberté d'expression, le droit à la vie privée, le droit des minorités à utiliser leur propre langue, ou l'interdiction de la discrimination. Toute

initiative privée peut être protégée, qu'elle soit commerciale, artistique, religieuse ou politique.

3. L'égalité et la non-discrimination :

L'interdiction de la discrimination empêche les États de désavantager ou d'exclure déraisonnablement des individus par des préférences linguistiques dans l'exercice de toute activité ou de tout service, soutien ou privilège.

4. L'identité :

Les formes identitaires linguistiques, qu'elles soient individuelles, communautaires ou même nationales sont fondamentales pour nombre de personnes. Elles peuvent également être protégées par le droit à la liberté d'expression, le droit à la vie privée, le droit des minorités à utiliser leur propre langue ou l'interdiction de la discrimination.

Quoi qu'en disent les États-Unis et le locataire de la Maison-Blanche qui viennent de claquer la porte du Conseil des droits de l'Homme, accusant l'institution onusienne basée à Genève de parti pris contre Israël, nous sommes convaincus que ledit Conseil et ses mécanismes sont autant d'outils indispensables pour promouvoir les droits de l'Homme et la démocratie à l'échelle de la planète, en luttant contre toute forme de discrimination et en prônant le respect de la diversité culturelle, des thèmes chers à la Francophonie et à l'ONU. ■

#2
Économie

Ces jeunes pousses francophones qui réinventent l'assurance

★ PAR NATASA LAPORTE ★

Chaque année, l'AFI s'intéresse à un métier dont les professionnels font partie du Réseau des associations professionnelles francophones (RAPF). Membre de ce regroupement, l'Association internationale des établissements francophones de formation en assurance (Aieffa) tient prochainement un colloque dont l'un des volets sera dévolu aux différents enjeux liés à l'innovation dans le secteur. Nous nous sommes inspirés de ce thème pour explorer le monde bouillonnant des « assurtech » et brosser le portrait de quelques pépites technologiques innovantes à travers la francophonie.

★ Nataşa Laporte, journaliste économique, administratrice de Agora Francophone Internationale.

© Avidea

Intelligence artificielle (IA), mégadonnées (Big Data), chaîne de blocs (blockchain), objets connectés… aucun pan de l'économie n'échappe plus à la révolution numérique et le monde de l'assurance, longtemps considéré comme fermé, se voit à son tour bousculé par les nouvelles solutions technologiques portées par des jeunes pousses (start-up) qui fleurissent aux quatre coins du globe. Avec leurs offres 100 % numériques, leurs algorithmes, leurs robots conversationnels ou autres applications innovantes, les « assurtech » (désignées également parfois par le terme anglais « insurtech »), autrement dit ces pépites technologiques innovantes de l'assurance, ont le vent en poupe : elles ont récolté l'an dernier plus de 2 milliards de dollars d'investissement à travers la planète. Certes,

dans le paysage mondial, les États-Unis dominent encore le marché. Mais, d'après un récent rapport du cabinet Accenture (« The Rise of Insurtech »), la déferlante des jeunes pousses de l'assurance est désormais une tendance bel et bien mondiale. Dans ce paysage, les pays francophones ne sont pas en reste…

En France, des assurtech aux profils variés

L'Hexagone s'est positionné ces dernières années sur la carte de l'innovation mondiale à travers une myriade de jeunes pousses qui ont éclos au sein de son éco-système, même si la « French Tech » peine à engendrer des licornes, ces pépites technologiques valorisées à plus d'un milliard de dollars. Dans l'assurance aussi, des jeunes pousses innovantes prolifèrent. Un panorama dressé par l'agence Klein Blue Ratings a recensé l'an dernier, de manière non exhaustive, pas moins de 66 jeunes sociétés dans l'assurance en France, en estimant qu'elles représentaient au total 3,5 % des levées de fonds mondiales.

Fer de lance de l'assurtech tricolore, Shift Technology a ainsi levé près de 40 millions d'euros depuis son lancement en 2014 et a séduit 45 assureurs mondiaux avec ses algorithmes d'intelligence artificielle permettant d'automatiser la détection de la fraude à l'assurance. Un fléau qui fait perdre aux assureurs des sommes non négligeables à l'échelle mondiale… Avec sa solution, la start-up parisienne enchaîne les succès et compte d'ores et déjà plusieurs filiales en Europe comme en Asie ou encore outre-Atlantique. Autre pépite basée dans la capitale, DreamQuark a conçu une plateforme fondée sur les algorithmes d'apprentissage profond (« deep learning ») qui met l'IA à disposition des banques et des assurances pour, entre autres, prédire des risques.

De leur côté, les « chatbots », ces robots conversationnels permettant de dialoguer avec le consommateur, font leur entrée dans le secteur, de même que les « robots conseillers », ces plateformes digitales de conseil en investissement, à l'instar de celle de Nalo, une jeune pousse parisienne qui cherche à aider les particuliers à optimiser leurs investissements dans les produits d'assurance vie. Elle a déjà plus d'un concurrent français, dont Yomoni et WeSave. La chaîne de blocs vient pour sa part investir l'assurance hexagonale avec les logiciels de la jeune société lilloise Utocat. Enfin, Alan, qui commercialise une couverture santé 100 % en ligne pour les entreprises, est la seule start-up dans le pays à disposer de l'agrément de l'assurance.

En Belgique, une scène émergente

Le secteur de l'assurance en Belgique « *ne répond plus aux attentes des consommateurs qui ont envie de protection en toute simplicité* ». C'est en partant de ce constat que Thomas Vanderstraeten a décidé de co-fonder Seraphin, un courtier d'assurance digital, avec pour mission de moderniser l'offre et la rendre à la fois plus transparente et moins coûteuse, grâce aux processus digitalisés. La jeune pousse bruxelloise met en œuvre tous les aspects de l'activité d'un courtier d'assurance traditionnel, mais elle le fait en ligne : du conseil, en partie numérique via l'IA capable d'analyser le profil du client, jusqu'à la vente, en passant par le règlement des si-

nistres et autres facettes du métier. Travaillant avec une vingtaine de compagnies d'assurance, elle propose, aux particuliers comme aux entreprises, une trentaine de produits, de l'assurance auto à celle de l'habitation, sans oublier le voyage, la santé… Et on peut même y assurer sa cave à vins ou son bateau ! La pépite belge, qui emploie une quinzaine de collaborateurs et affiche 1 500 clients, ambitionne désormais de s'étendre au-delà de ses frontières, notamment en France, confie son directeur technique, Thomas Vanderstraeten. La scène bruxelloise compte d'ailleurs quelques autres jeunes pousses de l'assurance, à l'image de Qover, qui s'adresse aux courtiers et aux entreprises, et qui a récemment fait l'actualité en assurant les coursiers de Deliveroo, ou encore de DeeCide, une place de marché pour assureurs et courtiers, qui elle aussi a émergé dans la capitale belge.

L'irrésistible montée de la tech africaine

Cela ne fait aucun doute : sur le continent africain, qui compte plus de 400 millions d'abonnés à la téléphonie mobile ainsi qu'une jeune population dite « native du digital », l'innovation accélère. D'après une récente étude de la fédération professionnelle de la téléphonie mobile GSMA, l'Afrique compte 442 hubs technologiques, notamment en Afrique du Sud, au Nigeria et au Kenya, tandis que l'intérêt croissant des investisseurs, tel le fonds de capital-risque Partech Africa, témoigne de l'engouement pour le continent. Dans le même temps, ce futur poids lourd de la démographie mondiale représente encore une infime part du marché mondial de l'assurance, à peine 1,3 %. L'Afrique du Sud pèse pour 80 % du marché en Afrique, suivie, loin derrière, par le Maroc (5 %) ou encore le Kenya (2 %), selon les chiffres de la Fédération des sociétés d'assurances de droit national africaine (Fanaf) pour la période 2012-16. Quant au taux de pénétration de l'assurance, il reste très faible en Afrique subsaharienne (0,9 % en 2016 selon Swiss Re) de même que dans la zone Fanaf (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Conakry, Madagascar, Mali, Niger, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Tchad et Togo). À l'heure où le cabinet Deloitte parle d'un marché africain de l'assurance encore « largement inexploité », les assurtech qui commencent à naître dans cette zone pourraient bien être celles qui vont réussir à élargir la couverture en assurance sur le continent…

C'est bien le pari de STANE, une toute jeune pousse née à Abidjan en juillet 2017. La compagnie d'assurance digitale propose en effet une offre entièrement dématérialisée. Celle qui se dit « la première assurtech dans les 14 pays du CIMA[1] » d'après son Pdg Serge Pokou, jeune patron fort d'une double compétence en assurance et en développement d'applications, vend notamment des produits d'assurance santé qui représentent 90 % de ses revenus. Son nom, d'ailleurs, est une anagramme du mot « santé »… Ciblant les particuliers tout comme les petites et les moyennes entreprises, la jeune pousse ivoirienne, qui table notamment sur les réseaux sociaux pour communiquer et permet de payer les primes

1. Conférence interafricaine des marchés d'assurance

via l'argent mobile, mise en outre sur l'assurance véhicule ou encore la responsabilité civile. Son objectif principal ? Élargir la couverture en assurance et « *inverser l'état d'esprit* », selon Serge Pokou, sur un marché où les coûts élevés et les questions d'accès expliquent en grande partie le faible taux d'assurance. Comptant dans ses rangs huit collaborateurs, STANE planche désormais sur le lancement d'une usine digitale ainsi que sur un projet de recapitalisation.

Des écosystèmes d'innovation sont par ailleurs en train de se structurer partout sur le continent. C'est le cas, par exemple, de la Tunisie, pays qui s'est doté de plusieurs incubateurs tel B@Labs, à Tunis, ainsi que, cette année, d'une réforme visant à faciliter l'économie des jeunes pousses. C'est dans cet environnement qu'a vu le jour la société Avidea. Faisant le constat des difficultés et des tracasseries que rencontrent les assurés lorsqu'ils doivent remplir un formulaire de constat en cas d'accident automobile, le jeune pousse a mis en point une application qui dématérialise le constat auto à l'amiable, une première en Afrique, selon son fondateur et PDG, Jaafar Nasri, un ingénieur fort de onze ans d'expérience dans le développement de logiciels. En clair, l'application assiste au remplissage du constat, géolocalise l'accident, réalise le croquis sur le smartphone, permet de signer sur l'écran et envoie automatiquement le constat par e-mail. Lancée en début d'année, l'innovation séduit des clients tunisiens, mais pas seulement : selon le dirigeant, elle suscite d'ores et déjà de l'intérêt bien au-delà des frontières du pays… ■

★ L'Aieffa, une association au service de la formation francophone en assurance

De Paris à Dakar, en passant par Casablanca, Ouagadougou, Beyrouth, Québec… l'Association internationale des établissements francophones de formation en assurance (Aieffa) vise depuis 1995 à améliorer et à développer l'enseignement francophone de l'assurance dans le monde. Membre du RAPF, elle rassemble les professionnels de l'assurance de 20 pays francophones, et organise régulièrement un prix récompensant les meilleurs étudiants des établissements membres ainsi qu'un séminaire annuel. La 23e édition de celui-ci devrait se tenir en mars 2019 à Marrakech, autour de deux thèmes majeurs : les innovations en assurance (les enjeux en matière de distribution et de formation) et les spécificités des marchés d'assurance au Moyen-Orient et dans les Pays du Maghreb.

#3
Presse francophone de Suisse

La presse francophone de Suisse
un état très préoccupant

★ PAR GRÉGOIRE BARBEY ★

La presse en langue française de Suisse a subi de profonds bouleversements en quelques années. Disparitions de titres, fusions, restructurations sont devenues le langage courant d'une profession qui lutte pour sa survie.

★ Grégoire Barbey, journaliste politique basé à Genève

Blogs politiques :
• Tribune de Genève : http://gregoiresapereaude.blog.tdg.ch/
• Le Temps : https://blogs.letemps.ch/gregoire-barbey/

La Suisse a longtemps été un pays fertile en matière de journaux. Ce n'est sans doute pas par hasard si le plus vieux journal de langue française y a vu le jour. Il s'agit de *la Feuille d'avis de Neuchâtel*, fondée en 1738, d'abord sous la simple appellation de *Feuille d'avis*. En 1964, décennie qui vit naître un premier mouvement de concentration de la presse helvétique, *la Feuille d'avis de Neuchâtel* fusionne avec *L'Express de Neuchâtel*, et en reprend le nom dès 1988. Signe des temps troublés traversée par la presse suisse, particulièrement celle de langue française, *L'Express* a fusionné début 2018 avec un autre titre neuchâtelois, *L'Impartial*. Le journal résultant de cette fusion s'appelle *Arcinfo*. Certes, les deux titres étaient déjà en mains d'un même éditeur, ESH Médias, détenu par Philippe Hersant. Si ces deux journaux étaient similaires en termes de contenus (une partie des rédactions avaient déjà fusionné, et le site web était commun aux deux titres), deux versions papier subsistaient, avec des ancrages locaux différents. Dans un canton longtemps divisé entre le haut et le bas, et qui tente tant bien que mal de mettre un terme à des conflits internes d'une autre époque, l'avènement d'un journal unique pour tout le canton paraît être en adéquation avec son temps.

Or, le cas d'*Arcinfo* n'est de loin pas isolé. C'est toute la presse francophone de Suisse qui est en proie à de profonds bouleversements. Fusions, disparition de titres, réorientations de ligne rédactionnelle, restructurations sont autant de termes récurrents qui jalonnent l'actualité de la presse de langue française en Suisse. À ce stade, il convient de rappeler que la Suisse est un pays qui réunit quatre langues officielles (l'allemand, le français, l'italien et le romanche). La partie germanophone de la Suisse représente environ 75 % de la population, contre à peine 20 % pour la partie francophone. Cette précision est très importante, puisqu'une part non négligeable de la presse quotidienne francophone est désormais détenue par des groupes de Suisse alémanique.

Tamedia, qui a racheté le groupe romand Edipresse en 2011, et Ringer Axel Springer sont les deux groupes alémaniques qui possèdent à eux seuls les plus importants journaux francophones de Suisse, en particulier dans la région lémanique (Vaud-Genève). Tamedia

compte dans son portefeuille quatre grands quotidiens largement diffusés dans la région romande (le tabloïd *Le Matin*, le gratuit *20 Minutes* et les régionaux *la Tribune de Genève* et *24 Heures*). Le groupe zurichois est également propriétaire du *Matin Dimanche*, seule publication dominicale de Suisse francophone, comptant plus de 400 000 lecteurs. À cela s'ajoute encore le magazine bimensuel *Bilan*, axé sur l'économie. De son côté, Ringier Axel Springer publie le seul quotidien francophone de Suisse à vocation suprarégionale, englobant l'ensemble de la Suisse romande. Il s'agit du journal *Le Temps*, fusion de feu *le Journal de Genève*, *la Gazette de Lausanne* et du *Nouveau Quotidien* en 1998. Le groupe alémanique possède en outre les magazines *L'Illustré* et *PME Magazine*.

La Suisse francophone compte 13 journaux à parution quotidienne, dont un « gratuit », le *20 Minutes*, et un titre spécialisé dans le secteur de l'économie et de la finance, *L'Agefi*. Avec cinq quotidiens au bénéfice d'une large diffusion en mains de groupes alémaniques, c'est près de la moitié des quotidiens généralistes francophones de Suisse qui ont leur siège décisionnel dans une région linguistique différente.
Parmi les quotidiens généralistes en mains de groupes francophones, on retrouve donc *Le Courrier*, journal indépendant marqué à gauche et organisé en association, *La Côte*, *Arcinfo* et *Le Nouvelliste*, tous trois propriétés du groupe ESH Médias, *Le Journal du Jura*, aux mains d'Arc Presse, *La Liberté*, éditée par St-Paul Holding, et enfin *Le Quotidien jurassien*, propriété des Éditions D+P.

Il existe encore des titres généralistes à parution hebdomadaire. En plus du *Matin Dimanche*, seul journal dominical qui bénéficie en plus du plus important lectorat de Suisse francophone, il faut citer *le Journal de Morges*, *GHI* (hebdomadaire genevois) et *Lausanne-Cités*. Le Zurichois Tamedia possédait d'ailleurs des parts dans ces trois derniers titres. Le propriétaire et rédacteur en chef du *Journal de Morges* a racheté les parts du Zurichois en début d'année 2018. Concernant *GHI* et *Lausanne-Cités*, propriété de Jean-Marie Fleury et de Tamedia, le groupe zurichois a annoncé en avril 2018 sa volonté de céder ses parts dans ces hebdomadaires francophones dans une transaction croisée avec le patron de presse et égérie du parti national-conservateur UDC Christoph Blocher. Le propriétaire de *GHI* et *Lausanne-Cités* a toutefois fait savoir fin mai son intention d'exercer son droit de préemption sur les parts détenues par Tamedia pour empêcher leur rachat par Christoph Blocher.
Tamedia et Ringer Axel Springer ont multiplié les désinvestissements dans les médias francophones en leur possession ces derniers mois, annonçant des restructurations massives au sein des rédactions de leurs titres.

Ringier Axel Springer annonce début 2017 sa décision de mettre un terme à l'existence de l'hebdomadaire *L'Hebdo*, magazine fondé en 1981. Le groupe justifie sa décision dans un communiqué dont la malhonnêteté restera dans les annales. Affirmant désirer se concentrer sur son quotidien romand *Le Temps*, Ringier Axel Springer annonce la fin de *L'Hebdo*… et la suppression de 20 postes dans la rédaction du *Temps* ! Cette restructuration du quoti-

Autour du lac Léman
la vision francophone
n'est pas au mieux !
© Flickr – Patrick
Nouhailler

dien romand était la quatrième depuis 2011… En 2014, Ringier Romandie a d'ailleurs racheté les parts de Tamedia dans le quotidien, devenant ainsi l'actionnaire majoritaire. Ce rachat a impliqué le déménagement du quartier général du *Temps* de Genève à Lausanne, non sans susciter une vive émotion dans les milieux politiques genevois, qui y voyaient une décision néfaste pour l'image d'un canton tourné à l'international.

La restructuration du *Temps* en 2017 n'a pas seulement été présentée de façon malhonnête par l'éditeur Ringier Axel Springer. Elle a aussi impliqué le licenciement de correspondants régionaux (notamment celui de *l'Arc Neuchâtel-Jura*), remettant en question sa capacité à assumer son rôle de média couvrant l'actualité de toute la région francophone de Suisse. Une façon paradoxale d'investir dans un journal en se séparant d'un autre…

De son côté, le Zurichois Tamedia n'est pas en reste en matière de « bullshit communication ». Courant 2017, le groupe annonce sa décision de regrouper à Lausanne les rédactions monde, sport, économie et Suisse du *Matin Dimanche*, de *la Tribune de Genève* et de *24 Heures*. Seule la rubrique locale subsiste à Genève. Une annonce qui a bien évidemment créé un nouveau drame identitaire. Genève, siège des plus importantes organisations internationales, voit son quotidien mettre les voiles pour… Lausanne. Comment expliquer que la rédaction internationale de ces journaux parte à 60 kilomètres du lieu où sont regroupées tant d'institutions mondiales ? Tamedia entend créer un « pôle rédactionnel », toujours dans l'intérêt des lecteurs et de la qualité de ses titres. C'est surtout une manière de réduire drastiquement les coûts, en uniformisant un peu plus deux titres régionaux partageant déjà une même mise en page et une même rédaction numérique, via sa rédaction « Newsnet ».

À l'heure d'écrire ces lignes, le regroupement des rédactions est effectif depuis six mois, et persistent encore des anomalies particulièrement visibles. Des articles rédigés pour un public vaudois se retrouvent dans les premières pages d'un journal destiné à public genevois, sans avoir fait l'objet d'une réécriture pour être compréhensible à l'un comme à l'autre. Cet exemple, parmi d'autres, trahit la situation vécue par ces journaux : les moyens sont moins importants.

Tamedia a également annoncé durant la même période sa décision de fusionner les rédactions du quotidien payant *Le Matin* et du quotidien gratuit *20 Minutes*, affirmant son intention de continuer à développer ces deux marques et à en renforcer l'ancrage auprès du public. Pourtant, une rumeur s'est immiscée très rapidement. Cette fusion devait signer l'arrêt de mort du *Matin*, tout du moins sous sa forme « papier ». Tamedia a affirmé que cette perspective n'était pas à l'ordre du jour… jusqu'au mois de juin 2018. *Le Matin* version papier, c'est terminé le 22 juillet. Ce journal de boulevard, comptant plus de 200 000 lecteurs, ne subsistera plus que sur Internet. Là encore, le groupe de presse ne manque pas de cynisme dans sa manière de présenter les faits. Selon lui, cette décision permettra de renforcer la marque sur Internet, en lui octroyant de nouveaux moyens. Mais la réalité

est plus sombre. Sur la cinquantaine d'emplois dans la rédaction du *Matin* (environ un tiers de journalistes), la restructuration pourrait en supprimer jusqu'à… quarante-et-un !

Autre coup de tonnerre dans le paysage médiatique suisse, l'annonce de la fusion de l'agence télégraphique suisse (ATS) avec Keystone. Cette opération a été suivie d'une annonce catastrophique : la rédaction de l'ATS, qui assure la publication de dépêches dans les langues suisses, va procéder à la suppression de quarante emplois. Il s'agira désormais de verser des dividendes aux actionnaires de l'ATS, ce qui jusqu'alors n'était pas le cas. Cette logique financière pourrait nuire à une agence dont l'utilité publique est depuis longtemps reconnue, et ce sont les minorités linguistiques qui pourraient, comme d'habitude, en faire les frais.

Certes, la presse est partout dans le monde confrontée à des défis compliqués, notamment face au numérique et à la fuite des recettes publicitaires. Cela ne justifie pas pour autant de faire croire que le virage Internet des médias implique une réduction du nombre de journalistes et des métiers qui gravitent autour de cette profession (secrétaires de rédaction, relecteurs, infographistes, graphistes, photographes, etc.). C'est pourtant ce qu'affirment les éditeurs alémaniques quant à l'avenir de la presse francophone de Suisse. Internet offre de « nouvelles opportunités », selon eux. Et d'affirmer leur intention d'investir dans ces nouvelles technologies, tout en réduisant drastiquement le nombre d'emplois, et en sabrant au passage la diversité médiatique (la plupart des sites appartenant aux mêmes groupes ont l'étrange singularité d'être pratiquement les mêmes).

La presse francophone de Suisse est en danger, et c'est peu de le dire. La mutation à marche forcée qu'elle entreprend depuis quelques années laisse entrevoir un avenir peu reluisant, où les intérêts économiques à très court terme remplacent une stratégie de pérennisation des titres à long terme. Le CEO de Tamedia Martin Kall était on ne peut plus clair en 2009 déjà : « [L'objectif visé est] *un bénéfice brut de l'ordre de 15 à 20 %, si l'environnement conjoncturel est normal* », affirmait-il dans les colonnes de feu *L'Hebdo*. Cette exigence de rentabilité a persisté, malgré un environnement conjoncturel de crise pour la presse et les revenus publicitaires. Mais les grands groupes de presse suisses (qui n'ont plus rien à voir avec des « éditeurs ») ont déjà fait leur choix. Plutôt que d'investir dans cette période de bouleversement technologique pour obtenir une rentabilité future correcte pour une telle activité, il faut restructurer, fusionner, réduire les coûts, faire des économies d'échelle, au mépris même de la vocation première d'un média… le journalisme.

L'avenir ne paraît pas très radieux, et pourtant. En dépit des décisions de ces grands groupes, il y a toujours ceux qui exercent ce métier, et qui peu importe l'état de leurs journaux, essaient d'en faire des médias à la hauteur des attentes des lecteurs. Malheureusement, la raréfaction des moyens a tendance à écraser même les meilleures volontés. La presse suisse accuse de plein fouet les conséquences des errements de ses décisionnaires.

Le CEO de Ringier Marc Walder reconnaissait en 2012 que le fait « *d'offrir gratuitement des contenus sur l'Internet a été une erreur historique* [… qu'il] *s'agit maintenant de corriger* ». L'un des principaux problèmes demeure toutefois l'éloignement des chaînes décisionnelles. Dans un pays fédéraliste comme la Suisse, où vingt-six cantons cultivent chacun ses particularités, ses lois cantonales et ses règlements communaux, où chaque habitant a un sentiment d'identité fort du fait de ce système presque unique au monde, l'importance d'avoir des décideurs proches de la réalité du terrain est cruciale. Or, il semble que les Romands ont eux-mêmes un peu tiré un trait sur leur propre presse, laissant des titres francophones se faire racheter par des groupes pour qui l'actualité d'une petite ville genevoise importe moins que le résultat du bénéfice net de l'entreprise.

Seul un sursaut de la profession et des acteurs économiques, sociaux et culturels de la Suisse francophone est à même de changer la situation de la presse locale. Peut-être faudra-t-il encore quelques bouleversements décidés depuis la Suisse alémanique pour que l'identité romande se réveille enfin et se réapproprie ce qui lui est nécessaire pour continuer à écrire dans sa langue, à témoigner de ses diversités, de ses communautés. Qui sait ? Si l'objectif du Zurichois Tamedia devait être de supprimer *la Tribune de Genève* et *24 Heures* pour créer un seul journal couvrant l'actualité de la région lémanique, alors peut-être que le choc réveillera les consciences et redonnera espoir à un journalisme francophone exigeant, bénéficiant des moyens qui lui sont nécessaires pour effectuer ses missions ô combien fondamentales : informer, mettre en perspective, analyser, questionner, démontrer et transmettre le savoir d'une région, en être le garant, le témoin. Mais d'ici là, l'état de la presse francophone de Suisse continuera à se détériorer. Malheureusement. ■

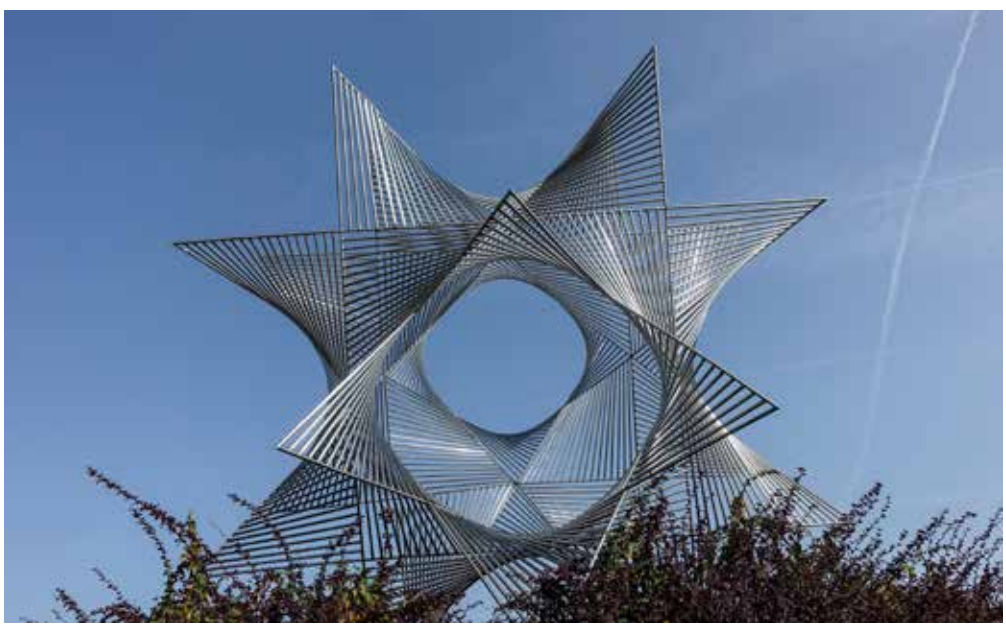

« Ouverture au monde », sculpture d'Angel Duarte à Lausanne
© Flickr – Guilhem Vellut

#4
Ontario

Ontario : nouveau venu « observateur » en Francophonie

★ par Anne-Marie Pilote et Arnaud Montreuil ★

Depuis que les États membres de l'Organisation internationale de la Francophonie ont accordé le statut d'observateur à l'Ontario lors du XVIe Sommet, à Madagascar, en 2016, la province canadienne a été particulièrement active au sein de la Francophonie internationale : création d'un ministère des Affaires francophones ; contributions à titre volontaire dans des domaines prioritaires d'intervention de l'OIF, notamment en matière d'égalité femmes-hommes et en éducation ; partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte entre la Société Économique de l'Ontario (SÉO) et l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD). On aurait tort de considérer les actions menées par l'Ontario au sein de la Francophonie comme une simple stratégie électoraliste envers les Franco-Ontariens. Si ambitieux soit le plan de match de l'Ontario pour obtenir le statut de membre de plein droit, les retombées de l'adhésion de la province à l'OIF sur les plans politique, économique, migratoire et linguistique sont significatives pour la plus importante communauté francophone minoritaire du Canada.

★ Anne-Marie Pilote, doctorante en communication (Université du Québec à Montréal)

★ Arnaud Montreuil, doctorant en histoire (Université d'Ottawa/ Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Un pari à long terme

Le parcours menant à l'adhésion de l'Ontario à l'OIF aura été semé d'embûches, le gouvernement fédéral conservateur de Stephen Harper ayant fait la sourde oreille aux cinq missives officielles envoyées par Queen's Park, siège de l'Assemblée législative ontarienne, depuis 2006. Or, l'appui du gouvernement fédéral est nécessaire à la soumission d'une candidature d'une province à l'assemblée générale de l'OIF. L'arrivée de Justin Trudeau à la tête du pays en 2015 a permis à la Première ministre ontarienne, Kathleen Wynne (Parti libéral), – dont les relations avec Harper étaient particulièrement houleuses – de déposer une demande formelle auprès de Michaëlle Jean. La Secrétaire générale de la Francophonie voyait elle aussi d'un œil très positif la requête de l'Ontario, qui compte un peu plus de 623 000 francophones sur une population de 13 millions d'habitants.

Contrairement aux provinces du Québec (1971) et du Nouveau-Brunswick (1977), qui, comme le Canada (1970), sont « membres permanents », l'Ontario a revendiqué et obtenu le statut d'« observateur ». Pour le moins limitatif, le statut de membre observateur – soit le quart des 84 États et gouvernements de l'OIF – empêche d'intervenir dans les grandes réunions de l'institution, de présenter des candidats aux postes à pourvoir et de participer aux séances à huis clos. Il permet

cependant d'assister aux Sommets de l'OIF, à sa conférence ministérielle et aux sessions du conseil permanent de la Francophonie.

Pour Marie-France Lalonde, ex-ministre ontarienne déléguée aux Affaires francophones et ancienne représentante personnelle de la Première ministre Kathleen Wynne auprès des instances de l'OIF, la décision de devenir membre observateur est « stratégique » et a pour objectif de se familiariser avec les rouages de l'OIF. « Nous sommes actuellement sur la voie de service, mais nous emprunterons bientôt l'autoroute », a-t-elle déclaré lors d'un récent passage au siège de l'OIF à Paris. La métaphore est claire : l'Ontario se positionne tactiquement pour être en mesure d'obtenir le statut de membre permanent, et ce, lorsqu'elle le souhaitera. Michaëlle Jean a d'ores et déjà affirmé qu'« à titre de Franco-Ontarienne d'adoption » – en référence à ses années passées à Ottawa à titre de gouverneure générale du Canada – elle souhaite que l'Ontario rejoigne éventuellement l'institution en tant que membre à part entière.

Vers le statut de membre de plein droit ?

Le souhait conjoint de Mme Lalonde et de la Secrétaire générale, en apparence simple, pourrait être plus difficile à concrétiser que prévu. Deux obstacles pourraient contrarier le passage rapide du statut d'observateur à celui de membre permanent.

Le premier porte sur la question du financement des programmes de l'OIF. Les États et gouvernements observateurs ne doivent s'acquitter que d'une contribution forfaitaire. Outre l'obligation de verser une somme de 75 000 $ de frais de secrétariat, chaque observateur est libre d'investir dans les programmes qui cadrent avec ses valeurs et ses priorités. Ainsi, l'Ontario a décidé d'injecter 150 000 $ dans un fonds d'éducation pour la formation des adultes dans les pays francophones en voie de développement et un autre 75 000 $ dans des projets terrain favorisant l'égalité femmes-hommes. À la différence du statut d'observateur, les membres de plein droit contribuent selon un barème prenant en compte la richesse nationale. Proportionnelle au Produit intérieur brut (PIB) de la province – ? 830 G$ en 2017, le plus élevé du Canada, le montant obligatoire que devrait verser l'Ontario comme membre de plein droit avoisineraient les quelque 2,5 M$ annuellement. Une somme à laquelle devraient s'ajouter des contributions régulières du même ordre. Le changement de statut pourrait donc se chiffrer à près de 5 M$, soit autant que le budget du ministère des Affaires francophones de l'Ontario !

Le second obstacle pour la province canadienne est la nécessité de poser un geste fort pour protéger la langue française en Ontario. « *C'est très bien ce qu'a fait l'Ontario jusqu'à présent. Injection de fonds dans la Francophonie, la création du ministère… Mais la province doit faire plus que respecter sa minorité francophone. Elle doit agir politiquement pour cette minorité en devenant officiellement bilingue et en déployant du leadership pour faire d'Ottawa une ville bilingue* », explique Carol Jolin, président de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO), un organisme agissant comme porte-parole de la société civile franco-ontarienne. Sur ce dernier point, l'Ontario a fait ses devoirs en adoptant en décembre

2017 le projet de loi 177 qui vise à protéger les services en français offerts dans la capitale nationale, même si elle ne reconnaît pas la Ville d'Ottawa comme étant officiellement bilingue. Pour Carol Jolin, il s'agit d'un pas de géant : « *le signal que ça envoie, non seulement pour la Ville, mais aussi pour la province et pour le pays, c'est de pouvoir dire que notre capitale nationale reflète les deux langues officielles du pays, je pense que ça, c'est important* ». Reste à voir si cela suffira à convaincre les États membres de l'OIF.

Mais le jeu en vaut-il la chandelle pour l'Ontario ? Les efforts et les sommes à investir pour devenir membre de l'OIF auront-elles des répercussions positives dans la province pour la minorité franco-ontarienne, et plus largement pour tous les Ontariens ?
Il est évident que l'Ontario a beaucoup à offrir à la Francophonie, et il est souhaitable que la province mette son expertise à profit des autres États membres. En retour, la Francophonie peut être très bénéfique à l'Ontario. Ce nouveau partenariat pourrait avoir – et a déjà – une influence majeure sur des enjeux politiques, économiques, migratoires et linguistiques cruciaux pour l'avenir et l'émancipation de la minorité francophone de l'Ontario.

Un nouveau ministère des Affaires francophones

S'inscrivant dans la suite logique du statut d'observateur obtenu par la province en 2016, le remplacement de l'Office des Affaires francophones ontarien par un ministère à part entière en juillet 2017 est un exemple éloquent d'une mesure prise par les libéraux de Kathleen Wynne qui se veut une victoire importante pour les francophones de l'Ontario. « *La création d'un ministère autonome donne encore plus de poids au fait que le gouvernement de l'Ontario reconnaît que la population francophone, sa culture et sa langue sont un volet dynamique de la vie en Ontario* », a déclaré la Première ministre en conférence de presse. Exauçant le souhait exprimé par la communauté franco-ontarienne de voir l'Office – créé dans la foulée de la Loi sur les services en français (LSF) en 1986 – accroître ses responsabilités au sein de l'appareil gouvernemental, le gouvernement libéral a en outre positionné l'Ontario à l'avant-garde des provinces comptant des milieux minoritaires francophones. Aucune autre ne possède de ministère dédié aux questions francophones. Pas même le Nouveau-Brunswick, seule province canadienne pourtant officiellement bilingue.

Miser sur la Francophonie : le pari économique de l'Ontario

Pour les Franco-ontariens, l'adhésion à l'OIF ne représente pas seulement une reconnaissance officielle par le gouvernement provincial de leurs spécificités culturelle et linguistique, mais aussi la chance de prouver à leurs concitoyens que la connaissance du Français et le bilinguisme dans les entreprises sont synonymes de prospérité économique. D'ailleurs, « *c'est l'argument économique qui a convaincu Kathleen Wynne d'entreprendre les démarches d'adhésion à l'OIF* », rappelle Carol Jolin.

Pour le président de l'AFO, l'entrée de la province dans la grande famille de la Francophonie représente *« une fenêtre d'opportunité*

inestimable » pour envoyer des délégations commerciales ontariennes bilingues à la rencontre des États et gouvernements membres de l'OIF. Chiffres à l'appui, Carol Jolin souhaite que l'économie ontarienne dépende moins des États-Unis : « *une étude réalisée par le Conference Board du Canada en 2017 révèle que 83 % de nos exportations et importations vont ou proviennent de nos voisins du Sud. Mais quand les États-Unis ont la grippe, le Canada tousse ! Faire partie de l'OIF et tisser des liens avec les partenaires francophones permettrait de diversifier notre économie.* »

★ Le français en Ontario : un peu d'histoire

Si l'État canadien est bilingue d'un océan à l'autre, ce n'est pas nécessairement le cas des administrations provinciales : actuellement, l'Ontario demeure une province unilingue anglaise. De la création du Canada en 1867 jusque vers la fin des années 1960, la classe politique ontarienne, essentiellement constituée de Canadiens anglais, était réfractaire à la reconnaissance des droits des franco-ontariens. Les politiques provinciales visaient à assimiler les Franco-Ontariens à la majorité anglophone : le Règlement 17, en vigueur de 1912 à 1944, interdisait l'enseignement et l'utilisation du français dans les écoles primaires (en février 2016, la Première ministre Kathleen Wynne a d'ailleurs présenté les excuses officielles du gouvernement aux Franco-ontariens). L'émergence d'un mouvement séparatiste fort au Québec dans les années 1960 et 1970 entraîna cependant une redéfinition complète de la situation. Les élites politiques ontariennes, et notamment le Premier ministre John Robarts, devinrent conscientes de la nécessité de préserver l'unité canadienne en permettant aux francophones de s'épanouir pleinement comme citoyens dans l'espace canadien.

Depuis les trente dernières années, les Franco-ontariens ont obtenu la reconnaissance de plusieurs droits linguistiques : en 1986, autorisation d'employer la langue de Molière « *devant les tribunaux et dans l'éducation* », de même que dans les travaux parlementaires en vertu de la Loi sur les services en Français ; en 1987, fondation de la TFO (Télévision française de l'Ontario) ; en 1997, création de douze conseils scolaires de langue française ; 2001, officialisation du drapeau franco-ontarien ; en 2005, mise sur pied des prix pour la Francophonie ontarienne ; en 2007, nomination d'un premier Commissaire aux services en français ; et, enfin, en 2011, obligation pour les sous-traitants gouvernementaux d'offrir des services en français.

Aujourd'hui, les 623 000 Franco-ontariens – la plus grande concentration de francophones canadiens hors Québec – peuvent exiger des services en français à l'intérieur de 26 régions désignées à l'intérieur de la province. Pour leur protection légale, ils peuvent compter sur l'appui du Commissariat aux services en français de l'Ontario, dont le mandat est de veiller à ce que les droits des citoyens de l'Ontario et les obligations du gouvernement soient respectés en vertu de la Loi sur les services en français.

Denis Laframboise, président de la Société Économique de l'Ontario (SÉO), est lui aussi convaincu de l'importance de développer des partenariats d'affaires avec les États membres de l'OIF. Selon lui, cette institution diplomatique est un excellent véhicule pour nouer de nouvelles relations économiques dans des domaines d'avenirs : « *la SÉO vient de signer une entente avec l'Institut de la Francophonie pour le Développement durable (IFDD), organe rattaché à l'OIF, concernant l'économie verte et le développement durable. C'est un secteur qui suscite un engouement indéniable en Ontario, mais aussi dans toute la Francophonie économique* ».

« *Et quand on parle de la Francophonie économique* », de spécifier Denis Laframboise, « *on pense à la France et à l'Europe, mais il ne faut surtout pas oublier l'Afrique : l'Afrique est un continent clé.* ». Les Franco-ontariens nourrissent de grandes espérances vis-à-vis des États membres du continent africain, qui incarnent de plus en plus l'avenir de la Francophonie. Si la croissance démographique africaine se maintient, d'ici 2050, le nombre de locuteurs francophones triplera, pour atteindre 700 millions. Et l'Ontario doit en profiter, martèle le Commissaire aux services en français de la province, Me François Boileau, dans la même veine que le président de la SÉO : « *on serait irresponsable de ne pas aller vers eux. La Francophonie nous ouvre les portes de l'Afrique. Cela représente un énorme potentiel commercial* ». D'autant plus que l'Ontario émerge du lot en matière de financement de projets dans les pays en voie de développement par rapport aux institutions financières européennes, ses grands investisseurs étant plus disposés à se satisfaire de taux de croissance proche de zéro.

Kathleen Wynne
© Flickr - Jason Hargrove

La province canadienne la plus riche entend notamment se positionner sur le marché africain grâce au mouvement coopératif, un modèle d'entrepreneuriat qui a fait ses preuves et qui continue de les faire. « *Actuellement, 40 % des 623 000 Franco-Ontariens sont membres d'une coopérative. On parle de 175 ans d'expertise d'entrepreneuriat collectif qui a mis les bases d'une économie forte dans l'Ontario français. On peut être un modèle pour les pays africains membres de l'OIF* », soutient Denis Laframboise. Il souligne notamment que le modèle coopératif peut constituer un mode d'insertion privilégié au monde du travail pour la jeunesse africaine, touchée de plein fouet par un chômage chronique.

Selon Me Boileau, l'Ontario a tout intérêt à investir le terrain africain afin de mettre en place des programmes de formation au service de l'insertion professionnelle des jeunes. « *En 2014, la Cité collégiale d'Ottawa a implanté un programme de technique policière à Abidjan afin de contribuer à la formation de 10 000 policiers municipaux. Le Collège Boréal (Sudbury) a de son côté développé au Mali des formations pratiques améliorant la gestion de l'exploitation agricole en territoire désertique* ». Ces ententes

permettent à l'Ontario de démontrer la plus-value de ses activités d'apprentissage intégrées aux réalités du monde du travail et donnent la chance aux jeunes Africains de jouer un rôle clé dans leur communauté en œuvrant pour trouver des solutions à des problèmes aussi importants que l'insécurité alimentaire.

L'efficacité et l'équité du modèle de gouvernance franco-ontarien ont aussi avantage à être exportés en Afrique « *Notre approche de gouvernance est le genre d'expertise vraiment unique qu'on peut offrir au continent. Plusieurs firmes ontariennes offrent déjà des conseils de consultant en gouvernance à certains conseils d'administration du Burkina Faso et du Sénégal. On a plein de demandes. Il faut en profiter* », explique Carol Jolin. Outre la gouvernance, le président de l'AFO ajoute qu'au cours des prochaines années, toutes les voies permettant de percer le marché africain devront être explorées.

Si l'OIF ouvre les portes de l'Afrique à l'Ontario, Denis Laframboise reconnaît que l'Ontario a aussi besoin de l'expertise africaine. « *L'Afrique reste l'un des poumons de l'immigration francophone dans la province. On a besoin d'une main-d'œuvre africaine compétente et francophone qui s'établisse et contribue au développement économique et social des régions de l'Est, du Centre et du Nord-Est, là où sont concentrés les Franco-Ontariens.* »

L'immigration francophone au secours des Franco-ontariens

L'un des défis majeurs auquel l'Ontario fait face est le faible nombre d'immigrants francophones qui décident de s'y installer. En 2012, la province s'est fixé un objectif de 5 %, mais les chiffres des dernières années montrent qu'il y a loin de la coupe aux lèvres : bon an, mal an, ce sont entre 2 et 3 % des nouveaux arrivants en Ontario qui sont francophones. Une situation qui, selon Me Boileau, s'avère problématique : « *Comme commissaire, je suis déçu des résultats. Je vois le seuil de 5 % non pas comme un objectif, mais comme un minimum.* »

Or, la participation de l'Ontario à l'OIF pourrait être la pièce maîtresse de la solution : « *On espère que l'accession de l'Ontario à l'OIF envoie un message de sérieux, et que le gouvernement implantera des structures permanentes dédiées à la sélection, l'accueil, l'intégration, la rétention et la formation des nouveaux arrivants francophones* », de renchérir Me Boileau.

Denis Laframboise abonde en ce sens. Pour le président de la SÉO, le Ministère doit prendre l'initiative : « *On met la pression au Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration pour être outillés pour attirer les immigrants francophones et cibler ceux au profil économique intéressant* ». Le président de la SÉO insiste en outre sur la multiplicité des villes d'accueil possibles pour les nouveaux arrivants : « *l'Ontario ce n'est pas juste Toronto. La minorité francophone est aussi présente à Windsor, Hamilton, Timmins, Sudbury, Thunder Bay. Nous préconisons l'installation dans ces villes* ».

Son avis est partagé par Carol Jolin, pour qui « *l'entrée à l'OIF envoie le message aux États membres qu'il y a une vie en français en Ontario. Il y a des possibilités de travailler et de s'intégrer à une communauté francophone en venant en Ontario, et pas seulement dans les grands centres, mais aussi dans les régions rurales où*

Toronto © Flickr - Boris Kasimov

il y a beaucoup de besoins et surtout de postes à pourvoir. Les régions ont besoin de main-d'œuvre qualifiée. Elles offrent des cadres de vie différents qu'en ville, mais tout aussi stimulants. Les communautés sont très accueillantes pour accommoder les nouveaux arrivants ».

Selon Carol Jolin, il ne faut pas oublier l'ouest de Toronto, en passe de devenir, dans les prochaines années, le nouveau bastion démographique de la francophonie ontarienne. « *Là-bas, on ouvre des écoles maternelles tous les deux ans et des secondaires tous les quatre ans.* » L'AFO vient de publier son livre blanc de l'immigration, dans lequel elle suggère une série de recommandations pour mieux arrimer les politiques migratoires du gouvernement ontarien avec celles du fédéral. « *Ce qu'il faut pour une intégration réussie des immigrants francophones* », résume le président, « *c'est que peu importe l'endroit où ils soient dans la province, ils aient la possibilité de se trouver un emploi en français, d'avoir une communauté francophone où s'intégrer, et de bonnes écoles francophones pour les enfants.* »

Outre des écoles maternelles, primaires et secondaires, la grande région de Toronto pourrait bientôt accueillir l'Université de l'Ontario français, dont l'ouverture a été annoncée pour la rentrée scolaire 2020 par les libéraux de Kathleen Wynne. « *Une bonne nouvelle comme ça, ça n'arrive qu'une fois par génération* », se réjouit Me Boileau, ajoutant au passage « *qu'on parle de la création d'une institution phare qui proposera une gamme de grades universitaires et de programmes d'études en français dans le centre névralgique de la province. C'est majeur !* » Adopté à l'unanimité, le projet de loi, introduit par la députée néo-démocrate France Gélinas, est l'aboutissement d'une longue lutte menée par les étudiants franco-ontariens et l'AFO. « *Chaque année nos étudiants de Toronto et des environs qui ne veulent pas déménager pour aller à Ottawa ou à Sudbury finissent par faire leur diplôme en anglais. Avec l'Université de l'Ontario français, on va pouvoir garder ces jeunes-là, en plus d'attirer ceux des alentours et des États et gouvernements membres de l'OIF qui sentent l'appel de la plus grande ville canadienne* », précise Carol Jolin. Le seul hic est que le mandat de l'institution est pour l'instant restreint à l'enseignement des arts, des sciences et du commerce. Cela ferme la porte à plusieurs programmes, comme la santé, le droit, la médecine et la musique.

Quel avenir pour la Francophonie à l'ère de Doug Ford ?

Les Franco-ontariens semblent unanimes quant à l'intérêt d'être devenu membre observateur auprès de l'OIF. Sans ambages, le Commissaire aux services en français, Me Boileau, affirme qu'« *avoir obtenu ce statut est une source de fierté pour les Franco-ontariens* ».

Ils sont en outre d'ores et déjà favorables à la « membriété » complète, convaincus que le jeu en vaut la chandelle. « *On pousse pour que l'Ontario devienne membre à temps plein* », poursuit Me Boileau, mettant l'accent sur le fait qu'« *en situation minoritaire, si on n'avance pas, on recule. La Francophonie ontarienne doit s'épanouir, et pas simplement survivre* ». « *C'est une chance de rehausser le profil international de l'Ontario en entier* », avance pour sa part

Carol Jolin. Le président de la SÉO, Denis Laframboise, s'engage quant à lui à supporter les démarches : « *Devenir membre permanent de l'OIF, je vois ça comme un investissement à long terme, pas une dépense. C'est un vrai projet de société. On va être là pour accompagner l'Ontario* », résume-t-il avec résolution.

Le résultat de l'élection provinciale de juin 2018 qui a vu les progressistes-conservateurs du controversé Doug Ford détrôner les libéraux de Kahtleen Wynne aura-t-il un impact sur l'adhésion complète de l'Ontario à l'OIF ? Le Commissaire aux services en français, de même que les présidents de l'AFO et de la SÉO se disent confiants que le gouvernement Ford ira de l'avant, mais que le processus pourrait être retardé. En effet, les députés conservateurs n'auront commencé à siéger à Queen's Park qu'un petit mois avant le sommet d'Erevan.

Un nombre de semaines bien insuffisant pour que la nouvelle ministre déléguée aux Affaires francophones, Caroline Mulroney, avocate et fille de l'ex-premier ministre du Canada Brian Mulroney, s'approprie le dossier, fasse la promotion de la permanence de l'Ontario auprès des autres États et gouvernements membres et dépose une demande officielle. S'ajoute à cela la perte de la pleine autonomie de son ministère qui redevient un Office des Affaires francophones ; une décision qui se traduira par une diminution des ressources financières et bloquera l'embauche de nouveaux employés que le gouvernement précédent souhaitait voir se consacrer à la mise en candidature de l'Ontario. En somme, une amère déception pour les Franco-Ontariens, même si bon nombre d'entre eux sont d'avis que la nomination de Caroline Mulroney, parfaitement bilingue, représente un bon choix pour faire progresser les dossiers de la francophonie.

Dans cette optique, il est peut-être plus réaliste – voire trop optimiste ? – pour la pro-

★ Le drapeau ontarien, emblème de la communauté franco-ontarienne

C'est à l'Université de Sudbury qu'a été créé en 1975 le drapeau franco-ontarien. Le lys symbolise l'appartenance à la Francophonie alors que la fleur de trille affirme l'attachement à l'Ontario. Plus qu'un simple étendard, il est devenu au fil des ans un outil de revendication politique qui accompagne les luttes de la communauté française de la province – pensons notamment à la saga pour l'obtention d'une école secondaire de langue française à Penetanguishene en 1979 ou la campagne de 1997 visant à empêcher la fermeture de l'hôpital Montfort d'Ottawa, le seul établissement de santé francophone en Ontario . Véritable symbole de fierté, le drapeau flotte aujourd'hui au-dessus de toutes les institutions francophones de la province.

vince canadienne d'envisager une candidature au Sommet de Tunis en 2020. Soulignons au passage que la Secrétaire générale de l'OIF pourrait échouer dans sa tentative de briguer un deuxième mandat à Erevan, elle qui a été désavouée par Emmanuel Macron au profit de la candidature de la ministre des Affaires étrangères du Rwanda. Une nouvelle Secrétaire générale pourrait éventuellement ralentir, ou dans le pire des cas, bloquer, une demande de l'Ontario. « *On ne dépend pas de la personne à la tête de l'OIF, mais c'est sûr que c'est toujours plus facile la continuité que de tout repartir à zéro avec une nouvelle personne* », souligne Carol Jolin, faisant ici allusion au fait que Michaëlle Jean a publiquement encouragé l'Ontario à déposer une demande de membre permanent.

D'ici là, quelles sont les tâches qui attendent l'Ontario en vue des prochains Sommets de la Francophonie ? M. Jolin pense que l'AFO et l'Ontario doivent poursuivre leur travail de fond : « *On veut continuer à bâtir notre réseau et à prendre contact avec des partenaires. On veut aussi travailler sur la dimension économique de l'adhésion à l'OIF, faire la promotion du développement durable, et agir spécifiquement dans les domaines clés de l'accès à l'éducation pour les enfants et de la lutte contre les violences faites aux femmes.* » Erevan pourrait même constituer – pourquoi pas ? – l'occasion pour le nouveau gouvernement ontarien de montrer sa bonne volonté à l'Organisation. Comme signaux forts, Me Boileau suggère que le gouvernement « *se dote d'un plan d'action pour la Francophonie ontarienne, modernise la Loi sur les services en français et amorce le processus de création de l'Université de l'Ontario français* ».

Tous les regards sont donc désormais tournés vers le nouveau gouvernement conservateur, qui a pris un certain nombre d'engagements envers les Franco-ontariens pendant la campagne électorale (mais moins que ses rivaux libéraux et néo-démocrates). Doug Ford a notamment fait la promesse de créer un poste de conseiller aux affaires francophones au cabinet du chef – poste qui a déjà existé, mais qui a été supprimé. Unilingue anglophone, il a aussi déclaré en campagne qu'il apprendrait le français, soutenant maladroitement que « *c'est important de communiquer avec une autre partie du pays qui parle le français. J'aime le Québec* ». Le télédiffuseur public Radio-Canada, qui lui demandait quelle est l'importance pour un chef de parti ontarien d'être capable de s'exprimer en français, a dû lui rappeler que la question faisait référence au demi-million d'Ontariens de sa propre province. Quelques jours avant le scrutin, il a par ailleurs réitéré sa promesse d'aller de l'avant avec le projet de création de l'Université de l'Ontario français, sans toutefois donner de détails sur son plan de match.

Maintenant élu, Ford doit passer de la parole aux actes. Le premier test sera celui du budget : les conservateurs ayant annoncé une réduction des dépenses publiques, le niveau de qualité actuel des services en français sera-t-il maintenu ? L'enveloppe de 20 M$ censée accompagner le démarrage de l'Université de l'Ontario français sera-t-elle distribuée ? La cible de 5 % d'immigration francophone

pourra-t-elle être atteinte, Ford venant de supprimer le portefeuille de l'immigration au sein de son gouvernement ?

En outre, qu'en sera-t-il de la participation de l'Ontario à l'OIF ? La députée conservatrice de Thornhill, Gila Martow, une francophile convaincue qui a assumé pendant les années au pouvoir de Kathleen Wynne le rôle de critique en matière d'Affaires francophones, a assuré en campagne électorale que les conservateurs ne quitteront pas la grande famille de l'OIF, mais souhaitent « *consulter la communauté franco-ontarienne avant de déposer une demande de permanence* ». Elle a cependant du même coup avoué qu'elle étudierait attentivement la question des frais supplémentaires qu'engendrerait le passage du statut d'observateur à celui de membre permanent, puisqu'avec la formule de contribution actuelle basée sur le PIB, l'Ontario devrait payer plus que le Québec pour faire partie de l'OIF - une situation qualifiée de « *farfelue* » par Me Boileau.

Si la victoire conservatrice fait peur aux francophones de la province, qui ont entretenu une lune de miel avec le caucus – très francophone – de Kathleen Wynne, il n'y a pas lieu de s'alarmer pour l'instant devant le faible nombre de députés conservateurs qui maîtrisent la langue de Molière. Après tout, il n'est pas nécessaire d'être francophone pour être francophile et pour faire avancer les droits des Franco-ontariens. Laissons la chance au coureur, mais rappelons aux troupes de Doug Ford qu'alors que la Francophonie ontarienne a le vent en poupe comme jamais, il serait bien dommage de briser ce formidable élan. ■

#5
L’OFQJ a 50 ans

La belle histoire de l'Office franco-québécois pour la jeunesse

★ par Georges Poirier ★

Plus de 150 000 jeunes, Français et Québécois, ont traversé l'Atlantique depuis 50 ans en bénéficiant d'un programme de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, fondé en 1968. Pour beaucoup, cette expérience dans « le pays d'en face » a changé leur vie et influé sur leur parcours personnel et professionnel. Ce succès de l'Office prend sa source dans les années 1960. C'est alors le temps des « retrouvailles » entre « cousins », éloignés par l'histoire et l'océan.

★ George Poirier, journaliste, directeur de France-Québec mag, administrateur de Agora Francophone Internationale.

Une volonté politique

De la Conquête anglaise de la Nouvelle-France en 1763 au milieu du XXe siècle, les relations franco-québécoises sont ténues. Arrive au pouvoir à Québec, en 1960, l'équipe « *du tonnerre* » de Jean Lesage. En 1961, il est reçu en chef d'État à Paris par le général de Gaulle. Celui-ci accorde le statut diplomatique à la Délégation générale du Québec qui s'ouvre dans la capitale française. Dès cette époque, il entend « *aider les Québécois à disposer d'eux-mêmes* ». En 1965 est signée une entente de coopération en matière d'éducation. Le gouvernement canadien n'apprécie guère cet accord direct entre la France et le Québec. Premier titulaire du nouveau ministère de l'Éducation du Québec Paul Gérin-Lajoie (décédé le 25 juin 2018 à 98 ans) revendique alors le droit de sa province de signer des accords internationaux au nom du « *prolongement international des compétences internes du Québec* ». Cette « doctrine Gérin-Lajoie » fonde, depuis, la diplomatie québécoise.

De son côté, le général de Gaulle promeut le Québec sur la scène internationale de façon tonitruante le 24 juillet 1967, à Montréal, en lançant son fameux « *Vive le Québec libre* ». Deux mois après, un protocole jette les bases, très larges, de la coopération franco-québécoise. L'OFQJ naît officiellement le 9 février 1968. Les deux négociateurs, Jean-Paul L'Allier (Québec) et Jean-Claude Quyollet

De Gaulle lançant son historique « *Vive le Québec libre* » au balcon de l'Hôtel de ville de Montréal, le 24 juillet 1967
© Ville de Montréal

1968 Signature Protocole OFQJ
© Archives OFQJ

(France), deviennent les premiers secrétaires généraux. Au beau milieu des « événements de mai 68 » commencent les premiers échanges. Deux mille jeunes y participent au cours de la première année.

Une volonté politique forte a donc créé l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Aucun gouvernement ne l'a remis en cause, quelles que soient les alternances politiques, tant en France qu'au Québec. Même si les enveloppes budgétaires sont plus ou moins garnies, au gré des soubresauts économiques. Les gouvernements impriment surtout leurs marques par le choix des secrétaires généraux et l'impulsion donnée aux programmes. Avec, parfois, de vrais virages.

Les premiers mariages

Au début, l'OFQJ vise surtout « *l'enrichissement personnel* » des stagiaires et « *la connaissance mutuelle des deux peuples* ». On se découvre lors de voyages de groupe d'une à quelques semaines. Traversent ainsi l'Atlantique des jeunes animateurs sociaux, enseignants, journalistes, ruraux, syndicalistes… des chorales aussi. Et surviennent les premiers mariages !

Quand débute la décennie des années 70, l'heure au Québec est à la francisation des milieux de travail et cela préfigure une dimension plus professionnelle des échanges. Gros débat aussi, au sein de l'Office, sur l'âge des stagiaires, officiellement de 16 à 30 ans, mais le recrutement s'effectue surtout chez les 18-25 ans. Or, pour attirer les jeunes professionnels, la barre doit être plus haute. Le conseil d'administration la fixera, de justesse, à 35 ans en 1973, pour certains stages. La règle de 70 % de jeunes travailleurs et de 30 % d'étudiants s'avère difficile à tenir. D'autant que les sections française et québécoise de l'OFQJ n'ont pas tout à fait la même approche. En pleine Révolution tranquille, le Québec privilégie les « *agents de changement* » en tous milieux. La France, débordée de demandes de stages, sélectionne des jeunes leaders susceptibles d'être des « *multiplicateurs* ». Les voyages sont alors proposés clé en main. L'Office accroît ses équipes avec des chargés de mission thématiques qui organisent les voyages des stagiaires en partance et accueillent ceux de l'autre pays.

L'élection en 1976 du Parti Québécois (souverainiste) trouve un large écho en France. Les Premiers ministres Raymond Barre et René Lévesque lancent, en 1977, les « *rencontres alternées* » et président eux-mêmes le conseil d'administration de l'OFQJ. Le budget de l'Office est augmenté de 35 %, ce qui redonne vigueur à des échanges plombés depuis 1973 par le choc pétrolier et la hausse du transport aérien. L'idée est de revenir à au moins 3 000 stagiaires par an. Le deuxième choc pétrolier des années 1978-1981 fragilisera à nouveau les budgets.

La valse des secrétaires généraux

C'est aussi l'époque d'un changement de gouvernance : après les hauts fonctionnaires, des « politiques » deviennent secrétaires généraux. En 1978-1979, les ministres en charge de l'OFQJ, Claude Charron (Québec) et Jean-Pierre Soisson (France), font nommer des membres de leur cabinet : André Tétrault et

Dominique Bussereau. Celui-ci deviendra plus tard ministre et préside aujourd'hui l'Assemblée des départements de France. En 1982 lui succéderont la chevènementiste Anne Cublier puis en 1989 le rocardien Claude Quenault. Côté québécois arriveront le chef de cabinet de René Lévesque, Alexandre Stefanescu en 1985 et un ancien député libéral canadien André Maltais en 1989.

Les fortes alternances politiques des années 1980 transparaissent donc à la tête de l'OFQJ. Qu'il s'agisse du retour des libéraux au Québec ou de l'arrivée de la gauche en France en 1981. L'insertion sociale et professionnelle devient l'axe prioritaire. La ministre française Edwige Avice demande que l'OFQJ soit « *accessible aux moins favorisés* ». Toutefois, la « *cohabitation* » en France, entre 1986 et 1988, voit les Premiers ministres Jacques Chirac et Robert Bourassa souhaiter une « *réorientation vers des stages en entreprises* ». Le gouvernement libéral québécois, dans un contexte de coupures, entend « *dépoussiérer* » l'Office qui vient d'avoir vingt ans.

Les jeunes, aussi, font évoluer l'OFQJ vers le perfectionnement professionnel. L'époque n'est plus aux « *retrouvailles* » et à l'unique formule des grands groupes de 20 à 40 personnes. Apparaissent, au début des années 80, les IPG : voyages individuels ou par petits groupes, moins axés sur la découverte que sur les besoins des stagiaires. Ce sont eux qui montent leur programme. De quoi atténuer les tensions budgétaires de l'Office, mais le nombre de participants fléchit à 2 323 stagiaires en 1986. Ce qui inquiète la Commission permanente de coopération franco-québécoise. L'OFQJ restructure sa programmation en 1988 en trois secteurs : contact, formation, recherche et production. Il multiplie les partenariats : ainsi débutent les premiers stages en milieu de travail entre les IUT français et les Cegeps québécois.

Parallèlement, l'OFQJ s'engage dans de grands événements à forte visibilité. Le plus spectaculaire sera en 1984 pour le 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier. Un bateau, le Mermoz, fera la traversée dans l'autre sens, de Québec à Saint-Malo, avec 600 jeunes Français et Québécois à bord. Il y aura aussi l'opération Ariane-Baie James en 1985, un concert aux Francofolies de La Rochelle en 1988 ou encore un équipage OFQJ féminin (franco-québécois et inuit) au premier raid Harricana en motoneige en 1990.

Le creux des années 90

La relation politique franco-québécoise se distend dans la première moitié des années 1990. Pas de « *rencontre alternée* » entre 1989 et 1995. Le président François Mitterrand et le Premier ministre québécois Robert Bourassa, malades, décèdent l'un et l'autre en 1996, peu après avoir passé la main. La droite est revenue à l'Élysée avec Jacques Chirac et le Parti québécois a repris le pouvoir avec Jacques Parizeau. Celui-ci, en janvier 1995, est accueilli à Paris à bras ouverts, toutes tendances confondues, mais il perd, de justesse, son référendum d'autodétermination du Québec à l'automne. Lucien Bouchard lui succède et reçoit son homologue Alain Juppé en 1996. Neuf ans qu'un Premier ministre français ne

2017 - Agadir Maroc
OFQJ au sommet climat
© OFQJ France

s'est pas rendu officiellement au Québec ! L'année suivante, nouvelle « cohabitation » en France et Lionel Jospin entre à Matignon, cette fois, pour cinq ans.

Ces revirements politiques influent sur la direction de l'OFQJ. En France, le rocardien Claude Quenault cède la place, en 1993, au professeur gaulliste Jacques Barrat qui sera remplacé en 1997 par un chercheur communiste Jacques Fauconnier. Au Québec, la libérale Ginette Pellerin passe le relais en 1995 à un ancien député du Parti québécois Michel Leduc. Le « creux » politique du début des années 90 s'accompagne d'un « creux » financier pour l'OFQJ. Les deux sections, française et québécoise, séparent leurs budgets. En 1992, il n'y a plus que 902 stagiaires français et 1 109 québécois. Il faut chercher de l'argent ailleurs, auprès de collectivités territoriales ou d'entreprises.

L'hégémonie étudiante

En 1992, l'Office, moins argenté, se veut moins généraliste. Il se recentre autour de quelques priorités : formation professionnelle, social, environnement, développement local, technologies… La culture n'est pas délaissée, en lien avec de grands événements tels les 350 ans de Montréal en 1992, le Printemps du Québec en France en 1999 ou des partenariats entre festivals. Ces années 90 voient aussi une petite ouverture à des stagiaires de pays tiers et la naissance d'échanges de jeunes militants politiques avec la création du Comité d'action politique France-Québec. Le nouveau programme Formation et Emploi est lancé en 1995. Le haut niveau, promu par Jacques Barrat, renforce l'hégémonie étudiante : 72 % d'étudiants parmi les stagiaires français en 1997, 68 % côté québécois. Jacques Fauconnier veut inverser la tendance.

La stabilité politique retrouvée entre 1997 et 2002 avec Lucien Bouchard et Lionel Jospin comme chefs de gouvernement, Louise Beaudoin et Marie-George Buffet comme ministres, raffermit l'OFQJ. Elles signent, en décembre 1998 une « déclaration d'orientation » pour l'Office. Une « nouvelle architecture » des programmes apparaît un an après. La « Coopération institutionnelle étudiante » regroupe les demandes et les ententes. Les programmes « Formation Emploi » et « Mobilité jeunes travailleurs » demeurent. Le nouveau programme « Action développement », avec trois domaines (culture, économie, social) entend ouvrir des champs nouveaux (multimédia, citoyenneté, pays tiers…). Un premier accord tripartite est signé avec la Côte d'Ivoire pour des apprentis du bâtiment.

La réélection de Jacques Chirac en 2002 en France et l'élection du libéral Jean Charest en 2003 au Québec entraînent l'arrivée de nouveaux secrétaires généraux de l'Office : Emmanuelle Pérès, proche du Premier ministre Jean-Pierre Raffarin et Alfred Pilon, ancien chef de cabinet de Jean Charest, qui va rester treize ans à la tête de la section québécoise. Les Premiers ministres scellent « *une nouvelle alliance franco-québécoise* ». Leurs ministres Monique Gagnon-Tremblay et Pierre-André Wiltzer signent un nouveau protocole pour l'OFQJ. Il garde le cap de la « *mise en valeur des intérêts franco-québécois* » et souhaite « *une plus grande ouverture aux pays tiers* ». L'OFQJ réunit ainsi de jeunes entrepreneurs pour accompagner les deux Premiers ministres lors d'une mission commerciale conjointe au Mexique en 2004.

Les taxes canadiennes

La « culture entrepreneuriale » devient un axe fort de l'OFQJ au milieu des années 2000, avec la création du programme Synergie entreprise en 2005. Emmanuelle Pérès multiplie les conventions avec les régions françaises et Alfred Pilon sollicite le secteur privé québécois. Un million de dollars est collecté lors d'une grande soirée au Spectrum de Montréal. La visibilité s'accroît avec une kyrielle de prix OFQJ. Certes, les étudiants demeurent le premier public, mais le rééquilibrage voulu à la fin des années 1990 se concrétise : il n'y a plus que 42 % d'étudiants côté français et 49 % côté québécois. Ce qui n'empêche pas une hausse du nombre de stagiaires : de 1 200 à 1 900, entre 2003 et 2006, pour la section française qui connaît un afflux de demandes. En 2003 aussi, pour ses 35 ans, l'OFQJ fête sa 100 000e stagiaire, Nathalie Côté, une jeune biologiste québécoise qui effectue six mois de stage en Franche-Comté. Et en 2008, pour les 40 ans, l'OFQJ se dote d'un joli slogan : « 40 ans d'audace ».

Un grand changement intervient au même moment pour la section québécoise : la ministre Monique Gagnon-Tremblay souhaite un guichet unique pour l'offre québécoise de mobilité internationale. Alfred va regrouper quatre offices sous le sigle LOJIQ (Offices jeunesse internationaux du Québec). Toutefois la section québécoise de l'OFQJ, grâce à une loi votée fin 2017, conserve sa spécificité bilatérale, régie par une entente entre deux gouvernements.

Un troisième gouvernement, celui du Canada, interfère parfois dans ces échanges franco-québécois. S'il regimbe moins politiquement, il pèse financièrement. En 2007, le Canada institue une taxe de 150 dollars pour « frais de participation » sur tous les stages de mobilité jeunes. Il ajoute, en 2015, une taxe de 230 dollars sur les employeurs canadiens de travailleurs étrangers et cela touche les programmes d'échanges internationaux. Troisième couche en juillet 2018 avec l'obligation pour les participants à des échanges de se rendre à Paris pour un relevé de données biométriques moyennant 85 dollars en sus des frais de transport. Étrange paradoxe à l'heure du libre échange, des discours sur la mobilité et de la reconnaissance des qualifications professionnelles cosignée en 2008 par Jean Charest et Nicolas Sarkozy, une initiative que suivent attentivement le Canada et l'Union européenne.

La stagiaire devenue Première ministre

La barre des 4 000 stagiaires est atteinte en 2010, quarante ans après l'objectif fixé en 1969… C'est une question du budget. En moyenne, pour une candidature acceptée, une est refusée. En 2013-2014, de fortes réductions budgétaires affectent, de plus, la section québécoise. À tel point que le secrétaire général Alfred Pilon publiera un livre blanc : « *La mobilité : un développement durable* ». Côté français, on diversifie les financements, mais on subit la taxe canadienne et des ententes sont perdues.

À la tête de la section française de 2007 à 2013, Frédéric Lefret, ancien du cabinet du ministre Jean-François Lamour, milite pour la valorisation des acquis lors des stages OFQJ. Nombre de parents constatent un changement de leurs jeunes à leur retour et, forts de cette expérience, la plupart trouvent plus facilement du travail. Après sept ans de discussions, un outil de mise en valeur des compétences acquises lors d'une mobilité internationale, le partenariat européen AKI, aboutira en 2017 avec plusieurs organismes, dont l'OFQJ France tandis que LOJIQ est partenaire associé.

En 2012, nouveau paysage politique, avec l'élection du socialiste François Hollande à l'Élysée et celle de la souverainiste Pauline Marois, première femme Première ministre du Québec. Elle fut stagiaire OFQJ en France comme jeune travailleuse sociale en 1972. C'est aussi le cas de ministres français actuels : Annick Girardin, élue de Saint-Pierre et Miquelon et ministre depuis 2014 sous les présidences Hollande et Macron, qui participa à l'épopée du Mermoz en 1984 ; Jean-Baptiste Lemoyne qui effectua un stage OFQJ-CAPFQ au ministère des Relations internationales du Québec et se retrouve vingt ans plus tard secrétaire d'État au Quai d'Orsay.

En 2016, les Premiers ministres Philippe Couillard (Québec) et Manuel Valls (France) confirment « le rôle central de la jeunesse franco-québécoise », dans le relevé de décisions de leur rencontre alternée. Cette année-là, le Délégué général du Québec à Paris, Michel Robitaille, est nommé PDG de LOJIQ et secrétaire général de la section québécoise de l'OFQJ. Son vis-à-vis français est, depuis 2013, le socialiste Pascal Bonnetain qui, à la fin de son mandat en 2017, est remplacé par Marianne Beseme, venue du cabinet du ministre Patrick Kanner.

L'ouverture à l'espace francophone

Les nouveaux moyens de communication transforment l'OFQJ en communauté connectée et facilitent l'accès à des réseaux de partenaires stratégiques. L'ouverture à l'espace francophone et aux pays tiers s'accroît. Un accord OFQJ-OIF est signé en 2015. Des délégations de jeunes participent aux grands événements francophones : Forum mondial de la langue française en 2012 à Québec et en 2015 à Liège ; Forum des femmes francophones en 2013 à Paris et en 2017 à Bucarest, etc. L'habitude se prend à l'OFQJ d'envoyer des jeunes lors de grands événements internationaux : Forum social mondial, COP sur le climat… Outre le réseautage que fortifient ces rencontres, il en ressort aussi des livres blancs assortis de recommandations. De nou-

velles thématiques émergent comme la lutte contre la radicalisation des jeunes et bien sûr le numérique. En 2016, la section française envoie à la Semaine numérique de Québec 280 personnes dont 134 start-ups, « *la plus importante délégation française jamais envoyée au Québec depuis les JO de 1976* », selon le quotidien Les Échos.

Au fil des ans, les missions de l'OFQJ s'adaptent aux réalités vécues par les jeunes. Le programme Mobilité étudiante demeure le plus prisé mais concerne maintenant moins de 40 % des participants. Le programme Développement professionnel (19 % des jeunes) s'adresse surtout aux 25-35 ans du secteur culturel. Le programme Entrepreneuriat, qui a succédé à Synergie Entreprise, progresse (17 %) après avoir longtemps plafonné sous les 10 % de jeunes stagiaires. Net recul du programme Emploi, insertion sociale et professionnelle, tombé de 26 à 16 % de participants, du fait des contraintes canadiennes. Le programme Engagement citoyen ferme la marche à 11 % des stagiaires. Une constante depuis les années 2000 : les jeunes femmes sont majoritaires. Les jeunes « *ayant moins d'opportunités* » ne sont pas oubliés. La mobilité des jeunes en insertion est l'objet d'un partenariat, signé en 2017, entre l'OFQJ, les Missions locales de France et les Carrefour Jeunesse du Québec.

Voici cinquante ans, l'OFQJ naissante organisait des voyages découverte pour de grands groupes. Aujourd'hui, l'Office est un accélérateur d'opportunités et d'employabilité. Il transforme des vies en accompagnant le rêve de beaucoup de jeunes. ■

2018 - Photo de groupe OFQJ © Archives OFQJ

Le vieil homme et le livre [1880 - 1920]
© Louisiana State Museum - Collection George Francois Mugnier

7

Lectures francophones

Dossier coordonné par Loïc Hervouet

Lectures *francophones*

RECENSIONS

- Loïc HERVOUET
- Peter KLAUS
- Françoise TÉTU DE LABSADE

NOS AUTEURS PUBLIENT

- ESJ Lille / Université Laval
- Marc QUAGHEBEUR
- Hanan MOUNIB
- Delphine Alice TANG

Double parrainage d'Alain Decaux et Michel Quint

Impossible, pour *l'Année francophone Internationale*, de ne pas saluer comme il se doit la sixième édition du Prix Alain Decaux de la Francophonie, qui porte le nom de celui qui inspira la création de la revue.

Mais c'est sans doute son parrain, Michel Quint, qui en parle le mieux : « *Le Prix Littéraire Alain Decaux décerné par la Fondation de Lille me paraît essentiel. D'abord parce qu'il réunit des écrivains du monde entier, unis par la pratique de la langue française. Cette année la lauréate nous vient d'Afrique. Ensuite parce que cette pratique implique un mode de pensée, une façon d'appréhender l'univers qui nous entoure et une tentative d'avoir prise sur lui, d'une façon presque magique. Posséder une langue c'est avoir la possibilité constante d'une petite cosmogonie. Les auteurs des nombreuses (plus de 700) nouvelles reçues cette année ne font pas exception : quand ils écrivent, ce ne sont pas des apprentis sorciers mais des créateurs de cosmos. Qu'ils soient remerciés de le faire en français.* »

Loïc Hervouet

Mani LI, *Lettres et autres nouvelles*, éditions Invenit, Lille, avril 2018, 192 pages, 15€

Francophonie : allez la France !

Le dynamisme de la Francophonie est réel. En témoignent le succès mondial du français langue étrangère, la jeunesse de la population des pays francophones africains, l'importance des courants d'échanges économiques francophones ou des communications en langue française sur Internet.

Dans la diplomatie multilatérale, la Charte de la Francophonie promeut les objectifs du développement durable, et notamment celui de l'accès à l'éducation pour toutes et tous. Ressource indispensable d'influence dans les relations internationales, la Francophonie est porteuse de réponses d'avenir face aux défis de la mondialisation. La France doit s'impliquer pleinement dans les coopérations multilatérales de la Francophonie institutionnelle et encourager les initiatives de la société civile francophone transnationale. Elle doit aussi veiller à articuler le projet de la Francophonie en Europe et à faire participer les acteurs territoriaux au mouvement francophone.

Marie-Béatrice LEVAUX, *Le rôle de la France dans une francophonie dynamique*, avis du CESE (Conseil Économique social et environnemental), Journaux Officiels, janvier 2018, 130 pages, téléchargeable

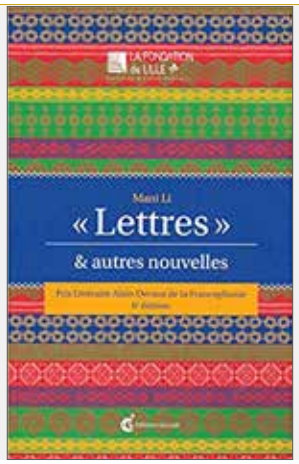

sur http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2018/2018_01_francophonie.pdf ou en synthèse http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Fiches/2018/FI01_francophonie.pdf

Réticences françaises à la Francophonie

La France est, de nos jours, un des piliers de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Ce choix raisonné en faveur d'une coopération intergouvernementale francophone, étendue aux domaines politiques et plus seulement cantonnée à l'éducation et à la défense de la langue française, a été long et difficile à se dessiner. À partir des archives de la présidence de la République française, pour certaines inédites, des témoignages des acteurs et témoins, ce livre propose une relecture du ralliement de la France à la francophonie institutionnelle et politique qui prend en compte tous les enjeux de politique étrangère et de puissance de la France : question québécoise, relations franco-africaines, multilatéralisme, etc.

Chaire Senghor de la Francophonie à l'Université Savoie Mont Blanc et membre de l'Académie des sciences d'outre-mer, Frédéric Turpin est notamment l'auteur de *Jacques Foccart. Dans l'ombre du pouvoir* (2015). Il a publié aux Indes savantes : *André Diethelm (1896-1954)*, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine*, et *De Gaulle, Pompidou et l'Afrique* (2010). Avec Jacques Frémeaux : *Pierre Mendès France et les outremers*.

Frédéric TURPIN, *La France et la francophonie politique : histoire d'un ralliement difficile*, Les Indes savantes, collection Rivages des Xan, avril 2018, 221 pages, 25€

Francophone, le Canada ?

Au cours des quarante dernières années, la francophonie canadienne a connu une évolution majeure et un ensemble de mutations saisissantes. L'objectif de cet ouvrage est d'offrir au lecteur des éléments factuels et interprétatifs pour se faire une idée de la complexité des dynamismes qui marquent actuellement le Canada francophone.

Au lieu de répliquer les paramètres convenus du débat portant sur la francophonie canadienne, nous avons choisi d'explorer les manifestations de la nouvelle donne qui la caractérise dans ses démarches de positionnement politique et d'actualisation identitaire.

Les dix-sept contributions qui forment la matière du livre ont été regroupées en trois sections. La première, «*La nouvelle francophonie canadienne*», présente certains éléments descriptifs de la réalité sociologique qui définit maintenant la francophonie canadienne. La deuxième, «*Mutations de l'imaginaire commun*», pénètre au cœur des mutations que connaît présentement la francophonie canadienne au chapitre de ses grandes thématiques et références identitaires. La troisième, «*Vitalité et visibilité des communautés francophones*», nous entraîne au centre des dynamismes politiques et identitaires, parfois paradoxaux, qui caractérisent les minorités francophones au Canada.

L'ouvrage accueille en ses pages des analystes chevronnés de la condition du Canada français - les Allain, Beauchemin, Boileau, Castonguay, Chias-

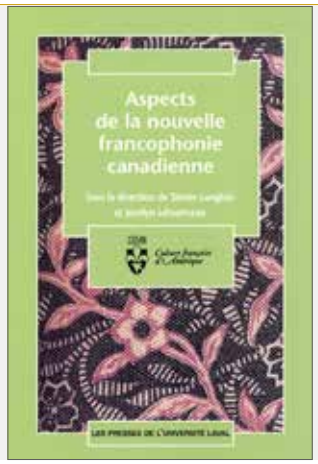

son, Clarke, Frenette, Laflamme, Martel, Poliquin et Stebbins - tout autant que de nouveaux participants au débat sur cette question - les De Vriendt, Lavigne, Lebel, Léonard, Remysen et Schmachtel.

Les communautés francophones au sein du Canada anglais d'un côté, l'Acadie et le Québec de l'autre, sont devenus des entités engagées - chacune de manière spécifique - dans des entreprises de refondation ou de redéfinition identitaire et politique dont l'orientation paraît claire pour certains analystes alors qu'elle reste largement ouverte pour d'autres. L'ouvrage entend apporter, au moulin de la connaissance empirique des situations identitaires émergentes et de l'interprétation qu'il est possible d'en faire, des données susceptibles de favoriser la révision des idées acquises.

Simon LANGLOIS, Jocelyn LETOURNEAU (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Presses Universitaires de Laval, collection Culture française d'Amérique, juin 2018, 342 pages, 18€

Le français vulnérable en Amérique

Sous-titre de l'ouvrage : «*Langue et culture chez les jeunes d'héritage francophone aux États-Unis d'Amérique*». Le français, établi aux USA en Louisiane et Nouvelle-Angleterre depuis plus de deux siècles, est aujourd'hui une langue menacée. Cette étude est consacrée au rôle actuel de la langue et de la culture francophone chez les jeunes, mais surtout à la question de sa survie et son avenir auprès de cette population vulnérable.

Joseph Edward Price est Professeur Adjoint de Français à l'Université d'Arizona (USA). Ses recherches portent sur la sociolinguistique et sur l'acquisition et l'enseignement des langues secondes.

Joseph Edward PRICE, *La jeune francophonie américaine*, L'Harmattan, janvier 2018, 276 pages, 27,50€

Vocation ambivalente de la francophonie

La francophonie est une idée ambivalente. Née de l'impérialisme français, elle n'a pas disparu avec la décolonisation des années 1960. Avec le post modernisme et la critique déconstructionniste de l'Occident, la francophonie vise à utiliser le prestige de la langue française pour constituer un instrument de dialogue des cultures enrichissant en retour le français. Les participants au colloque ITER ont réfléchi sur la genèse et le développement contrarié de la francophonie qui traduit l'évolution de la place de la France dans le monde. Si jadis, ce pays a attiré le regard du monde, il peut grâce à la francophonie offrir un miroir des cultures alternatif à langue anglo-saxonne plus orientée vers la mondialisation économique.

Olivier THOLOZAN (dir.), *Cultures et francophonie*, Presses Universitaires Aix Marseille, mars 2018, 120 pages, 10€

Vietnam : inventaire de la littérature francophone

La Francophonie en Asie-Pacifique est une revue semestrielle de recherche interdisciplinaire à portée professionnelle publiée par l'Institut Francophone International – Université Nationale du Vietnam, Hanoi, en

partenariat avec les Presses Universitaires de Provence (Aix-Marseille Université).

Conçue comme un forum scientifique innovant, elle a pour but d'assurer la publication d'articles scientifiques de qualité portant sur les différents aspects de la francophonie dans la zone Asie-Pacifique. Parmi ses rubriques (Espace francophone, Économie et développement, Science et technologie, Histoire, Culture et arts, Idées, Recension, Trésors retrouvés - textes rares), chaque numéro est consacré à un dossier thématique : le n°1 porte sur la littérature vietnamienne francophone, vaste champ qui mérite d'être davantage exploré par les études universitaires.

Une équipe de spécialistes propose un bilan de la recherche sur ce domaine, aborde les plus grands auteurs vietnamiens francophones (Pham Van Ky, Linda Lê), rend leur juste place à des auteurs oubliés (Nguyên Van Xiêm), enfin éclaire la production littéraire d'auteurs émergents et qui marquent le paysage littéraire de l'extrême-contemporain comme la romancière Minh Tran Huy.

Ngo TU LAP (dir.), *Littérature vietnamienne francophone*, Revue Francophonie Asie-Pacifique, n°1, Publication de l'Université de Provence, décembre 2017, 120 pages, 15€

L'apport du Maghreb à la littérature francophone

Le premier volume de cette étude consacrée à la diversité et à la richesse des littératures maghrébines et à leur importance au sein de la francophonie littéraire est consacré à l'Algérie. L'objectif est de faire ressortir les éléments caractéristiques des littératures du Maghreb qui se distinguent dans le champ littéraire francophone par l'expression de différentes réalités socio-politiques spécifiques à chacun des pays du Maghreb. L'ensemble des textes de ce premier volume se concentre sur les écrivains algériens, toutes générations confondues, qui présentent dans leurs œuvres des aspects de l'originalité de leur écriture en langue française.

Grâce à la diversité de ces études, le deuxième volume consacré aux littératures maghrébines se concentre sur les écrivains marocains et tunisiens. Nombreux sont ceux qui ont en commun l'utilisation de la langue française, réagissant, chacun à sa manière, à son utilité, à sa consolidation et à son maintien comme possibilité d'ouverture et de rapprochement aussi bien des peuples que des cultures.

Canadien et Américain d'origine marocaine, Najib Redouane vit depuis 1999 aux États-Unis où il enseigne les littératures de la francophonie du Sud. Auteur de plusieurs ouvrages critiques et de nombreux articles, il a aussi publié quatre romans et plusieurs recueils de poésie s'inscrivant dans un ensemble de récits poétiques intitulé : *Fragment d'une vie en vers*.

Yvette Bénayoun-Szmidt professeur titulaire (Université York-Glendon) est l'auteur et co-auteur de plusieurs ouvrages critiques et articles portant, entre autres, sur l'écriture au féminin dans la littérature francophone du Maghreb. Ses recherches actuelles se penchent sur les écrivains maghrébins migrants (ou en exil) au Canada. Canadienne d'origine marocaine, elle vit à Toronto (Canada). À la suite de la

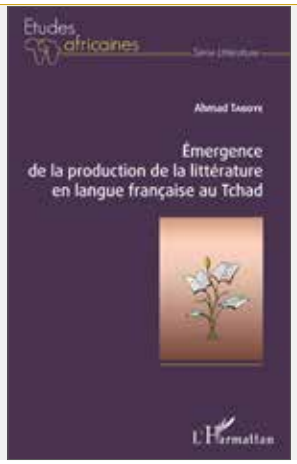

publication de son recueil de poésie *Échos de souvenance*, elle en prépare un second.

Najib REDOUANE, Yvette BENAYOUN-SZMIDT, *Littératures maghrébines au cœur de la francophonie Littéraire*, L'Harmattan, janvier 2018, volume I, *Écrivains d'Algérie*, 338 pages, 35€ et volume II, *Écrivains du Maroc et de Tunisie*, 378 pages, 38€

D'où émerge une littérature francophone au Tchad

À la lumière de la sociocritique, cet ouvrage vise à faire découvrir la littérature Tchadienne. Il est question de replacer cette production littéraire dans un contexte socio-historique précis, celui de l'émergence de l'État-nation indépendant. Par ailleurs, l'auteur interroge la place de cette production dans un cadre plus général d'enseignement, celui des médias, des revues spécialisées et de la recherche universitaire.

Né au Nord-Est du Tchad, Ahmad Taboye est enseignant chercheur au département de lettres modernes à l'Université de Ndjamena. Il a publié chez L'Harmattan le *Panorama critique de la littérature tchadienne d'expression française*. Ceci est son second ouvrage critique.

Ahmad TABOYE, *Émergence de la production de la littérature en langue française au Tchad*, L'Harmattan, février 2018, 256 pages, 25,50€

Francophones anciens et modernes à Mayotte

À Mayotte, les lettres francophones sont en pleine émergence. Après une introduction théorique qui contextualise cette anthologie, il est proposé au lecteur de découvrir la littérature de cette île à travers trois extraits d'une quinzaine d'écrivains qui peuvent être considérés comme des « Anciens » : Youssouf Saïd, Nassur Attoumani, Mansour Kamardine, Mihidjaé Maliki, Mahamoud Azihary, Salim Mouhoutar, Madi Haladi, Ousseni Maandhui, Séline Soula, Abdou Salam Baco, Saïd Ahamadi, Soulaimana Noussoura, Ali Maandhui et Mohamed Moindjié.

Suit un second volume concernant les écrivains modernes, dans lequel sont proposés des extraits d'une quinzaine d'écrivains qui peuvent être considérés comme des « Modernes » : Bacar Achiraf, Ambass Ridjali, Alain-Kamal Martial, Faissoili Maliki, Ousséni Soumaïla, Askandari Allaoui, Madi Abdou N'tro, Naouirou Issoufali Kira Bacar Adacolo, Soula Saïd-Souffou, Manou Mansour, Nassuf Djailani, Abdallah Jfreed, Silahi Zahara, Shendra et Ahamada Fahada

Docteur en littératures francophones de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), spécialiste de Nassur Attoumani auquel il a consacré sa thèse de doctorat et rattaché au laboratoire Héritage et constructions dans le texte et l'image (EA 4249 HCTI), Christophe COSKER enseigne actuellement au Centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte (CUFR) en qualité de PRCE. Lecteur attentif des écrivains de l'île aux parfums, il a déjà publié un essai qui leur est consacré, *Petite histoire des lettres francophones à Mayotte* (Paris, Anibwé, 2015). Cette anthologie peut être considérée comme une

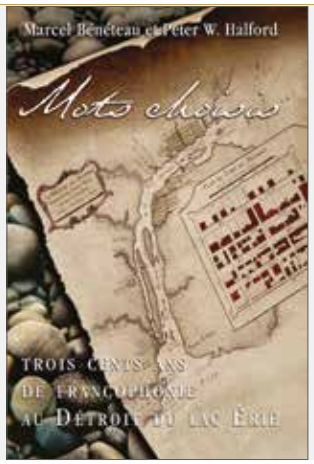

suite du précédent ouvrage, laissant la parole aux écrivains. Photographies de couvertures de Charles Bonnefond, *Le grand saut*, et *Fin de journée*, 2015.

Christophe COSKER, *Anthologie des lettres francophones à Mayotte*, L'Harmattan, Paris, mai 2018, Tome I : *les anciens*, 196 pages, 20€ , Tome II : *les modernes*, 178 pages, 18,50€

La voix d'Antigone s'exporte partout

Les mythes grecs notamment Antigone, ne cessent de nous parler. Cette étude prend en considération les réécritures de la pièce sophocléenne nées dans le contexte francophone extra-européen du XXe siècle. Le patrimoine culturel occidental rencontre des spécificités locales et il en résulte des textes hybrides. La tension entre le mythe grec et les particularités locales, linguistiques et culturelles a enrichi la matière mythique et permet de relire le présent à partir de la perspective du passé. Antigone lève la voix pour dénoncer des pouvoirs iniques,où que ce soit. Préface d'Ida Merello.

Emanuela Cacchioli a obtenu son doctorat en littérature comparée à l'université de Gênes en 2015. Ses recherches concernent les réécritures contemporaines des mythes anciens, les littératures francophones et le roman français du XXe siècle.

Emanuela CACCHIOLI, *Relectures du mythe d'Antigone dans les littératures francophones extra-européennes*, L'Harmattan, janvier 2018, 234 pages, 24€

Aux sources du « vocabulaire francophone de la frontière »

Le but du présent ouvrage est de dresser l'inventaire des particularités lexicales relevées sur le territoire de l'ancienne colonie du Détroit, berceau de la francophonie en Ontario et premier peuplement français permanent à l'ouest de Montréal. Ce glossaire a été rassemblé à partir de sources manuscrites, imprimées et orales, qui couvrent la période de 1701 à 2001.

De ces sources, ont été retenus tous les mots et expressions absents des dictionnaires français de référence comme le Larousse et le Petit Robert et ceux dont l'usage diffère des acceptions qu'on y retrouve. Aussi sont répertoriés les mots et acceptions que ces ouvrages qualifient de canadianismes, de mots anciens, vieux, vieillis ou régionaux et dont l'usage sort des restrictions *rares, familier, péjoratif, littéraire*, etc., imposées par le français de référence.

Jusqu'à l'arrivée des Américains à la fin de ce premier siècle, la région demeura un lieu de rencontres culturelles entre Canadiens, Anglais et Amérindiens dans lequel évolua un français reflétant les réalités politiques et géographiques de la vie de la frontière ; le Détroit peut donc être vu comme porte d'entrée pour toute une zone culturelle et linguistique que certains ont caractérisée comme l'aire du *Mid-Western French* ou du « français de la frontière ».

L'idée d'un tel ouvrage est née chez Peter Halford, professeur en dialectologie à l'Université de Windsor et premier linguiste à consacrer sa carrière entière à l'étude du français du Détroit. Initié aux techniques rigoureuses du Centre de philologie romane de l'Université de Strasbourg, il est surtout reconnu pour son édition intégrale et diplomatique du manuscrit Pierre Philippe Potier, publication qui fait autorité au sujet du seul et unique dictionnaire du français parlé en Nouvelle-France. L'édition de Halford est d'ailleurs la première

à rendre compte de l'apport considérable du Détroit à ce fameux lexique : comme Halford le souligne, deux tiers des mots inclus dans le petit calepin, communément appelé « *Façons de parler proverbiales, triviales, figurées, etc.* », ont été relevés au Détroit de 1744 à 1758. Il lui semblait donc tout à fait naturel de prolonger la recherche pour voir à quel point les particularités du français du Détroit notées par Potier étaient encore présentes au pays de Cadillac à la fin du XXe siècle. Certains mots, archaïques déjà à l'époque de Potier, étaient-ils toujours en usage dans cette enclave isolée ? Les mots régionaux de France, les canadianismes, les particularités propres aux pays d'en haut et les emprunts aux langues amérindiennes figuraient-ils toujours dans le parler local ? Que s'était-il produit sur ce premier terrain linguistique de l'Amérique du Nord dans les deux siècles et demi depuis l'écoute attentive du missionnaire lexicologue ?

Le lexique de Potier constitue une base sans égale dans l'histoire de la langue française en Amérique : il était temps que quelqu'un décrive l'édifice lexical qui s'était élevé sur ces fondements et définisse ainsi les spécificités du vocabulaire du Détroit. La structure et la portée du projet se dessinaient de plus en plus clairement : un glossaire tricentenaire de particularités lexicales, provenant de diverses sources des deux côtés de la rivière Détroit. Mais, pour aboutir à une étude qui donnerait le portrait le plus large et varié possible de la vie au Détroit, Halford réalisa qu'il serait nécessaire d'aller au-delà des documents historiques et des études linguistiques.

L'ethnologie vint lui prêter main-forte pour redécouvrir ce bien spécifique « vocabulaire de la frontière », aux sources de la francophonie canadienne.

Marcel BENETEAU et Peter W. HALFORD, *Mots choisis – Trois cents ans de francophonie au Détroit du lac Erié*, Presses de l'Université d'Ottawa, 2018, 532 pages, 45$can ou 29,50€ version reliée 85 $ ou 56€

Renouvellement du roman francophone

À partir d'un corpus de quatorze romans d'Afrique noire, il s'agit d'étudier des romanciers de la nouvelle génération, de la génération postcoloniale, de la génération post-indépendance, de la génération des années 1970 à 2004. C'est-à-dire une génération d'écrivains qui ont étudié dans les universités, qui ont appris des théories littéraires, qui ont lu de grands auteurs, qui cherchent des voies d'une écriture nouvelle moderne, originale, pouvant être appréciée ici ou ailleurs.

Docteur d'État, Adama Coulibaly est Professeur des Universités. Directeur du GRATHEL (Groupe de Recherche et d'Analyses en Théories Littéraires), il enseigne le roman africain francophone au département de Lettres modernes de l'Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire). Spécialiste du postmodernisme littéraire, des transferts culturels et littéraires, son champ d'intérêt est étendu à la théorie littéraire, au renouvellement de l'écriture romanesque d'Afrique subsaharienne francophone. Outre une quarantaine d'articles, il a publié de nombreux ouvrages dont le dernier est *Écritures migrantes. De l'exil à la migrance littéraire dans le roman francophone* (2015).

Adama COULIBALY, *Le postmodernisme littéraire et sa pratique chez les romanciers francophones en Afrique Noire*, L'Harmattan, octobre 2017, 80 pages, 42€

Quelle vision du monde dans le roman francophone ?

Rassemblant plusieurs personnalités marquantes du roman francophone, les auteur(e)s des contributions réunies dans cet ouvrage s'interrogent sur l'inscription des données du monde et du social dans la fiction littéraire. Ils s'attachent aussi à élucider les traits et les enjeux d'une vision du monde - celle de l'écrivain -, ainsi que la façon dont elle s'exprime

dans les formes esthétiques du roman. Sont étudiées ici, entre autres, les œuvres de Cheikh Hamidou Kane (Sénégal), Tahar Ben Jelloun (Maroc), Marie Ndiaye (France) et Patrick Chamoiseau (Martinique).

Maëva Archimède est doctorante en études littéraires à l'Université Laval (Québec, Canada). Ses travaux portent sur les luttes sociales dans la littérature des Antilles françaises, d'Haïti et du Québec. Valeria Liljesthröm est doctorante en études littéraires à l'Université Laval (Québec, Canada). Ses recherches portent sur l'énonciation de l'Histoire et ses traumatismes dans les romans en francophonie.

Maëva ARCHIMÈDE, Valeria LILJESTHRÖM, *Figuration du monde dans le roman francophone*, L'Harmattan, octobre 2017, 248 pages, 25€

Un quart de siècle de vocation sociale en francophonie

La bibliothèque numérique francophone *Les Classiques des sciences sociales* fête ses 25 ans en 2018. Que s'est-il passé au cours de ces 25 années ? Comment la bibliothèque s'est-elle construite ? Quels sont les choix qui s'offrent à elle actuellement et pour l'avenir ? Cet ouvrage collectif a un premier but : raconter, au fil de plusieurs récits et témoignages, la vie autour de ce projet exceptionnel, les motivations et idéaux derrière sa création, les hommes et les femmes impliqués à différentes périodes, son immense impact dans la francophonie. Il constitue aussi un hommage au fondateur des Classiques, Jean-Marie Tremblay, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont œuvré au développement de cette bibliothèque numérique, en particulier l'équipe internationale de bénévoles.

Cet ouvrage collectif propose également plusieurs chapitres qui visent à réfléchir aux notions, questions et pratiques au cœur du projet des Classiques des sciences sociales, ainsi qu'aux enjeux contemporains des bibliothèques numériques : l'accès libre aux publications scientifiques, la gestion des données, la numérisation et la préservation du patrimoine scientifique, la justice sociale, les communs numériques, la justice cognitive et le patrimoine numérique. Ces contributions, par leur diversité et leur qualité, enrichissent la réflexion sur l'avenir des Classiques des sciences sociales, mettent en lumière des possibilités inexplorées et permettent de faire des liens avec d'autres initiatives et projets similaires.

Émilie TREMBLAY et Ricarson DORCE, *Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs en francophonie*, Éditions Science et Bien commun, Saguenay, juin 2018, 374 pages, 39$can, version kindle 2047 KB, 5,20€

L'avenir du français écrit en numérique

L'avenir du français et de sa diffusion dans le monde dépend largement de l'adéquation de l'enseignement aux technologies de la communication et de l'information (TIC), ainsi que de leur utilisation efficace et créative dans l'enseignement/apprentissage du français.

La montée en puissance du numérique fait que les TIC font de plus en plus partie des outils de base de tout enseignant de langues et que la classe de langues devient, au moins

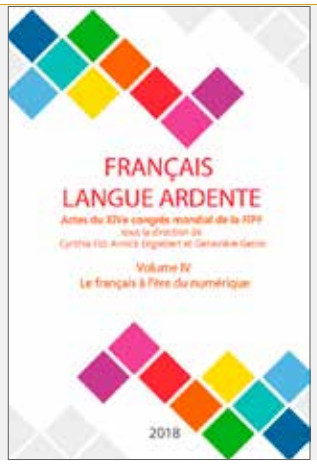

en partie, numérique. Dans un monde où la technologie évolue à un rythme exponentiel, débouchant sans cesse sur de nouvelles applications, il est crucial de nous interroger en permanence sur la plus-value didactique de ces solutions technologiques.

Comment évaluer le potentiel des technologies émergentes ? Comment mettre en place des approches didactiques intégrant le numérique ? Comment estimer la plus-value effective de dispositifs de formation concrets intégrant le digital ?

C'est à ces questions et à tant d'autres que les 31 communications provenant de 15 pays, rassemblées dans le 4e volume des Actes électroniques du Congrès de Liège, consacré au français à l'ère du numérique, tentent de répondre.

FIPF, *Français langue ardente, le français à l'ère du numérique*, Éditeur Iggybook, mai 2018, 282 pages, 7,49€

Également parus en 2018 chez Iggybook :

• Le français pour les jeunes, le français par les jeunes, 320 pages, 7,49€

• L'enseignement du français entre tradition et innovation, 344 pages, 7,49€

• Le français, langue des sciences et langue de scolarisation, 264 pages, 6,49€

Jeux intellectuels à la poursuite de la Francophonie

Ce livre est consacré aux méthodes et aux perspectives de l'utilisation du JIPTO (Jeux Intellectuels de Poursuite pour Tous / Jeux Intellectuels de Poursuite de Tomski) dans le but de la diffusion de la francophonie vivante et populaire. À découvrir !

Le Professeur Grigori Tomski dirige actuellement la FIDJIP (Fédération Internationale du JIPTO), fondée le 15 décembre 1993 à l'initiative de l'UNESCO, et l'Académie internationale CONCORDE. Il est un ancien haut fonctionnaire de l'UNESCO.

Au sommaire de l'ouvrage :

• SUR LA FRANCOPHONIE DANS L'ESPACE RUSSOPHONE ET TURCOPHONE / 6

Origines de mon intérêt pour la langue française / Mes impressions du système éducatif soviétique / Stage à l'Université de Paris Dauphine / Retour en France / Sur la francophonie en Yakoutie

• JIPTO EN YAKOUTIE ET EN FRANCE / 17

Lancement original de la version de base / Succès international / JIPTO dans la littérature française / Commentaires sur le JIPTO

• ART DU JIPTO POUR TOUS / 49

Utilisation pour la décoration d'intérieur / Compositions et kits du JIPTO / JIPTO et art de la photographie pour tous / JIPTO-livres photographiques / JIPTO et créativité artistique pour tous

• FIDJIP ET FRANCOPHONIE / 84

Fédération internationale pour tous / Avantages comparatifs du JIPTO / Manifestations médiatiques de la FIDJIP / Exemples d'utilisation de l'Art de JIPTO pour la popularisation de la francophonie / Sur la professionnalisation de la FIDJIP.

Grigori TOMSKI, *JIPTO et francophonie vivante*, Éditions du JIPTO, version kindle de 83.844KB à 2,99€, téléchargeable gratuitement sur https://compacthi.com/deslivres/B07D1914LK-jipto-et-francophonie-vivante

Le français en Erasmus

Née en 1966, *Le Langage et l'Homme* est une revue aujourd'hui consacrée à la didactique du français. Elle entend promouvoir des innovations et des partenariats, et diffuser des recherches et des outils dans le domaine. Située au carrefour de plusieurs disciplines - sciences de l'édu-

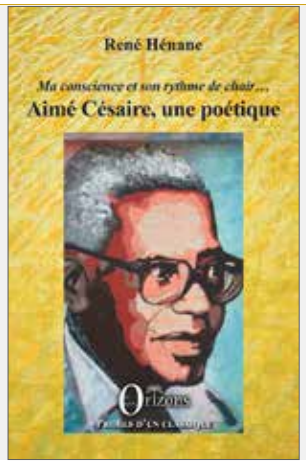

cation, psychologie, sciences du texte et du langage, anthropologie, ethnographie et sociologie -, elle tente de mettre un certain nombre de concepts en rapport avec des pratiques de terrain. Outre les apports de Deborah Meunier et Vincent Louis, ce numéro accueille des contributions de Charlotte Blanc-Vallat, Marie-Mandarine Colle-Quesada, Rosa Cetro, Naïma Mati, Jérémie Sauvage, Sophie Dufour, Nathalie Auger, Pascale Vandeveldei, Julie Rançon, Laurie Dekhissi, Isabelle Goffin, Yiru Xu, Jésabel Robin, et Alessandra Keller-Gerber.

Deborah MEUNIER, Vincent LOUIS, *Enseigner le français et en français aux étudiants Erasmus*, n°521 de la revue Le langage et l'homme, EME Éditions, septembre 2017, 197 pages, 25€

Le marronnage appliqué à la littérature

Partant de la pratique factuelle du marronnage comme phénomène historique lié à l'esclavage, l'auteur a amorcé une réflexion, pour en étudier les traces d'insoumission, de subversion et de déviance, ainsi que leur transposition esthétique vers l'objet littéraire. Ainsi transposée dans le domaine de la création littéraire, l'acception élargie du concept de « marronnage » permet une réflexion novatrice sur l'existence d'une forme de marronnage intellectuel comme fondement d'une esthétique négro-africaine, à travers le combat des précurseurs de la Négritude, Senghor et Césaire. D'où le sous-titre « *essai d'esthétique littéraire négro-africaine contemporaine* ».

Khady Fall Diagne a obtenu à l'université de Valenciennes en 2014 le titre de docteur ès Lettres, langue et littératures françaises, spécialiste des littératures francophones contemporaines d'Afrique subsaharienne et des Caraïbes. Elle enseigne depuis 2000 les Lettres en classes de lycées et du supérieur (BTS). Depuis 2003, elle est formatrice pédagogique à mission de conseillère pédagogique auprès de l'IUFM, puis de l'AEFE. Elle a participé à la publication d'un ouvrage didactique collectif intitulé *Pratiques d'écriture en BTS*, publié chez Scéren. Depuis 2008, elle est conceptrice et directrice du festival international du livre et des arts francophones (FILAF).

Khady Fall DIAGNE, *Le marronnage – Senghor et Césaire, ou la langue décolonisée*, L'Harmattan, février 2018, 320 pages, 31€

Césaire : une écriture disséquée

Cet ouvrage s'inscrit dans la suite des études que René Hénane a consacrées à l'écriture césairienne. L'auteur s'appuie sur la parole, les propos, les écrits du poète et les témoignages des proches. Il prête attention à l'écriture, disséquée, pour reprendre le mot d'Aimé Césaire, en ses structures de base et d'organisation, notamment son hermétisme. Ont été analysés la musicalité du vers césairien et le rythme qui l'anime, ainsi que l'éclat souterrain du classicisme et du symbolisme, éclat révélé par la fréquence inattendue de la formule alexandrine.

René Hénane est Médecin Général Inspecteur, professeur agrégé du Val-de-Grâce. Sa fonction de directeur du service de santé des Armées aux Antilles-Guyane (Fort-de-France) favori-

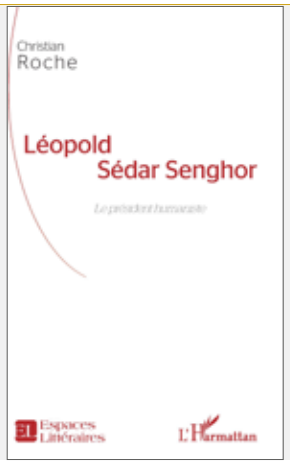

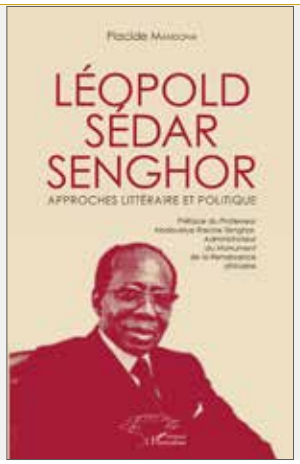

sa sa rencontre avec Aimé Césaire. Il a publié, en 2012, chez Orizons, une édition critique de F*errements dans l'ouvrage d'Aimé Césaire, Du fond d'un pays de silence*... à laquelle a participé Lilyan Kesteloo.

René HENANE, *Aimé Césaire, une poétique*, Orizons, Paris, avril 2018, 496 pages, 39€

Senghor, *seigneur* de la démocratie

Qui n'a pas été convaincu par les accomplissements politiques de Senghor ? Qui n'a pas été ému par son humanisme ? Acteur éminent de l'émancipation des colonies, épris de culture française et partisan du dialogue avec l'Europe, membre de l'Académie française, Léopold Sédar Senghor représente l'idéal démocratique par excellence. Senghor, senghor, signifie « seigneur » en portugais... Chantre de la négritude et francophone convaincu, modèle de civisme et bon citoyen, il incarne à lui seul les contradictions d'un « président humaniste », d'un politicien visionnaire et également humain. Dans cet ouvrage, riche de documents authentiques (textes, discours et entretiens), Christian Roche nous fait découvrir la vie de Sédar Senghor, un poète diplomate et pédagogue, mais avant tout un seigneur de la démocratie. Livre préfacé par Abdou Diouf.

Inspecteur d'Académie honoraire et docteur d'État, Christian Roche a consacré une thèse à l'histoire de la Casamance (Éditions Karthala, 1986). Spécialiste de l'histoire du Sénégal et de l'œuvre de Senghor, il a déjà publié *Le Sénégal à la conquête de l'indépendance, 1939-1960* (Éditions Karthala, 2001) et *L'Europe de Léopold Sédar Senghor* (Privat, 2001).

Christian ROCHE, *Léopold Sédar Senghor, le président humaniste*, Éditions L'Harmattan / Privat, octobre 2017, 238 pages, 25,50€, version kindle 19€

Senghor icône africaine

L'auteur présente les diverses facettes de Léopold Sédar Senghor et dresse un portrait de cette icône africaine d'exception. La première partie avance les raisons de son écriture et l'accompagne par la suite à Joal, espace dynamique en constante transformation et cadre poétique du royaume d'enfance. Préoccupé par les pourfendeurs de la politique africaine, l'auteur témoigne de l'humanité politique du président légendaire du Sénégal et invite les présidents africains à se réapproprier les valeurs démocratiques. Préface d'Abdoulaye Racine Senghor.

Placide Mandona est professeur de philosophie à l'Institut de philosophie et de théologie saint Augustin de Dakar.

Placide MANDONA, *Léopold Sédar Senghor, approches littéraire et politique*, L'Harmattan Sénégal, juin 2018, 162 pages, 19€

Deux impertinents se prennent aux mots

Que sont les mots (mot juste, maître-mot, mal-entendu...) ? Dialogue sous forme d'essais inspiré, rencontre insolite entre deux esprits libres, deux fervents des mots : une femme du Nord qui connaît le Québec aussi bien que la France et un homme du Sud issu des Antilles, qui connaît New-

York aussi bien qu'Haïti. Ces deux parcours de sensibilité différente donnent lieu à un intéressant regard croisé, un vagabondage d'esprits en liberté. En toute impertinence ?

Une femme curieuse et déterminée, ayant pénétré dans les jardins privés des auteurs qu'elle admire, interroge les lettres, les mots, les phrases, la pensée, et donc la nature. Un écrivain tente de répondre librement, à sa guise, en empruntant des chemins inattendus, pleins de surprises et d'humour. On y aborde : le mot juste, le maître-mot, les mots qui rient et les mots qui pleurent, le silence des mots…

Hélène Tirole, juriste de formation ayant travaillé entre la France et le Québec, anime des ateliers littéraires et philosophiques. Médaillée de l'Assemblée nationale du Québec et décorée des Arts et Lettres en France, elle a fondé à Paris l'association *Le Mot dans tous ses Arts*.

Jean-Robert Léonidas, médecin et écrivain, est essayiste, romancier et poète. Auteur polyvalent, passionné par les mots, il a signé de nombreux ouvrages édités principalement à Montréal et à Paris, dont le recueil *Rythmique Incandescente* (Riveneuve).

Hélène TIROLE, Jean-Robert LÉONIDAS, *L'impertinence du mot*, Riveneuve Éditions, Paris, janvier 2018, 129 pages, 12€

Voyages par monts et par mots

Par cette balade sémantique en francophonie, l'auteur nous guide dans les méandres de l'histoire de notre Méditerranée, des mythes errant de Tyr à Carthage, en passant par Malte, Alger, la Sublime Porte, le Liban, sans oublier Nice, la ville où il exerce son art. Les toponymes de son Périgord natal sont aussi revisités dans leur réalité celte bientôt métissée de latinité puis du monde des Francs. Illustration de couverture de ce premier tome : *Dionysos et les pirates tyrrhéniens* (mosaïque, Villa Kérylos). © Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Inventaire général Roucaute Heller 1998 .

Dans sa quête des mots au fil des maux, en tome II, Bernard Pigearias poursuit la balade sémantique qui nous avait conduits, dans le tome I, autour de la Méditerranée. Mais qu'est-ce que la santé, qu'est-ce que le mal, que sont nos maux qui mettent à mal ce subtil équilibre que nous nommons « bonne santé » ? Comment avons-nous évolué de la médecine des simples aux médecines composées, de l'alchimie à la chimie ? Bernard Pigearias, pneumologue et phtisiologue, nous convie à revisiter la tuberculose, cette grande faucheuse, l'asthme, cette maladie du souffle coupé, et l'obésité, cette épidémie des temps d'opulence et de pauvreté.

L'auteur nous rappelle avec l'histoire de l'école de médecine de Salerne combien le respect des savoirs reste la garantie des progrès de la pensée humaine et combien le savoir venu d'Orient a orienté la médecine occidentale dans une refondation féconde. Ce spécialiste du sommeil, par une étonnante immersion dans le monde de la nuit du mythe grec, nous guide dans ces vocables du mythe. Laissons-nous guider, mots à maux…

Illustration de couverture : *Médecin enseignant à des étudiants*. À ses côtés, se tiennent Avicenne, Galien et Hippocrate. Peinture sur papier. Anonyme, XVe siècle. Bibliothèque nationale de France (BnF).© BnF, Dist. RMN-Grand Palais / image BnF.

Bernard Pigearias est pneumologue, allergologue et spécialiste en médecine tropicale. Il a travaillé durant une décennie à Abidjan où il a dirigé de nombreuses thèses. Il est responsable des relations internationales de la Société de pneumologie de langue française et de l'Espace francophone de pneumologie fédérant près de quarante pays. C'est en sillonnant le monde de la francophonie qu'il s'est imprégné des cultures partageant la langue française.

Bernard PIGEARIAS, *La francophonie dans ses mots*, Éditions Glyphe, Paris, collection *Le français en héritage*, tome I, Mots en Méditerranée, préface d'Alfred

Gilder, janvier 2017, 170 pages, 16€ et tome II, *Mots à maux*, préface de Jean-Loup Chiflet, janvier 2018, 220 pages, 18€

Sur les traces de « Vive le Québec libre ! »

À l'occasion du 50e anniversaire de la visite du général de Gaulle au Québec et de « *Vive le Québec libre* ! », Alain Ripaux publie un nouveau livre consacré à cet évènement historique. Dans cet ouvrage, l'auteur nous parle de ce formidable voyage qui a eu lieu du 23 au 26 juillet 1967, de Québec à Montréal. Il fait aussi l'historique des retrouvailles franco-québécoises, de la Révolution tranquille à nos jours, de 50 ans de coopération franco-québécoise et de la longue marche vers la souveraineté. Il nous parle aussi des nombreuses réactions de la presse internationale et de la classe politique en France et au Canada.

Cet ouvrage comporte de nombreux documents d'archives ainsi que les témoignages de plusieurs militants québécois qui se souviennent de ces journées historiques. Il est illustré de nombreuses photos provenant des Archives de l'Assemblée nationale du Québec, des Archives nationales du Québec et de la Cinémathèque Québécoise.

La postface est signée par Nicolas Prévost, professeur d'histoire, président de *Frontenac-Amériques*, administrateur de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs. Au niveau des témoignages, il faut citer plusieurs patriotes québécois : Maxime Laporte, président de la Société Saint Jean-Baptiste de Montréal ; Gilbert Lévesque, Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres et conservateur du musée Louis-Hémon de Péribonka et Membre honoraire de la Société historique de Montréal ; Jean-Claude Labrecque, ancien cinéaste de l'Office national du film du Canada ; François Gauthier, président du Forum francophone international du Québec.

Alain RIPAUX, auteur, éditeur et conférencier de la francophonie, est aussi responsable associatif, militant, président de Francophonie Force Oblige. Ancien président national de *Visualia* et vice-président de Paris-Québec, Alain Ripaux est vice-président de *Frontenac-Amériques*, secrétaire général d'*Avenir de la langue française*, membre de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs et de *Philapostel*. Son livre est préfacé par un autre militant infatigable de la francophonie, l'ancien diplomate Albert Salon, président du *Forum francophone international et d'Avenir de la langue française*.

Alain RIPAUX, *Charles de Gaulle, une certaine idée du Québec*, Éditions Alain Ripaux, 2017, 155 pages, 22€

Bouleversante rencontre chez les Innus

Ces derniers temps, la maison d'édition Mémoire d'encrier, dirigée par le poète et écrivain Rodney Saint-Éloi, lui-même originaire d'Haïti, a eu le grand mérite d'ouvrir sa maison à des voix peu entendues jusqu'ici. Il faut saluer cette initiative, car il a ainsi porté à la connaissance du public de jeunes talents issus des communautés autochtones du Québec. C'est ainsi qu'il a publié dernièrement les deux romans de Naomi Fontaine. L'auteure innue, née en 1987, a donc publié en 2011 son premier livre : *Kuessipan. À toi*. Le livre a obtenu un franc succès et a été tourné en film entre temps.

Ce premier roman d'une jeune femme rappelle à certains critiques la puissance de l'écriture de quelques grands auteurs d'origine autochtone comme Tomson Highway et Scott N. Momaday (Pulitzer Prize en 1969). Cette comparaison met la barre assez haute et lorsqu'on lit ce livre on se trouve confronté à un récit bouleversant qui nous fait découvrir la vie quotidienne sur une réserve innue (autrefois on appelait les Innus Montagnais). Kuessipan, mot innu qui signifie « à toi » ou « à ton tour », évoque des lieux, des visages, des chasseurs nomades, des pêcheurs, des plaisirs éphémères et l'alcool qui bousille des êtres. C'est un livre

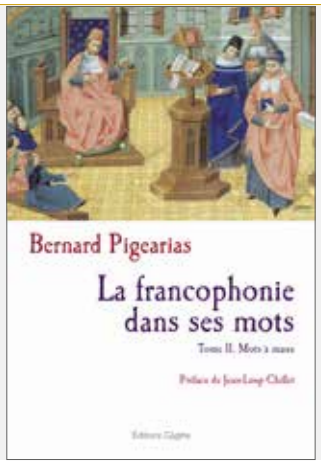

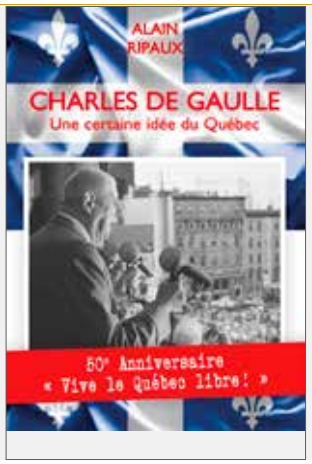

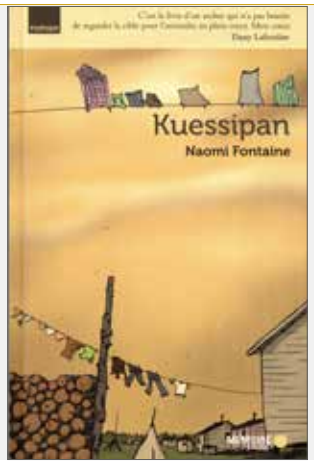

bouleversant, on en jugera par l'extrait suivant :

«*J'aimerais que vous la connaissiez, la fille au ventre rond. Celle qui élèvera seule ses enfants. Qui criera après son copain qui l'aura trompée. Qui pleurera seule dans son salon, qui changera des couches toute sa vie. Qui cherchera à travailler à l'âge de trente ans, qui finira son secondaire à trente-cinq, qui commencera à vivre trop tard, qui mourra trop tôt complètement épuisée et insatisfaite. Bien sûr que j'ai menti, que j'ai mis un voile blanc sur ce qui est sale.*»

Dans une langue simple, d'un style concis, Naomi Fontaine nous fait découvrir grâce à des petits portraits un monde d'une réalité souvent crue et cruelle et difficile à supporter. C'est la langue éblouissante et la justesse du ton qui font le charme de ce court roman. Certains critiques qualifient ce petit roman de chronique poétique de la vie au quotidien dans une réserve indienne. Un récit sans concession avec la réalité. On parlerait même de vies échouées au large d'une baie qui cacherait la grandeur d'un peuple dont on a longtemps occulté l'apport culturel. Après des décennies de confrontation, de colonialisme, d'effacement culturel, d'ignorance réciproque, il est en effet souhaitable d'imaginer que la littérature - et au premier chef des œuvres comme celle de Naomi Fontaine - réalise ce que les autres initiatives n'ont pas réussi : occasionner une réelle rencontre.

Peter Klaus

Naomi FONTAINE, *Kuessipan – À toi*, Mémoires d'Encrier, Montréal, mars 2018 (réédition de 2011), 113 pages, 19€, versions poche et kindle 9€

L'acculturation à l'ouvrage

Manikanetish est le deuxième roman de Naomi Fontaine (*1987), jeune Amérindienne de la nation innue de la réserve Uashat près de la ville de Sept-Îles sur la rive nord du Saint-Laurent. *Manikanetish ou Petite Marguerite* est le nom de l'école de cette même réserve d'Uashat où Naomi Fontaine a enseigné pendant trois ans. L'auteure dédie ce roman à ses élèves. Par contre, le récit n'est pas autobiographique, il se veut inspiré de la réalité vécue.

La narratrice, elle-même innue, est une toute jeune enseignante confrontée aux multiples problèmes sociaux et psychiques des jeunes adolescents innus, dont un jeune resté comme pétrifié devant la mort de sa mère ou des jeunes filles mères entre quinze et vingt ans qui ont malgré tout assez d'énergie et de volonté pour retourner ou rester à l'école pour finalement décrocher un diplôme. Face à cet univers de problèmes (alcool, suicide d'une élève, grossesses) la jeune enseignante essaie de s'impliquer pour davantage motiver ses élèves et à les aider à s'en sortir. Elle réussit avec un projet assez surprenant : motiver les élèves à endosser les costumes et les rôles de la pièce *Le Cid* de Corneille ! À la fin du roman elle doit s'avouer qu'elle a cédé trop vite afin de vaincre sa solitude : mais elle fait finalement face à sa propre grossesse aussi courageusement que ses élèves.

Un beau deuxième roman qui introduit le lecteur en plein dans un milieu qu'il croyait connaître par les préjugés répandus comme quoi les Amérindiens seraient tous alcoolos, drogués et fainéants. Un roman qui il-

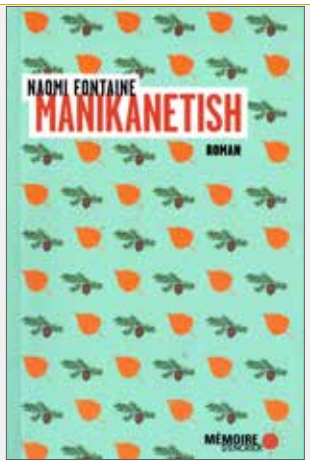

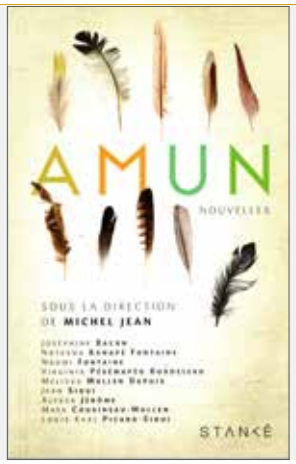

lustre bien les problèmes identitaires ou de perte d'identité à la suite des tentatives d'acculturation de l'Église catholique et des différents gouvernements. Les excuses des responsables faites aux Autochtones pour leur avoir fait subir l'enlèvement de force de leurs enfants qui par la suite ont perdu leur langue et leurs racines arrivent un peu tard. Au moins ça. «*C'est une invitation à une fête étrange : le simple déroulement de la vie quotidienne*», a écrit Dany Laferrière. «*La peinture est si directe qu'elle semble naïve jusqu'à ce qu'on comprenne qu'elle suit plutôt la vieille règle classique de la ligne droite. Des observations dures. Des joies violentes. Une nature rêche. Pas d'adjectif. Ni de larmes. C'est le livre d'un archer qui n'a pas besoin de regarder la cible pour l'atteindre en plein cœur. Mon cœur.*» Dany Laferrière, sur les ondes d'Ici Radio-Canada en septembre 2017.

Peter Klaus

Naomi FONTAINE, *Manikanetish – Petite Marguerite*, Mémoires d'Encrier, Montréal, septembre 2017, 137 pages, 15€, version kindle 13€

Auteurs innus «tous ensemble»

Les Éditions Alain Stanké ont publié tout récemment un livre qui mérite l'attention des lecteurs et d'un public important. Il s'agit d'*Amun*, un recueil de nouvelles publié sous la direction de Michel Jean, journaliste et romancier d'origine innue. Il a été invité au Salon du livre de Paris en 2017, grâce à la publication du dit recueil. Le terme «amun» signifie d'ailleurs «ensemble» ou «rassemblement» en langue innue (autrefois montagnaise).

Michel Jean a réussi à réunir dans ce collectif pour la première fois des auteurs autochtones de divers horizons, de différentes nations et de différentes générations. Leurs textes de fiction reflètent tantôt l'histoire et les traditions, tantôt la réalité des Premières Nations au Québec et au Canada. Il y a de belles découvertes à faire dans ce recueil comme le texte de Joséphine Bacon, poète autochtone reconnu à l'échelle internationale qui dans *Nashrash va en ville*, raconte les déboires et les rêves anéantis d'une jeune Amérindienne à Montréal ou l'auteure métisse Virgina Pésémapéo Bordeleau, déjà connue pour ses romans, dont *L'Amant du Lac* (2013) et sa poésie (*De rouge et blanc*, 2012) raconte les désillusions désopilantes d'un chamane dans *Le chamane Lakota*.

La jeune romancière Naomi Fontaine y a contribué par une nouvelle, écrite dans un style très sobre, touchant, au phrasé limpide, à la syntaxe claire et concise. Dans *Neka*, c'est le portrait de la mère de la narratrice, une femme qui s'est battu toute sa vie contre les aléas de l'existence dans une réserve, qui, sans jamais perdre courage, s'est battue contre le catholicisme imposé et qui finalement réussit elle-même à s'inscrire dans un programme de master après avoir élevé toute une fratrie d'enfants.

La jeune slameuse, chanteuse et poète Natasha Kanapé Fontaine contribue avec *J'ai brûlé toutes les lettres de mon prénom*, un texte on ne peut plus moderne et décapant de par la langue décontractée et savamment rythmée. Dans *Memekueshu* Mélissa

Mollen Dupuis fait se rencontrer le monde moderne avec des croyances ancestrales dans cette équipée hivernale dans la forêt. Le chef wendat Jean Sioui, écrivain et chercheur confirmé, fait plonger le lecteur dans l'histoire des rencontres entre Blancs et Autochtones au XVIIe siècle. Michel Jean, qui a réuni les textes , offre lui-même un beau texte poétique, une longue déclaration d'amour, dont chaque petit tableau commence par l'anaphorique *Je t'aime*.

Au vu de ces quelques exemples, on pourra donc conclure qu'il y a de la matière à découvrir dans le domaine de la littérature autochtone du Québec.

Peter Klaus

Michel JEAN (dir.), *Amun. Nouvelles*, textes de Joséphine Bacon, Natasha Kanapé Fontaine, Naomi Fontaine, Virginia Pésémapéo Bordeleau, Melissa Mollen Dupuis, Jean Sioui, Alyssa Jérôme, Maya Cousineau-Mollen et de Louis-Karl Picard-Sioui, Editions Alain Stanké, Montreal, 168 pages, 25$can.

Laferrière à sa main n'en fait qu'à sa tête

Élu à L'Académie Française en 2013, cet Haïtien d'origine, qui dût fuir Haïti en hâte pour sauver sa tête, atterrit un beau jour au Québec. Les Québécois connaissent bien celui qui leur a donné en 1985 *Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer*. Bien des décennies plus tard, les autres francophones découvrent un écrivain pas comme les autres avec *Tout bouge autour de moi*, le récit à chaud du tremblement de terre de 2010. Romancier d'abord et maître du récit, assidu aux jeudis du Dictionnaire et amoureux de la langue française, Laferrière se devait de faire « un livre d'académicien ».

Le résultat est un bel album de plus de 300 pages, écrites de sa main d'écriture, qui se promène autour de multiples dessins. Dany Laferrière observe Paris, devenu son autre résidence ; il y rencontre ceux qui le font et tous ceux du monde littéraire qui l'ont fait, c'est à dire habité, animé, décrit, raconté, façonné et enchanté : de Villon à Borges, de Miller à Breton, de Camus avec Sartre et Hemingway, Laferrière y va de sa façon à lui, à la fois gouailleuse et pleine d'humour. Il s'attarde sur les trois fondateurs de la négritude, Senghor, Césaire et Damas et, sans se faire prier, refile au lecteur une Grande Leçon de littérature française.

Le roman/récit fourmille d'anecdotes sur le monde littéraire parisien de passage ou d'habitudes et, du même coup, en dit long au lecteur sur ce drôle d'écrivain, qui n'hésite pas à lui confier son amour de Paris et son émoi devant le discours de réception à composer. Décidément, ce Laferrière d'origine contrôlée n'en fera jamais qu'à sa tête.

Françoise Tétu de Labsade

Dany LAFERRIÈRE, *Autoportrait de Paris avec chat*, roman dessiné, Grasset, mars 2018, 320 pages, 23€, version numérique 16€

Nos auteurs publient

Nouveau départ pour Les Cahiers du journalisme

Nouvel élan pour le journalisme francophone. Nouveau partenariat franco-canadien, nouvelle formule : vingt ans après son lancement, la grande revue francophone de réflexion et de recherches sur le journalisme se réinvente de fond en comble. Conçus en 1995 à l'initiative de Patrick Pépin, alors directeur de l'ESJ Lille et de Pierre Bourdieu, qui en signait le premier article, *Les Cahiers du journalisme* ont joué sous la direction éditoriale de Thierry Watine, un rôle essentiel dans la diffusion des réflexions professionnelles et des recherches sur le journalisme dans le monde francophone.

Quatre cents articles et des dizaines de dossiers thématiques plus tard, c'est pour remplir encore mieux cette double mission, cruciale à une époque de bouleversements majeurs de l'information, qu'ils avaient choisi de suspendre leur parution le temps de se réinventer entièrement dans le cadre d'un partenariat francophone élargi.

Dirigée par Bertrand Labasse, la toute nouvelle série, dont le premier numéro est sorti le 9 avril 2018, conjuguera dorénavant une partie *Débats* largement ouverte aux propositions les plus stimulantes des professionnels et des chercheurs sur le journalisme d'hier, aujourd'hui et demain, et une partie *Recherches* qui accueillera des travaux scientifiques relevant d'exigences méthodologiques plus classiques.

Publiée par les Presses de l'École supérieure de journalisme de Lille, désormais associées aux Presses de l'Université d'Ottawa, la nouvelle série des *Cahiers* rassemble, en liaison avec le Réseau Théophraste des centres francophones d'enseignement du journalisme, des équipes de l'École supérieure de journalisme de Lille (Pierre Savary, directeur général), l'Université d'Ottawa (Bertrand Labasse, éditeur) et l'Université Laval (Thierry Watine, coordinateur).

Au sommaire de son premier numéro renouvelé, figurent notamment une contribution de Serge July ("*Il n'y a pas d'avenir pour un journalisme moyen*"), une réflexion sur le journalisme embarqué, ou sur les preuves selon lesquelles les médias seraient (sont ?) indispensables à la démocratie. Au rayon « recherches », un dossier *Médias et terrorisme*, et un droit de suite sur les enquêtes de *Mediapart* ou du *Canard enchaîné*.

Cahiers du journalisme, Presses de l'Université d'Ottawa, et École supérieure de journalisme de Lille, avril 2018, 198 pages, 39$can., 27€, version kindle 19€, consultation gratuite des articles sur cahiersdujournalisme.org

Une réponse belge à la faillite du réel

L'invasion allemande d'août 1914 suscite en Belgique un véritable sentiment patriotique qui se manifeste par la résistance imprévue de l'armée belge. À Noël 1914, les troupes impériales sont enlisées dans les plaines de la rive droite de l'Yser.

Le viol de la neutralité belge comme les violences de la soldatesque déchaînent un sentiment antiallemand qui anéantit du jour au lendemain l'admiration vouée jadis par les Belges à l'Allemagne. Ce rejet concerne dès lors tout ce qui touche à la culture germanique. Or, l'adoption du suffrage universel pour les hommes au sortir du conflit met progressivement fin à la « Belgique française ».

Ce deuxième tome de la série *Histoire, Forme et Sens en Littérature : La Belgique francophone* aborde l'impact de ces événements sur les grands auteurs de l'époque léopoldienne. Ensuite, il s'attache, à travers la nouvelle génération d'écrivains, à l'affirmation du fantastique réel chez un Hellens ou un Thiry, ainsi qu'aux novations langagières et formelles des Michaux, Nougé, Plisnier ou Crommelynck. Il dialectise ces esthétiques souvent remarquables avec l'hypostase de plus en plus exacerbée de la langue française et de la France, portée à son

acmé par le Manifeste du lundi. Il rend également compte de la mise en place d'une historiographie littéraire bien plus complexe que les simplifications du Manifeste.

Portée par les fourgons de la défaite de mai 1940, la reviviscence du mythique chez Maeterlinck, Ghelderode, Hergé ou Nothomb surgit comme une réponse très belge à la faillite du réel. Les contrepoints de Victor Serge à l'égard des deux conflits mondiaux le confirment à leur manière.

Directeur des Archives et Musée de la Littérature à Bruxelles, critique et professeur, Marc Quaghebeur a déployé une couvre bicéphale aux apparences contradictoires. Une œuvre critique abondante et une œuvre personnelle au langage beaucoup plus raréfié, marquée par la modernité mais ne s'y limitant pas. Après une série de textes qui forment *Le Cycle de la morte* (*L'Herbe seule*, 1979; *Chiennelures*, 1983; *L'Outrage*, 1987 ; etc.), il a publié, en commençant par *Les Vieilles* (1991) et *Les Carmes du Saulchoir* (1992), *un autre cycle*, *Les Aires des vieillards dans lequel s'inscrit La Nuit de Yuste* (1999).

Marc QUAGHEBEUR, *Histoire, forme et sens en littérature : la Belgique francophone : l'ébranlement 1914-1944*, Éditions Peter Lang, juillet 2017, 418 pages, 50€, version kindle 1119 KB, 32€

Marc Quaghebeur signe aussi la postface du livre de poche *Le soleil se couche : Et L'École des bouffons*, de Michel de Ghelderode, 176 pages, 9€, qui est sorti en mars 2018 aux Éditions Espace Nord.

Une âme assoiffée et insoumise à (re)découvrir

« *Femme d'exception* ». Ainsi l'auteur qualifie-t-elle Valentine de Saint-Point dans son introduction. L'expression n'est pas exagérée. Le plus souvent, lorsque l'on se réfère à Valentine de Saint-Point, c'est pour évoquer l'arrière-petite-nièce de Lamartine en estimant que la cause est entendue après avoir cité quelques poèmes. Ou encore le modèle de Rodin. Mais c'est notoirement insuffisant. Artiste protéiforme, elle vit ses passions jusqu'au bout, jusqu'au tarissement de la sève et de ses forces. Valentine excelle en beaucoup de domaines : poésie, roman, théâtre, journalisme, danse…

N'oublions pas la philosophie puisque, très jeune, elle découvre Nietzsche dont la pensée l'attire irrésistiblement. Rien ne semble suffisant pour nourrir « *son âme assoiffée et insoumise* » écrit Hanan Mounib qui, tout au long de ce bel essai, nous révèle sa fascination pour une « *femme énigmatique* ». À la lecture de ce livre, on pense parfois à Isabelle Eberhardt, cette rebelle exemplaire. Née à Lyon Anna Jeanne Valentine Marianne Glans de Cessiat-Vercell, Valentine de Saint-Point est morte au Caire à l'âge de 78 ans.

Docteur ès Lettres et Traduction, Premier Sous-Secrétaire d'État pour les Relations culturelles internationales au Ministère de la Culture égyptien, Ancienne Attachée Culturelle à l'Ambassade d'Égypte à Paris, Directrice du Projet International « Exportation de la pensée arabe en langues étrangères » et Conseiller auprès du Président du Salon du livre et Président-Directeur-Général de l'Organisation Égyptienne Générale du Livre (GEBO) au Ministère de la Culture, Hanan Mounib a effectué un parcours universitaire et diplomatique placé sous le signe de

la francophonie et de l'interculturalité. Elle est chevalier des Palmes Académiques et officier des Arts et des Lettres.

Hanan MOUNIB, *Valentine de Saint-Point, du futurisme parisien au soufisme égyptien*, Éditions Complicités, avril 2018, Paris, 78 pages, 12€

La littérature francophone engagée côté genre

Cet ouvrage confirme le rôle de la littérature dans l'étude des faits sociaux et particulièrement les études liées au genre. Les quatre romancières dont les œuvres sont analysées (Claire Etcherelii, Gabrielle Roy, Werewere Liking et Delphine Zanga Tsogo) y ont témoigné de leurs vies. Ces écrivaines ne se limitent pas à un simple témoignage, mais interpellent le lecteur, construisent une esthétique et une vision du monde propres aux œuvres de fiction. Ces romans révèlent aussi l'engagement de leurs auteures face à certaines questions de notre temps.

Alice Delphine Tang-Samnig est docteur d'État ès lettres et professeure titulaire à la faculté des arts, lettres et sciences humaines de l'université de Yaoundé-I, au Cameroun. Elle est l'actuelle Secrétaire générale de l'université de Yaoundé-II. Auteure de nombreuses publications scientifiques sur les littératures francophones, elle préside également la commission « genre » de l'université de Yaoundé.

Alice Delphine TANG, *Écritures sociales de femmes en Francophonie*, L'Harmattan Cameroun, octobre 2017, 174 pages, 18,50€

Un immense et chaleureux merci aux auteurs de cette revue :

Cultures francophones

Sébastien Ducourtioux, Arnaud Galy.

Les doctorants en littérature et francophonie - Université de Limoges (France) : Félicia N'zikoko, Guiba Kone, Prisca Enyengue, Yacouba Yeo, Roddy Edoumou, Urbain Ndoukou-Ndoukou, Yro Stéphane Monhenou Flavien, le journaliste Nassuf Djailani et Karelle Kalamon.

Avec nos remerciements au professeur Jean-Michel Devèsa pour sa bienveillance.

Grand angle Louisiane

Scott Tilton, Peggy Feehan, David Cheramie, Jean-Robert Frigault, Michael Debled, Robin White, Michèle Autheman, Dana Kress, Alexandre Vialou, Arnaud Galy.

Remerciements particuliers à Béatrice Germaine et Greg Lambousy sans qui le dossier Louisiane ne serait pas ce qu'il est.

Mobilité internationale des étudiants

Julie Dénès, Albien Gakeni Gatsongo, Yannick Wezet John Nambo.

Carte blanche aux étudiants de l'ESJ Lille

Les étudiants de la 92e promotion ESJ Lille : Sory Ibrahim Konaté, A. A. & M. O., Yassine El Azzaz, Mahaut Landaz, Noé Pignède, Marième Soumaré, Dune Froment, Caroline Pain.

Remerciements particuliers à Charlotte Baris, Lou Kisiela et Juliette Delasalle.

Science en français

Olivier Garro.

Une francophonie multifacettes

Edgar Fonck, Natasa Laporte, Grégoire Barbey, Anne-Marie Pilote, Arnaud Montreuil, Georges Poirier.

Lectures francophones

Loïc Hervouet, Peter Klaus, Françoise Tétu de Labsade.

Photographie de couverture : L'Algiers Brass Band jouant à l'enterrement de Freddie Kohlman 1990 © New Orleans Jazz Museum

Photographie de la 4e de couverture : © Flickr - Neil Moralee

L'Année Francophone Internationale

est une revue annuelle

éditée par Agora Francophone Internationale

Agora Francophone Internationale

ESJ Lille
50 rue Gauthier de Châtillon
59 000 LILLE
France
téléphone : +33 (3) 20 30 44 00
redaction@agora-francophone.org

Publication Année Francophone Internationale (AFI)

- Directeur de publication : Pierre Savary
- Rédacteur en chef : Arnaud Galy
- Comité de lecture : Nathalie Guillaumin-Pradignac, Loïc Hervouet, Natasa Laporte, Pierre Savary
- Conception graphique et mise en page : atelier Philographie [www.philographie.com]
- Impression : Arta Grafica, B-dul Metalurgiei 73-75, Cod 041832, Bucarest (Roumanie)

Librairie en ligne pour tout achat de la revue et de ses 27 numéros :

http://boutique.agora-francophone.org

© Éditions AFI 2019
Imprimé en Roumanie
Tirage achevé en septembre 2018
EAN-ISBN 978-2-922876-27-7 - ISSN 118-9160
Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés
Dépôt légal - 3e trimestre 2018

l'Année Francophone Internationale

27e année

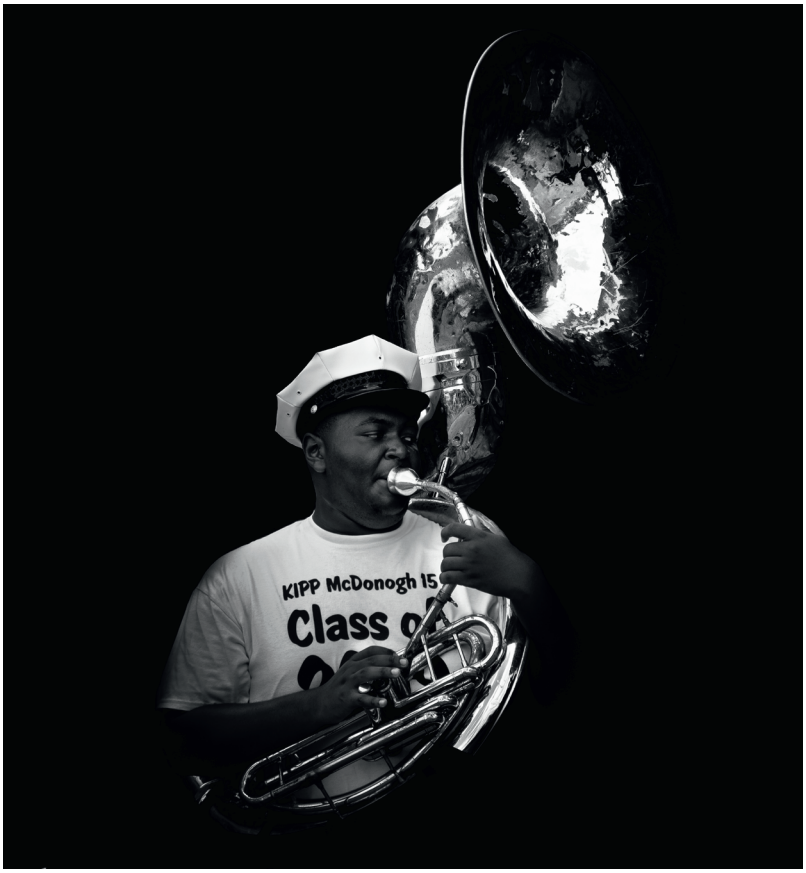

La suite de votre voyage en francophonies :

www.agora-francophone.org

agorafrancophone
l'information revitalisée

9 782922 876277 EAN-ISBN 978-2-922876-27-7 — 19,50€